



32

Ce Volume 32 fait suite à un précédent 31 dont les inscriptions vont du n<sup>o</sup> 184 au n<sup>o</sup> 583 de l'année 1908

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 17 décembre 1908

L'Officier de l'État Civil.

**Manque la page 1**

**Manque la page 2**

N° 584

*Cornu et Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornu, John*, Employé - C. f. f.

de Villars-Mendroz domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Villars-Mendroz* le neuf août — mil huit cent huitante-cinq

fil de *Henri Cornu*, tonnelier,

et de *Marie Louise née Pabud*, la femme, les deux à *Rivaz*,

2° *Mayor, Marguerite-Julie*, Ménagère

de *Grandcour* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Grandcour* le dix-neuf Juillet — mil huit cent huitante-quatre

filles de *Frédéric Auguste Mayor*, agriculteur à *Grandcour*,

et de *Marie Berger née Lavanchy*, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villars-Mendroz et Grandcour*, les dix-sept  
vingt et vingt-un Novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-Mendroz, Grandcour & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*St Cierges & Grandcour*.

Signatures des époux :

*John Cornu*  
*Marguerite Cornu*

Signatures des témoins :

*Alexis Aubert* à *Epesses*  
*P. Pambour* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal civil de  
*Vézignieu, Nordogne*, rendu  
en date du *15 mai 1926*, déclaré  
définitif et exécutoire le *11 septembre*  
*1926*, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à ..... an., le  
délai pendant lequel l'.....  
ne pourr.....contracter un nouveau  
mariage.

*Lausanne*, le *17 février 1932*.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 585

Lesquerens et Gailloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lesquerens, Jules-Albert, — Vannier, —

de La Roche — domicilié à Lonsanne —

célibataire

né à Colombier (Neuchâtel) le cinq Décembre — mil huit cent quatre-vingt-six —

fils de Frédéric Emile Lesquerens, horloger, à Neuchâtel, —

et de Constance Adèle née Pierre Humbert, décédée. —

2° Gailloud, Julie Louise, — Couturière, —

de Villeneuve, Neville et Remmaz — domiciliée à Lonsanne —

célibataire

née à Lonsanne, le vingt-neuf Mars — mil huit cent quatre-vingt-trois, —

filles de Henri Marc Gailloud, décédé, —

et de Elisabeth née Grand, veuve, à Lonsanne. —

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, le vingt-neuf, au La Roche, à Villeneuve, Neville et Remmaz le trente Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lonsanne,

La Roche, Villeneuve, Neville et Remmaz.

Communiqué: à l'Etat Civil au La Roche

et de Villeneuve.

Signatures des époux :

Albert Lesquerens  
Julie Lesquerens

Signatures des témoins :

Theodor Abegg } à Lonsanne  
et Straub }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 586

**Wenger et Rindlisbacher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wenger, Louis-Henri**, — cuisinier, —

de Strättligen (Berne) — domicilié à Landanne, —

célibataire

né à Oron-la-Ville, le vingt-cinq août — mil huit cent huitante-trois, —

fil de Jean-Gonfried Wenger, décédé, —

et de Elisabeth née Luthi, sa veuve, à Oron-la-Ville.

2<sup>o</sup> **Rindlisbacher, Emma**, — cuisinière, —

de Walkringen (Berne) — domiciliée à Landanne, —

célibataire

née à Bâle le premier septembre — mil huit cent huitante-cinq —

filles de Rosette Rindlisbacher, décédée, —

et de —

Les publications ont eu lieu à Landanne le douze novembre, à Strättligen (Berne) et à Walkringen le premier décembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne, Strättligen (Berne) & Walkringen.

Communiqué : à l'état civil de Berne & de Walkringen.

Signatures des époux :

Wenger Henri  
Emma Wenger

Signatures des témoins :

G. Rindlisbacher  
Marie Rindlisbacher } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 587

**Bandelier et Requet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bandelier, Eugène-Léon**, Electricien,

de Sorcieux (Seine) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Sorvilliers (Seine) le dix Décembre mil huit cent LXXX,

fils de Eugène Bandelier,

et de Marie Louise Domino née Bridet, décédée,

2<sup>o</sup> **Requet, Alice**,

de La Verrière (Haute Savoie) domiciliée à Moroges,

Célibataire

née à Chignin, le neuf février mil huit cent LXXXV,

fille de François Fulgence Requet, décédé,

et de Cécile Henry née Baud, veuve, à Chignin

Les publications ont eu lieu à Landanne, Moroges, Sorcieux et La Verrière, les vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf Octobre et cinq Novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès au père de l'épouse et

consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sorcieux

La Verrière, Landanne, Moroges.

Communiqué: à l'état civil de

Sorcieux et Moroges, ainsi qu'à la Chancellerie

à la

## Signatures des époux :

Eugène Bandelier.

Alice Bandelier

## Signatures des témoins :

Ets Mathieu à Moroges

Ed Kibler à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 588

Dupretex et Schwartz

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-<sup>888</sup>

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Dupretex, Louis-Emile, — Cocher, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont — domicilié à Landanne —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussigny s/ Oron, le dix-huit Juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

Noms, profession et

fils de Jean Louis Dupretex, agriculteur, à Palliez —

domicile des parents :

et de Julie Henriette née Study, sa femme —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Schwartz, Dorothee, — Cuisinière —

Lieu d'origine et de domicile :

de Pont-la-Ville et La Roche (Suisse) — domiciliée à Landanne, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cerniat le cinq avril — mil huit cent quatre-vingt-neuf —

Noms, profession et

fille de Jacques Schwartz —

domicile des parents :

et de marianne née Dibot, sa femme, décédée. —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne le douze, à Rougemont, Pont-la-Ville et La Roche le treize novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Rougemont, Pont-la-Ville, La Roche et Landanne —

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de —

Rougemont, Pont-la-Ville et La Roche —

—

Signatures des époux :

Emile Dupretex

Dorothee Dupretex

Signatures des témoins :

Louis Dupretex à Palliez

Fredéric Steinhäuser à Bains

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 589**Maniglay et Portmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maniglay, Gaston-Robert**, négociant,

d'origine française domicilié à Vincennes près Paris,

célibataire

né à Paris (10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le vingt-huit Mars — mil huit cent huitante-cinq

fils de feu Louis Auguste Maniglay

et de Marguerite Jeanne née Basse, décédée.

2<sup>o</sup> **Portmann, Kirtine-Charlotte-Marie**,

de Escholzmatt (Lucerne) domiciliée à Gimmel,

célibataire

née à Landanne, le quatorze Septembre — mil huit cent huitante-six

fille de Emile Xavier Portmann

et de Jane Serine née Sörensen, domiciliée à Gimmel

Les publications ont eu lieu à Gimmel, Escholzmatt & Vincennes, les vingt-neuf  
Octobre, trente octobre & cinq Novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Il résulte d'une déclaration jointe au dossier que les Epoux ci-dessus ont passé contrat de mariage devant le notaire Georges Morel d'Arles, à Paris, en date du 17 novembre 1908.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Gimmel.

Signatures des époux :

*Gaston Maniglay*  
*Kirtine Portmann*

Signatures des témoins :

*E. Renard à Paris,*  
*P. Fache à Landanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimmel,  
Escholzmatt & Chancellerie *[Signature]*

N° 590

*Reale et Artuti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-<sup>188</sup>

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reale, Giuseppe*, *serneur*,

de *Rimella (Novare) Italie*, domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à *Rimella*, quatorze mai mil huit cent soixante-huit

fils de *Césaire Reale*

et de *Thérèse Vasina*, *décédée*,

2° *Artuti, Maria Luigia Teresa*, *Cuisinière*,

de *Borghesio (Novare) Italie*, domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Borghesio* le seize février mil huit cent septante-neuf,

fille de *Antonio Luigi Artuti*, *commerçant*,

et de *Angela Maria Galloppini*, *sa femme*, les deux à *Borghesio*,

Les publications ont eu lieu à *Lansanne* le vingt octobre, à *Rimella* & *Borghesio* le quinze novembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Rimella  
Borghesio & Lansanne*

*Permis du Département de Justice &  
Police*

Communiqué : à la Chancellerie *Chaz*

Signatures des époux :

*G. Reale*  
*M. Artuti*

Signatures des témoins :

*Joseph Galoppini*  
*Gaudenzio Vasina* } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 591

7-270

037

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° MUDRY, Étienne, laveur de linge

de Lens (P. de Calais) domicilié à Lens,

célibataire

né à Lens le trente-cinq — mil huit cent huitante-sept

fils de Étienne Mudry, cultivateur,

et de Lucienne née Devrin, sa femme, domiciliés à Lens,

2° Blanc, Aloïse Jenny Augustine, Repasseuse,

de Landanne — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le vingt-huit août — mil huit cent septante-trois

fille de Louis Jean Blenc, aîné,

et de Julie Marguerite née Golay, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Lens, les huit et neuf octobre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

insinuation de l'Etat Civil de Lens.

Signatures des époux:

Étienne Mudry  
Aloïse Mudry

Signatures des témoins:

J. Drouin  
Ch. Pallette } Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Lens.

N° 592

**Rohrbach et Job**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9-183

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rohrbach, Jules-Charles-François,**

de Erlenbach | Berne | domicilié à Lussane, République de Con

célibataire

né à Lussane le dix-croît mil huit cent huitante-deux

fils de François Samuel Rohrbach, Coiffeur de Langue,

et de Marie-Louise née Roussarie, la femme, à Lussane.

2° **Job, Frida,**

de Lussane domiciliée à Lussane

célibataire

née à Lussane le quatre Juin mil huit cent huitante-six

fille de Friedrich Job, horloger à Lussane.

et de Eliza née Rottli, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussane et Erlenbach le premier décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussane

et Erlenbach.

Communiqué : à l'état civil d'Erlenbach

Signatures des époux :

J. Rohrbach

Frida Rohrbach.

Signatures des témoins :

Ch. Koenig  
Ant. Baurin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 593

**Daccord et Flückiger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un Décembre mil neuf cent huit~~ <sup>593</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Daccord, Paul-Ferni**, Négociant,de Lutry domicilié à Lansanne,

célibataire

né à La Sagne St Croix le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-troisfils de Auguste Charles Daccord, ancien boulanger,et de Anna Elisabeth née Linder, sa femme, décédée.2<sup>o</sup> **Flückiger, Bertha**, Cuisinièrede Lützelflüh (Berne) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Vechigen (Berne) le treize Septembre mil huit cent soixante-trois,fille de Friedrich Flückiger, ancien boucher,et de Katharina née Krähentheil, sa femme, à Usterdorf (Freibourg)Les publications ont eu lieu à Lansanne Lützelflüh & Lutry, les premier et deux  
décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLutry, Lützelflüh & Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Lutry & Lützelflüh

Signatures des époux :

Paul DaccordBertha Daccord

Signatures des témoins :

L. Bestenheider  
Utz Emil } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 594

Fenaroli et Stuck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fenaroli, Ernest Romulus, — Maçon —

de Bressia (Italie) — domicilié à Laudanne —

célibataire

né à Nice (France) le vingt-deux décembre — mil huit cent septante-neuf —

fil de Etienne Fenaroli,

et de Lucie Camilloni, sa femme, décédée.

2° Stuck, Jeanne, — ménagère —

de Genève — domiciliée à Laudanne —

célibataire,

née à Laudanne le vingt-dix août — mil huit cent soixante-cinq —

fille de Mme Rosaline Stuck, chanoine à Laudanne,

et de Fanny Louise née Ducloux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Genève, Laudanne et Bressia, les vingt-cinq, vingt-six Octobre et quinze novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Laudanne, Genève et Bressia

Communiqué : à l'Etat Civil C<sup>h</sup> de

Genève et à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Fenaroli Ernest

Fenaroli Jeanne

Signatures des témoins :

Vari Antonio

Albertoni Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 595

Pécaut et Cuérel née Würsten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pécaut, Ami-Emile, horloger,

de Reconvilier (Berne) domicilié à Lausanne

veuf de Maria Elisabeth Schimidt née Hofstetter, des le quinze Octobre mil neuf cent sept

né à Reconvilier le quinze Octobre mil huit cent septante-deux

fils de Bertrand Pécaut, horloger à Chamblon

et de Marie Hofstetter, sa femme, décédée.

2° Cuérel née Würsten, Marie, Journalière,

de Villars St-Croix domiciliée à Lausanne.

veuve de Elise Cuérel des le vingt quatre mai mil neuf cent quatre,

née à Saanen-Grund (Berne) le dix-neuf Mars mil huit cent septante-un,

fille de Emmanuel Würsten

et de Louise née Matti, décédée.

Les publications ont eu lieu à Reconvilier, Villars St-Croix Lausanne, le premier Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- actes de décès des précédents conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Reconvilier, Villars St-Croix Lausanne

Signatures des époux :

A. Emile Pécaut  
Marie Pécaut

Signatures des témoins :

Yardette Marie à Pully  
Louis Guery à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bernard A. Bussigny

N° 596

Marnet et Champtenaud

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent-huit. — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Marnet, Johann-Léo, Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Gschinen (Münster) Valais, domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ganssen (Glis) Valais, le treize Septembre — mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fils de Joseph Marnet, ancien employé de Chemin de fer,

domicile des parents :

et de Maria née Zbarr, sa femme, domiciliés à Viège.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Champtenaud, Blanche-Julia,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & de Cully, domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-quatre Octobre — mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fille de Henri Victor Champtenaud,

domicile des parents :

et de Adèle née Danz, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully & Münster, les dix, onze & douze novembre mil neuf cent-huit

Par jugement du Tribunal... district de Lausanne, rendu en date du 1<sup>er</sup> Juin 1921, déclaré défectueux et exécutoire le 21 Septembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 octobre 1921  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- consentement du tuteur de l'Epouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Münster, Lutry, Cully & Lausanne

Signatures des époux :

*Johann Marnet*  
*Blanche Marnet*

Signatures des témoins :

*Jean*  
*Viarengo Jean* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Münster

Cully & Lutry



N° 597

de Blaireville et Combremont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Blaireville, Jules-Louis, agriculteur

de Champvent domicilié à Grandcour

veuf de Marie-Léonine née Dudaux ais le quatre décembre mil neuf cent sept

né à Champvent le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-quatre,

fil de Jean-Samuel de Blaireville

et de Marguerite Rosine née Mayzat, décédée.

2° Combremont, Valérie-Elise, ménagère,

de Grandcour domiciliée à Grandcour,

célibataire

née à Chesard / Grandcour le quatre mars mil huit cent huitante

filles de Henri Eugène Combremont

et de Julie née Dudaux, agriculteurs à Chesard

Les publications ont eu lieu à Grandcour et Champvent, les vingt-un et vingt-deux novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil de Grandcour.

Signatures des époux :

Jules de Blaireville  
Valérie de Blaireville

Signatures des témoins :

J. Dudaux  
Jules Dudaux  
à Grandcour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Grandcour et Champvent

N<sup>o</sup> 598

5-189

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ <sup>20</sup> Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

**Trautwein et Schmitt**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Trautwein, Curt-Wilhelm-Félix**, Sculpteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Leipzig (Saxe) domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Leipzig, le trois Septembre mil huit cent ~~huitante~~ <sup>deux</sup>

Noms, profession et

fils de Gustave Hermann Trautwein, marchand à Leipzig

domicile des parents :

et de Amalie Anna née Kötzsch, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Schmitt, Marguerite**, Gilette

Lieu d'origine et de domicile :

de Lützen (Bade) domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le deux février mil huit cent ~~huitante~~ <sup>quatre</sup>

Noms, profession et

fille de Nicolas Schmitt, poëte

domicile des parents :

et de Marie née Lameret, sa femme, les deux à Landanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lützen & Leipzig, les vingt-un et vingt-trois novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Leipzig
- Lützen Landanne
- Déclarations de Capacité
- Permis du Séjour de J<sup>ee</sup> Police

Signatures des époux :

*Curt Trautwein*  
*Marguerite Trautwein*

Signatures des témoins :

*Henri Scherz*  
*Man Richter*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à la Chancellerie *[Signature]*

N° 599

**Droquet et Meyer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~Decembre~~ ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Droquet, Ernest-Marius,** serurier,

de Sainte-Croix domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne, le vingt-trois juin mil huit cent huitante,

fil de Ernest Eugène Droquet, maître serurier,

et de Marie Louise Georgette Frédérique Beula, sa femme, les deux à Landanne

2° **Meyer, Bertha-Jeanette,** couturière,

de Rudlingen | Schaffhouse | domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne, le quinze février mil huit cent huitante-huit,

filie de Jacob Meyer, peintre en voitures,

et de Marie Jeanette Susanne née Gerber, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ste Croix, La Grange & Rudlingen, les vingt-trois octobre, deux et trois novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix,

La Grange, Rudlingen & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste Croix

Rudlingen

Signatures des époux :

Ernest Droquet fils

Bertha Droquet.

Signatures des témoins :

Marmilloe

Jean Droquet à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Par jugement du Tribunal du district de Landanne, du 29 novembre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 22 décembre 1915 le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé, contre les deux époux, en application de l'art. 142 du Code civil suisse.*

*Landanne, le 29 décembre 1915.*

*L'officier de l'état civil :*

*Ruce!*

*Révisé du 14.1.16.*

N° 600

*Jordan et Grossrieder*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ *Décembre* ~~mil neuf cent huit~~ *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jordan, Ange-Victor*, *Charpentier*,

de *Lussy (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Lussy* le *premier* *Octobre* mil huit cent *Septante-six*

fil de *Konig Vincent Auguste Jordan*, *décédé*,

et de *Maria Magdelaine Victorine née Boret*, *décédée*.

2° *Grossrieder, Anna-Maria*, *Cuisinière*

de *Bösingen & Endingen (Fribourg)* domiciliée à *Fribourg*

célibataire

née à *Güdel (Bösingen)* le *quinze* *Septembre* mil huit cent *huitante-trois*,

filie de *Franz Gebard Grossrieder*, *Charpentier*,

et de *Maria Rodina née Burgy*, *sa femme*, à *Creboier d'Invent*.

Les publications ont eu lieu à *Lussy, Bösingen, Endingen, Lausanne & Fribourg*, les *vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf* *Octobre* *mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lussy, Bösingen, Endingen, Fribourg &*

*Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Villaz-St-Pierre, Bösingen, Endingen et*

*Fribourg*

Signatures des époux :

*Victor Jordan*  
*Anna Grossrieder*

Signatures des témoins :

*Godol August*  
*F. Chautannery*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 601

Lederrey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ <sup>006</sup> ~~Décembre~~ <sup>mil huit cent quatre vingt</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lederrey, Louis-Albert,** — Employé C. P. F. —

de Lutry et de Grandvaux — domicilié à Landanne, —

célibataire

né à Landanne, le dix décembre — mil huit cent septante-neuf —

fils de Jean Henri Samuel Lederrey —

et de Louise Marie née Engler, les deux décédés. —

2° **Martin, Marie,** — Ménagère, —

de Bridigny St-Barthélemy, — domiciliée à Landanne, —

célibataire

née à Bottens le huit avril — mil huit cent septante-sept, —

filles de Auguste Placide Martin, Chamon, —

et de Marie Cathérine née Roch, domiciliés à Bottens. —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bridigny le douze, Grandvaux le quatorze et Lutry le treize novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Lutry, Grandvaux, Bridigny, Landanne

Communiqué: à l'état civil de Lutry,

Cully et Echallens.

Signatures des époux :

Lederrey Albert

Marie Lederrey

Signatures des témoins :

Leur Grand à Landanne.

Martin Auguste à Bottens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 602

**Blondel et Conus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ <sup>802</sup> ~~Décembre~~ mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1<sup>o</sup> **Blondel, Henri,**

~~entre maître maçon,~~

de Villette

domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Pully, le vingt-cinq mai

mil huit cent huitante-sept,

fil de Louis Samuel Blondel, décédé,

et de Julie Marie Louise née Grand, sa veuve, à Laudanne.

2<sup>o</sup> **Conus, Marie-Clémence,**

couturière

de Eschens (Fribourg)

domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Coubrens, le deux mars

mil huit cent huitante-neuf,

filles de Jean Joseph Conus, marchand,

et de Marie Esther née Siquet, sa femme, les deux à Coubrens (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Villette, Eschens Laudanne, le trois décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villette, Eschens Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

à Promadens

Signatures des époux :

Henri Blondel

Clémence Blondel

Signatures des témoins :

Protha Benoit

Luppi Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 603

**Santschy & Santschy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre~~ <sup>203</sup> Décembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Santschy, Jules-Alphonse**, agriculteur,

de Mollens et de Sigirwyl (Berne) domicilié à Mollens,

célibataire

né à Mollens le onze Septembre mil huit cent septante-huit

fil de Mme Auguste François Santschy, agriculteur,

et de Rose Louise née Baudin, domiciliés à Mollens.

2° **Santschy, Alice Louise**, ménagère,

de Mollens et Sigirwyl (Berne) domiciliée à Mollens,

célibataire

née à Mollens, le vingt-cinq novembre mil huit cent huitante-quatre,

filie de Louis Henri Santschy, agriculteur,

et de Rosine Henriette née Pignat, domiciliés à Mollens.

Les publications ont eu lieu à Mollens et à Sigirwyl le cinq Décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Bullens

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Bullens

& Sigirwyl

Signatures des époux :

Alphonse Santschy

Alice Santschy

Signatures des témoins :

Lina Mauge

Henri Mauge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 604

Jirasko et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jirasko, Gottlieb, (Jirasko) Belier

de Tuzumau (Bohème) autrichien domicilié à Louvain

célibataire

né à Böhmisch-Aicha, le quatorze juillet mil huit cent huitante un

fils de Wenzel Jirasko

et de Anna née Weber, les deux décédés.

2° Bovard, Jeanne Louise, Institutrice

de Cully domiciliée à Louvain

célibataire

née à Flenzie (Nanchâtel) le onze août mil huit cent huitante-cinq

fille de Charles Bovard, menuisier, à Louvain

et de Elisa Berel Petitjean née Wrederschamber, la femme

Les publications ont eu lieu à Louvain, Cully & Tuzumau, les quinze Octobre & dix neuf novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Tuzumau

Cully & Louvain

Déclarations de validité

Permis du Départ. E de Justice & Police

Signatures des époux :

Gottlieb Jirasko  
Jeanne Jirasko

Signatures des témoins :

G. Hofer & Emery  
P. Hennings

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Cully & à la Chancellerie de la



N° **605**

**Cuendet & Malherbe**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuendet, Louis Henri**, agriculteur,

de Saint-Croix et de Genève, domicilié à Ballaigues

célibataire

né à Ballaigues le treize septembre mil huit cent huitante-cinq

fil de Jean Charles Cuendet, agriculteur à Ballaigues

et de Marie Jenny née Bourgeois, sa femme, décédée.

2° **Malherbe, Marie Louise**, cuisinière,

de Chavornay domiciliée à Cuarnens

célibataire

née à Lansanne le trente octobre mil huit cent huitante-quatre

filles de Louis Malherbe, journalier à Chavornay

et de Sabine Julie Henriette née Gaudin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à St-Croix, Les Granges, Genève, Ballaigues, Chavornay, Cuarnens, le douze décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

antécédents de l'état civil de Ballaigues

Signatures des époux :

Cuendet Louis

Louise Cuendet

Signatures des témoins :

Gandin } à Lansanne  
Ch. Palletto }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de St-Croix, Genève

N° 606

*Thonneu & Bayot née Gros*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thonneu, Charles-Victor*, Employé de bureau

de *Vulliens* domicilié à *Laudanne*,

célibataire

né à *Grôle* le dix-neuf février mil huit cent huitante-cinq,

fils de *Théophile Thonneu*, Cordonnier,

et de *Emma Louise née Caillot*, sa femme, les deux à *Laudanne*,

2° *Bayot née Gros, Anna*,

de *St Ursen / Fribourg* domiciliée à *Morges*,

veuve de *Paul Marcus Bayot*, dès le neuf février mil neuf cent-huit.

née à *Morges*, le dix-sept avril mil huit cent huitante-neuf.

fille de *John Frédéric Gros*, vigneron

et de *Lidette née Chumoz*, sa femme, les deux à *Morges*.

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Morges, St Ursen & Vulliens*, les huit, neuf, onze & douze Décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*acte de décès du père de l'épouse*

*Consentement du père de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Vulliens*

*St Ursen, Morges & Laudanne*

Communiqué : à l'état civil de

*Morges, St Ursen & Morges*

Signatures des époux :

*Ch. Thonneu*  
*Anna Thonneu*

Signatures des témoins :

*A. Thomas*  
*Ch. Hottet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 607

Gygi et Gayte née Varenne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal des districts de Neuchâtel, rendu en date du 21 juin 1847, déclaré définitif et exécutoire le 6 juillet 1847, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 juillet 1847  
L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*  
Révisé le 24. 7. 47.

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gygi, David Louis, Coiffeur

de Kappelien (Berne) domicilié à Landanne

veuf en secondes nocces de Adèle Mina née Biedermann dès le dix-neuf Novembre mil neuf cent-cinq

né à Chaux-de-fonds le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six

fils de David Gygi

et de Marie née Studer, décédée

2° Varenne veuve Gayte, Cécile,

de Vic-le-Comté (Puy de Dôme) France, domiciliée à Landanne,

veuve de Jean Pierre Gayte dès le vingt-quatre Mai mil neuf cent-sept

née à Vic-le-Comté le premier Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante

fille de Antoine Varenne, propriétaire à Remaud (Puy de Dôme)

et de Marie née Bessadet, du femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Kappelien, Vic-le-Comté et Landanne, les cinq à dix décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kappelien

Vic-le-Comté et Landanne

Communiqué: à l'état civil de Kappelien

et à la Chancellerie etc

Signatures des époux:

*[Signature David Gygi]*  
*[Signature Cécile Gygi]*

Signatures des témoins:

*[Signature 1]*  
*[Signature 2]*  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 608

*Perrette et Lebischoz*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ <sup>30</sup> Décembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Perrette, Alexis*, Employé c. f. p.  
de Lusser domicilié à Lussance

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lusser le deux-huit Janvier mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

filz de François Perrette, agriculteur,

domicile des parents :

et de Estime née Couston, sa femme, les deux à La Serraz,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lebischoz, Marie*, Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guygiberg (Borne) domiciliée à Chierens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chierens le deux février mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fille de Pierre Lebischoz, bûcheron,

domicile des parents :

et de Marie née Duppriez, sa femme, les deux à Chierens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussance, Guygiberg, Chierens & Lusser, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six novembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lusser, Guygiberg, Chierens et Lussance

Signatures des époux :

*Perrette Alexis*

*Marie Perrette*

Signatures des témoins :

*Julie Tadles à Moeys*

*Alfred Boretto à Lussance*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de La Serraz, St-Cerges & Guygiberg.

N° 609

**Crouaz & Meylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent-huit — 208 mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Crouaz, Louis-François,** Capiste,

de Paudex, Hermenches et Lutey, domicilié à Paudex

Célibataire

né à Paudex le quatre février mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Louis Crouaz, vigneron,

et de Louise née Gossiaux, sa femme, domiciliés à Paudex.

**2° Meylan, Blanche-Elisa,** Institutrice,

de Lieu domiciliée à Lundanne,

Célibataire

née à Lutey le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-un,

filie de Patrice Meylan, ibériiste

et de Elisa Bénédicte Goyouat, sa femme, domiciliés à Lundanne.

Les publications ont eu lieu à Lundanne, le lieu Paudex, Hermenches et Lutey, le neuf Décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil de  
Pully

Signatures des époux :

Louis Crouaz,  
Blanche Crouaz

Signatures des témoins :

P. Meylan  
R. Meylan } à Lundanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Pully, Mondov, Lutey, le lieu.

N° 610

**Jeutter et Stoudmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ vingt-neuf ~~Decembre~~ Decembre ~~mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Jeutter, Fritz-Matthias,** Electricien,

de Bühlbronn (Wurttemberg) domicilié à Lucens,

célibataire

né à La Chaux de Fonas le quatorze mars mil huit cent septante,

fil de Matthias Jeutter, décédé,

et de Françoise née Bitterlin, à Lucens.

**2<sup>o</sup> Stoudmann, Méry-Léa,** ménagère,

de Max domiciliée à Rueyres,

célibataire

née à Yppend le cinq mars mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Henri Stoudmann

et de Adine née Vagnière, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lucens, Max et Rueyres le vingt-six et à Bühlbronn le vingt-sept Novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Lucens.

Signatures des époux :

Fritz Jeutter  
Léa Jeutter

Signatures des témoins :

E. Béteux  
J. Béteux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Jen Lucens et Chancellerie Ch.

Par lettre de bourgeoisie reçue [Signature]  
Lidoux notaire, à Lucens  
le 1<sup>er</sup> octobre 1916, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Jeutter, Fritz-Matthias  
mentionné ci contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de

Max.  
Inscrit le 1<sup>er</sup> novembre 1916  
L'officier de l'état civil :

[Signature]  
qui a été habilité à Fey et Lucens

N° 611

**Porchet et Annen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ <sup>le</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> ~~sept~~ <sup>sept</sup> ~~mil~~ <sup>mil</sup> ~~neuf~~ <sup>neuf</sup> ~~cent~~ <sup>cent</sup> ~~huit~~ <sup>huit</sup> ~~mil~~ <sup>mil</sup> ~~huit~~ <sup>huit</sup> ~~cent~~ <sup>cent</sup> ~~quatre~~ <sup>quatre</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt</sup>

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Porchet, Henri Auguste**, <sup>hôte</sup> ~~hôte~~, ~~à~~ ~~Corcelles-le-Jorat~~

de ~~Corcelles-le-Jorat~~ domicilié à ~~Annem~~

~~célibataire~~

né à ~~Novales~~ <sup>Novales</sup> ~~le~~ ~~douze~~ <sup>douze</sup> ~~juin~~ <sup>juin</sup> ~~mil~~ <sup>mil</sup> ~~huit~~ <sup>huit</sup> ~~cent~~ <sup>cent</sup> ~~huitante~~ <sup>huitante</sup>

fils de ~~Jean Louis Porchet~~ <sup>Jean Louis Porchet</sup>, ~~vigneron~~ <sup>vigneron</sup>,

et de ~~Fanny née Chauvart~~ <sup>Fanny née Chauvart</sup>, ~~la~~ ~~femme~~ ~~à~~ ~~Annem~~ <sup>la</sup> <sup>femme</sup> <sup>à</sup> <sup>Annem</sup>,

2° **Annen, Marie Louise**, <sup>Requard</sup> ~~Requard~~,

de ~~Lunenburg (Berne)~~ <sup>Lunenburg (Berne)</sup> domiciliée à ~~Lundame~~ <sup>Lundame</sup>,

~~célibataire~~

née à ~~Guyon~~ <sup>Guyon</sup> ~~le~~ ~~quatorze~~ <sup>quatorze</sup> ~~mars~~ <sup>mars</sup> ~~mil~~ <sup>mil</sup> ~~huit~~ <sup>huit</sup> ~~cent~~ <sup>cent</sup> ~~septante~~ <sup>septante</sup> ~~sept~~ <sup>sept</sup>

fille de ~~Christian Annen~~ <sup>Christian Annen</sup>, ~~décédé~~ <sup>décédé</sup>,

et de ~~Marie Catherine née Guerin~~ <sup>Marie Catherine née Guerin</sup>, ~~aux~~ ~~Forêts~~ ~~sur~~ ~~Bois~~ <sup>aux</sup> <sup>Forêts</sup> <sup>sur</sup> <sup>Bois</sup>

Les publications ont eu lieu à ~~Lundame~~ <sup>Lundame</sup>, ~~Corcelles-le-Jorat~~ <sup>Corcelles-le-Jorat</sup>, ~~Annem~~ <sup>Annem</sup> et ~~Lunenburg~~ <sup>Lunenburg</sup>, ~~les~~ ~~dix~~ <sup>dix</sup> ~~sept~~ <sup>sept</sup>, ~~dix~~ <sup>dix</sup> ~~huit~~ <sup>huit</sup> et ~~dix~~ <sup>dix</sup> ~~neuf~~ <sup>neuf</sup> ~~novembre~~ <sup>novembre</sup> ~~mil~~ <sup>mil</sup> ~~neuf~~ <sup>neuf</sup> ~~cent~~ <sup>cent</sup> ~~huit~~ <sup>huit</sup>

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~intéressé~~ <sup>intéressé</sup> ~~de~~ ~~l'état~~ ~~civil~~ ~~de~~

~~Corcelles~~ <sup>Corcelles</sup>

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

~~Requard~~ <sup>Requard</sup> ~~Corcelles~~ <sup>Corcelles</sup> ~~à~~ ~~Lunenburg~~ <sup>à</sup> <sup>Lunenburg</sup>

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Porchet*

*Louise Annen Porchet*

Signatures des témoins :

*Bozel Robert* <sup>à</sup> <sup>Lundame</sup>

*Ferny Myron*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 612

Vernez & Degele

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ dix-sept ~~en~~ Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vernez, Ulysse, Cuisinier

de Villars-Bramard domicilié à Landeranne

célibataire

né à Villars-Bramard, le quatorze novembre — mil huit cent huitante-trois,

fil de Adine Vernez, domiciliée à Villars-Bramard,

et de

2° Degele, Madeleine, Cuisinière

de Offingen (Bavière) domiciliée à Landeranne

célibataire

née à Offingen le vingt Janvier — mil huit cent huitante-cinq

filie de Thimothée Degele, décédé,

et de Martin née Eberle, la veuve, à Offingen.

Les publications ont eu lieu à Landeranne, Offingen & Villars-Bramard le dix-sept dix-huit et dix-neuf octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de justification de Villars-Bramard, Offingen & Landeranne

Déclaration de Capacité pour l'Epoux

Signatures des époux :

Vernez Ulysse  
Madeleine Vernez

Signatures des témoins :

Robert Robert  
Casira Casadei } Landeranne

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil de Villars & à la Chancellerie C. H.

[Signature of the official]



N° 613

Wenk et Dormond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wenk, Johann Robert, Poëter

de Stein, St Gall domicilié à Landanne

célibataire

né à Brund, Speicher, St Gall le vingt-huit avril mil huit cent huitante-quatre

fils de Johann Robert Wenk, résident à St Gall,

et de Johanna née Acksteiner, sa femme, décédée,

2° Dormond, Ida, Repasseuse

de Olten domiciliée à Landanne

célibataire

née à Villars, Olten le treize Juillet mil huit cent huitante-un

fille de François Louis Dormond, décédé,

et de Susanne née Schwitzgüdel, sa veuve, à Villars, Olten

Les publications ont eu lieu à Landanne, Olten, Buïmoz & Stein, les cinq, six et sept décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Stein, Olten, Buïmoz & Landanne

Signatures des époux :

Wenk Robert

Ida Wenk

Signatures des témoins :

Fritz Pils

Viktor Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Stein

à Olten.

Par jugement de l'Obergericht du canton de Thurgovie, 1<sup>re</sup> chambre rendu le 6 mars 1937 déclaré définitif et exécutoire, le 20 avril 1937, le mariage insubé-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 4 mai 1937. L'Officier de l'Etat civil

Le n° 613 à la page 30 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions

Lausanne, le 31 décembre 1908 L'officier de l'Etat Civil

le 2 Juin 1909 Le Préfet R. Pory

N° 1

**Molinari & Haegelin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui matin Janvier mil neuf cent - neuf (1909) ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Molinari, Angelo,**

Entrepreneur,

de Puzos (Tobzin)

domicilié à Lussembour,

célibataire

né à Puzos le onze mai

mil huit cent huitante,

fil de Bernardino Molinari

et de Maria née Bornaghi, la femme, les deux décédés,

2<sup>o</sup> **Haegelin, Elise,**

de Villers-le-Terrier

domiciliée à Lussembour,

célibataire

née à Vevay le sept Janvier

mil huit cent septante-huit

filles de Alois Haegelin, décédé,

et de Barbe née Dufner, la femme, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lussembour, Villers-le-Terrier & Puzos, les trois, quatre et dix Décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Puzos, Villers-le-Terrier & Lussembour

Communiqué : à l'état civil de Puzos & Echollens.

Signatures des époux :

Angelo Molinari

Elise Molinari

Signatures des témoins :

Elia Victor, à Lussembour

Emile Haegelin, à Ouchy.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
comp.

N° 2

**Guillemain & Peytrignet**  
*née Baillif*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guillemain, Charles-Constant**, *Moulinier*,

de *Cossigny* domicilié à *Lausanne*,

divorcé de *Julia Louise Barraud* dès le vingt-dix avril mil neuf cent sept.

né à *Peilly* le vingt-deux février — mil huit cent septante-huit

fils de *Charles Louis Guillemain, Charbon*,

et de *Pauline Caroline Fanchette née Kullbuss, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2° **Peytrignet née Baillif, Alexandrine dite Aline**,

de *Donneloye* domiciliée à *Lausanne*

divorcée de *Jules François Peytrignet* dès le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze

née à *Gossens* le vingt Janvier — mil huit cent soixante-quatre

fille de *François Frédéric Baillif, décédé*,

et de *Jeanne Esther née Briaud, sa veuve, à Gossens*.

Les publications ont eu lieu à *Cossigny, Lausanne & Donneloye* les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de mariage avec déclarations de

divorce.

Permis de mariage

Certificats de publication de

*Cossigny, Donneloye & Lausanne*

Communiqué: à l'état civil de

*Cossigny & Mollondin*.

Signatures des époux :

*Constant Guillemain*  
*Aline Peytrignet*

Signatures des témoins :

*Jules Blaise*  
*Aug. Fove*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 11 février 1896, déclaré définitif et exécutoire le 30 mai 1896, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 Janvier 1896.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Recépissé du 3. III. 16.

N° 3

Ramonet & Makovkine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramonet, Emile, Employé de Commerce

de La Chapelle sur Ouche, France — domicilié à Landanne,

célibataire

né à La Chapelle sur Ouche le treize mai mil huit cent huitante,

fils de Valentin Ramonet, Cultivateur,

et de Sydonie Cochin, sa femme, domiciliés à Chapelle sur Ouche.

2° Makovkine, Aimée,

d'origine russe — domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Verkhnienikoul'ska | Jaroslav | Russie le dix <sup>sept</sup> ~~vingt~~ <sup>sept</sup> ~~vingt~~ mil huit cent septante

fille de Jacob Makovkine

et de Alexandar Sinitkof, décédé.

Les publications ont eu lieu à Landanne & Chapelle sur Ouche, les huit et douze décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux — Consentement des père & mère de l'Epoux — Promesse de mariage — Certificats de publication de La Chapelle sur Ouche et Landanne — Déclaration au Père Russe à Genève — Déclaration de validité — Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

E. Ramonet

Aimée Ramonet

Signatures des témoins :

J. Drouin fils  
Ch. Gallot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

**Waldvogel et Liard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Waldvogel, Laurentz,** Confiseur,

de Wilchingen et de Neunkirch | Schaffhouse | — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Wilchingen le onze Juillet — mil huit cent huitante-deux

fils de Laurentz Waldvogel

et de Josephine Katharina née Stutz, décédée,

2<sup>o</sup> **Liard, Marie-Florentine,**

de Arvy-devant-Pont | Fribourg | — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Arvy-devant-Pont, le vingt-trois avril — mil huit cent huitante-deux

fille de François Louis Liard, agriculteur à Arvy-devant-Pont

et de Marie Angélique Victoire, vulgo Victorine née Sottaz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze, à Wilchingen, Neunkirch et Arvy-devant-Pont, le dix-sept Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wilchingen,  
Neunkirch, Arvy-devant-Pont et LausanneCommuniqué : à l'Etat Civil de  
Wilchingen, Neunkirch & Arvy-devant-Pont

Signatures des époux :

Laurent Waldvogel,  
Florentine Waldvogel.

Signatures des témoins :

Joseph Liard,  
Al. Lasser.

L'officier de l'état civil :

C. Liard

N° 5

*Frei & Grünensfelder*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die~~ *Janvier* ~~mil neuf cent neuf~~ *mil huit cent quatre vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Frei, Rudolf,* *Chauffeur aux C. F. F.*

de *Affeltrangen | Thurgovie |* domicilié à *Lussumme*

*célibataire*

né à *Jona | St Gall |* le *neuf juillet* *mil huit cent septante-neuf,*

fils de *Rudolf Frei*

et de *Louisa née Schmied, décédée,*

2° *Grünensfelder, Marie-Bertha-Laurentia,*

de *Vilters | St Gall |* domiciliée à *Rappetswil | St Gall |*

*célibataire*

née à *Gams | St Gall |* le *dix-sept juillet* *mil huit cent septante-huit*

fille de *Marie Bertha Grünensfelder, décédée,*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lussumme, le dix-neuf, à Affeltrangen, Vilters & Rappetswil le vingt-un Décembre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lussumme*

*Affeltrangen, Vilters & Rappetswil.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *Vilters*

*Affeltrangen & Rappetswil.*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Rud. Frei,*

*Marie Bertha Frei*

Signatures des témoins :

*Maxim Grandjean*

*P. Willbrand*

L'officier de l'état civil :

*H. Leihaut*  
*semp. r.*

N° 6

Regamey et Stoudemann

3-196

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Regamey, Charles-Frédéric, Agent de police

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le neuf Janvier mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fils de Emile Daniel Regamey, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie née Gillieron, sa femme, domiciliés au Châlet à Gobet,

Nom et profession de l'épouse :

2° Stoudemann, Jeanne-Méry, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Prévencyes et de Wälschen (Berne) domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le trois Mars mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

fille de Jean Alexandre Stoudemann, Commerçant

domicile des parents :

et de Hélène née Siderens, sa femme, les deux à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Prévencyes et Schwarzenburg, les vingt quatre et vingt-cinq Novembre mil neuf cent. huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Consentement du père de l'Épouse  
Certificats de publication de Landanne  
Prévencyes & Schwarzenburg

Signatures des époux :

Regamey Charles  
Méry Regamey

Signatures des témoins :

Eugène Mercier  
Samuel Garagnon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Landanne & Schwarzenburg

N° 7

**Mercier et Moynat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent - neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mercier, Eugène Emile,** agent de police,

de St Pex et Penthicéaz domicilié à Lussanme,

célibataire

né à St Pex, le premier novembre — mil huit cent huitante-cinq —

fil de Charles Henri Edouard Julien Mercier, agriculteur,

et de Marie Henriette née menu, sa femme, à St Pex

2<sup>o</sup> **Moynat, Hortense Augustine,** cuisinière,

de Lavigny domiciliée à St Pex

célibataire

née à Lavigny le vingt-neuf Janvier — mil huit cent huitante-huit —

filles de Marc Louis Moynat

et de Pierrette née Terroux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, St Pex, Penthicéaz et Lavigny, les huit et neuf décembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Pex, Penthicéaz, Lavigny & Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Pex, Penthicéaz et Villars & Hesse

Signatures des époux :

Eugène Mercier

Hortense Mercier

Signatures des témoins :

Charles Rogemey

Samuel Gagnon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 8

**Garagnon et Auray**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-278  
 Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> **Garagnon, Justin-Jules-Samuel**, typographe  
 de Laudunne, \_\_\_\_\_ domicilié à Laudunne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Moyes le vingt-huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_  
 fils de Samuel Bernard Garagnon, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Fanny Louise née Lavancluy, de veuve, à Moyes, \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> **Auray, Marie-Antoinette**, \_\_\_\_\_  
 de Chenelette | Alsace | France, \_\_\_\_\_ domiciliée à Laudunne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Chenelette le sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_  
 fille de Michel Auray, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Marie Billandier, de veuve à Chenelette, \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Laudunne et Chenelette les dix sept et vingt décembre  
 mil neuf cent - huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ actes de naissance des époux \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Consentement de la mère de l'épouse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et acte de décès du père \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Laudunne \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à Chenelette \_\_\_\_\_Communiqué : à la Chancellerie Ch

## Signatures des époux :

Samuel Garagnon  
Marie Garagnon

## Signatures des témoins :

Charles Pégany  
Eugène Mercier } Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

**Eich et Sick**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eich, Eugène-Gustave,** Employé postal,

de Eschichens domicilié à Lussanne, célibataire

né à Lussanne, le onze décembre — mil huit cent huitante-huit —

fils de Edouard Eich, menuisier

et de Adèle Jenny Heppé, sa femme, domiciliés à Lussanne

2° **Sick, Albertine-Augusta-Eugénie,** Couturière,

de Lungenau (Waldenbourg) domiciliée à Lussanne, célibataire

née à Lussanne, le onze mai — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de Mathieu Sick

et de Marguerite Albertine née Bacridwyg, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Eschichens et Lungenau, les cinq à sept décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'époux

dit du tuteur de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Eschichens

Lussanne et Lungenau

Communiqué : à l'état civil de Vufflens

le Châteaun à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Eugène Eich

Albertine Eich

Signatures des témoins :

Georges Fournier

M. Fournier Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Dupretthuis & Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupretthuis, Henri, Ingénieur,

de Ormont. Dessous domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le six décembre mil huit cent quatre-vingt

de David Henri Dupretthuis, docteur,

et de Sylvie née Cussuz, sa femme, à St Peterborough

2° Dupraz, Louise Jeanne,

de Blonay domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le huit décembre mil huit cent quatre-vingt

de Daniel François Louis Dupraz, Directeur de la bibliothèque Cantonale,

et de Marie Jenny née Werf, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont. Dessous & Blonay, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Permis de mariage

Certificats de publication de

Ormont. Dessous, Blonay & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de St

Regier & Ormont. Dessous.

Signatures des époux :

H. Dupretthuis  
L. Dupraz

Signatures des témoins :

J. P. P. }  
B. Y. }  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

**Vuagniaux & Magnenat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~denze Janvier mil neuf cent. neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vuagniaux, Alcide**, ~~Employé C. F. F.~~

de ~~Vucherens~~ domicilié à ~~Lansanne~~,

~~célibataire~~

né à ~~Comstilles~~ le ~~neuf~~ novembre ~~mil huit cent~~ ~~huitante-quatre~~,

fil de ~~Henri Myose Vuagniaux~~, ~~agriculteur~~ à ~~Vucherens~~,

et de ~~Elise née Maytre~~ à ~~Chivrens~~,

2<sup>o</sup> **Magnenat, Aline**, ~~Repassuse~~,

de ~~Vaulion~~ domiciliée à ~~Lansanne~~,

~~célibataire~~

née à ~~Morges~~ le ~~quatre~~ octobre ~~mil huit cent~~ ~~huitante-huit~~

fille de ~~Alfred Louis Magnenat~~

et de ~~Aline Louise née Chuvp~~, ~~décédée~~.

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne~~, ~~Vucherens~~ & ~~Vaulion~~, ~~les trois et quatre~~  
~~Décembre mil neuf cent. huit~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de Vucherens~~

~~Vaulion & Lansanne~~

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

~~Morges & Vaulion~~

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alcide Vuagniaux*

*Aline Vuagniaux*

Signatures des témoins :

*Henry Abrial* } à ~~Lansanne~~  
*H. Puchod* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 12

**Thomas et Kenzler**

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent - neuf, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Thomas, Louis-Frédéric,** — *conducteur de machines,* —

de *Bercher* — domicilié à *Lausanne,* —

*célibataire* —

né à *Lausanne* le *dix-huit Septembre* — mil huit cent *septante-neuf.* —

fil de *Felix Albert Thomas, décédé,* —

et de *Olympe née Secher, la Veuve à Lausanne.* —

2° **Kenzler, Frieda,** — *femme de chambre* —

de *Steizlingen, Stockach, Bnde,* — domiciliée à *Lausanne,* —

*célibataire* —

née à *Steizlingen* le *vingt-deux Septembre* — mil huit cent *septante-neuf* —

fille de *Guise Kenzler,* —

et de *Maria née Zimmermann, décédée.* —

Les publications ont eu lieu à *Bercher, Steizlingen & Lausanne,* le *vingt-quatre* —

*Décembre* mil neuf cent - *neuf.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'Épouse* —

*Première de mariage* —

*Certificats de publication de Bercher* —

*Steizlingen & Lausanne* —

Communiqué: à l'Etat civil de —

*St Cierges & à la Chancellerie* —

Signatures des époux :

*Louis Thomas*  
*Frieda Thomas*

Signatures des témoins :

*A. Steute*  
*Et. Francillon* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 15 janvier 1920, déclaré définitif et exécutoire le 10 février 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel — ne pourr — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 février 1920.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Reçu par le 27.12.20

N° 13

Margot & Büchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margot, Auguste Henri, étant,

de Sainte Croix domicilié à Landanne,

célibataire,

né à St Imier le trois juillet — mil huit cent huitante sept,

fils de Jean Constant Henri Margot, horloger,

et de Bertha Amélie née Robertshardt, sa femme, domiciliés à Morgez,

2° Büchi, Marie dite Hélène,

de Hagenbuchs | Zurich | domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le quatorze juillet — mil huit cent septante-huit

fille de Jean Ulrich Büchi, absent,

et de Anna Barbara Wyttensbacher, sa femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à St Croix, Les Geneyes, Hagenbuchs & Landanne, les

quinze, seize & dix sept décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Ste Croix

Les Geneyes, Hagenbuchs & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste

Croix & Hagenbuchs.

Signatures des époux :

Margot

Hélène Büchi

Signatures des témoins :

Alphonse

Collet Charles } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal civil de Lausanne, rendu en date du 16 juin 1917, déclaré définitif et exécutoire le 27 juin 1917, le mariage inséré ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 juin 1917

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14

Salm et Collet

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

1° Salm, Jean-Eugène, horticulteur

de Weltheim (Argovie) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne, le premier avril mil huit cent huitante-un

fils de Jean Salm, horticulteur,

et de Louise Marie née Caillet, sa femme, domiciliés à Lansanne,

2° Collet, Sophie, Costurière

de Suchy domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Plimprlais (Genève), le trois avril mil huit cent huitante

fille de Isaac François Louis Marie Collet

et de Sophie Jeanne Louise née Jacquot, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Suchy & Weltheim, les premier, trois & quatre décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Acte de naissance de l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Weltheim, Suchy & Lansanne

Signatures des époux :

Eug. Salm  
Sophie Salm

Signatures des témoins :

J. Salm  
Collet Charles } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Weltheim & Belmont.

N° 15

Wetzen & Griottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wetzen, Jules, employé aux C.F.P.

de St Etienne (Beane) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Beax, le premier Janvier mil huit cent huitante-quatre

fils de Anna Louise Wetzen, à Lausanne.

et de

2° Griottier, Julie-Sylvie-Adolphine, Représentante

de Mages à Pizy domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le dix novembre mil huit cent huitante

fille de Louis Jules Griottier

et de Sylvie née Desuzens, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Etienne Mages à Pizy les quinze et seize Décembre mil neuf cent huit

Jugement du Tribunal du district de Lausanne en date du 14 Juin 1943 déclaré définitif et exécutoire le 9 juillet 1943. Le mari a écrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à deux ans dès le 9 juillet 1943, le délai pendant lequel le mari a contracté un nouveau mariage. L'acte, le 24 juillet 1943.

L'officier de l'état civil :

Pièces déposées :

Carte de naissance de l'époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de St Etienne, Mages, Pizy à Lausanne

Signatures des époux :

Wetzen Jules  
Wetzen Julie

Signatures des témoins :

Prionfils  
Félicet-Auguste Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de St Etienne, Gimel & Coppet.



N° 16

**Godel et Gachoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Godel, Prosper,** Conducteur aux T.L.

de Domdidier | Feibony | domicilié à Lausanne,  
célibataire

né à Domdidier le douze Octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Clara Michel Godel, agriculteur,

et de Marie Laurette née Corminbosch, la femme, à Domdidier,

2° **Gachoud, Mélanie,** Cuisinière,

de Villars d'Arny | Feibony | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Domdidier le deux février mil huit cent huitante-trois,

fille de Pierre Joseph Gachoud, agriculteur,

et de Lucrette Cécile née Pugin, la femme, à Domdidier.

Les publications ont eu lieu à Villars d'Arny, Domdidier Lausanne, les dix,  
onze & douze Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Domdidier, Villars d'Arny & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de  
Domdidier & Arny-devant-Pont.

Signatures des époux :

Prosper Godel,  
Mélanie Godel

Signatures des témoins :

C. Corminbosch  
Godel Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17

**Grossmann & Bonny**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze Janvier mil neuf cent-neuf~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grossmann, Wenzel dit Adolphe**, *Cocher*

de *Unterseen (Berne)* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Lausanne*, le *premier* *Juillet* — *mil huit cent huitante*

fils de *Barbara Grossmann*

et de

2<sup>o</sup> **Bonny, Louise Nancy**, *Cuidanière*

de *Chevroux* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Chevroux* le *deux* *coût* — *mil huit cent huitante-neuf*

fille de *Charles Louis Samuel Bonny*, *pêcheur*

et de *Madelaine Eusette née Guilloz*, *du femme*, domiciliée à *Chevroux*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Chevroux & Unterseen*, les *douze, treize & quinze* *Décembre* *mil neuf cent-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'Épouse*

*Consentement du père de l'Épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Unterseen, Chevroux & Lausanne.*

Communiqué : à l'état civil de  
*Unterseen & Grenchen.*

Signatures des époux :

*Grossmann Adolphe*  
*Nancy Grossmann*

Signatures des témoins :

*Moise Capt*  
*Ernest Vogt* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 18

**Leuba & Amstutz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~Janvier~~ ~~mil neuf cent. neuf~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuba, Arthur-Amand**, *Mannbier*,de *Buttes (neuchâtel)* domicilié à *Lausanne*,*célibataire*,né à *St Croix* le *vingt-un Juin* mil huit cent *soixante*,fils de *Kami Emile Leuba*, *décédé*,et de *Sophie née Walther*, *la veuve à St Croix*2° **Amstutz, Catherine**, *Cuisinière*,de *Grächen (Valais)* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Grächen* le *dix huit Mars* mil huit cent *soixante-quatre*fille de *Friedrich Amstutz*et de *Maria née Ruf*, *les deux décédés*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Buttes & Grächen*, les *dix-neuf, vingt-*  
*trois et vingt-deux décembre mil neuf cent-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Buttes**Grächen & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat civil

de *Buttes & Grächen*

## Signatures des époux :

*Arthur Amand Leuba**Catherine Leuba*

## Signatures des témoins :

*Morise Capt**St Chrens*

## L'officier de l'état civil :



N° 19

**Demagistri et Schmutz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze Janvier mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Demagistri, Emilien-Edouard,** *Négociant,*

de *Cernoux-Poignot (neuchâtel)* domicilié à *Lansanne,*

*célibataire*

né au *Lozé* le *vingt novembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Barthélemy Demagistri*

et de *Marguerite Bientzart, les deux décédés.*

2<sup>o</sup> **Schmutz, Mathilde,**

de *Eptingen (Bâle Campagne)* domiciliée à *Lansanne,*

*célibataire*

née à *Eptingen* le *vingt Décembre* mil huit cent *soixante*,

fille de *Mathias Schmutz, employé aux C. F. F.*

et de *Marie née Stutz, sa femme, domiciliés à Bâle*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Cernoux & Eptingen, les vingt deux & vingt quatre Décembre mil neuf cent huit.*

*Légitimation de Hilda-Elisabeth Schmutz, née à Bâle, le 3 novembre 1902.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Cernoux, Eptingen & Lansanne.*

Communiqué : à l'Etat civil de *Cernoux-Poignot et Eptingen.*

Signatures des époux :

*Edouard Demagistri*

*Mathilde Demagistri*

Signatures des témoins :

*Alfred Linoz*  
*Potteron Hefner*  
*les deux à Lansanne.*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 20

**Bettens et Kistler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bettens, Alfred,** Employé postal,

de Cordier & Vevey domicilié à Kundanne,

célibataire

né à Nied Bex, le quatorze Octobre — mil huit cent huitante-six

fil de Jean Henri Lucien Bettens, gendarme, à St. Brix

et de Caroline Elise Julie née Pache, décédée.

2<sup>o</sup> **Kistler, Lina-Estelle-Marthe,** Représentante

de Kolle près Berthoud (Berne) domiciliée au Berthoud,

célibataire

née au Sentier le vingt-cinq aout — mil huit cent huitante-trois,

filles de Christin Kistler, coconnier,

et de Rosine née Scheidegger veuve Leberlé, sa femme, les deux au Berthoud,

Les publications ont eu lieu à Kundanne, Cordier Rolle, le Sentier & Le Berthoud,  
les quinze, seize et dix-sept Décembre mil neuf cent. huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Cordier

Kolle, le Sentier, Le Berthoud & Kundanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Cordier

Kolle & le Sentier,

Signatures des époux :

Bettens Alfred

Bettens Marthe

Signatures des témoins :

J. Leberlé à Cordier

Albert Kistler à Kundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Nicoulaz et Couvoizier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent. neuf, — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicoulaz, Louis-Henri, — agriculteur, —

des Clées — domicilié à Bretonnières —

célibataire, —

né à Vallerde, le quatre mai — mil huit cent huitante-quatre —

fils de Jules Alcid Nicoulaz, employé C. f. f. —

et de Louise Emma née Falquet, domiciliés à Evendes, —

2° Couvoizier, Rose-Rina, — ménagère, —

de Mont-la-Ville & Romainmotier — domiciliée à Bretonnières —

célibataire —

née à Bretonnières le trente mai — mil huit cent huitante-trois, —

fille de Jean Alcid Couvoizier, agriculteur à Bretonnières, —

et de Emma née Candau, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Romainmotier, Bretonnières, Les Clées le vingt-six à Mont-la-Ville le vingt-sept Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Romainmotier, —

Signatures des époux :

Nicoulaz Louis  
Rose, Couvoizier Nicoulaz

Signatures des témoins :

Emma Nicoulaz }  
Nicoulaz Jules } " Evendes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Romainmotier & L. Idde —

N° 22

**Dreyfus et Schwob.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dreyfus, Maurice**, Ingénieur diplômé,

de Didenhofen (Canton) domicilié à Didenhofen,

célibataire

né à Mulhouse, le trois août — mil huit cent septante-six

fils de Salomon Dreyfus, décédé,

et de Jeannette née Picard, la veuve à Lussigny

2<sup>o</sup> **Schwob, Jenny**,

de Landeron-Combs (Neuchâtel) domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Biemme, le vingt-sept novembre — mil huit cent huitante-cinq

filles de Benjamin Schwob, commerçant à Genève,

et de Marie Emilie née Stettin, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Didenhofen, Landeron & Lussigny, les vingt-trois & vingt-quatre novembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Didenhofen

Landeron-Combs & Lussigny

Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice-Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Landeron et à la Chancellerie cantonale

Signatures des époux :

M. Dreyfus  
Jenny Dreyfus

Signatures des témoins :

W. Leherbelleux à Genève  
P. ... à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Gilliard & Juat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliard, George Robert, Négociant,

de Fiez & Querson domicilié à Sion,

célibataire

né à Fiez le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt,

fils de Edmona veuve Henri Gilliard, propriétaire

et de Marie née Mathilde, sa femme, les deux à Sion,

2° Juat, Marie Janny,

de Cheseaux domiciliée à Lansanne

célibataire,

née à Lansanne, le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de Charles Louis Henri Paul Juat, agent d'assurance, au Zurich

et de Marie Louise née Bischoff, sa femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Fiez, Querson, Sion & Cheseaux, les huit & neuf Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Sion

Signatures des époux :

Rob. Gilliard  
Marie Gilliard

Signatures des témoins :

Th. Bischoff  
Correspondant Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Fiez  
Grandson, Romanel & Sion



N° 24

Rittner et Cheneriet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rittner, Charles-Marie, Gendarme

de Château-d'Oex domicilié à Rolle,

célibataire

né à Evonettes (Valais) le cinq Juin mil huit cent huitante-trois,

fils de Louis Rittner

et de Sophie née Dauperré, sa femme,

2° Cheneriet, Marie-Adèle, Cuisinière

de Villeneuve (Canton de Vaud) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Champigny-Dessus (Villeneuve) le vingt-six Juin mil huit cent septante-trois,

filles de Guillaume Séraphin Cheneriet

et de Marie Victoire Carlin, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Rolle, Lausanne, Château-d'Oex & Villeneuve les quatre, cinq et six Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Rolle

Signatures des époux :

Rittner Charles  
Ch. Cheneriet Adèle

Signatures des témoins :

Geodaeffer Lausanne  
Alvis Rittner à Evonettes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-d'Oex, Rolle & Chancellerie C<sup>de</sup>

R. du 11.7.24.  
Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 22 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> juillet 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 10 juillet 1924 L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 25

Berger et Barras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Berger, Albert-Ernest, Mécanicien,

de Faudencé (Beine) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne, le premier octobre mil huit cent huitante-un

fils de Gottfried Berger, joûteux

et de Rosine née Spitznagel, sa femme, à Landanne.

2<sup>o</sup> Barras, Aimée-Louise-Janececa, Repasseuse

de Chavannes-les-Forts (Sibouy) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quatorze décembre mil huit cent huitante-deux

filles de feu Jean Sulpice Barras,

et de Marie Madeleine née Barras, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Spiez & Chavannes-les-Forts, les dix-sept, dix-huit & dix-neuf décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

publication de Spiez, Chavannes-les-Forts & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Spiez & Sion

Signatures des époux :

Ernest Berger

Louise Berger

Signatures des témoins :

Charles Lieuti

Fernand Forestier  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26

Corbaz et Fehlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Corbaz, Alfred Robert, — Employé de Commerce

de Mont de Lunsanne — domicilié à Lunsanne,

célibataire

né à Lunsanne, le vingt Juin — mil huit cent huitante quatre

fils de Marius Christian Corbaz, Cafetier,

et de Elise Imoleadorf née Regimay, sa femme, domiciliés à Lunsanne.

2° Fehlmann, Elise, — Couturière,

de Staffelbach / Argovie — domiciliée à Lunsanne,

Célibataire

née à Lunsanne le vingt-sept Mai — mil huit cent Septante-sept,

filles de Jean Jacques Fehlmann, Ferblantier

et de Adèle Charlotte Corbaz, sa femme, domiciliés à Lunsanne

Les publications ont eu lieu à Lunsanne, le Mont et Staffelbach, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lunsanne, le Mont & Staffelbach.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel & Staffelbach.

Signatures des époux :

Alfred Corbaz

Elise Corbaz

Signatures des témoins :

Marius Corbaz

F. Lehmann } Lunsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

**Porchet et Lerch**

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
**1° Porchet, Lucien Louis,**  
 de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lutry  
 célibataire  
 né à Corcelles-le-Jorat le vingt Juin mil huit cent huitante-cinq  
 fils de Mlle Porchet, à Vuarnans,  
 et de \_\_\_\_\_  
**2° Lerch, Emma,** Comptable,  
 de Wynigen (Berne) domiciliée à Yverdon,  
 célibataire  
 née à Yverdon le quatorze février mil huit cent huitante-cinq  
 fille de Gottfried Lerch, Securier,  
 et de Amée Louise née Berthoud, domiciliée à Yverdon,  
 Les publications ont eu lieu à Lutry, Montreux, Wynigen, Yverdon & Corcelles-le-Jorat,  
 les vingt et trente-un Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
autorisation de l'Etat civil  
de Lutry  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : à l'Etat civil de  
Rothen, Lutry, Wynigen & Yverdon.

Signatures des époux :  
Lucien Porchet  
Emma Porchet  
 Signatures des témoins :  
Lerch Gottfried à Yverdon  
Guer. François à Candolin  
 L'officier de l'état civil :  


Imp. H. Vallotton, Gaux & C., rue de la Louve, 2.

N° 28

**Desponds et Vinard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Desponds, Edouard-Georges**, Employé au L. O.

de **Cossonay a de Lussey** domicilié à **Landanne**,

célibataire,

né à **Cossonay** le deux vour \_\_\_\_\_ mil huit cent **huitante-six**

fils de **Auguste Edouard Desponds**, **décédé**,

et de **Charlotte Jenny Marti**, **de Veuve**, à **Orshy**

2<sup>o</sup> **Vinard, Marie-Hélène**, Repasseuse,

de **Chevroux** domiciliée à **Landanne**,

célibataire

née à **Nenchâtel**, le **dix-huit février** \_\_\_\_\_ mil huit cent **huitante-sept**,

fille de **Marie Vinard**, à **Echichens**,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Landanne, Cossonay, Lussey & Chevroux**, les  
**dix-sept, dix-huit et dix-neuf Décembre** mil neuf cent **huit**.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne,

**Cossonay, Lussey & Chevroux**,

Communiqué: à l'Etat Civil de

**Cossonay, Lu Sarras & Gurdoux**.

## Signatures des époux :

**Desponds Edouard**  
**Desponds Hélène**

## Signatures des témoins :

**Desponds Robert** }  
**A. Mery** } **Landanne**

## L'officier de l'état civil :

**[Signature]**

N° 29

**Rittener-Ruff et Amstutz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois janvier mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rittener-Ruff, Cyprien**, Boulangère,

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne

célibataire

né à L'Etivaz, le neuf octobre mil huit cent huitante deux

fil de Samuel David Rittener-Ruff, cordonnier, à Cressier,

et de Louise Lucie née Cottier, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Amstutz, Marie-Jada**, Ménagère,

de Sigriswyl (Danne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le trois avril mil huit cent huitante-quatre

filles de Mme Charles Amstutz, Employé C. F. F.

et de Caroline née Decosterd, sa femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex & Sigriswyl, le vingt-trois  
Décembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Château-d'Oex, Sigriswyl & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Château-d'Oex & Sigriswyl.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Rittener Cyprien.

Jada Rithner.

Signatures des témoins :

R. Jamin } Lausanne  
Amstutz }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30

**Thiebaut et Raudo née Corboz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thiebaut, Louis-Edouard**, fondateur de pouvoir

de Biot-Dessous (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

veuf de Julie Léonore née Genier née le seize Mars mil neuf cent-dix

né à Genève d'Assonne le dix-sept Mars mil huit cent cinquante-quatre

fils de Henri Louis Thiebaut

et de Anaïs née L'Epattier, les deux décédés

2° **Raudo née Corboz, Marie-Berthe**,

de Epénas (Fribourg) domiciliée à Lausanne

divorcée de Romy Henri Raudo, décédé le quatre février mil neuf cent-huit

née à Oyon-la-Ville le premier février mil huit cent huitante-deux

filles de Jean Charles Daniel Corboz, décédé

et de Marie Julie née Chappuis, la veuve, à Renens-Gare

Les publications ont eu lieu à Biot-Dessous (Rechefort), Epénas & Lausanne  
les quinze et dix-sept décembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux  
acte de mariage de l'Epouse avec  
mention du divorce.

Signatures des époux :

L. Thiebaut  
Berthe Thiebaut

Signatures des témoins :

L. Pichy  
un fils J. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de  
Rechefort & Epénas.

N° 31

**Remondez et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Remondez, Célestin Guillaume,** <sup>Mandataire,</sup>

de Morgex / Turin / Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Paris le vingt-cinq mai mil huit cent septante-quatre

fil de François Antoine Remondez

et de Josephine Verney, décédée

2<sup>o</sup> **Laurent, Hortense,** <sup>Journalière,</sup>

de Fey domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Savigny le treize avril mil huit cent septante-trois

fille de Georges Laurent, ingénieur

et de Marie Gavin, domiciliés à Savigny

Les publications ont eu lieu à Morgex, Fey & Lausanne, les vingt-dix, vingt-sept Novembre et treize Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Morgex, Fey & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Fey  
& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Remondez Célestin  
off. Remondez

Signatures des témoins :

François Riva  
Louis Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

En date du 27 octobre 1914, le Conseil fédéral a prononcé en vertu de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation suisse, la réintégration dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Fey de dame Hortense Remondez, inscrite ci-contre.

Travail sur ordre du Département de Justice et Police, le 18 novembre 1914.

L'officier de l'état civil : Fucci!

Communiqué à l'état civil de Fey. Révisé le 17.11.14.



N° 32

Guillemain et Mlle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Janvier mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guillemain, Charles Léon, Journaliste

de St Michel (Morb.) France, domicilié à Landerneau,

célibataire

né à St Michel, le dix Janvier mil huit cent huitante-un

fils de Joseph Adrien Guillemain, décédé,

et de Marguerite Léonie Grosdidier, sa veuve, à Brest.

2° Mlle Bertha-Renée, Représentante

de Vevay domiciliée à Landerneau

célibataire

née à Vevay le seize Décembre mil huit cent septante-six

filles de Jean Paul Auguste Théophile Mlle,

et de Charlotte Marguerite Cornier, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landerneau & Vevay les vingt-neuf & trente Décembre mil neuf cent huit et à St Michel, le trois Janvier mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès du père de l'Epoux & son testament de sa mère. - Promesse de mariage
- Certificats de publications St Michel, Vevay Landerneau. Déclaration de Validité
- Permis du Département de Justice Police

Signatures des époux :

Guillemain  
Bertha Guillemain

Signatures des témoins :

H. Boumfiel  
L. Lamblan } à Landerneau.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vevay & à la Chancellerie C. de

N° 33

**Jenny et Crausaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jenny, Joseph - Emile, Concierger d'hôtel,

de Escholzmatt, Lucerne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vicques, Rome, le 2<sup>e</sup> janvier mil huit cent soixante-huit

fil de Johann Jenny

et de Muzia Anna née Vischi, les deux décédés,

2° Crausaz, Emma,

de Grey domiciliée à Murmand,

célibataire

née à Vallamand - dessous, le onze février mil huit cent septante-neuf

fille de Isaac Crausaz, Cordonnier à Murmand,

et de Jeanne Françoise Jomini, décédée

Les publications ont eu lieu à Escholzmatt, Grey, Vandanne & Murmand, les  
vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six & trente-un Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Escholzmatt, Grey, Murmand & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Escholzmatt, Grey & Grolley.

Signatures des époux :

Emile Jenny

Emma Jenny

Signatures des témoins :

Isaac Crausaz à Murmand

Jules Leuba à Escholzmatt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

M<sup>e</sup> Callum & Schmidlinnié Favre  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ neuf Janvier mil neuf cent. neuf, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Callum, Edward Alfred, — Ingénieur,d'origine anglaise, — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Moscou (Russie) quatre seize Mars — mil huit cent septante-quatrefils de William M<sup>e</sup> Callum, à Lausanne,et de Elise nié Favre, sa femme, décédée.2<sup>o</sup> Schmidlin nié Favre; Klara Lydia,de Schlierbach (Lucerne) — domiciliée à Gleresse (Berne)veuve de Guillaume Schmidlin dès le quinze Décembre mil neuf cent. sept,née à Neuchâtel (Berne) le vingt-neuf février — mil huit cent septante-sixfille de Charles Albert Favre, Notaire,et de Wilhelmine Henriette née Tentsch, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Schlierbach & Gleresse (Turgovie), les sept, onze et quatorze Janvier mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxactes de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Schlierbach & Gleresse. — Déclaration dedispense de publication & de validité du Contratanglais. — Permis du Depart<sup>mt</sup> de J<sup>ur</sup> & P<sup>roc</sup>Communiqué: à l'Etat civil de Lausanneet Schlierbach.

## Signatures des époux :

Edward A. M<sup>e</sup> CallumLydia M<sup>e</sup> Callum

## Signatures des témoins :

William M<sup>e</sup> CallumAdrien M<sup>e</sup> FavreCommis<sup>saire</sup> de l'Etat civil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

**Ivanoff et Witek**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ivanoff, Serge,** Etudiant Ingénieur,

d'origine russe, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Homel (Russie) le trois/quinze octobre mil huit cent huitante-sept

fil de Serge Ivanoff, inspecteur de l'octroi,

et de Lydie née Silmann, sa femme, domiciliés à Voudovic,

2° **Witek, Bronislava,** Gouvernante,

de Bojan Cassowitz Bukovina (Autriche) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bojan le seize novembre mil huit cent huitante-deux

fille de Michel Witek

et de Rosalie née Sawicka, sa femme, domiciliés à Prostoff A la Don,

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Bojan, les vingt-neuf octobre et quinze novembre mil neuf cent huit

Le mariage religieux a été célébré à l'Eglise Russe à Genève le 3 février 1904.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Bojan

Déclaration du Prêtre russe à Genève

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

*Clerg*

Signatures des époux :

*S. Ivanoff*  
*B. Witek*

Signatures des témoins :

*Maise Goldenberg*  
*A. Bonin* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 36

Chappuis-Pellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Gustave, Conducteur aux C. f. f.

de Carrouge (Ard) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne (Ard) le onze décembre mil huit cent septante-quatre

fils de François Chappuis, agriculteur

et de Anna née Dessel, sa femme, domiciliés à Carrouge.

2° Pellet, Rose Louise, ménagère

de Saint-Livres domiciliée à Saint-Livres,

célibataire

née à St Livres le onze Juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Marc Louis Pellet, agriculteur

et de Julie Louise Henriette née Favre, sa femme, à St Livres.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Carrouge & St Livres, les sept & huit Janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Carrouge, St Livres & Landanne.

Signatures des époux :

Chappuis Gustave  
Rose Chappuis

Signatures des témoins :

M. Bouinville  
P. Lamblan } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Carrouge (Ard) & Landanne

N° 37

Burnat & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnat, Adolphe, Architecte,

de Vevey, Mondon, Corsier et Corbeaux — domicilié à La Tour de Peilz

divorcé de Marguerite Fulvie Provins, dès le dix-huit Juillet mil neuf cent huit

né à Vevey le treize Septembre — mil huit cent septante-deux

fil de Ernest Burnat, rentier

et de Mme Marie Louise Hélène Du Fresnoy, à Vevey

2° Jordan, Elaine-Joan, dans profession,

d'origine anglaise — domiciliée à Londres,

célibataire

née à Demerara (Guyanne Britannique) le trente Juillet mil huit cent huitante-neuf

fille de Henry Edward Jordan, en Guyanne Britannique,

et de Julia Elisabeth Jordan, domiciliée à Londres.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Mondon, Corsier, Corbeaux & La Tour de Peilz les seize et dix-sept Janvier mil neuf cent neuf, avec dispense des publications en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

inscriptions de l'Etat Civil de La Tour de Peilz.

Signatures des époux :

Ad Burnat  
Joan Burnat

Signatures des témoins :

Ernest Burnat }  
Elaine Burnat } à Vevey  
M. J. ... }  
M. J. ... }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey, Mondon, Corsier & La Tour de Peilz.

N° 38

Maillefer et Thévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maillefer, Gérald, commerçant,

de Ballaigne et Lignerolle domicilié à Landeranne,

célibataire,

né à Landeranne le trente avril mil huit cent huitante-cinq

fils de Louis Auguste Maillefer

et de Lena Busam, les deux décédés,

2° Thévoz, Emma-Clara, sans profession,

de Missy domiciliée à Landeranne

célibataire

née à Landeranne le vingt-six juillet mil huit cent huitante-huit,

fille de Edmond Thévoz, employé B. C. V.

et de Elisabeth Probst, les deux à Landeranne.

Les publications ont eu lieu à Landeranne, Ballaigne, Lignerolle & Missy, les quinze, seize, dix-huit et dix-neuf décembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ballaigne, Lignerolle, Missy & Landeranne

Signatures des époux :

G. Maillefer  
E. Maillefer

Signatures des témoins :

Edmond B  
A. Gagnier } à Landeranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ballaigne, Lignerolle & Gendrecour.

Par jugement du Tribunal du district de Landeranne, du 17 avril 1914, déclaré définitif et exécutoire le 27 juin 1914, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 138 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Landeranne le 8 juillet 1914.  
L'officier de l'état civil:  
Fucré!  
Révisé le 9 juillet 1914

N° 39

Margairaz et Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent - neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Margairaz, Aimé Louis, Employé aux C. F. F.

de Forêt (Lavans) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Puidoux le vingt quatre mai — mil huit cent huitante quatre

fils de Aimé Samuel Margairaz, facteur d'instruments

et de Alida née Simon, domiciliés à Puidoux via Puidoux

2<sup>o</sup> Forney, Cécile, Cuisinière,

de Puidoux domiciliée à Céligny près Genève,

Célibataire

née à Puidoux le vingt deux novembre — mil huit cent huitante cinq

fille de Jean François Forney

et de Rosine née Sommaré, domiciliés à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Forêt, Puidoux Lausanne et Céligny, les quatorze et quinze Janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Forêt, Puidoux, Céligny & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Forêt, Chexbres & Genève (Bur C<sup>o</sup>).

Signatures des époux :

Margairaz Louis  
Margairaz Cécile

Signatures des témoins :

L. Stiffel  
Rosa Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 8 juillet 1929, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1929. Lausanne, le 7 novembre 1929. L'officier de l'état civil :

Le Bailli



N° 40

*Jaurin et Bernard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaurin, Ernest,* *tailleur,*

de *Rivar* domicilié à *Mollens,*

*célibataire*

né à *Rivar, le dix huit mars* mil huit cent *huitante sept*

fil de *Jules Jaurin, décédé,*

et de *Elise née Gillieron, La Vauve, à Morges.*

2° *Bernard, Marie Louise,* *ménagère,*

de *L'Isle* domiciliée à *Laudanne,*

*célibataire*

née à *Mollens le vingt six juillet* mil huit cent *huitante huit*

filles de *Isaac Louis Bernard, tailleur,*

et de *Elise Henriette née Bidan, La femme, à Mollens.*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, L'Isle, Rivar, Mollens, les dix neuf*  
*et vingt janvier mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*certification de l'état civil de*  
*Ballens.*

Signatures des époux :

*E. Jaurin*  
*Louise Jaurin*

Signatures des témoins :

*Balay Adolphe à Laudanne*  
*Henri Dajoz à Remanel / Morges.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
*Chesler, Mollens à L'Isle.*

N° 41

**Bolay et Bataillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui quatre février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolay, Adolphe Henri,** garçon de magasin,

de Pampigny domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Pampigny le douze juillet mil huit cent huitante six

fils de Jean Louis Bolay, décédé,

et de Georgette Alzamarine née Crozier, sa veuve, à Pampigny

2° **Bataillard, Julie Louisa,**

de Romanel & Merges domiciliée à Romanel & Merges,

célibataire

née à Romanel & Merges, le trente un Décembre mil huit cent huitante cinq

fille de Moïse Henri Louis Bataillard, agriculteur,

et de Marie Henriette née Bataillard, sa femme, à Romanel & Merges.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Pampigny & Romanel & Merges, les vingt quatre vingt six Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pampigny

Romanel (Colombier)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pampigny & Vullierens.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bolay Adolphe*  
*Julie Bolay*

Signatures des témoins :

*Henri Dajoz à Romanel & Merges*  
*Elise Bataillard à Lussanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 42

*Bockberger & Thévenaz*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bockberger, Oscar-Servatius, Bandagiste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Malapalud* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Genève* le cinq mai mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de *Joseph Bockberger, Bandagiste*

domicile des parents :

et de *Adélaïde Bied, sa femme, les deux à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Thévenaz, Jeanne-Adèle*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bullet* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* vingt-cinq avril mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de *Charles Louis Thévenaz, menuisier*

domicile des parents :

et de *Marie Hélène Frederica Schud, sa femme, les deux à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Malapalud & Bullet, les cinq & six*  
*Janvier mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Malapalud*

*Bullet Lausanne.*

Communiqué: à l'Etat civil de

*Bottens & de Bullet.*

Signatures des époux :

*Oscar Bockberger*  
*Jeanne Bockberger*

Signatures des témoins :

*J. Bockberger*  
*F. Zuberly*  
*M. P. ...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 43

**Lebet et Bornand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lebet, Charles-Eugène**, Employé C. O.

de **Bettes (neuchâtel)** domicilié à **Lausanne**

célibataire

né à **Madtretsch (Berne)** le **douze février** mil huit cent **huitante-trois**,

fil de **Henri Edouard Lebet, décédé**,

et de **Pauline Julienne née Dubois, sa veuve, à Biemme**.

2<sup>o</sup> **Bornand, Ida-Benedicta**, lingère,

de **Sainte-Croix** domiciliée à **Lausanne**,

célibataire

née à **St<sup>e</sup> Croix** le **quatre janvier** mil huit cent **quatre-vingt-dix**

filles de **ami Jules Bornand, Employé C. P. F.**

et de **Emma Caroline née Egger, sa femme, les deux à Yverdon**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Bettes & St<sup>e</sup> Croix - Les Granges** les **douze treize & quatorze janvier mil neuf cent neuf**.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bettes, St<sup>e</sup> Croix, Les Granges & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bettes et St<sup>e</sup> Croix.

Signatures des époux :

*Charles Lebet*

*Ida Lebet*

Signatures des témoins :

*Rod. Anet*

*Jules Bornand*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 44

Meyer et Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer, Louis-Frédéric, Voyageur de Commerce

de Genève (ville) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Genève le quatorze décembre mil huit cent huitante-deux

fil de Louis-François Meyer, propriétaire à Carouge,

et de Charlotte Maline Franchi, décédée

2° Christen, Maria-Mattha, lingère,

de Wolfenschiessen | Midwaiden | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Wolfenschiessen | Zurich | le vingt-six avril mil huit cent huitante-trois

filles de Joseph Anton Christen, ébéniste à Zurich III

et de Maria Meier, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Wolfenschiessen, les seize  
dix-huit et vingt-deux janvier mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Wolfenschiessen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wolfenschiessen et Genève (C<sup>o</sup>)

Signatures des époux :

Meyer  
M<sup>lle</sup> Martha Meyer

Signatures des témoins :

Eugène Nidolin }  
L. Albert Meyer } Genève

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
semp.

N° 45

Mözi et Gontier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mözi, Silas-Louis, commis postal,  
de Hermrigen (Beine) — domicilié à Luxembourg,  
célibataire

né à Cully, le vingt sept septembre — mil huit cent huitante cinq  
fils de Jean Samuel Mözi, agent de l'Un. V<sup>ie</sup> du Credit  
et de Hermiette Louise née Ducet, domiciliés à Cully.

2<sup>o</sup> Gontier, Marie-Henriette-Hélène, comptable,  
de Lyon (1<sup>re</sup> arr<sup>t</sup>) Rhône France, — domiciliée à Luxembourg,  
célibataire

née à Lyon, le quatorze Juin — mil huit cent huitante cinq  
fille de Rosalie Augustine Gontier, à Luxembourg.  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hermrigen, Lyon & Luxembourg, les seize, dix-neuf  
et vingt deux Janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- \_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Consentement de la mère de l'Epouse \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Hermrigen, Lyon & Luxembourg \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de \_\_\_\_\_  
Campelen & à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Silas Mözi  
Hermiette Mözi

Signatures des témoins :

Jd Pallmeper } Luxembourg  
Janson }

L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
rempl. r.

N° 46

## Duvoin et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoin, Alfred, — Employé de bureau, —de Fontanexier — domicilié à Lausanne —célibataire —né à Schüpfen | Berne | le sept août — mil huit cent huitante six —fils de David Jules Duvoin —et de Marie Anna Stähli, décédée. —2° Grand, Blanche-Lina, —de Villars s/ Yver — domiciliée à Lausanne —célibataire —née à Lausanne le seize avril — mil huit cent huitante sept —fille de Auguste Laurent Samuel Grand, bouclier —et de Fanny née Viet, sa femme, les deux à Lausanne. —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fontanexier et Villars s/ Yver, les quatorze  
et quinze jours mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux —Promesse de mariage —Certificats de publication de  
Fontanexier, Villars s/ Yver et Lausanne —Communiqué: à l'état civil de —Bonvillars et Villars s/ Yver —

## Signatures des époux :

DuvoinBlanche Duvoin

## Signatures des témoins :

Dumoulin à LausanneM. Chapuis à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
compt.

N° 47

*Parisod et Lauber née Aebischer*

Aujourd'hui *enze février mil neuf cent. neuf* — *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Parisod, François Henri Samuel*, *marier*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry & Villette*, domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

veuf de *Louise Hortense née Parochand* dès le *hente Juin mil neuf cent. huit*

Lieu et date de la naissance :

né à *rière Villette* le *onze août* — *mil huit cent soixante*,

Noms, profession et

filz de *Daniel Auguste Parisod*

domicile des parents :

et de *Rose Marguerite Diderens, décedés*.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lauber née Aebischer, Anna Maria Barbara*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Escholzmatt (Lucerne)* domiciliée à *Lausanne*, *lingère*

Etat civil :

veuve de *Joseph Lauber* dès le *sept novembre mil huit cent quatre-vingt-onze*

Lieu et date de la naissance :

née à *Niedermulzen (Fribourg)* le *vingt-sept février* mil huit cent *cinquante-huit*

Noms, profession et

fille de *Pierre Aebischer*

domicile des parents :

et de *Maria née Kaiser, décedés*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villette, Lutry & Escholzmatt*, les *quatorze, quinze, seize et vingt-un Janvier mil neuf cent. neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*actes de décès des précédents conjoints*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lutry, Villette, Escholzmatt & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Lutry,ully & Escholzmatt*.

Signatures des époux :

*François Parisod*  
*Anna Lauber*

Signatures des témoins :

*Pélet Asp Agent Police*  
*Regamey Charles*  
*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*  
*seul.*



N° 48

**Polzer et Weber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Polzer, Ernest-Frédéric**, Electricien

de Muggardt-Bitzingen (Bade) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Muggardt le sept mai — mil huit cent huitante-trois,

fils de Ernest Holzer, tonnelier,

et de Rosine Barbara née Eckerlin, à Muggardt.

2<sup>o</sup> **Weber, Maria-Elisa**, Cuisinière

de Riedböhlingen (Bade) domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Riedböhlingen le quatorze juin — mil huit cent huitante-six

fille de Antoine Weber, Cafetier

et de Elisa née Meckel, sa femme, à Remblich (Bade)

Les publications ont eu lieu à Muggardt, Riedböhlingen & Lussanne, les  
huit, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication avecdéclaration de capacité, de Muggardt& Riedböhlingen. Cert. de publicationde LussannePermis du Département de Justice & PoliceCommuniqué: à la Chancellerie

## Signatures des époux :

Ernest Holzer  
Maria Weber

## Signatures des témoins :

Fritz Hegel à Lussanne  
Gustav Holzer à Bückingen (Bade)

L'officier de l'état civil :

H. Lichau  
semp. r.

N° 49

*Vuistinet & Kramer*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Vuistinet, Philippe dit Jean, Pecheur*  
de *Grône (Valais)* domicilié à *Lansanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Grône, le trenté Mars* mil huit cent *huitante-cinq*

Noms, profession et

filz de *Jacques Vuistinet, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Marie née Hugo, sa femme, les deux à Grône.*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Kramer, Anna,* *Conturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chevroux* domiciliée à *Lansanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Stafa (Zurich) le vingt-huit Juin* mil huit cent *huitante-sept*

Noms, profession et

fille de *Louis Henri Kramer, tailleur,*

domicile des parents :

et de *Marie Magdalena née Fuchs, sa femme, les deux à Chevroux.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Grône et Chevroux, les dix et treize*  
*novembre mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Grône*

*Chevroux & Lansanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Grône & Lansanne.*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Vuistinet Philippe dit Jean*  
*Anna Vuistinet*

Signatures des témoins :

*Pegany Charles*  
*Maurice Brugger*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*  
*comp. e.*

Imp. H. Vallotton, Gaux & C<sup>e</sup>, rue de la Louve,

N° 50

Vessaz & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vessaz, Robert-Alfred-Louis, Négociant,

de Chabrey — domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Lussanme, le seize Septembre — mil huit cent huitante-six

fils de Louis Adolphe Vessaz

et de Susanne Marie Louise Manzer, décédée.

2° Pache, Marguerite-Sophie-Jeanette,

de Epalinges — domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Lussanme, le deux mai — mil huit cent huitante-quatre

filles de Henri Louis Pache, Avoué de Paix

et de Jeanette Emma Besson, domiciliées à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Chabrey, Epalinges & Lussanme, les dix-neuf et vingt Janvier mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chabrey, Epalinges & Lussanme

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de Constantine & Epalinges.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Robert Vessaz

Marguerite Pache

Signatures des témoins :

Pache [Signature] [Signature] au dév. à Lussanme

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 51

**Buchmann et Chessel**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° **Buchmann, Désiré François,** — *fabriquant,* —

de *Toulon (Var) France,* — domicilié à *Lansanne,* —

*célibataire,* —

Lieu et date de la naissance :

né à *Toulon,* le *vingt-trois juin* — mil huit cent *huitante-six* —

Noms, profession et

filz de *Gedeon Auguste Buchmann, décédé,* —

domicile des parents :

et de *Marie Prost, sa veuve à Toulon,* —

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chessel, Elise,** — *Repassesse,* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Larringes (H<sup>e</sup> Savoie)* — domiciliée à *Lansanne,* —

Etat civil :

*Célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

née à *Larringes* le *dix septembre* — mil huit cent *huitante,* —

Noms, profession et

fille de *Joseph Chessel, décédé,* —

domicile des parents :

et de *Françoise Durmel, sa veuve à Lansanne.* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Toulon & Larringes,* les *dix-neuf,*  
*vingt-un & vingt-deux* *Janvier* *mil neuf cent neuf.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux* —

*Consentement des père & mère des Epoux*

*dit des père & mère des Epoux.* —

*Promesse de mariage* —

*Certificat de publication de Toulon,*

*Larringes & Lansanne. Déclaration de Validité*

*Permis au Département de Justice & Police*

*Communiqué : à la Chancellerie Cant<sup>le</sup>*

Signatures des époux :

*D. Buchmann*

*Elise Buchmann*

Signatures des témoins :

*Louis Tekhmann*

*Marguerite Schottgroll*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*  
*scrip.*

N° 52

Béard & Wetli

W-325

Aujourd'hui seize janvier mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Béard, Georges, Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le seize Septembre mil huit cent huitante quatre.

Noms, profession et

fils de Pierre Béard, cordonnier,

domicile des parents :

et de Marie Cathérine née Pillonel, veuve, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Wetli, Frida Emilie

Lieu d'origine et de domicile :

de Männedorf | Zurich | domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le dix-neuf Janvier mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fille de Robert Wetli, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Anna née Friedli, veuve, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Männedorf le sept Janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Männedorf

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Männedorf

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Georges Béard Ing

Frida Béard

Signatures des témoins :

M. Anna Wetli - Friedli

J. B. B.   
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53

**Briffaud et Eugénie**  
née Kummli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Briffaud, Jacques,** Consenseur

de Sergy (ain) France, domicilié à Laudunne,

veuf de Marie Briffaud née Niden née le dix-neuf juin mil neuf cent-cinq

né à Sergy le neuf avril — mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Briffaud

et de Jeannette Fournier, sa femme, les deux décédés.

2° **Eugénie née Kummli, Marie,** Ménagère

de Vuittelois, domiciliée à Laudunne

veuve de Jules Louis Eugénie née le sept décembre mil neuf cent-sept

née à Kummersied (Bene) le neuf juin — mil huit cent septante-deux

fille de Jakob Kummli

et de Anna Maria Buttkofer, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Vuittelois et Sergy, les vingt-huit, vingt-neuf décembre mil neuf cent-huit et premier janvier mil neuf cent-neuf

répondre le 13.2.51

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sergy,

Vuittelois et Laudunne

Déclaration de validité apremis du

Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Banimes et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Briffaud Jacques  
Marie Briffaud

Signatures des témoins :

Edouard Champion  
Antoine Fayet

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 55

**Motel et Stampfli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Motel, Pierre-Joseph, ———— commerçant, ————

de Lentigny et Fribourg, ———— domicilié à Lussane, ————

célibataire

né à Lentigny le trente un janvier ———— mil huit cent septante-neuf ————

fil de Eugène Motel, agriculteur à Lentigny ————

et de Marie née Cottaz, sa femme, décédée, ————

2<sup>o</sup> Stampfli, Rosa, ————

de Kalten (Soleure) ———— domiciliée à Lussane ————

célibataire

née à Kalten, le seize février ———— mil huit cent septante-un ————

fille de Johann Stampfli ————

et de Elisabeth née Jiggi, sa femme, les deux décédés, ————

Les publications ont eu lieu à Lentigny, Kalten, Fribourg et Lussane, le vingt six janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux ————

Promesse de mariage ————

Certificats de publications de  
Lentigny, Fribourg, Kalten et Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Lentigny, Fribourg et Kreuzdatten

Signatures des époux :

Motel Pierre

Motel Rosa

Signatures des témoins :

Mme Blum

Motel Lucien

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 56

**Pasche et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Charles-Victor**, Employé de Commerce

de Oron-la-Ville domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Servion, le quatre septembre mil huit cent huitante-quatre

fils de Louis Pasche, agriculteur,

et de Victoire née Emery, sa femme, domiciliés à Servion,

2° **Chappuis, Elvine**, ménagère

de Carronze (Vaud) domiciliée à Carronze,

célibataire

née à Carronze le vingt-trois novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Jules Chappuis, agriculteur

et de Henriette née Gillieron, sa femme, domiciliés à Carronze

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron-la-Ville &amp; Carronze, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six Janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oron-la-Ville, Carronze et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oron &amp; Ménières.

## Signatures des époux :

Victor Pasche  
Elvine Pasche

## Signatures des témoins :

Antoine }  
F. Pamban } Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 57

Blanc et Burger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis Isaac, Ramoneur

de Landanne domicilié à Landanne

célibataire

né à Lutry, le quinze décembre mil huit cent septante quatre

fils de Louis François Blanc, ramoneur,

et de Jeanne Louise félicité née Nicola, la femme, à Landanne,

2° Burger, Bertha Louise, Cuisinière

de Jouxens domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le vingt deux avril mil huit cent quatre vingt onze

fille de Alfred Burger

et de Marie Ernestine née Bide, les deux célibataires

Les publications ont eu lieu à Landanne et Jouxens, les quinze janvier et première février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Consentement du tuteur de l'épouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de Landanne et Jouxens.

Communiqué : à l'état civil de

Romanel.

Signatures des époux :

L. Blanc

B. Burger

Signatures des témoins :

St. Moulin

Paul Jouxens

J. Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pour jugement rendu le 23 Juin 1910 déclaré exécutoire le 22 Septembre 1910. Le Tribunal civil du district de Landanne a accordé par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'article 156 a et b, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Landanne le 4 Octobre 1910

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 58

Winkler et Beuchet

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Winkler, Pierre-Aloise, Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Didingen et Fribourg — domicilié à Lausanne, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Didingen le premier novembre — mil huit cent septante-quatre —

Noms, profession et

fils de Jost Joseph Winkler, —

domicile des parents :

et de Maria Anna née Rebischer, décédée, —

Nom et profession de l'épouse :

2° Beuchet, Jeanne, ménagère, —

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Albergement — domiciliée à Lausanne, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Barmes le dix-sept février — mil huit cent huitante-quatre —

Noms, profession et

fille de Rodolphe Albert Samuel Beuchet —

domicile des parents :

et de Marie née Duvoisin, décédée, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Didingen, Fribourg et L'Albergement les quatre et cinq février mil neuf cent neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Didingen, Fribourg, L'Albergement

Lausanne

Signatures des époux :

Winkler P. Alois

Jeanne Winkler

Signatures des témoins :

Beuchet à Givier

Beuchet à Rivaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil

de Didingen, Fribourg et Signerolle.

Par jugement du Tribunal de district d'Aigle rendu en date du 4 janvier 1928, déclaré défectueux et exécutoire le 7 février 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 10 février 1928. L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 6. 3. 28.

N° 59

Pache et Pache

Aujourd'hui vingt cinq février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pache, Henri-Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Vers-chez-les-Blanc 4/Lussemb.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vers-chez-les-Blanc douze mars mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fils de Auguste François Pache, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Christinat, la femme, vers-chez-les-Blanc,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pache, Lina-Marie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges, le deux Décembre mil huit cent huitante sept,

Noms, profession et

fille de Charles Emile Pache, agriculteur,

domicile des parents :

et de Julie Louise née Pache, la femme, à Epalinges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussemb. et à Epalinges, les deux et trois février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Epalinges Lussemb.

Signatures des époux :

Henri Auguste Pache  
Lina Pache

Signatures des témoins :

Ones, Rud.  
Barley Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges.

N° 60

Manassero della Torre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Février mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Manassero Giuseppe Maurizio, Employé de pharmacie,

de Camagna | Alessandria | Italie, domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Camagna le vingt huit novembre mil huit cent huitante trois,

fils de Ignazio Manassero, marchand de vin,

et de Amalia née Caszolino, sa femme, domiciliés à Lussanne,

2° Della Torre, Ernestine Marguerite, Costurière,

de Ruminiana | Novare | Italie domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Dijon | France | le onze Janvier mil huit cent huitante sept.

fille de Jean Antoine Della Torre, maçon,

et de Marie Modeste Célestine Piore, sa femme, domiciliés à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Camagna & Ruminiana les trois et vingt sept Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Camagna, Ruminiana & Lussanne

Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Manassero  
E. Manassero.

Signatures des témoins :

Varoni Giovanni  
Biletta Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeois reçue F. Spielmann notaire, à Lussanne, le 30 juillet 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Manassero Giuseppe Maurizio mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lussanne.

Inscrit le 29 septembre 1917.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Procès verbal du 25.11.17

N<sup>o</sup> 61

*Clot et Clerc*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq février mil neuf cent-neuf* ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Clot, Alexis-Jéli,* confiseur,

de *Villars-le-Comte* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *ici Savigny le sept février* mil huit cent *huitante-trois,*

fil de *Jean François Clot, agriculteur à Montpreveyres,*

et de *Marie Anne née Dementès, décédée.*

2<sup>o</sup> *Clerc, Louise,* Représentante,

de *Froidville* domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire*

née à *Froidville le treize août* mil huit cent *huitante-sept*

filles de *Edmond Clerc, ouvrier de ville*

et de *Emma née Delisle, la femme, domiciliés à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villars-le-Comte & Froidville, les quatre & cinq février mil neuf cent-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de*

*Villars-le-Comte, Froidville & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Deneux & Polier-le-Grand.*

Signatures des époux :

*Alexis Clot*

*Louise Clot.*

Signatures des témoins :

*R. Ringger*  
*Paul Ballou*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 62

Heynenet et Blazet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heynenet, Aimé, Employé C. F. F.

de Gressy sur Vesudon domicilié à Lussembourg,

veuf de Sophie née Jaton d'âgé de trente-un ans mil neuf cent-huit

né à Lussembourg le vingt-deux novembre mil huit cent septante-cinq,

fils de feu Louis Heynenet

et de feu Susanne Sophie Resier née Chullet

2° Blazet, Marie-Félicité,

de Longueuil (Belle) domiciliée à Remond-Gare

célibataire

née à Begnins le vingt-neuf novembre mil huit cent huitante-cinq

filie de Henriette Susanne Blazet à Remond-Gare

et de

Les publications ont eu lieu à Lussembourg le quatre, à Gressy, Longueuil & Remond le six février mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'Époux
- Promesse de mariage
- Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Époux
- Certificats de publication de Gressy, Longueuil, Remond & Lussembourg

Signatures des époux :

Aimé Heynenet  
Marie Heynenet

Signatures des témoins :

Julien Gilbert } à Remond  
F. Paulhan } à Lussembourg

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Belmont, Longueuil & Remond.

N° 63

Glanville & Prentice

Nom et profession de l'époux :

1° Glanville, Ranulph, Rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Tuiskenham (Angleterre) domicilié à Bon Port (Montreux, Romandie)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tuiskenham le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Richard Ranulph Glanville, rentier,

domicile des parents :

et de Louisa Ann née Walker, domiciliés à Londres.

Nom et profession de l'épouse :

2° Prentice, Helen Ingerdell,

Lieu d'origine et de domicile :

de New-York domiciliée à Bon Port

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à New-York le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Henri Prentice, à New-York

domicile des parents :

et de Grace née Nesmith, à Bon Port.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Primes le cinq février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Ranulph Glanville

Helen Ingerdell

Signatures des témoins :

Grace H. Prentice

Theodor F. Dwight, Agent Consulaire des Etats-Unis à Vevey

M. J. G. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux



N° 64

Berthaud et Egli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Berthaud, Jean-Julien, ingénieur-chimiste,

d'origine française domicilié à Givet (Ardennes) France précédemment à Paris, gendre célibataire

né à Paris le trois novembre mil huit cent septante-quatre

fils de Michel Berthaud, photographe

et de Julienne Catherine Charlotte Darlot, sa femme, à Paris.

2° Egli, Suzanne-Emma,

de Plainpalais (Genève) & Herzliberg | Zurich, domiciliée à Lausanne célibataire

née à Aigle, le neuf février mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Charles Alexandre Egli, professeur,

et de Fanny Emma née Widmayer, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Candance et Plainpalais le vingt-six Janvier, à Herzliberg le vingt-sept Janvier, à Givet et à Paris le vingt-neuf Janvier mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suivant déclaration légalisée, jointe au dossier du mariage, les Epoux ont passé contrat de mariage devant le notaire M<sup>r</sup> Henri Philippot, à Paris, le 15 février 1909.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de mariage. - Certificats de publications de Givet, Paris, Plainpalais, Herzliberg & Lausanne. - Déclaration de validité de l'ambassade de France. - Permis du Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Berthaud Emma Berthaud

Egli Signatures des témoins: L. Berthaud J. Berthaud M. Darlot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève (B. Co), Herzliberg & Chancellerie Cantonale

N° 65

**Rochat & Berney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rochat, Auguste-Féli**, — Concierge,

de L'abbaye, — domicilié à Genève,

célibataire

né à L'abbaye le quatorze juin — mil huit cent soixante-trois

fils de Kami Auguste Rochat

et de Adèle Rodalie Rochat, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Berney, Marie-Alda**, — Cuisinière,

de L'abbaye — domiciliée à Pully

célibataire

née à L'abbaye le douze février — mil huit cent soixante-six

fille de David Louis Berney, décédé,

et de Marie Louise Pidoux, sa veuve à Pully

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, Genève & Pully, les deux neuf et  
vingt deux janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Genève

Signatures des époux :

Auguste Rochat  
Alda Rochat

Signatures des témoins :

A. Raymond  
J. Calame } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
L'abbaye, Genève & Romanel.

N° 66

**Vernex et Caillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vernex, Henri-Louis,  Boulanger,

de Villars-Bramand domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Quayres le six septembre mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Louis Vernex

et de Marie née Blame, décédée,

2° Caillet, Justine-Louise, Ménagère,

de Maracou domiciliée à Vucherens,

célibataire

née à Relagnens le neuf février mil huit cent septante-neuf

filie de Charles Henri Caillet, ingénieur,

et de Léonie née Jaquier, sa femme, les deux à Vucherens.

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramand, Maracou, Lansanne & Vucherens, les neuf, dix et onze février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-

Bramand, Lansanne, Maracou &

Vucherens.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon, Villarszel & Polézeux.

Signatures des époux :

Henri Vernex  
Justine Vernex

Signatures des témoins :

Jules Jaquier  
Rosine Jaquier } à Vucherens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 67

**Kirsch et Portier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kirsch, Alfred-Albrecht,** Ingenieur

de Liegnitz (Pusse) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Liegnitz le vingt mai mil huit cent septante-huit

fils de Bernard Kirsch, décédé,

et de Elisabeth née Jungfer, sa veuve, à Liegnitz

2° **Portier, Amélie-Cécile,**

de Wimoy-Lyand (Hte Savoie) fiancée domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne, le douze février mil huit cent huitante-trois,

fille de Joseph Marie Portier, décédé,

et de Barthélemy née Francesco, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wimoy-Lyand & Liegnitz, les sept  
huit et quatorze novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'épouse et

consentement de la mère. - Promesse de

mariage. - Certificats de publication

de Liegnitz, Wimoy-Lyand & Lausanne.

Déclaration de capacité. - Permis du

Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

*Alfred Kirsch*  
*Amélie Portier*

Signatures des témoins :

*Joseph Müller*  
*J. Cordes*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 68

*Bettea et Emery née Saugy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bettea, Henri*, *Magasinier*

de *Comblément-le-Petit* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Dommartin* le *quatorze février* mil huit cent *huitante-un*

fil de *Alfred Bettea*, *agriculteur* à *Dommartin*

et de *Samy* née *Curhod*, *la femme*, *décédée*.

2° *Emery née Saugy, Emma-Julie*, *Revue*

des *Cullayes*, domiciliée à *Lausanne*

*divorcée de Jules Henri Emery* dès le *quatre septembre* mil neuf cent *sept*

née à *Rougemont* le *vingt-deux novembre* mil huit cent *huitante-un*,

filles de *Adrien Saugy*, *garde Champêtre*

et de *Suzette* née *Fagot*, *la femme*, *les deux à Rougemont*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Comblément-le-Petit & Cullayes*, les *vingt-six, vingt-sept & vingt-huit janvier* mil neuf cent *neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance*

*acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Comblément-le-Petit, des Cullayes et Lausanne*

Communiqué: à l'Etat civil de *Comblément & Mézières*

Signatures des époux :

*Henri Bettea*  
*Emma Bettea*

Signatures des témoins :

*Fabrice Constant*  
*Suzette Paul*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 21 janvier 1901, déclaré définitif et exécutoire le 18 mars 1901, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 21 mars 1901. L'officier de l'état civil: *[Signature]**

N° 69

**Fivaz et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fivaz, John,**

Chargé de

de Sassel

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Sassel le six Mars

mil huit cent quatre-vingt-

sept fils de Amélie Fivaz, décédée,

et de Suzanne Louise née Lavanchy, sa veuve à Sassel,

2<sup>o</sup> **Martin, Janny-Julie,**

Cuisinière,

de Froidville

domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le treize Juin

mil huit cent quatre-vingt-

sept fille de Jeanne Marie Célestine Martin, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sassel & Froidville, les deux & quatre  
février mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sassel, Froidville & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Police le Grand & Granges

Signatures des époux :

*Fivaz John*  
*Julie Fivaz*

Signatures des témoins :

*Ernest Fivaz*  
*Jambin* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 2 juillet 1925, déclaré  
nul et exécutoire le 30 septembre  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel la mariée  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage. (à dater le 20 septembre 1925).  
Lausanne, le 28 octobre 1925.

L'officier de l'état civil :

*H. Baug*

N° 70

**Surbeck et Pambiane**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Surbeck, Gaspard-Emile**, Voyageur de Commerce,

de Oberhulsen | Schaffhouse | domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Eugénie née Dittmar dès le sept octobre mil neuf cent cinq.

né à Beromünster le cinq octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Jacob Surbeck

et de Elizabeth née Kopf, sa femme, décédée.

2° **Pambiane, Augusta Emilie**, Employée de Commerce,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lutry, le huit janvier mil huit cent huitante-six

filles de Henri Frédéric Sigismond Benjamin Pambiane, employé de bureau,

et de Joséphine Augustine née Biéler, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Oberhulsen, les deux à quatre février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Oberhulsen.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oberhulsen.

Registre des familles vol. 25 fol. 346.

Signatures des époux :

Emile Surbeck  
Augusta Surbeck

Signatures des témoins :

Pambiane  
Meyer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

**Pahud et Charles**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Simon,** Agent de police

de Oyens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Oyens le vingt-trois avril mil huit cent huitante-cinq

fils de Félix Pahud, cordonnier à Oyens,

et de Renée née Joliquin, décédée,

2° **Charles, Hélène-Adéle,**

de Cocelles & Chavornay domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cocelles le vingt-huit octobre mil huit cent huitante-deux

fille de Lucien Charles,

et de Véronique née Chevalier, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oyens & Cocelles & Chavornay, les deux  
et quatre février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oyens

Cocelles Lausanne,

Communiqué : à l'état civil de

St Geroges & Chavornay

Signatures des époux :

*Pahud Simon*  
*Hélène Pahud*

Signatures des témoins :

*Hébet Marc*  
*Bovet François* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le 10 novembre 1925, Simon Pahud, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois ressortissant à la commune de Vernier.

Lausanne, le 18 septembre 1925.  
L'officier de l'état civil

*H. Ballif*

à qui à St-Geroges, Chavornay et Genève / B.L.G.

R. du 10. 27.



N° 72

Guillemmin et Vanxe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mois mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Guillemmin, Charles-Louis, employé C. P. S.

de Aigle domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverne, le vingt Janvier mil huit cent huitante quatre

fils de Jules François Emmanuel Guillemmin,

et de Zélie Marie Woelher née Ponsaz, décédés,

2<sup>o</sup> Vanxe, Marie-Rosalie, femme de Chambre

de Osmont-Dessous et de Leydin domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Orlon le quinze Juillet mil huit cent huitante neuf

fille de Marie Louis Vanxe

et de Marie Rosalie née Zumbunnen, décédés,

Les publications ont eu lieu à Aigle, Lausanne, Osmont-Dessous et Leydin, les onze et douze février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père &amp; mère de

l'épouse &amp; consentement du tuteur.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aigle, Osmont-Dessous Leydin &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Aigle, Osmont-Dessous &amp; Leydin

Signatures des époux :

Guillemmin Charles  
Vanxe Marie

Signatures des témoins :

Corboz Louis  
Hoccartier John } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 73

Langenstein et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Langenstein, Ernest-Alfred, Menuisier,

de Quillier domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Vich le vingt septembre mil huit cent septante-trois,

fils de Jean Michel Langenstein

et de Jenny Marie Louise née Laurent, les deux décédés.

2° Jaquier, Hélène-Marie, Cuisinière,

de Dizy domiciliée à Lussanne

célibataire

née à La Sarraz le vingt-deux Mars mil huit cent huitante-six

fille de Frédéric Jules Louis Jaquier, agriculteur,

et de Louise Caroline née Richard, domiciliés à St Sulpice

Les publications ont eu lieu à Lussanne le trente Janvier, à Quillier & à Dizy le trois Février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Quillier, Dizy & Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gingins à La Sarraz

Signatures des époux :

Langenstein Ernest  
Hélène Langenstein

Signatures des témoins :

F. Langenstein  
Aef. Bentem

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 74

Ramus et Chassot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent. neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ramuz, Emile-Henri, ~~agriculteur,~~

de Sullens domicilié à Boussens,

célibataire

né à Boussens le dix-sept novembre mil huit cent septante-sept,

fils de Daniel David Henri Ramuz

et de Louise née Bally, domiciliée à Boussens,

2<sup>o</sup> Chassot, Rosa, ménagère,

de Osennens &amp; de Fribourg domiciliée à Sedaïlles

célibataire

née à Sedaïlles le vingt-deux septembre mil huit cent huitante-huit

fille de François Théodore Chassot, facteur à Sedaïlles

et de Eugénie née Goumaz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sedaïlles, Fribourg, Osennens, Boussens & Sullens  
les dix et onze février mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Sullens.

Signatures des époux :

Emile Ramuz  
Rosa Ramuz

Signatures des témoins :

Emile Ramuz  
Emma Ramuz  
Grosjean, Henri } à Lussemb  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sullens, Villarsel, Osennens &amp; Fribourg

N° 75

**Favre et Cochet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent - neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Emile,** \_\_\_\_\_

de Villars sous Yens \_\_\_\_\_ domicilié à Villars / Yens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Villars / Yens le vingt-quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_

fils de monsieur Louis Favre, agriculteur à Villars / Yens, \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Julie née Guibert, la femme, \_\_\_\_\_

2° **Cochet, Ida,** \_\_\_\_\_

de Apples \_\_\_\_\_ domiciliée à Apples, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Apples trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Monsieur Jules François Henri Cochet \_\_\_\_\_

et de feu Jenny Henriette Hélène née Charvoet, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Apples & Villars / Yens, les dix et onze février mil neuf cent neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ attestation de l'état civil  
de Villars / Yens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Favre*  
*Ida Favre*

Signatures des témoins :

*Louis Henney*  
*Octave Favre* Villars / Yens.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Villars / Yens à Apples. \_\_\_\_\_

*[Signature]*

N° 76

Bory et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bory, Alexandre Louis, employé de Commerce

de Vufflens-le-Château domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Gland, le vingt-cinq Octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Henri Louis Bory

et de Jenny Frédérique Henriette Furrer née Remond, les deux décédés.

2° Belet, Clara, négociante

de Mont-sur-Lussanne domiciliée à Lussanne

célibataire

née au Mont, le treize Novembre mil huit cent huitante-six

fille de Adrien Belet

et de Jenny née Blume, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, au Mont & à Vufflens-le-Château, les treize, quatorze & quinze février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Vufflens-le-Château, le Mont &

Lussanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vufflens-le-Château & Romanel.

Signatures des époux :

Louis Bory  
Clara Bory

Signatures des témoins :

Belet Marc  
F. Pambou

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 77

Morsini et Panzetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morsini, Giovanni, peintre

de Sessa Tessin domicilié à Sessa

divorcé de Martina née Morotti des le vingt-trois Décembre mil neuf cent sept,

né à Sessa, le vingt dix août mil huit cent quatre-vingt-sept,

fils de Giuseppe Morsini, à Sessa

et de Luigia née Robbioni, sa femme

2° Panzetti, Maria-Angela-Immacolata, Cuisinière

de Merano Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Merano le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Lorenzo Panzetti, décédé

et de Emilia née Dezzanno, sa veuve

Les publications ont eu lieu à Sessa, Merano & Lausanne, les vingt-huit Janvier, trente Janvier et sept février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'Etat Civil de Sessa

Signatures des époux :

Morsini Giovanni Maria Morsini

Signatures des témoins :

Simonetti Antonio Gozzola Eugenia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 septembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 18 octobre 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 18 octobre 1929. Lausanne, le 11 novembre 1929.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué : à l'Etat Civil de Sessa & à la Mairie de Lausanne

N° 78

Depollier & Butticaz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze Mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depollier, Auguste, Peintre d'enseignes,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mesigny | Sté Savois | domicilié à Landonne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chaux de Fonds le treize Septembre — mil huit cent septante-cinq —

Noms, profession et

fils de François Depollier, graveur à Paris,

domicile des parents :

et de Louise Clairette née Tissot-Dagnette à la Chaux de Fonds

Nom et profession de l'épouse :

2° Butticaz, Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelaud et de Jangny — domiciliée à Landonne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à La Cour de Peitz le vingt-deux Septembre — mil huit cent septante-cinq —

Noms, profession et

fille de Madeleine Butticaz née Buchs, à la Cour de Peitz,

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelaud, à Jangny, Landonne et à Mesigny, les treize, quinze et dix-sept février mil neuf cent neuf.

Certification de  
12 Clairette Madeleine Butticaz  
née à Leubens le 25 Janvier 1903  
27 Auguste Butticaz, né à Leubens  
le 26 Mars 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mesigny, Châtelaud, Jangny & Landonne

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'état civil de Montseux

Leubens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

A. Depollier

B. Butticaz

Signatures des témoins :

S. Depollier

Après avoir été à Landonne

Abilly pour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79

75-30

Holl et Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Holl, Philippe Charles, Marinier

de Genève domicilié à Vevay

célibataire

né à Vevay le treize août — mil huit cent soixante-dix

fils de Léonard Georges Christian Holl,

et de Louise Ida Broyon, les deux décédés,

2° Ecoffey, Jenny-Françoise, Couturière

de Lutry & de Vulliens domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Lundanne le vingt-six Mars — mil huit cent soixante-six

fille de Henri Louis Ecoffey, menuisier,

et de Marie Françoise Charlotte Pache, les deux à Lundanne,

Les publications ont eu lieu à Genève, Vevay, Lutry, Vulliens & Lundanne,  
les quatre, cinq & six février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de  
Vevay

Signatures des époux :

Philippe Holl  
Jenny Holl

Signatures des témoins :

Henri Ecoffey  
Bo. Ecoffey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Genève, Vevay, Lutry & Mézières.



N° 80

Müller & Chapuis

Aujourd'hui  ~~seize Mars mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Müller, Ernest, Electricien,

de Baltigen | Berne | domicilié à Lussane,

celibataire

né à Berne le vingt deux août mil huit cent  ~~huitante~~ - ~~un~~,

fils de David Müller, Plieur,

et de  ~~Anna Barbara Wiestendanger, sa femme, les deux à Lussane~~

2° Chapuis, Berthe, Sans profession,

de Rivaz domiciliée à St Saphorin (Lussane)

celibataire

née à St Saphorin le vingt deux août mil huit cent  ~~huitante~~ - ~~sept~~,

fille de Louis Chapuis, vigneron à St Saphorin

et de Charlotte née Patey, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, le dix, à Baltigen, Rivaz & St Saphorin le huit février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Baltigen, Rivaz, St Saphorin & Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil

de Baltigen, & St Saphorin.

Signatures des époux:

Ernest Müller

Berthe Müller

Signatures des témoins:

H. Vallotton

Müller Wiestendanger les deux à Lussane

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 81

**Ruga et Braganti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui  ~~onze Mars mil neuf cent - neuf~~  mil huit cent quatre-vingt  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Ruga, Giovanni - Giuliano**, Maçon, \_\_\_\_\_

de Gozzano (Novare) Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lussinone \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Gozzano le vingt - six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante - huit \_\_\_\_\_

fils de Luigi Ruga, Chiffonnier à Gozzano, \_\_\_\_\_

et de Angela née Ruga, la femme, séeuée, \_\_\_\_\_

**2<sup>o</sup> Braganti, Eva Regina Margherita - Angela**,

de Mergozzo (Novare) Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussinone, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Mergozzo le quinze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante - sept, \_\_\_\_\_

fille de Francesco Braganti, tailleur de pierre, \_\_\_\_\_

et de Sabina née Ronchi, la femme, domiciliée à Mergozzo, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lussinone, Gozzano & Mergozzo, les dix - neuf  
Décembre mil neuf cent - huit, neuf & dix Janvier mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Gozzano

Mergozzo et Lussinone \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice &

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Cantonale \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ruga Giovanni  
Ruga Eva

Signatures des témoins :

Volpami Eugenio  
Mordini Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

**Picot et Delafontaine**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Picot, Marc-Justin**, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de La Sarraz \_\_\_\_\_ domicilié à Signy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Vincex sur Nyon le six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

fils de Samuel Louis Picot, viticulteur à Nyon, \_\_\_\_\_

et de Julie Alexandrine Adolphe née Rollier, célibataire, \_\_\_\_\_

2° **Delafontaine, Sophie**, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Vevey et de Corsier \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Borex le quinze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Louis Frédéric Delafontaine, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Sophie née Challet, la femme, les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Signy, Vevey, Lausanne & Corsier, les dix-huit, dix-neuf et vingt février mil neuf cent neuf, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Gingins \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de \_\_\_\_\_

La Sarraz, Gingins, Vevey & Corsier. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marc Picot*  
*Sophie Picot*

Signatures des témoins :

*Marc Delafontaine*  
*Emma Guayzin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 83

**Grieb et Gloor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grieb, Alfred-Werner,** — négociant, —  
de Burgdorf | Berne | et de Zurich — domicilié à Zurich —  
célibataire

né à Zurich le vingt Mai — mil huit cent huitante-trois, —  
fils de Samuel Rudolf Grieb, Négociant à Zurich —  
et de Anna Elisabetha née Ziegler, décédée.

2<sup>o</sup> **Gloor, Margareta-Louise,** —  
de Lestwyl | Argovie | — domiciliée à Lausanne —  
célibataire

née à Lausanne le vingt-deux Mars — mil huit cent huitante-quatre, —  
fille de Rudolf Gloor, Négociant —  
et de Rosalie née Fröhlich, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Zurich, Lausanne, Burgdorf & Lestwyl, le neuf  
février mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Zurich

Signatures des époux :

A. Grieb.  
M. Grieb

Signatures des témoins :

A. Ursprung }  
H. Pottalozac } Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de  
Burgdorf, Zurich & Lestwyl.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 84

**Krieg et Cherbuin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deize Mars mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Krieg, Victor-Albert,**

agent de police,

de Gysenstein (arr<sup>de</sup> Münsingen) Borne, domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Mozges, le neuf Juillet — mil huit cent huitante-un,fils de défunt Jules Louis Krieget de Marie Susanne née Gonet, ménagère à Landsanne,**2<sup>o</sup> Cherbuin, Marguerite,**

Couturière,

de Payerne — domiciliée à Payerne,

célibataire

née à Payerne le huit Novembre — mil huit cent huitante-quatrefille de défunt Louis Frédéric Cherbuinet de Charlotte née Chappuis, ménagère à Payerne.Les publications ont eu lieu à Gysenstein (Münsingen), Payerne & Landsanne, le  
six février mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse des mariagesCertificats de publications de MünsingenPayerne & Landsanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Münsingen & Payerne

Signatures des époux :

Krieg Albert.  
Krieg Marguerite

Signatures des témoins :

Meister Al. à Landsanne  
Brocard Alphonse  
à La Puy

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 85

**Peytregnet et Vallon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mars mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Peytregnet, Charles-Emile, — agriculteur,

de Molondin — domicilié à Molondin

célibataire

né à Molondin, le vingt-trois juin — mil huit cent huitante-sept

fil de Charles François Peytregnet à Molondin,

et de Marguerite née Vallon, décédée,

2° Vallon, Ruth-Eugénie, — Ménagère

de Molondin — domiciliée à Molondin

célibataire

née à Molondin le cinq juin — mil huit cent huitante-six

filles de Auguste Vallon, agriculteur,

et de Justine Couvoisier née Bissot, à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin, le douze février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Molondin

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de  
Molondin

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Peytregnet.  
Ruth Peytregnet

Signatures des témoins :

Jean Bicholey  
Antoine les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Barbey et Schmidli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Barbey, Louis-Xavier-Albert, Commercant,

de Cheabres — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Neuchâtel le vingt-trois février — mil huit cent septante-quatre

fils de Albert Barbey, ancien Négociant,

et de Marie née Meidel, sa femme, les deux à Landanne

2<sup>o</sup> Schmidli, Marie-Marthe, — sans profession,

de Fricka (Argovie) — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Fricka le dix Juin — mil huit cent huitante-deux

fille de Jules Schmidli, employé de Commerce à Morges,

et de Rose Emélie née Pelichet, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cheabres et Fricka, les dix-huit et dix-neuf février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Cheabres, Fricka et LandanneCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Cheabres et Fricka.

Signatures des époux :

Albert Barbey fils

Marthe Mrs Barbey

Signatures des témoins :

Albert Barbey

Albert Schmidli

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

N° 87

**Guidan et Charannes**

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent. neuf. — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Guidan, André Emile Louis Charles René, Docteur médecin**

Lieu d'origine et de domicile :

de Aranches — domicilié à Yverdon, —

Etat civil :

veuf de Marie Rose Clarisse née Lanierz dès le cinq Décembre mil neuf cent. sept

Lieu et date de la naissance :

né à Lansanne, le dix Juin — mil huit cent Septante-trois —

Noms, profession et

fils de Olivier René Guidan, décédé —

domicile des parents :

et de Louise Pauline Henriette née Girardot, à Lansanne —

Nom et profession de l'épouse :

2° **Charannes, Berthe Gertrude,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey — domiciliée à Lansanne —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne le six août — mil huit cent Septante —

Noms, profession et

fille de Henri Louis Charannes, à Lutry —

domicile des parents :

et de Rose Henriette née Cornaz, décédée, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aranches, Vevey, Lansanne & Yverdon, les vingt-deux & vingt-trois Janvier mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil  
de Yverdon

Signatures des époux :

*A. Guidan*  
*Berthe Guidan*

Signatures des témoins :

*E. Guidan*  
*Edmond Charannes*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil  
d'Aranches, Vevey & Yverdon



N° 88

**Rozet et Nuffenegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui  ~~seize Mars mil neuf cent neuf~~ —  ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Rozet, Eugène-Marc,** — négociant, —

de Genève (ville) et Bourg-Villars (Vaud) domicilié à Lausanne,

célibataire

né au Petit-Saconnex (Genève) le vingt-cinq Juin — mil huit cent septante-sept,

fils de Marc Henri Rozet, distillateur,

et de Emma Marie née Monnier, à la République Argentine,

**2° Nuffenegger née Schmidhauser, Jenny,** —

de Carouge (Genève) et Signau (Berne) — domiciliée à Lausanne,

veuve de Louis Frédéric Nuffenegger, dès le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à St Gall le dix-sept février — mil huit cent septante-cinq

fille de Jacob Schmidhauser, décédé

et de Madeleine Josephine née Studerus, du veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Genève, Carouge, Signau et Lausanne, les  
dix-huit, dix-neuf et vingt février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Genève, Carouge, Signau et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Signau et Genève (B.C.)

Signatures des époux :

E. M. Rozet  
Jenny Rozet

Signatures des témoins :

R. Schmidhauser  
H. Rozet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 16 janvier 1919.  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que l'époux soit désigné  
comme étant originaire  
non seulement de Genève-  
ville, mais en core de  
Bourg-Villars (Vaud)

Lausanne, le 18 janvier 1919

L'officier de l'état civil :

copié à Genève (B.C.) Aubonne  
et Signau

N° 89

**Lübbing et Nachmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die sept mars mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lübbing, Hermann-Auguste-Théodore,**

de Hanovre | Prusse | domicilié à Lausanne, Etudiant,

célibataire

né à Hanovre le trente-un mai mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Simon Hermann Lübbing, fabricant,

et de Friederika Marie Sophie née Hansen, les deux à Hanovre,

2° **Nachmann, Adèle-Sophie-Elizabeth,**

de St Petersburg | Russie | domiciliée à St Petersburg

célibataire,

née à St Petersburg le seize vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante-trois,

fille de Maximilien Nachmann, décédé,

et de Klara Emilie Marie de Pöden, sa veuve à St Petersburg

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Hanovre, les trente Janvier & neuf février mil neuf cent neuf, ainsi qu'à St Petersburg les 4, 11 & 18 Janvier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Hanovre

St Petersburg & Lausanne.

Déclaration de Capacité.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Hermann Lübbing

Adèle Lübbing

Signatures des témoins :

Clara Nachmann à St Petersburg

Spandier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 90

**Haldi & Meili**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Haldi, Jean-Frédéric**, Chaudronnier en exercice,

de Gessenay (Geneve) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt sept Mars — mil huit cent huitante quatre

fils de Ulrich Haldi, chamoiseur,

et de Elisabeth Hochmann, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Meili, Martha-Ida**, Ménagère,

de Weislingen (Zurich) domiciliée à Rikon (Zurich)

célibataire

née à Rikon le onze février — mil huit cent huitante huit

fille de Hans Ulrich Meili, cècidi,

et de Anna Maria née Widmer, sa veuve à Rikon,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay, Weislingen & Rikon (Zell), les  
dix six Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance del' Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gessenay  
weislingen, Rikon & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Gessenay, Weislingen &amp; Zell

Signatures des époux :

Fritz Haldi

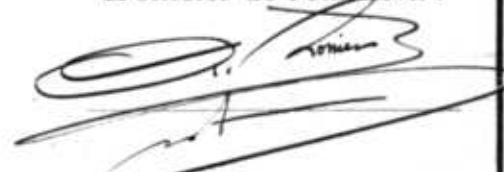
Ida Haldi

Signatures des témoins :

L. Haldi

Ernest Golay } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 91

Chave & Burnens

<sup>1337</sup> Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Chave, François-Robert, typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne, domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le deux Mai — mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fils de Samuel François Chave, imprimeur

domicile des parents :

et de Louise Juliette Delessert, sa femme, les deux à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Burnens, Marie-Louise, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens (Schallens) domiciliée à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le onze avril — mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Samuel Burnens

domicile des parents :

et de Marie Hortense Dizerans, sa femme, les deux de Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne et Oulens les seize et dix-sept février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publications de  
Landanne et Oulens

Signatures des époux :

Robert Chave

Marie Chave

Signatures des témoins :

Henri Jordan

Charles Chapuis

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oulens

Landanne

N° 92

**Bolomey et Tanner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bolomey, Walther Wilhelm**, agriculteur

de St Léger - sur - Rhodan domicilié à St Léger,

célibataire

né à St Léger le dix neuf Février mil huit cent septante - six

fils de  Aimé Louis Emmanuel Bolomey, décédé,

et de  Marianne Emilie Julie Charlotte Cécilie née Barot à St Léger

2<sup>o</sup> **Tanner, Emma**, Cuisinière

de Dintikon (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berne le quinze Octobre mil huit cent septante - sept

fille de  Johann Tanner,

et de  Elisabeth Haerzi née Toeni, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dintikon & St Léger, les dix huit et dix neuf février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
St Léger

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Dintikon & St Léger.

Signatures des époux :

Walther Bolomey  
Emma Bolomey

Signatures des témoins :

E. Bavaud, Schermann  
Eugène Bolomey à St Léger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Vermot des Roches & Bourgeat

Aujourd'hui dix huit mars mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Vermot des Roches, Léon, Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Fournet - Blanches Roche | Doubs | France, domicilié à Lussance

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Chanx de fonds | Neuchâtel | le vingt sept mars mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fils de Sylvain Vermot des Roches,

domicile des parents :

et de Cécile Krebs les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Bourgeat, Marie Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Moirans | Jura | France, domiciliée à Lussance

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moirans le huit avril — mil huit cent cinquante deux

Noms, profession et

fille de Auguste Joseph Bourgeat, tonneur à St Claude

domicile des parents :

et de Marie Nathalie Boisson sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussance, Fournet - Blanches Roche et Moirans, les deux, huit et treize novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère des Epoux

consentement du père des Epoux & acte

de décès de la mère - Promesse de mariage

Certificats de publication des Fournet, -

Moirans & Lussance - Déclaration de Validité

Permis du Département de Jura

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Léon Vermot des Roches  
Marie Louise Bourgeat

Signatures des témoins :

Abbé Marin  
Golay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

**Steiner & Abderhalden**  
**née Eichenberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent-neuf, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Steiner, Jakob,** — négociant, —

de Utzenstorf (Berne) — domicilié à Lussigny, —

veuf de Marie Josephine Rebsamen, dès le vingt-sept octobre mil neuf cent-quatre,

né à Utzenstorf, le dix-huit juin — mil huit cent soixante-sept —

fils de Jakob Steiner, décédé, —

et de Marianne née Gruber, la veuve à Utzenstorf, —

2<sup>o</sup> **Abderhalden née Eichenberger, Anna-Elise,**

de Wattwil (St Gall) — domiciliée à Fuhrowingen (Argovie) —

divorcée de Jakob Abderhalden dès le deux décembre mil neuf cent-trois, —

née à Wynau (Berne), le trois octobre — mil huit cent septante-trois, —

fille de Jakob Eichenberger, décédé, —

et de Verena née Lindenmann, la veuve, à Fuhrowingen, —

Les publications ont eu lieu à Lussigny le vingt-cinq, à Utzenstorf, Wattwil  
& Fuhrowingen, le vingt-sept février mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

cites de naissance des Epoux —

cite de décès de la femme des Epoux

cite de mariage de l'Epouse avec

mention au divorce —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Utzenstorf, Wattwil, Fuhrowingen &amp; Lussigny

Communiqué : à l'état civil de

Utzenstorf, Wattwil &amp; Fuhrowingen

## Signatures des époux :

J. Steiner

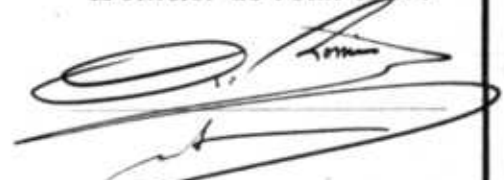
A. Steiner

## Signatures des témoins :

J. Rebsamen

C. Rebsamen

## L'officier de l'état civil :



N° 95

**Monachen et Ammann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monachen, Louis,** employé au R.M.

de Peyses et Possend, domicilié à Carronge,

célibataire,

né à Premières Vies Budaux, le vingt-un Mai mil huit cent huitante-deux,

fils de **Alexis Monachen**

et de **Louise Sophie** née **Forney**,

2<sup>o</sup> **Ammann, Blanche-Julie,** Lingère,

de Waelde (Chinyrie) domiciliée à Louwonne,

célibataire

née à Saint-Prix le six Novembre mil huit cent septante-cinq

fille de **Jean Ammann**,

et de **Georgette** née **Demont**,

Les publications ont eu lieu à Louwonne, Carronge, Waelde & Peyses & Possend, le premier Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de l'état civil de  
Mézieres

Signatures des époux :

*Louis Monachen*  
*Blanche Monachen*

Signatures des témoins :

*Pansin*  
*Blanc* } à Pansanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Mézieres, St. Georges & Waelde



N° 96

**Grivaz et Meilland**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Grivaz, Frédéric-Émile,** ~~Expert-forestier,~~

de Payerne domicilié à Lussane,

célibataire

né à Payerne le dix-sept Juillet mil huit cent huitante-quatre,

filz de Henri Emile Grivaz, chef de service au Département des Travaux publics,

et de Emma Caroline née Goux, sa femme, domiciliés à Lussane,

2<sup>o</sup> **Meilland, Emilie-Marie Louise,**

de Blonay domiciliée à Payerne,

célibataire

née à Payerne le quatorze Septembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Friedrich Alex. Henri Alphonse Meilland, décédé

et de Louise née Bossy, sa mère, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lussane, Payerne & Blonay, les treize, quatorze et quinze Février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Payerne,

Blonay & Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Payerne & St-Léger.

Signatures des époux :

F. Grivaz  
M. L. Grivaz

Signatures des témoins :

Felix Fey à Zurich.  
H. Grivaz à Lussane  
L. Meilland-Bossy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 97

**Gallois & Zehnder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent. neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gallois, Jean-François-Maurice**, Dr. médecin,

d'origine française, domicilié à Dijon | France |

célibataire

né à Avallon (Yonne) France, le vingt sept Janvier mil huit cent soixante-dix

fil de Jean Gallois, décédé,

et de Marie Françoise Leonie Gayneau, sa veuve, à Dijon,

2° **Zehnder, Ida-Elise**, gardiennne malades,

de Kölliken (Argovie) | domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Trublat (St Gall) le sept Octobre mil huit cent septante-deux

fille de Elisabeth Zehnder, à Arbon (Obourgovie) |

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Kölliken & Dijon, les vingt-trois, vingt-quatre et trente Janvier mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dijon, Kölliken et Landsanne

Déclaration de validité de l'ambassade de France

Permis du Séquestrement de Justice

Police

Communiqué : à l'Etat civil de Kölliken

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*J. Gallois*  
*I. Zehnder*

Signatures des témoins :

*Edouard Allemant*  
*Eva Gentil* *E. Goussier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Dep de 7.5.17*

N° 98

**Pahud et Audemaiz**

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Pahud, Alexis**, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ayens domicilié à Ayens,

Etat civil :

divorcé de Léa Jaquier dès le deux juillet mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Ayens le vingt sept octobre mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fils de Jean Pierre Pahud

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Farre, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Audemaiz, Alice Fanny**, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

des Chenit domiciliée au Château de Dougny (Eublens)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Crest Massin Bassus le vingt six septembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Louis Henri François Audemaiz, décédé,

domicile des parents :

et de Louise Fanny Gobry, la Veuve, au Bassus.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eublens, Ayens, le Bassus et le Sentier, les vingt quatre et vingt cinq janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de St George

Signatures des époux :

*Pahud Alexis*  
*Fanny Pahud*

Signatures des témoins :

*Jeanne Farre*  
*Pahud Alfred*

Communiqué : à l'Etat Civil de

St George, le Sentier et Eublens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 99

**Maykûchel et Crozet**

Aujourd'hui vingt trois mil, neuf cent, neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Maykûchel, Charles-Adolphe**, *ouvrier ajusteur*,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française \_\_\_\_\_ domicilié à Paris 15<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Strasbourg, le quinze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de *Caroline Maykûchel, décédée*,

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Crozet, Elise-Hélène**, *Ménagère*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Beaumont* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lussan*,

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Ollon, le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

filles de *Jean-Camille Crozet, décédé*,

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Michoud, la femme à Mues*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paris, Beaumont, Ollon, Hémnoz et Lussan, les onze et douze février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès de la mère de l'époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Consentement de la mère de l'épouse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et acte de décès du père. - Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Paris, Beaumont,

Ollon, Hémnoz et Lussan. - Déclaration de

validité à Paris au Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état civil de Beaumont

Ollon et à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Maykûchel*

*El. Crozet*

Signatures des témoins :

*A. Ledoux* à Ollon

*Crozet Jules* à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 100

Merio & Bergatta

Aujourd'hui vingt deux mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Merio, Etienne Alexandre, Entrepreneur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Miggjandone (Provence) Italie domicilié à Uzerdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Baulmes le vingt quatre avril mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fils de Charles Benvenuto Merio, à Miggjandone

domicile des parents :

et de Marie Antoinette née Lamer, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Bergatta, Catherine Emilie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nonio (Provence) Italie domiciliée à Lussanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussanne, le neuf février mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fille de Grégoire Bergatta, entrepreneur à Lussanne

domicile des parents :

et de Clementine née Bonfantini, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Uzerdon, Miggjandone et Nonio, le 22 mars 1899

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil d'Uzerdon

Communiqué : à l'Etat Civil d'Uzerdon & à la Chancellerie de

Signatures des époux

Handwritten signatures of Etienne Alexandre Merio and Catherine Emilie Bergatta

Signatures des témoins

Handwritten signatures of two witnesses: J. Chioffo and P. Joche

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer

N° 101

**Panchaud & Bezançon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Edouard-Samuel**, *Géomètre breveté*,  
de *Lussy a de Tolochenaz* domicilié à *Lausanne*,  
veuf de *Elise née Roche* déc. le cinq Septembre mil neuf cent sept

né à *Morges* le premier Mars mil huit cent septante-trois,  
fils de *Samuel François Panchaud*  
et de *Jenny Demont, sa femme, décédée*,

2° **Bezançon, Augusta-Françoise-Jélie**,  
de *Lutry* domiciliée à *Lausanne*  
célibataire

née à *Lausanne* le cinq Mai mil huit cent huitante-trois  
fille de *Frédéric François aîné Besançon*,  
et de *Marie Augustine née Schür, sa femme, à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le deux, à *Lussy, Tolochenaz & Lutry*  
le trois Mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des Epoux*  
*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme des Epoux*  
*Permesse de mariage*  
*Certificats de publication de Lussy*  
*Tolochenaz, Lutry & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Morges, Villard & Yens & Lutry*

Signatures des époux :

*E. Panchaud*  
*A. Bezançon*

Signatures des témoins :

*L. Hepp* à *Chexbres*  
*H. Jérol*  
*J. Jérol* à *Lausanne*  
*Jacques*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 102

**Bloch et Brunswick**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mars mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Bloch, Ludwig-Alfred,** Philosophe (étude en philosophie)

de Niederbronn | Hagenau | Basse Alsace, domicilié à Bâle,

célibataire

né à Niederbronn le vingt six juin mil huit cent septante sept,

fil de feu Aron Bloch, mercantier,

et de Justine née Braun à Strasbourg (Alsace)

**2<sup>o</sup> Brunswick, Irma-Sara,**

de Dôle | Jura | France domiciliée à Kausanne,

célibataire

née à Kausanne le quinze mars mil huit cent quatre vingt huit

filles de feu Meise Charles Brunswick, mercantier

et de Marie née Ilmanx, remariée Blum à Kausanne.

Les publications ont eu lieu à Kausanne, Bâle, Niederbronn et Dôle, les deux, trois  
et cinq mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Bâle

Signatures des époux :

[Signature Bloch]  
[Signature Brunswick]

Signatures des témoins :

[Signature 1]  
[Signature 2]  
Joseph Gollub  
les deux à Kausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature officier]

Communiqué : à l'Etat civil de Bâle et à la Chancellerie [Signature]

N° 103

Favre & Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois Mars mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Paul-Jean,

typographe,

de Hyonand

domicilié à Lussan

célibataire

né à Genève le quatorze Juin

mil huit cent huitante-neuf

fil de Frédéric Lion Favre, chef de train,

et de Marie Françoise Schiltenshelmer, sa femme, les deux à Lussan

2° Potchet, Marie-Jéline,

de Moudon et de Kuchers

domiciliée à Lussan

célibataire

née à Lussan le premier février

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Marc Joseph Potchet, journalier

et de Renée née Schaub, sa femme, les deux à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Moudon, Kuchers & Hyonand, les dix-huit, dix-neuf et vingt février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de chacun des

Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hyonand, Moudon, Kuchers & Lussan

Communiqué : à l'Etat civil de

Hyonand et Moudon.

Signatures des époux :

Paul Favre

Marie Favre

Signatures des témoins :

Henri Lodaun

Marius Potchet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 104

**Epitoux et Marguerat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq Mars mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Epitoux, Edouard-Louis-Philippe**, Employé C. F. F.

de Charannes près Soubliens, domicilié à Lussanme,

célibataire,

né à Lussanme le seize Juillet mil huit cent ~~soixante-huit~~

filz de Jules Henri Philippe Epitoux, Employé C. F. F.

et de Marie Louise Barraud, décédée.

2<sup>o</sup> **Marguerat, Reniette-Louise**, Propriétaire,

de Lutry & de Forêt, domiciliée à Lussanme,

célibataire,

née à Lussanme, le vingt-six Octobre mil huit cent ~~soixante-un~~

fille de Alfred Marie Armand Marguerat,

et de Marie Louise Baillif, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Charannes, Lutry & Forêt, les trente & trente-un Janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Charannes, Lutry, Forêt Lussanme

Communiqué: à l'Etat civil de

Soubliens, Lutry & Forêt.

Signatures des époux :

E Epitoux

Louis Epitoux

Signatures des témoins :

Epitoux  
Gardin Lussanme

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

semp. r.

Récepissé au no. 104

Par jugement du Tribunal des tribunaux de Lussanme rendu en date du 7 Janvier 1898, déclaré définitif & exécutoire le 25 Mars 1898, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 avril 1898.

L'officier de l'état civil :

Juce!

N° 105

**Meani & Peradotto**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meani, Giuseppe-Giovanni-Battista,**

de Arcore | Milan | Italie, domicilié à Lussanna, Lussanna,

veuf de Maria née Corti des le premier Juin mil neuf cent sept

né à Arcore le vingt-six février mil huit cent huitante-un

fils de Rinaldo Meani, décédé

et de Maria née Passoni, la Veuve, à Arcore,

2° **Peradotto, Uccia,**

Sommelière,

de Cuvryne | Turin | Italie, domiciliée à Lussanna,

célibataire

née à Cuvryne, le vingt-neuf avril mil huit cent huitante-sept

fille de Giovanni Peradotto

et de Antonietta née Cavatotto, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussanna, Arcore et Cuvryne, les neuf et trente-un

Janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Arcore

à Cuvryne à Lussanna,

Permis du Département de Justice

à Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Meani Giuseppe  
Uccia Peradotto

Signatures des témoins :

Michel Bellorini  
Jean Gala

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
comp. e.

N° 106

Lude &amp; Vaccano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lude, Alexia, Etudiant-Ingénieurde Château-d'Or \_\_\_\_\_ domicilié à Lussonne, \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Lussonne le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_fils de Louis Alexis Lude \_\_\_\_\_et de Nancy Frédérique Christens, décédée \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Vaccano, Carlotta-Matilde, modistede Côme | Italie | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussonne, \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Côme, le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux, \_\_\_\_\_fille de Eugenio Vaccano, décédé \_\_\_\_\_et de Elida Carjanna, sa veuve, à Côme, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Château-d'Or, Lussonne & Côme, les seize, dix-sept et dix-huit février mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'ÉpouxPromesses de mariageCertificats de publications deChâteau-d'Or, Côme & Lussonne\_Communiqué: à l'Etat Civil deChâteau-d'Or & à la Chancelleriede

Signatures des époux :

A. LudeC. Vaccano

Signatures des témoins :

Henri TarnayCharles Coucheud

L'officier de l'état civil :

H. Lohant

N° 107

Lüdi et Balmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lüdi, Rodolphe, Employé aux C.F.F.

de Heimiswil (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lobsigen (Berne) le quinze octobre mil huit cent huitante-un

fils de Rodolphe Lüdi, décédé,

et de Elisabeth née Messerli, sa veuve à Lobsigen,

2<sup>o</sup> Balmer, Anna-Elise, ouvrière

de Mühlebey (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Mühlebey le vingt-trois septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Samuel Balmer, sellier-tapissier,

et de Louise née Baumgartner, sa femme, domiciliés à Metat.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Heimiswil & Mühlebey les vingt-sept  
et vingt-huit février mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Heimiswil, Mühlebey & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Heimiswil & Mühlebey

Signatures des époux :

Rodolphe Lüdi  
Anna Lüdi

Signatures des témoins :

Duret Albert  
Lue Henri

L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
rempl.

N° 108

Pahud &amp; Vogler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pahud, Amédée, — Employé de Commerce —

de St Cierges — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à St Cierges, le dix-sept avril — mil huit cent huitante-trois, —

fils de Emile Pahud, manoeuvre, —

et de Emilie née Freymond, La femme, les deux à Landanne. —

2<sup>o</sup> Vogler, Blanche-Alice, — Repasseuse, —

de Frauenfeld (Chuyovie) — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Landanne le vingt-neuf avril — mil huit cent huitante-neuf —

fille de Marc Louis Jean Vogler, menuisier à Bouilly en Artois (Côte d'Or) France —

et de Jimmy Alice Pahud, La femme, décédée. —

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Landanne &amp; Frauenfeld, les seize &amp; dix-sept février mil neuf cent-neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux —

Consentement du père de l'Épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de  
St Cierges, Frauenfeld & Landanne —Communiqué : à l'Etat Civil de St  
Cierges & Frauenfeld. —

## Signatures des époux :

Pahud Amédée

Blanche Pahud

## Signatures des témoins :

Pahud Emile  
V. Brouard

## L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
impl.

N° 109

Dagand & Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dagand, Jean-Pierre, — Tailleur, —

de Allèves Haute Savoie, France, — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Allèves, le vingt-huit Mars — mil huit cent huitante-quatre, —

fils de Joseph Dagand, cultivateur, —

et de Marine Dagand, de femme, les deux à Allèves, —

2<sup>o</sup> Guillet, Joséphine, — Couturière, —

de Chêne (Genève) — domiciliée à Lausanne, —

célibataire

née à Genève, le six avril — mil huit cent huitante-cinq —

fille de Jean Jacques Guillet, Chapelier, —

et de Suzanne Benoitte Scheller, de femme, les deux à Genève, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Allèves & Chêne, les deux, cinq & sept Mars mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Allèves

Chêne Lausanne

Déclaration de Validité

Permis au Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil C<sup>o</sup> de

Genève & à la Chancellerie C<sup>o</sup>

Signatures des époux :

J<sup>m</sup> Dagand  
J<sup>m</sup> Dagand Joséphine

Signatures des témoins :

Joseph Cardani  
Charles Humm  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
semp. r.

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 5 Mars 1928, déclaré définitif et exécutoire le 15 Mai 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 15 Mai 1928. Lausanne, le 21 Mai 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

N° 110

Grand et Ballaman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grand, Henri-Samuel, Appareilleur

de Ecoleaux & Vevey domicilié à Landanne,

célibataire

né à Charadonne le vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt

filz de Jean Louis Henri Grand, pareur,

et de Julie née Joly, sa femme, les deux à Landanne,

2° Ballaman, Anna Alphonsine, Cuisinière,

de Wallensied (Fribourg) domiciliée à Lutry

célibataire

née à Ecoleaux le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt

filz de Claude Joseph Ballaman, agriculteur à Châtillon (Fribourg)

et de Marie Helène née Velley, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ecoleaux, Vevey, Wallensied & Lutry, les seize, dix-sept & dix-huit février mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ecoleaux, Vevey, Landanne, Wallensied

& Lutry

Communiqué : à l'Etat Civil de Polzéaux

Vevey, Lutry & Gummold.

Signatures des époux :

Henri Grand

Anna Grand

Signatures des témoins :

E. Vigney, P. Grandjean

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

N° 111

**Thuillard et Delessert**

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Thuillard, Charles,** Employé postal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidaville domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Froidaville, le vingt-sept avril mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

filz de François Thuillard, agriculteur,

domicile des parents :

et de Julie Elde née Chapuis, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Delessert, Eugénie,** Comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Peyses et Poddens domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Peyses et Poddens le vingt-deux Décembre mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Héli Delessert, agriculteur,

domicile des parents :

et de Arèle née Chalet, sa femme, domiciliés à Peyses et Poddens,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Froidaville, Peyses et Poddens & Lausanne, les neuf,  
onze et douze mars mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Côtes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froidaville

Peyses et Poddens et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & St-Cergues.

Signatures des époux :

Ch. Thuillard  
Eugénie Thuillard.

Signatures des témoins :

François Thuillard  
M. Bause

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
emp.



N° 112

Vallotton &amp; Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Vallotton, Maurice, Comptable,

de Vallorbe domicilié à Lausanne,

divorcé de Alice Ellen Brossard dès le vingt-trois Mars mil neuf cent six,

né à Beaulieu le treize avril mil huit cent septante-neuf,

fils de Jules Albert Vallotton, décédé,

et de Adèle Elise Diacon, sa veuve, à Lausanne,

2<sup>o</sup> Gilliéron, Rosa-Marie, Tailleur,

de Servion domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Servion le cinq Avril mil huit cent huitante-cinq

fille de Louis Gilliéron, agriculteur à Servion,

et de Marie née Gilliéron, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe et Servion, les quinze &amp; dix-sept Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance de l'époux

Acte de mariage de l'époux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vallorbe, Servion &amp; Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Vallorbe &amp; Oyon.

## Signatures des époux :

Maurice Vallotton  
Rosa-Marie Gilliéron

## Signatures des témoins :

Léon Alfred  
Marius Vallotton } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
rempl.

N° 113

Blanc et Biedermann

3-283

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc, Henri-Emile, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussanne domicilié à Vers chez les Blancs,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vers chez les Blancs, le seize novembre mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Paul Henri Blanc, agriculteur,

domicile des parents :

et de Louise Jenny née Dicombaz, la femme, Vers chez les Blancs,

Nom et profession de l'épouse :

2° Biedermann, Anna-Rosa, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Jrens (Berne) domiciliée au Châlet à Gobet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Burgon (Berne), le vingt-deux Juin mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fille de Emile Biedermann, agriculteur au Châlet à Gobet

domicile des parents :

et de Marguerite née Biedermann, la femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne à Jrens (Brigg) le onze Mars mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse.  
 Consentement au père de l'Épouse.  
 Promesse de mariage.  
 Certificats de publication de  
 Lussanne à Jrens.

Communiqué : à l'état civil de Brigg

Signatures des époux :

Henri Emile Blanc  
 Rosa Blanc

Signatures des témoins :

Pd Lécrouchy Blanc  
 Emile Biedermann  
 les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
 suppl.

N° 114

**Spinner et Rieben**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil neuf-cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spinner, Ernest-Rodolphe**, Concierge d'hôtel

de Oberwolfach | Bade | domicilié à Château-d'Oex, av. à Bex

célibataire

né à Bex, le premier Mai — mil huit cent septante-quatre,

fils de feu Gaspard Spinner

et de Salomé née Schliker, négociante à Bex,

2° **Rieben, Fanny-Louise**, Sommelière

de Epalinges, domiciliée à Mex,

célibataire

née à Mex, le vingt-quatre novembre — mil huit cent huitante-six

fille de feu Louis Summe Rieben

et de Mme Euphrasie Louise née Pochet, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Mex, Epalinges, Bex & Oberwolfach,  
les vingt, vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept février mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex.

Signatures des époux :

E. Spinner  
L. Rieben

Signatures des témoins :

H. Borel  
Julie Borel

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
rempl.

Communiqué : à l'état civil de

Château-d'Oex, Epalinges, Sullens & Chum:  
cellerie Cl

Par jugement rendu le 16 avril 1913 le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu des art. 137, et 139, du C.C.S. et 1564, 1565, 1577 du C.C. allemand.

Un certificat de non appel du 19 juin 1913, il résulte que le jugement est passé en force de chose jugée dès ce jour.

Lausanne le 25 juin 1913  
L'officier de l'état civil:

RECTIFICATION

Par décision du 17 Mars 1956

le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre

en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire d'

Epalinges (Vaud) et Leuk- (Berne)

Lausanne, le 23 Mars 1956

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, à l'office de l'état civil à Leuk (Berne)

N° 115

*Förster et Reber*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Mars mil neuf cent neuf* — *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

*1° Förster, Heinrich,* — *veuf de* *Emilie*

de *Lich | Giessen | G<sup>de</sup> Duché de Hesse,* — domicilié à *Lausanne,*

*veuf de Emilie Louise née Hostettler, ad le vingt-cinq Juin mil neuf cent huit*

né à *Lich* le *deux-huit février* — *mil huit cent septante-sept*

fils de *Heinrich Förster, décédé,*

et de *Caroline Elisabeth Catherine née Gred, sa veuve à Lich.*

*2° Reber, Léontine-Anna,*

de *Innerschwand | Berne* — domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire*

née à *Magglingen | Berne* le *huit Juin* — *mil huit cent huitante-quatre,*

fille de *Charles Reber, décédé,*

et de *Léontine née Romy, sa veuve à Bothoncourt | Doubs*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lich et Innerschwand, les dix-huit*  
*février mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lich, Innerschwand Lausanne*

*Déclaration de Capacité*

*Permis du Département de*

*Justice & Police*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Kurzemborg & à la Chancellerie C<sup>o</sup>*

Signatures des époux :

*Heinrich Förster*

*Léontine Förster*

Signatures des témoins :

*François Berger à Bernens*

*Auguste Feugel à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*le 14 février 1925* Le Département politique fédéral a prononcé la  
intégration de *dame veuve*  
*Léontine-Anna Förster née*  
*Reber, mentionnée ci-contre*  
dans le droit de *c<sup>o</sup> du canton de*  
*Berne* et de la *commune de*  
*Innerschwand*

Lausanne, le *13 Mars 1925.*

L'officier de l'état civil :

*H. Ballif*

*à Kurzemborg.*

N° 116

**Hahner et Beck**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hahner, Jean,** négociant

de Majs | Bannay | Hongrie, domicilié à Kandane, Duchy  
célibataire

né à Majs le seize février mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean Hahner, cultivateur,

et de Thérèse Koller, sa femme, domiciliés à Majs

2° **Beck, Catherine,** négociante

de Burweiler | Landau | Bavière, domiciliée à Kandane, Duchy  
célibataire

née à Burweiler le quatre juin mil huit cent soixante-neuf

filles de Nicholas Beck, cultivateur à Burweiler

et de Caroline Esel, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Kandane, Burweiler et Majs, les quatorze,  
seize et dix sept janvier mil neuf cent - neuf,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publications de Majs  
Burweiler et Kandane

Déclaration de non opposition du  
ministre de la Justice de Hongrie

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux:

Jean Hahner  
Catherine Beck

Signatures des témoins:

Richard Spothelfer  
Stefan Frosler

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du  
23 novembre 1926, Jean  
Hahner désigné ci-contre,  
lequel avait été ant. les formalités  
prescrites à cet. et a été naturalisé  
Vaudois et répayé du nombre des bour-  
geois de la commune de  
Vugelles-la-Mothe  
Inscrit le 26 février 1927.  
L'officier de l'état civil:

Le Prêtre  
de qui à Hombagny, Yverdon.  
R. du 13.10.27.



N° 118

**Delacretaz & Vincent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacretaz, Louis-Julien**, employé à la Direction C. f. f.

de Yverne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Croy, le dia février mil huit cent huitante-six,

fils de Julien Armand Delacretaz, employé C. f. f.

et de Julie Louise née Goloz, du femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Vincent, Eliza**,

de Vallamand domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Constantine le cinq septembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Louis Samuel Vincent, agriculteur,

et de Octavie Aïda née Vésuz, du femme, domiciliés à Vallamand,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallamand & Yverne, les vingt cinq et  
vingt sept février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Yverne, Vallamand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Croy & Quarefin

Signatures des époux :

*Delacretaz*  
*L. Delacretaz*

Signatures des témoins :

*H. Delacretaz*  
*J. Jues* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 11 juillet 1914, déclaré définitif et exécutoire le 10 octobre 1914, le mariage desjré ci-contre, a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 137 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.*

*Lausanne, le 20 octobre 1914.*

*L'officier de l'état civil :*

*Jucel*

*Récépissé du 22.7.14.*

N° 119

*Ganière & Tarbesse*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ganière, Marcel Alfred*, fonctionnaire C. f. f.

des *Ponts de Martel (Neuchâtel)* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Loche*, le *seize Janvier* mil huit cent *huitante quatre*,

fil de *Alfred Auguste Ganière*, négociant

et de *Léonie Ducommun*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*,

2° *Tarbesse, Adeline Sophie*, Couturière

de *Toul (Meurthe) France*, domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*

née à *Lausanne*, le *trois août* mil huit cent *huitante cinq*

fille de *Alexandre Léon Tarbesse*, négociant,

et de *Constance Coralie Bachel*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ponts de Martel & Toul*, les *vingt-cinq*  
*vingt-six & vingt-huit février mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Consentement des père & mère de l'Epouse*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne*

*Les Ponts de Martel & Toul*

Communiqué : à l'Etat civil des Ponts

de Martel & à la Chancellerie *de*

Signatures des époux :

*M. Ganière*  
*Adeline Ganière*

Signatures des témoins :

*M. Ganière*  
*W. Ganière* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 120

Krähenbühl et Tschumi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première avril mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krähenbühl, Edouard**, Jardinier,  
de Signau (Berne) domicilié à **Lausanne**,  
célibataire

né à Courgevans le huit octobre mil huit cent Septante-trois,  
fils de Henri Krähenbühl, Tailleur,  
et de Henriette née Willemin, La femme, à Courgevans

2° **Tschumi, Paulina**, Cuisinière,  
de Wolfisberg (Berne) domiciliée à **Lausanne**,  
célibataire

née à Goldschalk (Voleuse) le onze Mars mil huit cent Luitante,  
fille de Johannes Tschumi, agriculteur  
et de Agnès Christine née Aebi, La femme, domiciliés à Wolfisberg

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Signaux Wolfisberg (Oberbipp)**, les onze  
et douze Mars mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Signaux  
Oberbipp et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Signaux Oberbipp.

Signatures des époux :

Edouard Krähenbühl  
Pauline Tschumi

Signatures des témoins :

Emile Gloor  
H. Schneider

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121

**Bossard et Engler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier avril mil neuf cent. neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bossard, Johann Robert, Dessinateur,**

de Schötz (Lucerne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Zurich le vingt-sept Octobre mil huit cent huitante-cinq

fil de Joseph Ludwig Bossard, concierge,

et de Anna Maria née Kessler, sa femme, à Pully,

2° **Engler, Mina Julia,**

de Belmont à Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le quatorze Octobre mil huit cent huitante-quatre,

filles de Edouard Engler,

et de Augustine Marie née Delessert, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont & Schötz, les vingt-sept février, deux et quatre Mars mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schötz

Belmont & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schötz & Pully

Signatures des époux :

*Robert Bossard*

*Julia Bossard*

Signatures des témoins :

*Edouard Engler* à Schötz-la-Gemod.

*Alfred Farin* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 122

Corthézy et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

547<sup>3</sup> Aujourd'hui premier Avril mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Corthézy, Louis-Frédéric, — employé aux C. F. F. —de Dompierre — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Ferrens le quatorze Mars — mil huit cent huitante-cinq, —fils de Louis Félix Corthézy, Instituteur, —et de Julie Augustine Louise Jeanette née Pernet, à Lausanne, —2<sup>o</sup> Regamey, Janny-Emma, Couturière, —de Lausanne — domiciliée à Lausanne, —

célibataire

née à Lausanne le vingt-un Janvier — mil huit cent huitante-quatre —fille de François Gabriel Regamey, décédé, —et de Jenny Louise née Blain, de Vevey, à Lausanne. —Les publications ont eu lieu à Lausanne et Dompierre les vingt-sept Février & premier Mars mil neuf cent-neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux —Promesse de mariage —Certificats de publication de —Dompierre & Lausanne. —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucens. —

## Signatures des époux :

L. Corthézy  
J. Regamey

## Signatures des témoins :

L. Regamey  
Louis Corthézy Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 123

**Buchs et Marti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Buchs, Jacques-Félicien**, Cocher

de Bellegarde, Bulle & Marsens (Sribourg) — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Gumefens, le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-six

fils de Lucien Buchs, magasinier,

et de Éléonore née Blein, la femme, les deux à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Marti, Clara**, lammelière,

de Langenthal (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Berne le vingt juin — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Mari Marti

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellegarde, Bulle, Marsens & Langenthal,

les neuf, dix & onze Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Consentement de l'autorité tutélaire

de Langenthal, le domicile de la mère de

l'épouse étant inconnu

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Bellegarde,

Bulle, Marsens, Langenthal & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bulle, Bellegarde, Vully & Langenthal.

Signatures des époux :

Félicien Buchs

Clara Buchs

Signatures des témoins :

Charles Hurni

Bovet François Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 23  
décembre 1874 déclaré définitif le 16  
mars 1875, le Tribunal civil du district  
de Lausanne a dissous, par le divorce  
le mariage ci-contre

Le divorce a été prononcé au  
profit de la femme, en vertu de l'article  
46 lettre C de la loi fédérale du 24  
décembre 1874

Lausanne le 8 Avril 1911

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

**Rossier et Corthézy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier avril mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rossier, Auguste,**

Cocher,

de Villarszel

domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Villarszel le deux août

mil huit cent huitante-deux,

fils de Jean Léon Rossier, agriculteur,

et de Elise née Cochin, sa femme, domiciliés à Villarszel.

2° **Corthézy, Louise-Marie,**

Luisinière

de Compiègne et Prévontoup,

domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Comtilles, le onze Septembre

mil huit cent huitante-cinq,

fille de Daniel Frédéric Corthézy, agriculteur,

et de Clémence née Chavan, sa femme, domiciliés à Compiègne.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Villarszel, Compiègne et Prévontoup, les neuf et dix mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussanme

Villarszel, Compiègne &amp; Prévontoup.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villarszel Lussanme.

Signatures des époux :

Rossier Auguste  
Marie Corthézy

Signatures des témoins :

Louis Rossier à Orléans  
Henri Baud'homme  
à Lussanme

L'officier de l'état civil :



N° 125

*Keyer & Ruff*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Keyer, Charles-Frédéric, Employé aux C. S. F.

de Clinez / Lyon domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Céline Léontine Mourot, dès le trente-trois Décembre mil neuf cent cinq,

né à aux Verrières (Neuchâtel) le sept Décembre mil huit cent soixante-six,

fils de Louis Victor Keyer

et de Genie Adèle née Landry, sa femme, décédée.

2° Ruff, Marie, Cuisinière,

de Freimettigen (Aâne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Meyriez / Fribourg le deux juin mil huit cent septante-sept,

fille de Jean Ruff, décédé,

et de Alise née Furrer, sa veuve, à Meyriez,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Clinez et Freimettigen, les treize, quatorze et quinze Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Clinez, Freimettigen Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Clinez & Oberrieden.

Signatures des époux :

*Keyer Charles Frédéric*  
*Marie Ruff*

Signatures des témoins :

*Guignard & Georges*  
*Gros Julien* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 126

Gutknecht et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois avril mil neuf cent-neuf~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gutknecht, Friedrich, — agriculteur, —

de Gempenach et Kerzers (Sarrebourg) — domicilié à Châtenoy, —

célibataire —

né à Gempenach, le huit avril — mil huit cent septante-cinq, —

fils de Jakob Gutknecht —

et de Madeline née Meyer, les deux décédés, —

2<sup>o</sup> Emery, Marie-Zélie, —

de Châtenoy, — domiciliée à Vevay, —

célibataire —

née à Corsier le quatorze Novembre — mil huit cent soixante-quatre, —

fille de Marc Charles Emery —

et de Jeanne Judith née Pilloud, les deux décédés, —

Les publications ont eu lieu à Gempenach, Kerzers, Châtenoy, Châtelnand et Vevay  
les treize et quatorze mars mil neuf cent-neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation des Etat Civil de  
Montreux. —

—

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gempenach, Kerzers, Montreux, Corsier et  
Vevay —

Signatures des époux :

Fritz Gutknecht  
Zélie Gutknecht.

Signatures des témoins :

J. Lambert  
H. Haue } à Châtenoy

L'officier de l'état civil :

Domin

N° 127

**Corzevon & Brawand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois cent mil neuf cent - neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Corzevon, Charles,** \_\_\_\_\_ Employé de Bureau,

de Cuarny \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Landanne, le quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante - six \_\_\_\_\_

fils de François Corzevon, décédé, \_\_\_\_\_

et de Rosette née Chaillet, la veuve, à Landanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Brawand, Hélène-Emma,** Demoielle de magasin,

de Grindelwald (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Landanne, le quatorze août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante - six, \_\_\_\_\_

filie de Christian Emile Brawand, serrurier, \_\_\_\_\_

et de Marie née Vulet, sa femme, à Landanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cuarny & Grindelwald les vingt-trois  
et vingt-quatre février mil neuf cent - neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Cuarny  
Grindelwald & Landanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Landanne et Grindelwald. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Corzevon Charles*

*Emma Corzevon*

Signatures des témoins :

*Drumpf* }  
*Chaillet* } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*





N° 129

**Bovet et Casadei**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovet, Robert-Henri Alfred**, adjoint agent de police

de Cully, Forel, Savigny & Puidoux domicilié à Landamm

célibataire

né à Landamm, le cinq Septembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Louis Alfred Bovet, chef cantonnier C. F. P.

et de Henriette Marie Hornung, sa femme, à Coiriaux (Neuchâtel)

2° **Casadei, Cesira**, cuisinière,

de Cesena (Forlì) Italie, domiciliée à Landamm

célibataire,

née à Cesena le douze février mil huit cent huitante-sept

fille de Alessandro Casadei, employé postal à Bellinzona,

et de Filomena Ghetti, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landamm, Cully, Forel, Savigny, Puidoux & Cesena, les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois Janvier et dix-sept février mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully, Forel, Savigny, Puidoux, Cesena & Landamm

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully, Forel, Savigny, Cheabres & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Bovet Robert.

Cesira Bovet

Signatures des témoins :

Ch. Gallat  
Andrioufils } à Landamm.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 130

Michel et Constance Mesot

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Michel, Joseph-Marcel, vicillager

Lieu d'origine et de domicile :

de Epagny | Côte d'Or | France, domicilié à Lansanne

Etat civil :

veuf de Louise Jeanne Guillet de le quatre août mil neuf cent - huit

Lieu et date de la naissance :

né à Epagny, le treize octobre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de Bernard Jean Baptiste Michel, décédé,

domicile des parents :

et de Anne Marie Alexandrine Douard, sa veuve, à Epagny,

Nom et profession de l'épouse :

2° Constance Mesot, Marie-Victorine, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sivières | Frisbourg | domiciliée à Lansanne

Etat civil :

veuve de Hyacinthe Célestin Couus de le vingt-huit février mil neuf cent - dix

Lieu et date de la naissance :

née à Esmonds | Frisbourg | le seize octobre mil huit cent soixante-un,

Noms, profession et

fille de Jean Joseph Mesot

domicile des parents :

et de Marie Magdeleine née Guillet, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Epagny & Sivières, les huit, neuf et douze mars mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epagny, Sivières & Lansanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Sivières et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Michel Joseph  
Victorine Michel

Signatures des témoins :

J. Drioufils  
Ch. Fallot } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131

Rosenbusch et Braun

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rosenbusch, Charles-Henri-Émile, Commis postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domicilié à Lauterne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lauterne le treize avril mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fil(s) de Charles Rosenbusch, décédé,

domicile des parents :

et de Louise Augustine Jarmette née Raymond, sa veuve à Lauterne

Nom et profession de l'épouse :

2° Braun, Marie-Stéphanie-Jeanne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe domiciliée à Lauterne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lauterne le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fil(le) de Edmond Braun, Coiffeur,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Cardinoux, sa femme, domiciliés à Lauterne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Orbe & Lauterne les dix deux mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lutry, Orbe & Lauterne

Signatures des époux :

Ch. Rosenbusch  
M. Braun

Signatures des témoins :

Abb. Geary  
Ch. Drouot } Lauterne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Lutry & Orbe

N° 132

**Pogel et Birbaum**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pogel, Auguste Ernest,** Agent de police,

de Premier domicilié à Landanne

célibataire

né à Premier le seize juin — mil huit cent cinquante-cinq

fils de David Louis Pogel, charpentier aux Croisettes,

et de Henriette Constance Fanny Lina née Gruan,

2° **Birbaum, Françoise Pauline,** Lingère,

de Arvy devant Pont à St Omer / Feiboury, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Arvy devant Pont le cinq août — mil huit cent cinquante,

fille de Pierre Joseph Amédée Birbaum, agriculteur à Arvy devant Pont,

et de Rosalie née Bardey, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Premier, St Omer à Arvy d'Arvy devant Pont, les vingt sept, vingt huit février et premier mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux,

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Premier, Arvy d'Arvy devant Pont, St Omer & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romainmôtier, Arvy devant Pont &

St Omer.

Signatures des époux :

Pogel Ernest

Pauline Pogel

Signatures des témoins :

J. Dietrich

P. Raedy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

**Lagnel et Stuber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mil neuf-cent-neuf mil huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lagnel, Louis-Henri**,

Imprimeur,

de Sauriez

domicilié à

Lussigny

célibataire,

né à Paris (5<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le onze mai mil huit cent septante-neuf,

fils de Louise Marie Lagnel, décédée,

et de

2<sup>o</sup> **Stuber, Rosa**,

Repassuse,

de Gächliwyl | Soleure |

domiciliée à

Lussigny

célibataire,

née à Neuchâtel le vingt-deux novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Friedrich-Gottlieb Stuber, Charpentier,

et de Maria Anna née Locher, sa femme, domiciliés à Duche.

Les publications ont eu lieu à Sauriez, Gächliwyl & Lussigny, les seize & dix-huit mars mil neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sauriez, Gächliwyl & Lussigny.

Signatures des époux :

Henri Lagnel

Rosa Lagnel.

Signatures des témoins :

J. D. Rouffillat

Ch. Pothier

à Lussigny

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de Gimeel & Lutecswyl.

*[Signature of the official]*

N° 134

Müller et Gardel

6-1276

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Müller, Arthur, tapissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-sept octobre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Joseph Müller tapissier,

domicile des parents :

et de Fanny Louise née Humbert-Droz, sa femme, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gardel, Marie-Suzanne-Marguerite, fille de marchand

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le onze janvier mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de François Louis Henri Gardel, décédé,

domicile des parents :

et de Françoise Louise née Dietrich, sa veuve, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Ste Croix, les. Granges, les treize & quinze mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lausanne & Ste Croix, les. Granges

Signatures des époux :

Müller Arthur  
Marie Müller

Signatures des témoins :

Gérard Trisac  
Louis Ambroise

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Ste Croix

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 16 décembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 17 janvier 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne le 12 février 1938.

L'officier de l'état civil: [Signature]

N° 135

Ramseyer et Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-88 / Aujourd'hui sept avril mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ramseyer, Emmanuel Louis, Architecte,  
de Schlosswyl / Berne et Neuchâtel, domicilié à Louvainne,  
célibataire

né à Coumasset / Afrique le vingt-trois novembre mil huit cent septante-trois,  
fils de Frédéric Auguste Louis Ramseyer, missionnaire à Pagan  
et de Rose Louise née Bontems, décédée,

2<sup>o</sup> Moulin, Suzanne Henriette,  
de Louvainne domiciliée à Louvainne,  
célibataire

née à Suchy Louvainne le dix-sept avril mil huit cent septante-cinq,  
fille de Henri Marie Louis Moulin  
et de Louise Anne née Deschmann, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Schlosswyl, Neuchâtel & Louvainne, les quinze & seize  
mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Schlosswyl & Louvainne

Communiqué : à l'état civil de  
Wyl.

Signatures des époux :

E. Ramseyer  
H. Ramseyer

Signatures des témoins :

Eug. Moulin  
d. Matiel

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 136

Rozzat et Dumathéray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rozzat, Fernand-Léon, généraliste

de Granges (Rhod.) domicilié à Lyon (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)

célibataire

né à Genève le vingt deux août mil huit cent huitante sept,

fils de Augustine Rosezsa Rozzat, domiciliée à Lyon,

et de

2° Dumathéray, Anna-Adèle,

de Essertines d'Arrolle de St-Oyens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Rolle le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt dix

filles de Jules Louis Alfred Dumathéray, représentant de Commerce,

et de Anna Elisabeth Gasche, la femme, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges, Essertines, St-Oyens & Lyon, les deux, trois, quatre et cinq Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Granges, Lyon, Essertines, St-Oyens & Lausanne.

Consentement du père de l'épouse

Communiqué: à l'état civil de

Granges, Gilly & Gimel.

Signatures des époux :

*Rozzat*  
*A. Rozzat*

Signatures des témoins :

*M. G. de* à Lyon  
*M. Dumathéray* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 février 1916, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 21 juin 1916.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

République de Suisse

N° 137

Baudin & Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Baudin, Charles-Albert, ~~Mécanicien électricien~~,

de Mollens domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne, le sept novembre — mil huit cent huitante-six

fils de Emile Baudin, ouvrier de ville

et de Emma née Wyss, sa femme, les deux à Lansanne,

2<sup>o</sup> Vittoz, Anna, Repasseuse,

de Froideville domiciliée à Epalinges,

célibataire

née à Epalinges le deux décembre — mil huit cent huitante-quatre,

fille de Francis Vittoz, Châsson,

et de Emélie Euphrasine née Baud, sa femme, domiciliés à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Mollens, Froideville et Epalinges, les vingt-sept, vingt-huit février et premier Mars mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication, à

Mollens, Froideville, Lansanne & Epalinges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Baudin.

Anna Baudin

Signatures des témoins :

Emile Baudin

Georges Mayor

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Bullens,

Bollens et Epalinges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° 138

Jacot et Spring.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent. neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jacot, William-Edmond, tapissier

de La Roche, Coffrane et Montmollin (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le quatorze novembre mil huit cent huitante-six

fils de Eugène Jacot, décédé,

et de Rosette Louise née Long, la Veuve à Neuchâtel,

2<sup>o</sup> Spring, Anna, ménagère

de Schüpfen (Bâle) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Delley (Fribourg) le vingt-quatre décembre mil huit cent huitante-neuf

fille de Lina Spring actuellement dame Heutscher, à Neuchâtel,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Roche, Coffrane, Montmollin, Schüpfen Lausanne,  
le deux à deux sept février mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Epouse

Publications à Lausanne, La Roche,

Montmollin & Schüpfen

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schüpfen La Roche & Coffrane

Signatures des époux :

William Jacot

Anna Jacot

Signatures des témoins :

Muller, Ernest

Muller, Charles

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

*Etter et Feiboly*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Etter, Jean-Louis*, employé C. P. P.

de *Oberried (anc) Feiboly* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Lausanne*, le vingt-cinq août mil huit cent septante-quatre,

fils de *Jean Etter*

et de *Anna Barbara née Lew, décédée*,

2° *Feiboly, Henriette-Emilie*, femme de chambre,

de *Ornet (Beane)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Neuchâtel* le quatre mars mil huit cent septante-trois,

filles de *Samuel Henri Feiboly, décédé*,

et de *Lucie Henriette née Neuenchwander, à Neuchâtel*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ins & Oberried*, les deux six sept & dix-huit mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Oberried, Ornet & Lausanne.*

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Ornet & Ins.*

Signatures des époux :

*Louis Etter*

*Emilie Etter*

Signatures des témoins :

*Grosset Emile*

*Jollier Pierre*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 140

**Dumard et Schmid**

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
  
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
  
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumard, Emile**, Jardinier

de Forêt (Lavaux) & Villars-Mendraz, domicilié à Villarszel,

célibataire

né à Chesalles le vingt-huit juillet mil huit cent huitante-un,

fils de François Louis Dumard, décédé,

et de Marie Louise née Besson, sa veuve à Villarszel.

2° **Schmid, Elise**, Cuisinière

de Kônitz (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Compiègne le trois octobre mil huit cent septante-trois,

filles de Jean Daniel Schmid, décédé,

et de Jeanne Marie née Steinhäuser, sa veuve à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Villarszel, Kônitz, Forêt & Villars-Mendraz les six, neuf, onze & dix trois mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Villarszel.

Signatures des époux :

Dumard Emile  
Elise Dumard

Signatures des témoins :

Bavelot Adrien  
L. Amardus

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat civil de Villarszel, St Georges & Kônitz.

N° 141

*Girod et Giddey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Girod, Théodore Frédéric*, *Menuisier*,

de *Romont* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Lausanne* le *six-neuf* septembre — mil huit cent *huitante-un*,

fils de *Henri François Xavier Girod, menuisier*,

et de *Marie Christiane née Bockel, sa femme, les deux à Lausanne*.

2° *Giddey, Marguerite*, *sans profession*,

de *Gandevaux & Lutry* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne* le *seize* septembre — mil huit cent *huitante-trois*,

fille de *Jules Henri Giddey, menuisier*,

et de *Marie Louise née Bovard, sa femme, les deux à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Romont, Gandevaux, Lutry & Lausanne*  
le *treize* février *mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Romont, Gandevaux, Lutry & Lau-*

*sanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Romont, Cully & Lutry*

Signatures des époux :

*Girod, Théodore*  
*Marguerite Girod*

Signatures des témoins :

*Giddey-Mauri*  
*Girod Xavier*  
*à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 142

*Bai et Givonetti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bai, Giovanni*, *Maçon*,de *Villanuova d'asti (Asti) Italie*, domicilié à *Lussanne, presso à Peccetto-Torinese*  
(*Turin*)

célibataire,

né à *Villanuova d'asti*, le *douze Septembre* — mil huit cent *septante-neuf*,fils de *Edouard Bai*, agriculteur à *Peccetto*,et de *Rosa Pennaroso*, sa femme, décédée,2° *Givonetti, Giuseppa*, *Ouvrière de fabrique*,de *Zimone (Novare) Italie*, domiciliée à *Lussanne*,

célibataire,

née à *Zimone*, le *quinze Novembre* — mil huit cent *soixante-sept*,fille de *Agostino Givonetti*, agriculteur,et de *Verda Givonetti*, sa femme, domiciliés à *Zimone*,Les publications ont eu lieu à *Zimone, Peccetto-Torinese Lussanne*, les *sept*  
*vingt-quatre et trente-un Janvier* mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Villanuova d'asti, Zimone, Peccetto**Lussanne*

Communiqué: à la Chancellerie

*De*

Signatures des époux :

*Bai Giovanni*  
*Bai Giuseppa*

Signatures des témoins :

*Griglio Rocco*  
*Simonetti Antonio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 143

Philippin et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Philippin, Joseph-Léon, serrurier

de Neuchâtel et Corcelles, Commandéche, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le trois avril mil huit cent huitante,

fils de Henriette Philippin née Gallaz, à Neuchâtel,

et de

2° Burnier, Elise, cuisinière

de Bas-Vully / Fribourg, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Sugiez-Bas-Vully, le vingt-six Octobre mil huit cent septante-huit

fille de Jean Daniel Burnier,

et de Lisette née Simon, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Corcelles, Môtier à Lausanne les treize et

seize mars mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel

Corcelles, Bas Vully, Lausanne

Signatures des époux :

J. Philippin  
E. Philippin

Signatures des témoins :

M. Hoageh  
J. Chervet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Môtiers  
Neuchâtel & Corcelles.

Le jugement du Tribunal des  
libérés de Lausanne, rendu  
date du 19 avril 1897, déclaré  
inopérant et exécuté le 7 mai  
1897, le mariage inscrit ci-contre,  
est dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

écrit le 15 mai 1897.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]



N° 144

**Laurenti & Riconda**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize ~~mois~~ mil neuf cent ~~neuf~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Laurenti, Giovanni**, Cimenteur,

de Vernasco (Piacenza) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cremona (Piacenza) le treize août — mil huit cent septante-huit

fils de parents inconnus,

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Riconda, Natalia Maria**, Conturière,

de Settimo-Rottaro (Turin) domiciliée à Genève,

célibataire

née à Settimo-Rottaro le vingt-huit Janvier — mil huit cent huitante-neuf

fille de Carlo Riconda, maître,

et de Domenica Francesio, sa femme, domiciliés à Settimo-Rottaro.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Vernasco & Settimo, les  
deux et quatorze février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse

Certificats de publication de Vernasco

Settimo-Rottaro, Lausanne & Genève

Communiqué : à la Chancellerie de  
& à l'Etat Civil de Genève.

Signatures des époux :

G. Laurenti

N. Riconda

Signatures des témoins :

Rossetti Secondo

Morandi Angelo

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
comp.

N° 145

**Bovard et Émo née Krametz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 Juin, déclaré exécutoire le 29 Juin 1910, le Tribunal civil du district de Suresnes a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 106. P. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.  
Suresnes le 12 Juillet 1910.  
L'officier de l'état civil,

Aujourd'hui ~~leize avrié mil neuf cent. neuf~~ — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Charles-Jean-Émile-Frédéric**, justeur mécanicien C.F.F.

de Villette domicilié à Laudanne

veuf de Marie Louise Guy dès le dix-neuf septembre mil neuf cent. dix

né à Laudanne le deux novembre — mil huit cent cinquante-neuf,

fils de François Louis Bovard

et de Julie née Rouyer, la femme, décédée,

2° **Émo née Krametz, Jenny**,

de St Riquier - d. Plenis Seine Inférieure fiancée domiciliée à Uzerdon - Clermont

veuve de Louis Célestin Émo dès le sept Juin mil neuf cent dix

née à Bayonne le dix avrié — mil huit cent cinquante-neuf

fille de Jean Henri Krametz

et de Justette Jaccoud, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Suresnes, Villette, Uzerdon & St Riquier, les seize & dix-huit ~~mil neuf cent. neuf~~ mil huit cent dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'Épouse
- Actes de décès des précédents conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de  
Villette, St Riquier, Uzerdon & Suresnes

Signatures des époux :

C. Bovard  
J. Émo

Signatures des témoins :

J. Gantier  
Blanc } Laudanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
semp.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Cully, Uzerdon & Chancellerie Cl.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Harve, 2.

N° - 146

**Ruffieux & Pilloud née  
Pidoux.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ — ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ruffieux, Jules-Arnold**, employé de la Banque de France,

d'origine française domicilié à Colombes / Seine / France, —  
veuf de Marie Ode Delmouch, dès le vingt juillet mil neuf cent sept.

né à Brece / Sables / le onze janvier — mil huit cent cinquante-six —

fils de Jacques-Balthazar-François-Théophile Ruffieux —

et de Sophie Caroline Bonnet, les deux décédés, —

2<sup>o</sup> **Pilloud née Pidoux, Marie-Lina**, maîtresse de pension

de Yverdon — domiciliée à Lussanne —

veuve de Charles Pilloud dès le vingt-un Septembre mil neuf cent deux

née à Yverdon, le sept septembre — mil huit cent soixante-cinq —

filles de Jean Samuel Pidoux, décédé, —

et de Sophie Susanne Kuzette, la veuve, à Lussanne, —

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Yverdon et Colombes les quatorze, seize  
& dix-sept janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

actes de décès des précédents conjoints —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lussanne,  
Yverdon & Colombes. —

Déclaration de Validité —

Permis du Département de Justice & Police —

Communiqué : à l'Etat Civil d'Yverdon —

& à la Chancellerie C<sup>de</sup> —

Signatures des époux :

J. A. Ruffieux  
Marie Ruffieux

Signatures des témoins :

François Bonni Casimir  
M. Kuzette les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 147

*Fath & Giroud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze avril mil neuf cent. neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fath, Maximilien,* Négociant,

de *Môtiers (Neuchâtel)* domicilié à *Vevey*

*célibataire*

né à *Neiraigue le vingt-deux janvier* mil huit cent *septante-neuf,*

fil de *David Auguste Fath, ancien Négociant,*

et de *Lucie née Delachaux, sa femme, domiciliés à Vevey.*

2° *Giroud, Marguerite-Fanny,*

des *Petits-Bayards (Neuchâtel)* domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire,*

née à *St Imier (Berne) le cinq juillet* mil huit cent *huitante-deux.*

filles de *Charles Auguste Benjamin Giroud, directeur de l'agence Hausenstein & Vögler*

et de *Sophie Louise née Nicolas, sa femme, domiciliés à Lausanne,*

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Môtiers, Bayards Lausanne, les vingt-deux et vingt-trois mars mil neuf cent. neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de Vevey*

Signatures des époux :

*Maximilien Fath*

*Marguerite Fath*

Signatures des témoins :

*B. Giroud* à *Lausanne*

*M. Fath* à *Vevey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de *Môtiers et Petits-Bayards.*

N° 148

**Subilia et Thelin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze avril mil neuf cent neuf~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Subilia, Henri-Marie-Jean-Victor,** — Pasteur, —

de Lucens — domicilié à Bière, —

célibataire

né à Landanne, le trente Juillet — mil huit cent huitante-trois,

fils de Louis Jean Henri Subilia, Pasteur,

et de Euphrasie Sophie née Favre, sa femme les deux aux Croisettes,

2° **Thelin, Marguerite-Adèle-Marie,** —

de Mex — domiciliée à Landanne —

célibataire,

née à Merrens le vingt-deux Juillet — mil huit cent huitante-six

filles de Henri Charles André Thelin, Pasteur,

et de Louise Fanny Marie née Bolliger, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Bière, Lucens, Mex & Landanne, les treize, quinze & seize Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Bière.

Signatures des époux :

Henri Subilia past  
Marguerite Subilia

Signatures des témoins :

Thelin  
A. Barraud

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens

Bière & Sullens.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 150

Artemi-Zaffini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Artemi, Luigi, Maire

de San-Michele-in-Teverina Rome-Italie domicilié à Landanne

célibataire

né à San Michele in Teverina, le dix-sept novembre mil huit cent huitante-six

fils de Eucelmo Artemi, manoeuvre,

et de Lucia née Verzelli, sa femme, domiciliés à San Michele

2° Zaffini, Maria-Anna-Vittoria, ouvrière de fabrique

de San-angelino-in-Lizzola Pesano-Urbino Italie domiciliée à Landanne,

célibataire

née à San-angelino-in-Lizzola, le trois novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Lazzaro Zaffini

et de Matilde née Marcolini, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, San Michele et San-angelino, les vingt-quatre décembre mil neuf cent huit et quatorze février et quatorze mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père mère du fiancé

Promesse de mariage

Certificats de publication de San Michele

San-angelino Landanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Artemi Luigi

Maria Artemi

Signatures des témoins :

Donat Giusti

Artemi Angela

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 151

Schaufelberger et Cathélar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze deus mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaufelberger, Reinhard, Employé de Commerce,

de Winterthure (Zürich) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Winterthure le vingt-cinq novembre mil huit cent huitante-cinq,

fils de Adolphe Schaufelberger, tonneur de Cuivre,

et de Maria Magdalena née Gyr, sa femme, domiciliés à Winterthure

2° Cathélar, Jenny-Emma,

de Longjumeau domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Longjumeau le vingt-trois juillet mil huit cent septante-dix

fille de François Cathélar

et de Sophie Bernicte née Vulliamy, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Winterthure & Longjumeau, les dix-huit et dix-neuf Mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Winterthure, Longjumeau & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Winterthure & Longjumeau

Signatures des époux :

Handwritten signatures of Reinhard Schaufelberger and Jenny-Emma Cathélar

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of witnesses: Marg. Barette and Watterfoll

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loève, 2.



N° 152

## Diderens et Mègroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Diderens, Charles-Gustave, Employé à l'admin. de la Ciegle dede Savigny <sup>navigation</sup> domicilié à Montbesson <sup>Lausanne</sup>

célibataire

né aux Monts de Pully, le six neuf juin mil huit cent huitante,

fils de Charles Henri Louis Diderens, <sup>décédé</sup>et de Louise Jenny née Diderens, <sup>sa veuve</sup>, à Montbesson,2<sup>o</sup> Mègroz, Julia, <sup>couturière</sup>

de Peney-le-Jorat domiciliée à Montbesson,

célibataire

née à Savigny le cinq juin mil huit cent huitante,

fille de François Mègroz

et de Rosine née Lavanchy, <sup>décédée</sup>Les publications ont eu lieu à <sup>Lausanne</sup> Savigny & Peney-le-Jorat, les quatre  
cinq & six mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de SavignyPeney-le-Jorat & <sup>Lausanne</sup>

Communiqué: à l'Etat civil de

Savigny & <sup>Corcelles</sup>

## Signatures des époux :

*J. Diderens*  
*Julia Diderens*

## Signatures des témoins :

*Richard Weber* <sup>à <sup>tranchâle</sup></sup>  
*et Weber* <sup>à <sup>Lausanne</sup></sup>

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 154

*Belet et Vuilod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Belet, Louis-Philippe* Macon

de Mont-sur-Lausanne domicilié à Lausanne

divorcé de Sophie Chagnis dès le neuf Décembre mil neuf cent-deux

né au Mont le trente août mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jean-Philippe Belet

et de Marguerite Louise Viet, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> *Vuilod, Lydie-Sylvie*, Cuisinière

de Ormont-Sessous domiciliée à Leysin

célibataire

née à Ormont-Sessous, le dix août mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean David Vuilod

et de Julie Sylvie née Tanne, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois, à Leysin, Ormont-Sessous  
Ormont, le vingt-cinq mars mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Leysin, Le Mont, et

Ormont-Sessous.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel, Ormont-Sessous & Leysin

Signatures des époux :

*Belet Louis-Philippe*

*Lydie Belet*

Signatures des témoins :

*Leuba* à Lausanne

*Ormont* au Château de

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 27 Juin 1912  
déclaré caduc le 7 Septembre 1912, le dit  
marriage du dit Belet & Vuilod a été  
annulé & le mariage a été  
Le divorce a été prononcé sur les  
des deux Epoux en vertu de l'art. 102, C.C.S  
Les Epoux ne pourront contracter  
un nouveau mariage avant trois années de  
la prononciation du jugement  
Lausanne le 2 Décembre 1912  
L'Off. de l'Etat Civil

N° 155

**Baud et Genton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze ~~avril~~ ~~mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baud, Jules-Jean-Samuel**, employé de magasin,

de Gimel domicilié à Lansanne,

divorcé de Rose Eugénie Curvin, dès le deux Juin mil neuf cent-quatre,

né à Lansanne le trente-un mai mil huit cent soixante-sept

fils de Albert Frédéric Baud

et de Julie Jeanne née Kohli, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Genton, Fanny**, cuisinière,

de Puidoux & de Chardonne domiciliée à Lansanne,

célibataire

née au Mont d/Lansanne, le vingt-six avril mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Louis Genton

et de Jeanne Louise née Favre, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne le vingt-trois mars, à Gimel, Puidoux et Chardonne le vingt-quatre dit mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'épouse
- acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lansanne Gimel, Puidoux & Chardonne

Signatures des époux :

Jules Baud  
Fanny Paul

Signatures des témoins :

Kohli Samuel  
Ch. Kohli } Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Gimel, Chardonne & Puidoux.

N° 156

Rabbione et Camerlo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rabbione, Secondo, charcutier,

de San Damiano d'asti (Savoie) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à San Damiano le quatorze avril — mil huit cent huitante —

fils de Giovanni Rabbione, agriculteur,et de Maria née Orsatti, sa femme, à San Damiano.2<sup>o</sup> Camerlo, Onesta Maria, plieuse,

de Turin (Italie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Turin le vingt-cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-treize —

fille de Giuseppe Antonio Camerlo, serurier,et de Licia née Bronciani, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, San Damiano d'asti et Turin, les quatorze et dix-neuf mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement des père & mère del'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de S<sup>o</sup> DamianoTurin & LausannePermis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Rabbione Secondo  
Onesta Rabbione

Signatures des témoins :

Maurice Leroy  
Camille Giuseppe

L'officier de l'état civil :



N° 157

**Dromard & Schmied**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dromard, Charles-Alphonse**, peintre en bâtiment

de Besançon | Doubs | France domicilié à Vich,

célibataire,

né à Besançon le vingt-huit mai mil huit cent septante-neuf,

fils de Frédéric Auguste Dromard, peintre en bâtiment à Boussière

et de Marie Marguerite née Dujer, décédée,

2<sup>o</sup> **Schmied, Marie**, Cuisinière

de Langnau | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Langnau le cinq Janvier mil huit cent septante-quatre,

fille de Christian Schmied, tailleur à Langnau,

et de Susette née Roschlimann la femme,

Les publications ont eu lieu à Vich, Langnau Lausanne & Besançon, les quinze, seize et dix-sept février mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation del Etat Civil de Begnins

Signatures des époux :

*Dromard Charles*  
*Marie Dromard*

Signatures des témoins :

*Estoppey Jean*  
*Ernst Schmid Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Langnau & Begnins & à la Chancellerie  
Cantonale

N° 158

**Maillard & Mathier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf-cent-neuf — mil huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maillard, Aimé**, agriculteur,

de Chesalles sur Oron domicilié à Lausanne,

divorcé de Fanny Delessert dès le six février mil neuf-cent-cinq

né à Chesalles s/ Oron le trois septembre — mil huit cent soixante-cinq

fils de Jeanne Susanne Maillard, décédée,

et de

2<sup>o</sup> **Mathier, Katharina-Rozina**, cuisinière,

de Sulgesch (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Sulgesch le dix-neuf janvier — mil huit cent soixante-six

fille de Christian Mathier, vigneron à Sulgesch

et de Philomena née Montani, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sulgesch et Chesalles, les dix-huit et dix-neuf mars mil neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chesalles, Sulgesch & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Oron & Sulgesch

Signatures des époux :

*Maillard Aimé*  
*Rozina Mathier*

Signatures des témoins :

*et Lavanchy Blaise*  
*Fasche Henri*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 159

**Gay et Grünenwald**  
née Vicarino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gay, Daniel Louis-Ernest**, Docteur-médecin,  
de Lutry, Belmont et Villette, domicilié à Lausanne,  
célibataire

né à Lutry, le dix-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept  
fils de Antoine Jean Daniel Gay  
et de Henriette Fonjallaz, sa femme, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Grünenwald née Vicarino, Jeanne-Augusta**,  
de Wimpfen | Heppenheim | Hesse, domiciliée à Lausanne,  
veuve de Georges Henri Grünenwald dès le vingt-un Novembre mil neuf cent trois,

née à Fribourg, le dix-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six  
fille de Simonid Antoine Ignace Vicarino, décédé,  
et de Mathilde née Hartmann, sa veuve, actuellement Dame Mortelet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont, Villette, Wimpfen Lutry, les  
quinze et dix-sept février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
acte de décès du mari de l'Epouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lutry  
Belmont, Villette, Wimpfen et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Lutry, Cully, Pully & à la Chancellerie  
de

Signatures des époux :

*D. Gay*  
*Jeanne Gay*

Signatures des témoins :

*H. Monod*  
*P. Fonjallaz*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*



N° 160

Jaton et Inaebnit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Eugène, Boulangier,de Villars-Mendruz domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Signy le vingt-trois octobre mil huit cent huitante-trois,fils de Auguste Jatonet de Élie née Jaton, décédée,2° Inaebnit, Marie-Louise, Couturière,de Grindelwald (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-six août mil huit cent huitante-troisfille de Henri Inaebnit, employé d'imprimerieet de Maria Barbara née Unterfinger, sa femme, domiciliés à Lausanne,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grindelwald et Villars-Mendruz, les  
sept, dix-sept et dix-huit mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Villars-  
Mendruz, Grindelwald et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

S<sup>t</sup> Cierges et Grindelwald

## Signatures des époux :

Eugène JatonLouise Jaton

## Signatures des témoins :

Guebret Henri  
San Henri le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 161

**Wouters & Béboux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wouters, Alexandre Raoul Eugène Marie**, Médecin dentiste

de Bruxelles | Belgique | domicilié à Liège

célibataire

né à Paris 10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, le vingt mai — mil huit cent huitante-cinq

fils de André Théodore Jean François Wouters, représentant

et de Polinice Marie Virginie Renard, sa femme, domiciliés à Liège

2° **Béboux, Clara Louise**,

de Belmont & d'Eslinges — domiciliée à Liège

célibataire

née à Liège, le vingt quatre septembre — mil huit cent huitante-trois,

fille de Henri Auguste Béboux

et de Emma Rosine Marie Corbaz, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Bruxelles, Belmont, Eslinges & Liège,  
les onze, treize et vingt huit Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux —
- Actes respectueux des parents des Epoux
- Promesse de mariage. — Certificats de publication de Bruxelles, Belmont, Eslinges & Liège.
- Déclaration de validité
- Permis du Quartier de Justice & Police
- Communiqué : à l'Etat civil de Liège & Eslinges & à la Chancellerie Cl.

Signatures des époux :

*Alexandre Wouters*  
*Clara Béboux*

Signatures des témoins :

*Paul Herberichs*  
*J. D. Mopin*  
les deux à Liège

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Un jugement rendu le 19 Décembre 1912  
et déclaré exécutoire le 24 Janvier 1913, le Tribunal  
1<sup>re</sup> Instance de Genève a déclaré nul le divorce  
mariage ci-dessus  
Le divorce a été prononcé sur tous griefs  
et Epoux, en vertu des art 133 du Code civil  
S. C. C. Bèlge.  
Liège le 27 Janvier 1913  
Off. de l'Etat civil.

N° 162

**D'Allard et Cruchon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant certificat daté de Montélimar le 16 avril 1909, déposé aux archives de l'état civil, les Epoux ci-contre ont passé contrat de mariage devant le notaire Adolphe Rossy à Montélimar en date du dit jour 16 avril 1909.

Il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Tulle le 17 mai 1902, que l'acte de naissance de Joseph Hermann D'Allard mentionné ci-contre, a été rectifié en ce sens que le prénom de son père a été désigné comme fils de Marie-Joseph-Adrien Gaston Baron D'Allard, au lieu de Marie-Joseph-Adrien Gaston D'Allard. En conséquence, le Département de Justice et Police du canton de Toulon, par décision du 17 août 1902, ordonne la rectification de l'acte de mariage ci-contre, en ce sens que l'époux soit désigné comme suit: "Baron D'Allard, Joseph Hermann, fils de Marie-Joseph-Adrien Gaston, Baron D'Allard."

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **D'Allard, Joseph-Hermann, Rentier,**

d'origine française domicilié à Lussanme, avant à Montélimar, (Drôme) France

célibataire

né à Tulle (Corrèze) le premier janvier mil huit cent huitante quatre,

fils de Marie Joseph Adrien Gaston D'Allard, Chef de Bataillon en retraite

et de Cécile Marguerite de Pontbriant, sa femme, à Montélimar.

2° **Cruchon, Suzanne-Georgine-Julia,**

de Berchez domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Lussanme, le dix-sept novembre mil huit cent septante-sept

filles de Samuel Cruchon, décédé

et de Isabelle née Grasset, sa veuve, à Lussanme,

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Montélimar & Berchez, le six-neuf & vingt mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Consentement de père & mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montélimar

Berchez & Lussanme

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

S<sup>t</sup> Etienne & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Hermann D'Allard  
Suzanne D'Allard

Signatures des témoins :

B<sup>on</sup> D'Allard  
L. Rossy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

*Ilg et Otter.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq mil neuf cent-neuf~~ — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Ilg, Konrad,* — *ouvrier,*  
de *Emmatingen et Sulenstain (Saxe)* — domicilié à *Pully,*  
célibataire

né à *Emmatingen,* le *vingt-cinq janvier* — mil huit cent *septante-sept* —  
fils de *Katharina Ilg,* domiciliée à *Güttingen (Saxe)* —  
et de

2<sup>o</sup> *Otter, Edwige Anna,* — *demoiselle de magasin,*  
de *Wetzmannsdorf (Saxe)* — domiciliée à *Romsdorf,*  
célibataire

née à *Fribourg* le *vingt-cinq juin* — mil huit cent *huitante,* —  
fille de *Mrs Victor Otter,* *célibataire,*  
et de *Edwige Catharine née Keller,* *veuve,* à *Romsdorf* —

Les publications ont eu lieu à *Romsdorf, Wetzmannsdorf, Pully, Emmatingen*  
à *Sulenstain* les *seize, dix-sept & dix-huit mars mil neuf cent-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Romsdorf*

Signatures des époux :

*Ilg Konrad.*  
*Edwige Ilg.*

Signatures des témoins :

*Fritz Ritz.*  
*Mrs Duarh.* } *Romsdorf*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Emmatingen, Sulenstain, Wetzmannsdorf &*  
*Romsdorf.*

N° 164

**Wuerchoz & Charan****née Ravessoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wuerchoz, Henri-Louis**, agriculteur,de Bussigny domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-huit Septembre mil huit cent septante quatrefils de Elie Albert Jean Charles Wuerchoz, décédé,et de Fanchette Livie née Chollet, sa veuve, à Lausanne,2° **Charan née Ravessoud, Anna-Elise**, Repassendede Pully domiciliée à Lausanne,veuve de Auguste Louis Charan dès le vingt-trois Septembre mil neuf cent quatrenée à Lausanne le vingt-cinq Décembre mil huit cent septante trois,fille de Jean Louis Ravessoud, vigneron,et de Elisabeth Gutknecht, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le onze à Bussigny, Pully & Paudex  
le treize mois mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de décès du mari de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deBussigny, Pully, Paudex & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Bussigny & Pully

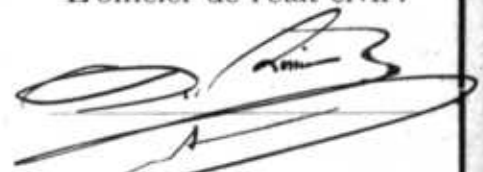
Signatures des époux :

Louis Wuerchoz  
Anna Wuerchoz

Signatures des témoins :

Josh Pasche  
E. Wuerchoz Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 165

*Siquet et Curchod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux avril mil neuf cent neuf* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Siquet, Robert Eugène Samuel, ingénieur,*

de *Chenit* domicilié à *Lansanne,*

célibataire

né au *Sentier* le *deux octobre* mil huit cent *huitante,*

fils de *Eugène François Siquet, décédé,*

et de *Louise méry née Raymond, sa veuve, à Lutry,*

2° *Curchod, Ida Marie,*

de *Dommarin et Villars-Viercelin* domiciliée à *Lansanne,*

célibataire

née à *Lansanne* le *quatre mai* mil huit cent *huitante sept*

fille de *Piét Daniel Curchod, décédé,*

et de *Anna Marie née Gommer, sa veuve, à Lansanne,*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Le Sentier, Le Brassus, Dommarin et Villars-Viercelin,* le *deux huit Mars mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lansanne*

*Le Sentier, Le Brassus, Dommarin et*

*Villars-Viercelin.*

Communiqué : à l'Etat civil au *Sentier*

à *Botrans.*

Signatures des époux :

*R. Siquet*  
*Ida Siquet*

Signatures des témoins :

*A. Siquet* à *Lansanne*  
*P. Müller* à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 166

**Frère et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Frère, Ernest,***Electricien,*de *Provence*domicilié à *Lansanne**célibataire*né à *Cheseaux* le *vingt-deux février**mil huit cent quatre-vingt-sept,*fils de *Frédéric Eugène Frère, coiffeur,*et de *Elise Janny née Mailler, sa femme, à Lansanne.*2<sup>o</sup> **Laurent, Julia-Marie-Louise,**de *Fey*domiciliée à *Lansanne,**célibataire*née à *Lansanne* le *vingt-trois juillet**mil huit cent quatre-vingt-dix.*fille de *Jules Laurent, allumeur de gaz,*et de *Marie Louise Paget née Pfund, sa femme, à Lansanne.*Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Fey* à *Provence*, les *vingt-trois*  
*vingt-sept* *Mars* *mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux**consentement du père de la fiancée.**Promesse de mariage.**Certificats de publication de*  
*Provence, Fey Lansanne.*Communiqué: à l'état civil de *Fey*à *Provence.*

Signatures des époux :

*Ernest Frère**Julia Frère*

Signatures des témoins :

*Eugène Frère**Edouard Grillat*

L'officier de l'état civil :

N° 167

Gatta & Geisbühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ ~~avril~~ ~~mil-neuf-cent-neuf~~ — ~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gatta, Giovanni-Battista-Giuseppe-Secondino-Vittorio,

de Pettinengo (Novare) (Italie) — domicilié à Lausanne, Pontes-Accoztat, neuf-de-Florentina née Gatta des le vingt octobre mil-neuf-cent-cinq

né à Pettinengo le vingt-sept août — mil huit cent soixante-huit

fils de Giuseppe Gatta

et de Maria née Gatta, sa femme, décédée,

2° Geisbühler, Elise, — Cuisinière,

de Kumperswyl (Berne) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Freimettingen (Berne) le six juillet — mil huit cent huitante-deux

fille de Ulrich Geisbühler

et de Anna Dillenbach née Burki, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kumperswyl & Pettinengo, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six mars mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de proclamation de Pettinengo, Kumperswyl & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Kumperswyl & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Gatta Secondino  
Elise Gatta

Signatures des témoins :

Alfred Delessert  
Jean Franzi } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 8 septembre 1914, le conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 23 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, la réintégration de Mme Elise Gatta, dénommée ci-dessus, dans le droit de cité du Canton de Berne et de la commune de Kumperswyl.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 3 octobre 1914. L'officier de l'état civil: [Signature]

Communiqué à l'état civil de Kumperswyl. Révisé du 14.9.14.



N° 168

**Cuendet et Tobler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cuendet, Paul-Georges**, — Employé de banque, —

de Sainte-Croix — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Lausanne le vingt-sept janvier — mil huit cent huitante-cinq, —

fils de Alphonse Henri Cuendet, typographe, à Lausanne, —

et de Louise Amélie Christine née Reynoud, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Tobler, Emma-Louisa**, — Couturière, —

de Hinwil | Zurich | — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Londres le sept mai — mil huit cent huitante-trois, —

filles de Johann Jacob Tobler, cuisinier à Lausanne, —

et de Constance Pasteur, sa femme. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois, à St-Croix-les-Granges &  
Hinwil le vingt-quatre mars mil neuf cent-neuf, —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St-Croix-les-Granges, Hinwil &

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

St-Croix & Hinwil

## Signatures des époux :

*P. Cuendet*

*Emma Cuendet*

## Signatures des témoins :

*Blauche Tobler*

*Blanche*

à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 169

**Dolezal & Bloch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux deux mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Dolezal, Wilhelm,** Négociant,

de Hlawecnik | Neu Bydrow | Bohême, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Hlawecnik le quinze juillet mil huit cent septante six

fil de Vaclaw Dolezal, Négociant

et de Marie Kovanice, sa femme, domiciliés à Chlumetz a/Cid.

**2° Bloch, Mathilde,**

de Pontarlier | Doubs | France domiciliée à Moudon,

célibataire

née à Moudon le quinze Décembre mil huit cent septante sept,

filles de Felix Bloch, sécedé,

et de Judith Brunschwig, sa veuve, à Moudon;

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Moudon, Pontarlier et Hlawecnik,  
les deux cinq Mars à sept Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Hlawecnik

Pontarlier, Moudon, Lansanne

Communiqué : à l'état civil de

Moudon & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Willi Dolezal  
Mathilde Dolezal

Signatures des témoins :

L. Prunier  
J. B. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue  
Schweizer, notaire, à Romain  
le 22 juillet 1918, et visé par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Dolezal, Wilhelm,  
mentionné ci contre,  
a été reçu, avec sa famille, en nombre  
des bourgeois de la commune de  
Envy.

Inscrit le 4 septembre 1918.  
L'officier de l'état civil :

Accé!  
Abque à l'état civil à Romain  
môtier et Moudon

N° 170

Etzel et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Etzel, Friedrich-Eugène, Relieur,de Böblingen (Wurtemberg) domicilié à Lansmann

célibataire

né à Böblingen le douze Septembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Christophe Friedrich Etzel, décédé,

et de Marie Dorotea née Lamy, la veuve à Kirchheim.

2° Ducret, Jeanne-Arèle,

de Eublens et St Sulpice domiciliée à Eublens / moyes,

célibataire

née à Eublens le vingt-un Octobre mil huit cent huitante-cinq

fille de Louis François Alexis Ducret, décédé,

et de Lydie née Croillet, la veuve, à Eublens.

Les publications ont eu lieu à Böblingen, Eublens, St Sulpice Lansmann  
le six mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesses de mariageCertificats de publication de LansmannBöblingen, Eublens & St SulpiceDéclaration de CapacitéPermis au Département de Justice& Police.Communiqué: à l'Etat Civil d'Eublens& à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Eugène Etzel  
Arèle Etzel

## Signatures des témoins :

Emile Creus à Lansmann  
J. J. Saz à Lansmann

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 171

*Buttet et Bauer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Joseph Otto  
Buttet, né à Courmayeur le 29 mars  
1909.

Aujourd'hui *vingt deux avril mil neuf cent neuf* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buttet, Joseph-Lucien,* — *portier d'hôtel,*

de *Conthey (Valais)* — domicilié à *Leysin*

*célibataire*

né à *Conthey* le *neuf novembre* — mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Pierre Lucien Buttet*

et de *Hélène née Jacquemet, les deux agriculteurs à Conthey*

2° *Bauer, Frieda,* — *filles de Chambre,*

de *Zurich* — domiciliée à *Leysin*

*célibataire*

née à *Zurich* le *vingt-neuf décembre* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Johannes Bauer, Voiturier*

et de *Friedrich Fink, les deux à Zurich*

Les publications ont eu lieu à *Leysin, Conthey & Zurich* les *dix-huit, dix-neuf et vingt* mars *mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*légitimation de l'Etat Civil de*  
*Leysin.*

Signatures des époux :

*Buttet Joseph*  
*Buttet Frieda*

Signatures des témoins :

*Buttel Dionis*  
*Gantier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Conthey, Leysin & Zurich.*

Par jugement du Tribunal des  
districts de Zurich, rendu  
en date du *3 octobre* déclaré  
définitif et exécutoire le *même*  
*jour* le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l'  
est pour \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le *26 novembre 1909*  
L'officier de l'état civil  
*[Signature]*

N° 172

**de Kaenel et Reizet**  
née Sudheimer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-131  
Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent. neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **de Kaenel, Ernest,** Employé de bureau,

de ~~Archi~~ ~~Berne~~ ~~Lausanne~~ domicilié à ~~Lausanne~~

célibataire

né à ~~Lausanne~~ le dix février \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~huitante~~ sept

fils de ~~Alfred de Kaenel, Receveur,~~

et de ~~Caroline née Singlet, du fermier, les deux à Lausanne,~~

2° **Reizet née Sudheimer, Mathilde Fanny**

de ~~Pully~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

divorcée de ~~Emile Félix Reisser, dès le vingt. un juillet mil neuf cent. six.~~

née à ~~Lausanne~~ le cinq octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~septante~~ quatre,

fille de ~~feu François Louis Sudheimer~~

et de ~~Maria née Diebli, du fermier à Lausanne.~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Archi et Pully, les trois et cinq~~  
~~avril mil neuf cent. neuf.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~acte de mariage del Eglise avec~~  
~~mention du divorce~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats a publication de~~  
~~Archi, Lausanne & Pully~~

Communiqué: ~~à l'Etat Civil d'Archi~~

~~à Pully.~~

Signatures des époux :

~~E. de Kaenel~~

~~Mathilde de Kaenel~~

Signatures des témoins :

~~Archi~~

~~E. Trombly~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

N° 173

13-257

# Blanc et Fauchette

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Blanc, Louis, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le deux Janvier mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

filz de Auguste Blanc

domicile des parents :

et de Jenny née Solite, sa femme, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Fauchette, Méry-Marguerite, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et de Bussy domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bière le deux Décembre mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Jules Fauchette, journaliste à Veillard,

domicile des parents :

et de Rose Pauline née Maucy, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Bussy, les trente et  
trente-un mars mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées :

- acte de naissance de l'Épouse
- Promesses de mariage
- Certificats de publication de  
Lausanne, Moudon et Bussy

### Signatures des époux :

Blanc Louis  
Marguerite Blanc

### Signatures des témoins :

[Signature]  
Laudet et Barillet } à Lausanne

### L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Moudon

Imp. H. Vulliamy, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 174

*Jaunin et Guex*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre avril mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin, Louis-Émile*, agriculteur

de Fey domicilié à St Cierges

célibataire

né à St Cierges le deux avril mil huit cent huitante trois,

fils de Jean Jaunin, agriculteur,

et de Rosine née Pluc, à St Cierges,

2° *Guex, Florence*, ménagère

de Moudon et Boulers domiciliée à Mézery s/ Sommevoire,

célibataire

née à Mézery le trente Juillet mil huit cent huitante six

fille de Henri Guex, agriculteur,

et de Sophie Rosine née Mardot, à Mézery

Les publications ont eu lieu à Mézery, Moudon, Fey, Boulers et St Cierges, les  
huit et neuf avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de St  
Cierges.

Signatures des époux :

*Émile Jaunin*  
*Florence Jaunin*

Signatures des témoins :

*Mexie Ferry*  
*Joseph fils*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de St

Cierges, Fey, Moudon et Sommevoire

N° 175

**Kollup & Pottier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kollup, Joseph,** Licencié en droit

de Stuttgart (Wurttemberg) domicilié à Stuttgart

célibataire

né à Bockenheim le vingt six janvier mil huit cent huitante trois,

fil de Michael Kollup, décédé,

et de Josephine née Grestinger, décédée,

2° **Pottier, Hélène-Alice,** sans profession,

de Arroy-Loup / H<sup>te</sup> Savoie domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt huit août mil huit cent huitante un,

fille de Joseph Marie Pottier, décédé,

et de Barbara née Francesco, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arroy et Stuttgart, les vingt sept, vingt huit et vingt neuf Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

et acte des décès du père.

Promesse de mariage - Certificats de publication de Lausanne, Arroy et Stuttgart

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice à Police

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Joseph Kollup  
Hélène Kollup

Signatures des témoins :

B. Pottier - Françoise  
Blirsch

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 176

Mollwo & Correvon

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-dix avril mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mollwo, Carlo-Ludwig-Eugen, - Banquier, -

de Lübeck domicilié à Londres,

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Lübeck, le vingt-quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Heinrich August Wilhelm Mollwo, banquier,

domicile des parents :

et de Charlotte Emma Louise née Gay, sa femme, les deux à Lübeck

Nom et profession de l'épouse :

2° Correvon, Marie-Madeleine-Jeanne-Emilie

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverdon domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_

Noms, profession et

filles de Ernest Louis Henri Roger Correvon, avocat,

domicile des parents :

et de Jeanne Sophie Louise née Mercier, sa femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon & Lübeck, les trois et quatre

Mars mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lübeck

Yverdon & Lausanne

Dispense des publications à Londres

Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yverdon & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Carlo Mollwo

M. Mollwo

Signatures des témoins :

W. Mollwo, L. Correvon, J. Correvon, Jella Eplatter, Mollwo

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 177

*Cristina & Udry*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept~~ ~~sept~~ ~~sept~~ ~~mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cristina, Charles-Antoine, commerçant,*

de *Oleggio-Castello (novare) Italie,* domicilié à *Lansanne*

veuf de *Joséphine Scholastique née Duynon* dès le *deux Mars mil neuf cent-cinq,*

né à *Oleggio-Castello* le *six-sept Mars* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Martino Cristina, décédé,*

et de *Rosa née Masferio, sa veuve à Oleggio-Castello,*

2° *Udry, Marie-Colette, cuisinière,*

de *Châtelaire (Savoie)* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Châtelaire* le *treize avril* mil huit cent *huitante-huit,*

fille de *Marie Elisabeth Udry, si Vaudoux (Savoie)*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Le Châtelaire & Oleggio-Castello,* les *neuf, dix & vingt-huit Mars mil neuf cent-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Oleggio-Castello, Châtelaire & Lansanne*

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

à l'Etat Civil de Châtelaire.

Signatures des époux :

*Charles Cristina*  
*Colette Cristina*

Signatures des témoins :

*Joseph*  
*Jules Hortel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 178

*Pahud et Lang*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent neuf, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pahud, Alfred,* employé aux C. P. F.

de *Ognes* domicilié à *St Maurice (Valais)*

*célibataire*

né à *Ognes* le dix huit octobre mil huit cent *huitante-trois,*

fils de *Félix Pahud, cordonnier à Ognes,*

et de *Louise née Joliquin, sa femme, décédée.*

2° *Lang, Anna,* sans profession,

de *Kreuzlingen (Thurgovie)* domiciliée à *St Maurice,*

*célibataire*

née à *Berrenhof (Thurgovie)* le trente-un octobre mil huit cent *huitante-cinq*

fille de *Konrad Lang, agriculteur à Berrenhof*

et de *Julie née Widmer, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lundorne, Ognes, Kreuzlingen & St Maurice*  
 les vingt, vingt-deux et vingt-trois Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil de*  
*St Maurice*

Signatures des époux :

*Alfred Pahud*  
*Anna Pahud*

Signatures des témoins :

*Pahud Simon* à *Lundorne*  
*Jaro Alf.* à *Neuchâtel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*St Cierges, St Maurice & Kreuzlingen*

N° 179

**Fenecheerd & Shackelford**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept avril mil neuf cent-neuf~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fenecheerd, Dietrich-Matthias**, Capitaine dans l'armée prussienne

de Strassburg (Alsace) — domicilié à Strassburg

célibataire

né à Braçal (Portugal) le onze avril — mil huit cent septante-deux

fils de Frans Detlof Fenecheerd

et de Elise Mathilde née Duhessen, les deux décédés,

2° **Shackelford, Stella Margaret**, sans profession

d'origine anglaise — domiciliée à Bon-Pest (Montreux)

célibataire

née à Salfrey (Angleterre) le dix-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Arthur Lewis Shackelford, rentier, à Bon-Pest (Montreux)

et de Eleanor née White, défunte,

Les publications ont eu lieu à Strassburg et aux Planchet (Montreux) les cinq & neuf  
Mars mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— autorisation de l'état civil de  
Montreux

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie

de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Matthias Fenecheerd*  
*Margaret Fenecheerd*

Signatures des témoins :

*Florence Amelia Shackelford*  
*André Mathieu Gritti*  
*Eleanor Christine Sowler*  
*M. J. ...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 180

**Stadler et Kimerling**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Pierre Kimerling  
à Cassanme le 10 mars 1909.

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stadler, Mathias-Casimir**, *Epoux*

de *Buzen (ici)* domicilié à *Cassanme*,

divorcé de *Cassanme Sicilien* le deux mars mil neuf cent-neuf

né à *Warschau* le vingt-cinq février — mil huit cent *soixante-deux*

fils de *Erasmus Silvianus Stadler*

et de *Margaritha née Klein, les deux décédés*.

2° **Kimerling, Paulina**,

de *New-York (Etat-Uni d'Amérique)* domiciliée à *Cassanme*,

célibataire

née à *Verbe (Longjumeau)* le vingt-deux juin — mil huit cent *soixante-trois*,

fille de *Pierre Kimerling, menuisier*,

et de *Clara née Kimmick, la femme, domiciliés à New-York*.

Les publications ont eu lieu à *Cassanme et Buzen* les sept et quinze avril  
mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Déclaration de divorce de l'Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Buzen  
Cassanme*

Communiqué : à l'Etat Civil de *Buzen*

Signatures des époux :

*Mathias Stadler*  
*Pauline Stadler*

Signatures des témoins :

*H. L. Laillet*  
*E. Davet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 181

**Porchet et Dupuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf avril mil-neuf-cent-neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Porchet, Ernest,**

agriculteur

de Corcelles-le-Jorat

domicilié à Corcelles-le-Jorat

célibataire

né à Corcelles-le-Jorat le dix-huit juillet

mil huit cent huitante-six

fils de Jaques Louis Porchet, agriculteur,

et de Sophie née Desmoules, sa femme, domiciliés à Corcelles-le-Jorat,

**2° Dupuis, Louise-Lucie,**

ménagère

de Senneceles

domiciliée à Corcelles-le-Jorat

célibataire

née à Senneceles le seize avril

mil huit cent huitante-six

fille de Charles Henri Dupuis, agriculteur,

et de Marie Sophie dite Lucie née Tavel, domiciliés à Corcelles-le-Jorat.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat & Senneceles les sept et neuf avril  
mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

Porchet Ernest  
Porchet Louise

Signatures des témoins :

Brionville  
J. Magnin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Corcelles-le-Jorat & Senneceles.

[Signature]

N° 182

## Pamblanc et Kemmi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pamblanc, Alois-Louis, Employé de bureau,  
de Lausanne domicilié à Lausanne,  
célibataire,

né à Lutry, le deux janvier — mil huit cent huitante-trois,  
fils de Kemi Frédéric Sigismond Benjamin Pamblanc, employé de bureau,  
et de Joséphine Augustine Bréaz, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> Kemmi, Rosa-Elizabeth, Employée de Commerce  
de Chauxwalden (Grisons) domiciliée à Lausanne,  
célibataire

née à Lausanne vingt-trois juillet — mil huit cent huitante-quatre  
fille de Christian Kemmi

et de Rosine née Ammann, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Chauxwalden les trois Mars —  
premier avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de  
Lausanne & Chauxwalden,

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Chauxwalden.

## Signatures des époux :

A. Pamblanc  
Rosa Pamblanc

## Signatures des témoins :

Pamblanc  
Meyer Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Rouge-Mury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Rodolphe-Jules, Appareilleur

de Mont & Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-un janvier mil huit cent huitante-six

fil de frédéric Marc Rouge, Charpentier à Lausanne

et de Elise française née Penverze, sa femme, décédée

2° Mury, Rosine-Louise, Conturière

de Vallamand-dessus domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatorze mai mil huit cent huitante-six

filie de Louis Jean Mury, Charpentier

et de Leun née Bourgeaud, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Mont & Vallamand-dessus les huit & quinze un mois mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Mont & Vallamand-

dessus.

Communiqué : à l'état civil de

Romanet & Cuazefin.

Signatures des époux :

Rouge Rodolphe  
Louise Rouge

Signatures des témoins :

G. Penverze  
J. Mury  
à Renens  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 184

**Meyer et Fivat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Jeanne Fivat née à Lausanne le 30 septembre 1906.

Par jugement du Tribunal des dubois de Lausanne rendu en date du 3 mars 1914 déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1914 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 avril 1914  
L'officier de l'état civil

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer, Jean-Aimé, Mannifixer-machiniste

de Cerniat (Fribourg) & de Genève, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Genève le trente octobre — mil huit cent huitante-deux

fils de Eugène Meyer, employé de Ville

et de Françoise née Bourgoend, la femme, domiciliés à Genève

2° Fivat, Constance,

de Sassel domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lovatens le vingt-un janvier — mil huit cent huitante-six

fille de Aimé Fivat, charpentier

et de Emilie née Germond, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cerniat, Genève & Sassel, les vingt-sept & vingt-huit mars mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cerniat, Genève, Sassel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève (A.C.), Grolley & Cerniat

Signatures des époux :

Aimé Meyer.

Constance Meyer.

Signatures des témoins :

Françoise Meyer  
*à Genève*

Meyer Eugène  
*à Genève*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

**Lederrey et Lognial**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lederrey, Alexis-Jules-Louis**, tapissier

de Lutry & de Grandvaux domicilié à Lausanne

célibataire

né à Pully le vingt-trois juin — mil huit cent huitante-sept

fil de Paul Alfred Jules Lederrey, tapissier,

et de Maria Louise née Denis, de femme, domiciliés à Lausanne

2° **Lognial, Charlotte-Anna**, femme de chambre,

de Madragnaga (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges le deux mars — mil huit cent huitante-cinq

filles de Charles Joseph Lognial

et de Sophie née Corbaz, de femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Grandvaux & Mercuglija, les trois et  
vingt-huit mars mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Grandvaux, Mercuglija & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Lutry

Pully & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Alexis Lederrey

Charlotte Lederrey

Signatures des témoins :

Ed. Dupuis

Jules Lederrey

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 186

**Biorci & Bertolina**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Biorci, Domenico**, Chauffeur,

de Alessandria (Italie) domicilié à Lansanne, n. à Casale

célibataire Monferrato (Alessandria)

né à Alessandria le seize Septembre mil huit cent huitante-un

fil de Giovanni Antonio Biorci, Employé au Chemin de fer à Casale,

et de Teresa Giassano, décédée,

2<sup>o</sup> **Bertolina, Angela-Maria**, Ouvrière de fabrique

de Berzamo San Pietro, Alessandria domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Berzamo le seize Septembre mil huit cent huitante-huit

filles de Giacomo Bertolina, agriculteur à Berzamo

et de Carolina Mondo, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Alessandria & Berzamo San Pietro, les  
treize & vingt-huit février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de  
Alessandria, Berzamo LansanneCommuniqué : à la Chancellerie C. de

Signatures des époux :

Biorci DomenicoBiorci Angelina

Signatures des témoins :

Borca AntonioManera Michele

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 187

**Gysler & Baur**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gysler, Christian,** — Cordonnier, —

de Unterhingenegg (Borne) — domicilié à Lausanne —

veuf de Marie Emma née Carrupt, dès le seize Juin mil neuf cent-un

né à Unterhingenegg le dix-sept août — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Christian Gysler —

et de Elisabeth née Schumz, décédée, —

2<sup>o</sup> **Baur, Marie,** — Demoiselle de magasin, —

de Mergen (Saulgau) (Kurttemberg) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Mergen, le vingt-six novembre — mil huit cent huitante quatre —

filie de Hermann Baur, décédé —

et de Johanna née Walder, à Mergen, —

Les publications ont eu lieu à Unterhingenegg, Mergen & Lausanne, le huit avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux —

Déclaration de Capacité pour l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de  
Unterhingenegg, Mergen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de  
Schwarzenegg & Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Christian Gysler*  
*Marie Gysler*

Signatures des témoins :

*Rad. Anex* }  
*St. Widmayer* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 188

Arnet et Arnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arnet, Aloïs, tonnelier

de Root (Lucerne) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Root le cinq juin mil huit cent septante-sept

fils de Joseph Arnet,

et de Anna Wyss, décédée

2° Arnet, Maria,

de Root (Lucerne) domiciliée à Root,

célibataire

née à Risch, Zug le six novembre mil huit cent septante-huit

fille de Johann Arnet

et de Magdalena Ritscher, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Root les treize & quinze avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de Root

Signatures des époux :

Aloïs Arnet  
Marie Arnet

Signatures des témoins :

Emile Meyer  
H. Müller } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Root.

N° 189

**Gendroz & Guex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gendroz, Arthur,** agriculteur,

de **Cumy et d'Yverdon,** domicilié à **S<sup>t</sup> Cierges,**

célibataire,

né à **Saint Cierges,** le dix-sept mai — mil huit cent huitante-six —

fils de **Louis Gendroz, agriculteur,**

et de **Alice Sophie née Sind,** à **S<sup>t</sup> Cierges,**

2° **Guex, Emma,**

de **Bourens et de Moudon,** domiciliée à **Bourens,**

célibataire

née à **Bourens,** le neuf mai — mil huit cent huitante-trois.

fille de **Jean Alexis Guex, agriculteur,**

et de **Romèe née Villiers,** à **Moudon.**

Les publications ont eu lieu à **S<sup>t</sup> Cierges, Bourens, Moudon, Yverdon & Cumy les**  
 deux treize et quatorze avril mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
**S<sup>t</sup> Cierges.**

Signatures des époux :

**Arthur Gendroz,**  
**Emma Gendroz**

Signatures des témoins :

**Gantier**  
**Mausout**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
 d'Yverdon, Moudon, S<sup>t</sup> Cierges et  
 Moudon.

N° 190

**Bezençon et Falconnier**  
*née Bezençon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le treize mai mil neuf cent-neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bezençon, Ernest-Edmond**, chauffeur d'automobiles,

de Echallens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Echallens le treize mars mil huit cent septante-cinq

fils de Pierre François Bezençon

et de Louise Rosalie née Joly, décédée,

2° **Falconnier née Bezençon, Hélène**, ménagère,

de l'abbaye de Rosières et de Goumoens-le-Jux domiciliée à Goumoens-la-Ville,

divorcée de Henri Vincent Falconnier, dès le huit juin mil neuf cent-quatre

née à Echallens le deux mai mil huit cent soixante-sept

fille de Jean Louis Bezençon, agriculteur,

et de Geneviève Jeanette née Logoz, la femme, domiciliée à Goumoens-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens, l'abbaye de Rosières, Goumoens-le-Jux et Goumoens-la-Ville, les trois, quatre et cinq avril mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de divorce

Certificats de publication de Echallens

Lausanne, l'abbaye de Rosières, Goumoens-

le-Jux, et Goumoens-la-Ville.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Echallens & Moudon

Signatures des époux :

*Bezençon Ernst*  
*Bezençon Hélène*

Signatures des témoins :

*François Tuffray*  
*Mlle Bezençon*  
 à Goumoens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
 suppl.

N° 191

**Adamina et Baumgartner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent. neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Adamina, Antoine Frédéric**, Entrepreneur,

de Oeselina (Teddin) domicilié à Luxembourg,

célibataire,

né à Oeselina le dix-huit juillet mil huit cent septante-six

fils de Giuseppe Adamina, décédé,

et de Caterina née Adamina, la Veuve, à Oeselina,

2° **Baumgartner, Anna-Christine**,

de Engi (Glaris) domiciliée à Luxembourg

célibataire,

née à Coice le vingt-trois octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Johann Baumgartner, décédé,

et de Elisbeth née Hanser, la Veuve, à Coice,

Les publications ont eu lieu à Oeselina, Engi et Luxembourg, les treize, onze, trois  
huit, deux mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Oeselina, Engi & Luxembourg.

Communiqué : à l'Etat civil de

Oeselina & Engi

Signatures des époux :

Antoine Adamina

Anna Adamina

Signatures des témoins :

Jules Adamina

St. Ruy

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 192

## Rubli et Fauquex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~trois~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ — ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rubli, Charles-Jean, — ~~meunier~~ —

de Effingen (Argovie) — domicilié à Compiègne, —

célibataire —

né à Trilly le dix avril — mil huit cent huitante-deux —

fils de Henri Hermann Rubli, ~~décédé~~ —

et de Elise Bernette née Gustanecht, à Trilly, —

2<sup>o</sup> Fauquex, Marie, — ~~Repassense~~ —

de Lutry &amp; de Riez — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Moudon le trente septembre — mil huit cent septante-six —

fille de Louis Fauquex, manoeuvre —

et de Marianne née Debètz, à Moudon, —

Les publications ont eu lieu à Effingen, Lutry, Riez, Compiègne &amp; Lausanne, les six &amp; neuf avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Lutry, Trilly, Lucens & Effingen.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Rubli  
Marie Rubli Fauquex

Signatures des témoins :

Matti Oswald à Trilly  
Brenaut Emerik à Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 193

*Maillefer et De Giez née Pache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maillefer, Paul-Louis,* Professeur,

de Ballaigne à Lignerolle, domicilié à Lussume,

divorcé de femme née Maillefer, des le vingt-huit dix mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Ballaigne le quatorze octobre mil huit cent soixante-deux

fil de Louis Jacques François Maillefer,

et de Sophie Frédérique née Gysler, les deux décédés.

2° *De Giez née Pache, Henriette,*

de Vuitteboeuf, domiciliée à Lussume,

veuve de Henri Jules De Giez des le cinq octobre mil neuf cent six

née à Lussume, le vingt-deux janvier mil huit cent septante-deux

filles de Charles Elie Jean Pache, décédé,

et de Jeanette Henriette Marguerite née Tripod, la veuve à Lussume.

Les publications ont eu lieu à Lussume, Lignerolle, Ballaigne & Vuitteboeuf, les sept, huit, neuf & treize dix mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention du divorce.

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Ballaigne Lignerolle, Vuitteboeuf & Lussume

Communiqué : à l'Etat civil de Ballaigne, Lignerolle & Boursies.

Signatures des époux :

*Paul Maillefer*  
*Henriette Maillefer*

Signatures des témoins :

*Hoguer*  
*P. Paullaffin Lussume*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 194

Ott et Kallbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-130  
Aujourd'hui le 13 mai mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ott, Gustav, Ingenieur

de Zurich domicilié à Zurich

célibataire

né à Rorschach, Zurich, le deux mai — mil huit cent septante-sept —

fil de Gustav Heinrich Ott, artiste peintre à Zurich,

et de Emma Däniker, décédée.

2° Kallbach, Martha Helene Elizabeth,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq janvier — mil huit cent huitante-sept —

filie de Auguste Henri Wilhelm Kallbach, Négoçant

et de Elisabeth Catherine Braun, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zurich & à Lausanne les vingt-six & trois — Mars mil neuf cent neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Zurich.

Signatures des époux :

Gustav Ott  
Martha Ott

Signatures des témoins :

G. H. Ott à Zurich  
A. Kallbach à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil à —

Zurich :

*Le 22 juin 1923 les  
noms ci-dessus  
ont été recus au nom  
des bourgeois de  
la commune de  
Rorschach / Zurich  
Lausanne, le 11 août 1923  
L'officier de l'état civil:  
H. Paul  
qui a l'état civil à Zurich  
et Rorschach*

N° 195

*Meyerheine et Berger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Meyerheine, Karl-Ernst-Paul, Employé de Commerce

de Mittenwalde (Potsdam) Prusse — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Mittenwalde le vingt-sept août — mil huit cent soixante-six

fil de Karl Gustave Edward Meyerheine, décédé

et de Marie Elisabeth née Runge, sa veuve à Wundtowitz près Berlin,

2<sup>o</sup> Berger, Eléonore-Anne, — institutrice,

de Morzine (Haute Savoie) — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le dix-neuf novembre — mil huit cent septante-neuf

filles de Anne Philomène née Furoz, sa femme, décédée,

et de Joseph Berger

Les publications ont eu lieu à Landanne, Morzine & Mittenwalde, les onze, quatorze et vingt-trois mars mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père-mère des Epoux

Promesse de mariage - Certificats de

publication de Mittenwalde, Morzine Landanne

Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Karl-Ernst-Paul Meyerheine*

*Eléonore-Anne Berger*

Signatures des témoins :

*Alphonse*

*Louis Meyer* Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 196

**Dupertuis et Monod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 mai 1910  
déclaré exécutoire le 22 Septembre 1910  
le Tribunal civil du district de Lausanne  
a déclaré par le divorce le mariage existant  
et contre :

Le divorce a été prononcé aux termes  
du motif, en vertu de l'art. 46. V. de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1874  
Lausanne le 4 Octobre 1910.  
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent neuf ; ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dupertuis, Jean-Vincent, Conducteur aux T.R.

de Oumont-Dessous domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chesières le seize Septembre mil huit cent huitante-cinq

fils de François Louis Dupertuis

et de Elisabeth née Bertschi, domiciliés à Aigle

2<sup>o</sup> Monod, Bertha,

de Oumont-Dessous domiciliée au Sepey

célibataire

née au Sepey le trois Juin mil huit cent huitante-quatre

fille de Jules David Monod

et de Marie née Aclaz, domiciliés au Sepey

Les publications ont eu lieu à Oumont-Dessous & Lausanne, le quinze Janvier  
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oumont-Dessous & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil d'Oumont -

-Dessous.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dupertuis Vincent

Berthe Dupertuis

Signatures des témoins :

Dupertuis François

Henri Meriau

L'officier de l'état civil :

N° 197

**Vestuz & Desponde**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Vestuz, Emile Louis,**

*Charpentier,*

de Bica, Savigny, Puidoux & Chesalles d'Oron, domicilié à Puidoux,

veuf de Lucie née Chusillet d'ès le vingt sept Mars mil neuf cent. cinq,

né à Yvonand le vingt. neuf novembre mil huit cent soixante. cinq,

fils de Pierre Louis Vestuz, agriculteur à la Bossomaz & Lignerolles,

et de Jeanne Louise née Gmurz, décédée.

**2° Desponde née Curchod, Clémence,**

*Repasseuse,*

de Lusery domiciliée à Lusery

veuve de Louis Jules Desponde d'ès le vingt. neuf mai mil neuf cent. huit

née à Dommartin, le quinze mai mil huit cent soixante. cinq,

fille de Jean Louis Curchod, journalier à Etagnières

et de Fanchette née Tesson, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bica, Savigny, Puidoux, Chesalles, Lusery & Lusery  
le vingt sept, vingt. huit, vingt. neuf & trente un mai mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Chexbres,

Signatures des époux :

*Louis Vestuz*

*Clémence Vestuz*

Signatures des témoins :

*Marguerite Bodet*

*Simonfeld*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Cully, Savigny, Chexbres, Oron et Suaraz

N° 198

**Debonnevillè & Givèl**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent neuf, ————— mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Debonnevillè, Gustave** - *agent de police*

de Givèl ————— domicilié à *Lussanne*,

célibataire

né à Givèl, le cinq Mars ————— mil huit cent *huitante deux*,

fils de *Jubin Debonnevillè, décédé*,

et de *Marie née Schaidtger, sa veuve, à Givèl*,

2° **Givèl, Jeanne Louise**, — *sans profession*,

de *St Livers* ————— domiciliée à *St Livers*,

célibataire

née à *St Livers* le *douze Juin* ————— mil huit cent *huitante six*

fille de *Jean Pierre Givèl, agriculteur*,

et de *Louise femme née Guillard, sa femme, domiciliés à St Livers*.

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Givèl & St Livers*, le huit *trois mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication à*

*Givèl, St Livers & Lussanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

à *Lussanne Givèl*.

Signatures des époux :

*Gustave Debonnevillè*  
*Jeanne Debonnevillè*

Signatures des témoins :

*Louis Lenoir*  
*Rose Givèl*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 199

**Servoz et Arandel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Servoz, Paul-Joseph**, Jardinier

de Saint-Paul | Haute Savoie | domicilié à Lusignonne

célibataire

né à St Paul le quatorze février mil huit cent septante-sept

fils de Blaise Marie Servoz, *Arrière*,

et de Marie Louise Bocheron, *La Veuve*, à Chamblandes.

2<sup>o</sup> **Arandel, Louise-Andrienne**, Cuisinière,

de Evian-les-Bains | Haute Savoie | domiciliée à Lusignonne,

célibataire

née à Evian, le vingt-huit août mil huit cent cinquante-huit

fille de Luc François Marie Arandel, Cultivateur,

et de Elise Ravoux, *La femme*, les deux à Evian-les-Bains.

Les publications ont eu lieu à St Paul, Evian-les-Bains Lusignonne, des treize, quinze et dix-huit mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Consentement des père et mère des Epoux.

Promesse de mariage. - Certificats de publication de St Paul, Evian - Lusignonne.

Déclaration de validité.

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Paul Servoz

Louise Servoz

Signatures des témoins :

Louis Servoz à Chamblandes

Blaise Servoz, Lusignonne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 200

Reber et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Reber, Fernand-Samuel, — Employé de Commerce  
de Ausserschwand (Berne) — domicilié à Lausanne,  
célibataire

né à Lausanne le deux novembre — mil huit cent huitante-six  
fils de Christian Samuel Reber, décédé,  
et de Louise Sissette née Blanchet, à Lausanne.

2<sup>o</sup> Curchod Rose-Alice, — Employée de Commerce,  
de Dommartin — domiciliée à Lausanne,  
célibataire

née à Dommartin le dix-neuf octobre — mil huit cent huitante-sept  
fille de Ami Curchod, agriculteur à Lausanne  
et de Marie Emma née Martin, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, ausserschwand & Dommartin, les deux  
& dix-sept février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication à  
ausserschwand, Dommartin & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de  
Kuzendorf & Poliez-le-Grand

## Signatures des époux :

F. Reber  
Rose Reber

## Signatures des témoins :

L. S. Berthel  
A. Berret } Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

**Pache et Nicolliez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Albert-Louis, employé de bureau,

de Epalinges domicilié à Lausanne

célibataire

né à Epalinges le vingt-six Septembre mil huit cent huitante-six

fils de Louis Pache, agriculteur

et de Elise née Poitequin, sa femme, domiciliée à Vevins

2° Nicolliez, Marguerite-Louise, ménagère,

de Oléres domiciliée aux Croisettes (Epalinges)

célibataire

née à Epalinges le seize Septembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Wylde Nicolliez, employé au L.M.

et de Louisa Kostense née Cadermann, domiciliée aux Croisettes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oléres & Epalinges les quinze, seize & dix-sept avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Oléres & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. Pache  
Marguerite Pache

Signatures des témoins :

Louis Pache à Vevins  
Chs Nicolliez aux Croisettes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

**Beysang & Pavillon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Beysang, Maximin**, Porteur de pain  
de Ris - Ouzyis | Seine et Oise | France, domicilié à Laudanne,  
célébrataire,

né à Guémur | Ardennes | le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-deux  
fils de Georges Beysang, cultivateur à Guémur,  
et de Maria Anna Grollemund, la femme,

2° **Pavillon, Julie Marie**,  
de Chardonnay | Meuse, domiciliée à Laudanne,  
célébrataire

née à Villers s/ Yens le trente septembre mil huit cent soixante-six  
fille de Gabriel Alexandre Pavillon  
et de Jeanne Louise Rosette née Dupuis, décédée

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Chardonnay et Ris - Ouzyis les huit, neuf  
et dix avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
Procès de mariage  
Certificats de publication de Ris Ouzyis,  
Chardonnay & Laudanne.  
Déclaration de validité.  
Permis au Département de Justice  
Police.

Communiqué : à l'Etat Civil à  
Villers s/ Yens & à la Chancellesse

Signatures des époux :

Maximé Beysang  
Julie Beysang.

Signatures des témoins :

L. Dessanges.  
Charles Beysang

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

**Devaud et Cruchon,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six mai mil neuf cent. neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Devaud, Constant-Eugène,** Agent de la Sécurité

de Collanges domicilié à Louvain,

veuf de Henriette Rose née Pillonnet dèc. le deux mars mil neuf cent. neuf

né à Chavannes-le-Chêne le six. neuf septembre mil huit cent Septante-huit

fil de Césaire Devaud, décédé

et de Julie née Poterat, décédée.

2° **Cruchon, Valérie,** Cuisinière

de Beecher, domiciliée à zière St-Léger,

célibataire

née à Remiez le cinq septembre mil huit cent Septante-sept

fil de Jean-Baptiste Louis Cruchon à Remiez

et de Adèle née Seduzens, décédée

Les publications ont eu lieu à Louvain, Collanges, Beecher & St-Léger les deux, dix-sept & dix-huit jours mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Louvain, Collanges, Beecher & St-Léger

Communiqué : à l'Etat civil de

zières St-Léger & St-Léger

Signatures des époux :

Devaud Eug.  
Valérie Devaud

Signatures des témoins :

Kopp Jules  
Guadet Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal  
de district de Louvain, du 1<sup>er</sup>  
mai 1915, déclaré définitif et exé-  
cutif le 1<sup>er</sup> mai 1915, le mariage  
signé ci-dessus a été dissous par le  
divorce. Le divorce a été prononcé  
entre les deux époux, en application  
de l'art. 142 du Code civil suisse  
et il leur a été interdit de se remarier  
avant l'expiration d'un délai d'un an.  
Louvain, le 11 mai 1915.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]  
Révisé le 11 mai 1915.

N<sup>o</sup> 204**Häuppli & König**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Häuppli, Johann Heinrich**, lithographe,de Munich | Zürich | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Solothurn, le vingt-sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_fils de Johann Häuppli, tailleur, \_\_\_\_\_et de Amalie née Müller, la femme, les deux à Thoune, \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **König, Anna Margaretha**,de Selma près Esfurt | Prusse | \_\_\_\_\_ domiciliée à Thoune, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Thoune, le sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_fille de Nicholas Adolf König, décédé, \_\_\_\_\_et de Karolina née Suter, la veuve à Thoune, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lausanne, Munich, Thoune Selma, les vingt-trois, vingt-quatre février et six mai mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_Promesse de mariage \_\_\_\_\_Certificats de publication de  
Munich, Selma, Lausanne & Thoune \_\_\_\_\_Déclaration de Capacité pour l'Epouse \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Munich, Thoune & la Chancellerie \_\_\_\_\_de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Hans Häuppli LilliAnna Häuppli

Signatures des témoins :

Marie Carolina Gehrig, à BaselAlbert Haeder, à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 205

**Campiche & Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Campiche, Ernest-Edouard**, fonctionnaire aux douanes  
de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Vallorbe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à La Chaux St Croix le dix-neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de Ami Auguste Campiche, Inspecteur fédéral des forêts, \_\_\_\_\_  
et de Anna Elisa née Queissaz, sa femme, domiciliés à Lansanne. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Martin, Julia-Louise**, \_\_\_\_\_  
de Nevez \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Lansanne le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_  
fille de Jules Martin, adjoint au Chef de l'économat des C. F. F. \_\_\_\_\_  
et de Louise Rosalie née Rouiller, sa femme, domiciliés à Lansanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St Croix, Les Granges, Vallorbe & Nevez, \_\_\_\_\_  
les premiers, deux & trois avril mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de  
Vallorbe. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Croix, Vallorbe & Nevez \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ernest Campiche*  
*Julia Campiche*

Signatures des témoins :

*St. Campiche*  
*Julia Martin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 206

**Broderick et Mac Callum**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Broderick, Arthur Louis,** Industriel,

de St Louis Missouri domicilié à St Louis

célibataire

né à St Louis le vingt sept Octobre mil huit cent huitante quatre

fils de John Joseph Broderick, Industriel,

et de Amelia Catharine Kew, la femme, les deux à St Louis,

2° **Mac Callum, Maud Vera,**

de Glasgow (Ecosse) domiciliée à Louvain

célibataire

née à Schlesselény (Russie) le vingt quatre Juillet mil huit cent huitante quatre

fille de William Mac Callum, couturier à Louvain

et de Elise née Force, Secrétaire

Les publications ont eu lieu à Louvain le trois avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Louvain

Dispenses aux publications à St Louis en Angleterre

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie P<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Arthur Broderick*

*Vera Broderick*

Signatures des témoins :

*William Mac Callum* à Louvain  
*Theodor F. Dwight, Agent Consulaire des Etats Unis à Louvain*

*A. M. Widdowson* à Louvain

*Conrad Wittemann*  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 207

Szwozil & Echenard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mois mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Szwozil, Friedrich-Ludwig, Employé de banque,

de Budapest (Hongrie) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Berne le vingt. un juillet mil huit cent huitante-quatre

fils de Ludwig-Peter Szwozil, décédé,

et de Maria née Lindenmann, sa veuve, à Berne,

2° Echenard, Alice-Arlda, Dlle de magasin,

de Chessel & Oumont-dessous, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Chessel le vingt-neuf janvier mil huit cent huitante-trois

fille de Gustave-François Echenard, agriculteur,

et de Louise-Mélanie née Vernier, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chessel, Oumont-dessous & Budapest les vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept février et vingt-six Mars mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Budapest

Chessel, Oumont-Dessous et Landanne

Déclaration de validité,

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve, Oumont-Dessous & Chancelerie

Landanne.

Signatures des époux :

Szwozil  
A Szwozil

Signatures des témoins :

T. Vernier  
F. Vernier } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement du Tribunal... rendu le 14 novembre 1897, déclaré définitif et exécutoire le 14 novembre 1897... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

à Villeneuve et Oumont-Dessous. R. aut. 3. 24



N° 208

*Jeanjaquet & Schoch*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 11 août 1925, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de Neuchâtel et Couvet, et non seulement de Neuchâtel.

Lausanne, le 18 août 1925

L'officier de l'état civil :

*H. Leebaut*

*copie à Neuchâtel, Montreux, Fischenthal et Couvet*

Aujourd'hui ~~le~~ ~~mai~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jeanjaquet, Edouard Henri*, *Buraliste postal*

de *Neuchâtel* domicilié aux *avants* | *Châtelard* |

veuf de *Eugénie Elise née Bastardoz* ais le vingt Janvier mil neuf cent huit

né à *Chaux-de-Fonds* le cinq Janvier mil huit cent septante quatre,

fil de *Henri Pierre Edouard Jeanjaquet*, horloger,

et de *Marie née Metzger*, sa femme, domiciliés à *Neuchâtel*.

2° *Schoch, Marie-Louise*, *Demoiselle de magasin*,

de *Fischenthal* | *Zurich* | domiciliée à *Lausanne*,

*Célibataire*

née à *Vevay* le vingt Juin mil huit cent huitante,

filles de *Charles Auguste Schoch*

et de *Marie née Baiditz*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, Neuchâtel, Fischenthal & Lausanne* les vingt-un et vingt-deux août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de*

*Montreux*

Signatures des époux :

*Edouard Jeanjaquet*

*Louise Jeanjaquet*

Signatures des témoins :

*Edouard Rusillon*

*Henri Dupuis*

L'officier de l'état civil :

*H. Leebaut*

Communiqué: à l'Etat civil de

*Neuchâtel, Montreux & Fischenthal*

N° 209

**Chappuis et Noverraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chappuis, Georges,** Ingénieur,

de Puidoux domicilié à Orsières / Valais

célibataire

né à Lausanne le vingt-sept mars mil huit cent huitante-trois,

fil de Henri Louis Chappuis, fabricant de casquettes

et de Adèle Elise Charlotte née Regamey, sa femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Noverraz, Marie-Antoinette,**

de Cully à Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix décembre mil huit cent huitante-six

fille de Jacques Louis Samuel Noverraz, propriétaire

et de Augusta Joséphine née Noverraz, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Puidoux, Orsières & Cully, les vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Orsières.

Signatures des époux :

*Chappuis*  
*Marie Chappuis*

Signatures des témoins :

*W. Ruettemann à Lausanne*  
*M. Robert à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Lehmann*  
semp.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Chevres, Orsières, Cully & Lutry

N° 210

**Chabot et Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chabot, Georges-Alfred, employé aux C. F. F.

de Eclagnens domicilié à Lansanne

célibataire

né à Penthédaz le sept août mil huit cent huitante sept

fils de Constant Chabot, journalier,

et de Elise née Mercier, la femme, domiciliée à Echallens,

2° Favre, Virginie dite Lucie, femme de chambre,

de Rossens / Freiburg domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt dix,

fille de Dominique Vincent Favre, décédé,

et de Marié Fumiville née Curriet, la veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Eclagnens & Rossens le dix sept mille  
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Eclagnens

Rossens & Lansanne.

Communiqué: à l'état civil de

Echallens & Rossens.

Signatures des époux :

Chabot Alfred

Lucie Chabot

Signatures des témoins :

Flois Gillieron

Louis Prudent

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Réception du 19. 10. 11

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève rendu en date du 4 juillet 1911 déclaré définitif et exécutoire le 28 octobre 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 octobre 1911.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 211

**Mathey et Longchamp**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~en~~ mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mathey, Louis-Victor,**

de Assens

domicilié à Landanne

célibataire

né à Biolley-Dijulaz le deux décembre

mil huit cent huitante-trois,

fils de François Henri Mathey, Charrier,

et de Julie Clémentine née Martier, domiciliés à Biolley-Dijulaz

2<sup>o</sup> **Longchamp, Anna-Ernestine-Clotilde,**

de Bottens

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Bottens, le sept Juin

mil huit cent huitante-cinq

fille de Henri Joseph Vital Longchamp, agriculteur,

et de Marie Léonie Philomène née Pinchard, domiciliés à Bottens,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Assens & Bottens, les treize & quatorze  
mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Assens, Bottens & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Echallens & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

*Mathey Louis*

*Clotilde Mathey*

Signatures des témoins :

*Pinchard Jules*

*L. Méthéy*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*  
semp.

N° 212

**Ravet & Vuiller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ravet, Louis-Frédéric**, manoeuvre,

de Saint-Vincent | Turin | Italie domicilié à Landanne,

célibataire

né à Saint-Vincent, le vingt trois mil huit cent septante-neuf.

fils de Léonard Ravet, boulangier,

et de Marie Victoire Richard, la femme, domiciliés à Saint-Vincent.

2° **Vuiller, Rosa-Domenica-Giulia**,

de Châtillon | Turin | Italie, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Châtillon, le seize mars mil huit cent huitante-cinq

fille de Giovanni Battista Vuiller, tanneur,

et de Maria Clementina Calligaris, la femme, domiciliés à Châtillon

Les publications ont eu lieu à Landanne, Saint-Vincent & Châtillon, les dix-huit  
vingt-huit mars et quatre avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Saint-Vincent, Châtillon & Landanne

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué: à la Chancellerie

*Cl*

Signatures des époux :

*Ravet Louis*  
*Ravet Rosa*

Signatures des témoins :

*Justave Jaccard*  
*Barnasse Joseph*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*  
*scmp*

N<sup>o</sup> 213

Droz dit Buzzet et Parche

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent - neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Droz dit Buzzet, Georges-Louis**, typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Chaux de Fonds, Le Locle & Neuchâtel, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Besnon (Doubs) France, le trente-un août - mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de James Augustin Droz dit Busset, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Léonie Virginie née Bonnemain, la veuve à Chaux-de-Fonds.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Parche, Janchette Adèle**, Margense,

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le vingt-huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Henri Parche, vigneron, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise Adèle née Mottier, la femme, domiciliée à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Le Locle & Servion, les premier, deux & trois avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Consentement du père de l'Epouse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Servion \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Lausanne, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Georges Droz  
Adèle Droz

Signatures des témoins :

Jules Rüfen.  
Albert Dubeth } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
imp.

Communiqué : à l'Etat Civil de Su  
Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel &  
Oron.

N° 214

**Chevalley et Nicolliez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chevalley, Paul-Albert,** — Dessinateur, —

de Châtelard — domicilié à Zurich —

célibataire —

né à Prévencenges le dix-huit janvier — mil huit cent huitante sept —

fils de François Louis Chevalley, Rentier, —

et de Pauline Jenny Forctay, les deux à Lausanne. —

2<sup>o</sup> **Nicolliez, Adèle-Emma,** —

de Oleyres — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Neuchâtel le neuf mars — mil huit cent huitante-huit —

fille de David Nicolliez, Aécédé —

et de Adèle Rosine Octavie Wolter, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Zurich, Lausanne, Châtelard &amp; Oleyres, le onze février mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de  
Zurich. —

—

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de Zurich  
Avanchat & Montreux —

—

Signatures des époux :

Paul Chevalley

Adèle Chevalley

Signatures des témoins :

J. Weber }  
Catherine Boisson } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
—  
—

N° 215

Jann et Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cinze mai mil neuf cent. neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jann, Emile-Joseph, Printiqueur

de St Beatenberg (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le troize mai mil huit cent huitante-deux.

fils de Jacob-Gottfried Jann,

et de Apollonie Hubertine Klein, décédée.

2° Golaz, Aloïse-Mathie-Jeanne, Repassuse

de L'abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatre Mars mil huit cent huitante-trois,

fille de Paul Marc Aloïs Golaz, Employé de bureau à Nyon

et de Louise Françoise Pauline née Julliard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye & Beatenberg, les dix-sept  
vingt & vingt-un avril mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Beatenberg, L'abbaye & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

St Beatenberg & L'abbaye.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Joseph Jann

Jeanne Leun

Signatures des témoins :

Louis Scott Bonney  
à l'abbaye

J. Bode à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
scrif.



N° 216

*Musculus & Maillard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui  ~~seize mai mil neuf cent - neuf~~  mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Musculus, Emile*,  Cuisinier,de *Strasbourg (Basse-Alsace)* domicilié à *Lusanne*,

célibataire

né à *Strasbourg* le *vingt-un novembre*  mil huit cent *Septante*,fils de *Auguste Musculus*et de *Marie Cathérine née Roth, sa femme, décédée*,2<sup>o</sup> *Maillard, Julie*,  Couturière,de *Chesalles St Oron*, domiciliée à *Lusanne*,

célibataire

née à *Cully* le *cinq août*  mil huit cent *Septante-six*.fille de *Victor Maillard, chef de cuisine en retraite*,et de *Elise née Kubler, sa femme, domiciliée à Lusanne*.Les publications ont eu lieu à *Strasbourg, Lusanne et Chesalles*, les *vingt-un*,  
*vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent - neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

 Actes de naissance des Epoux Promesse de mariage Certificats de publication de Strasbourg Chesalles & Lusanne Déclaration de capacité Permis du Département de Justice & Police Communiqué : à l'Etat Civil de Oron et à la Chancellerie C<sup>te</sup>

## Signatures des époux :

 E Musculus Julie Musculus

## Signatures des témoins :

 Louis Lavangny Alois Lott

L'officier de l'état civil :

 H. Schaub  
 remp.

N° 217

**Dalmaz et Scocard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dalmaz, Léon,** garçon de Café,

de Vaulx | Haute Savoie | France — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vaulx le trois avril — mil huit cent huitante-trois,

fil de Claude Dalmaz, chef d'Equipe aux Tramways à Genève,

et de Pauline Verney, sa femme à Plainpalais (Genève)

2<sup>o</sup> **Scocard, Hélène-Adelaïde,** modiste,

de Salles sur Chaz | Vevy & Chaz | France — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Salles s/Chaz, le vingt six Juin — mil huit cent septante-un

filie de Charles Scocard, ancien négociant à Maison Lafitte (Seine & Oise)

et de Célestine Mabilat, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vaulx, Salles s/Chaz & Lausanne, les seize, seize  
et dix sept avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulx

Salles s/Chaz & Lausanne.

Déclaration de Validité

Permis du Minist<sup>re</sup> de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>he</sup>

Signatures des époux :

Dalmaz  
Hélène Dalmaz

Signatures des témoins :

J. Weyeneth  
A. Gay

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
semp.

N° 218

**Wolf et Granjux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~leize Mai mil neuf cent. neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wolf, Gottlieb-Rodolphe**, Parquetier,

de Mey domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Berne le vingt-quatre Octobre mil huit cent huitante-un,

fil de Anna Maria Elise Wolf, à Berne,

et de

2<sup>o</sup> **Granjux, Marie-Louise**,

de Evian-les-Bains (St Sulpice) domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Evian-les-Bains le dix-neuf Juillet mil huit cent huitante-cinq

fille de Jean Granjux, terrassier, à Neuwacelle,

et de Françoise Michonnet, décédée

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Mey et Evian-les-Bains, les vingt et vingt-deux Avril mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la mère de l'Epouse

acte respectueux du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mey, Evian-les-Bains Landsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Coppet et à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Wolf Rodolphe

Marie Wolf

Signatures des témoins :

Edoie Bruyard

Agathe Fatio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-105

N° 219

**Taillez & Roulier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Taillez, Paul-Jules**, Employé de bureau,

de Laudunne domicilié à Laudunne,

célibataire

né à Laudunne le quatorze août — mil huit cent huitante,

fil de Jean Samuel Albert Taillez,

et de Livie Charlotte nie Delide, sa femme, décédée

2° **Roulier, Ida-Marie**, Costurière

de Yvonand domiciliée à Laudunne,

célibataire

née à Bercher le dix avril — mil huit cent huitante. neuf

filles de Paul Edmond Roulier, maréchal

et de Emma née Thuillard, sa femme, à Laudunne

Les publications ont eu lieu à Laudunne et à Yvonand, les dix. sept et vingt.  
avril mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Laudunne et Bercher,

Communiqué : à l'Etat Civil de  
S<sup>t</sup> Dizier.

Signatures des époux :

Paul Taillez

Ida Roulier

Signatures des témoins :

Armand Roulier  
à Audunne

Paulin  
à Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 220

Wysocki et Notz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wysocki, Oscar, Entrepreneur,

de Boujan (Seine) domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le vingt-un novembre mil huit cent Septante-sept

fils de David Wysocki, entrepreneur,

et de Rosine Louise Notz, sa femme, domiciliés à Landanne,

2° Notz, Bertha-Julie-Marie,

de Chardonnay (Moselle) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quatre août mil huit cent Septante-neuf

fille de Charles Adolphe Notz

et de Sidette Gayz, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Boujan (Seine) & Chardonnay, les dix & douze avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Boujan

Chardonnay & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bienne & Villers & Yend.

Signatures des époux :

Wysocki Oscar

Wysocki Bertha

Signatures des témoins :

E. Hampp

Lein

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

**Gehant & Curchod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize mai mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gehant, Emile**, Employé de bureau

de Chatenois Haut Rhin France, domicilié à Loudunne,

célibataire

né à Chatenois le quinze avril mil huit cent septante-huit

fil de Pierre François Gehant, décédé

et de Catherine Laurent, la veuve à Chatenois,

2° **Curchod, Hélène**,

de Dommarlin domiciliée à Loudunne

célibataire

née à Gollion le sept février mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Nlyse Curchod, décédé,

et de Rosine née Cimchet, la veuve à Pully

Les publications ont eu lieu à Loudunne, Dommarlin & Chatenois les trois, cinq & neuf avec mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père

Promesse de mariage - Certificats de publication de Chatenois, Dommarlin & Loudunne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*E. Gehant*

*H. Curchod*

Signatures des témoins :

*Rosine Curchod*

*Jantuis* les deux à Loudunne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 222

**Corbaz et Thelin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent - neuf, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Corbaz, Frédéric - Marc - David, Serrurier,

de Lausanne et du Mont — domicilié à Montbéliard,

célibataire

né à Lausanne le quinze avril — mil huit cent huitante - trois,

fils de Jules Corbaz, décédé,

et de Elise Sophie née Blime, la veuve, à Lausanne,

2<sup>o</sup> Thelin, Julia, Lingère,

de Mex — domiciliée à Pully,

célibataire

née à Mex le quinze avril — mil huit cent huitante - dix

fille de Louis Alexis Thelin, décédé,

et de Jeanne Louise Bréaz, la veuve, à Pully,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Mont, Mex &amp; Pully, les vingt - sept &amp; vingt - neuf avril mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Mont, Mex &amp; Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel &amp; Sullens.

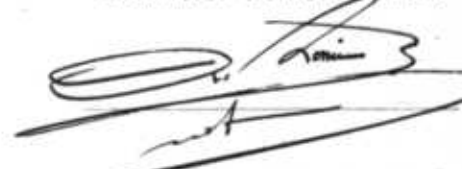
## Signatures des époux :

Frédéric Corbaz  
Julia Corbaz

## Signatures des témoins :

Bilène Luggz à Romanel  
Maurice à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 223

**Buscaglione et Botte**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix huit Mai mil neuf cent. neuf~~ <sup>1888</sup> mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buscaglione, Joseph-Amédée,** *Securite,*

de *Coste (Turin) Italie,* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Coste* le *vingt février* mil huit cent *Septante*

fils de *Joseph Buscaglione, menuisier à Coste*

et de *Françoise Barro, sa femme, décédée.*

2° **Botte, Marie-Anne-Secondine,**

de *Gignod (Turin) Italie,* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Gignod* le *huit novembre* mil huit cent *Septante*

fille de *Alexandre Botte, agriculteur à Gignod*

et de *Marie Thérèse Duvoyer, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Coste à Gignod* les *dix & dix-huit*  
*avril mil neuf cent. neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Coste, Gignod & Lausanne*

*Permis au Département de Justice &*

*Police.*

Communiqué : à la Chancellerie

*de*

Signatures des époux :

*Buscaglione Amédée*  
*Botte Marie-Anne*

Signatures des témoins :

*Hugonnet, Henri*  
*Martin Paul* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
*semp*



N° 224

Oehli et Hofer née  
Mäder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oehli, Johannes, Hôtelier,

de Interlaken (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Interlaken, \_\_\_\_\_

veuf de Rosa née Burkhalter née le dix-sept octobre mil neuf cent six \_\_\_\_\_

né à Interlaken le quinze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux (1862)

fils de Johannes Oehli, Inspecteur à Interlaken, \_\_\_\_\_

et de Anna née Brunner \_\_\_\_\_

2° Hofer, Magdalena née Mäder, \_\_\_\_\_

de Berne &amp; de Erlinsbach (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lusarne \_\_\_\_\_

veuve de Dominik Gaspard Gottlieb Hofer née le dix-huit cent mil neuf cent six \_\_\_\_\_

née à Brienaz le vingt-un octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Gaspard Mäder \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Ludi, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Interlaken, Erlinsbach, Berne & Lusarne, \_\_\_\_\_  
les vingt-sept & vingt-neuf mai mil neuf cent neuf, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil  
d'Interlaken, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat civil de  
Interlaken, Berne & Erlinsbach, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Johann Oehli.  
Magdalene Oehli Hofer.

Signatures des témoins :

Ferdinand Piss  
Albert Mäder

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut  
comp.

N° 225

**Guez et Favrat**

5-160

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Guez, François-Louis,** agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Cossonay a de Luchaux** domicilié à **Lussumme**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

né à **Lussumme** le onze juin — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de **Mme Louis Guez**

domicile des parents :

et de **Marguerite Ruffi, sa femme, les deux décédés.**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Favrat, Blanche-Rosa,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Lussumme** domiciliée au **Chalet à Gobet d/Lussumme.**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

née à **Lussumme** le dix-huit Décembre — mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de **Henri Favrat, décédé,**

domicile des parents :

et de **Jonny née Regamey, sa veuve, au Chalet à Gobet.**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Cossonay, Lu Chaux a Lussumme, les vingt-sept et vingt-huit mois mil neuf cent-neuf.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Promesse de mariage**  
**Certificats de publication de Cossonay, Luchaux & Lussumme.**

Signatures des époux :

**François Guez**  
**Rosa Guez**

Signatures des témoins :

**H. Favrat**  
**Fabre Marcel** à Lussumme

Communiqué : à l'état civil de **Cossonay**

L'officier de l'état civil :

*[Signature of the civil officer]*

N° 226

Vuitel & Périaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuitel, Charles-Louis, agriculteur,

de Rances domicilié à Rances,

célibataire

né à Rances le deux juillet mil huit cent huitante-deux

fils de Jules Henri Adolphe Vuitel, notaire,

et de Pauline Idaline Léna née Turis, à Rances.

2° Périaz, Suzanne-Elise-Louise, Institutrice,

de Ivry domiciliée à Rances,

célibataire

née à Aigle le trente novembre mil huit cent huitante-dix

fille de Nyde François Louis Périaz

et de Sophie Louise née Coypaux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Rances & à Ivry, les premier et trois mai mil  
neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil

de Rances

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

Rances & Ivry

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles-Louis Vuitel

Suzanne Vuitel

Signatures des témoins :

Sophie Périaz à Landanne

F. Mercier à Ivry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

**Euendet & Degallier**

5-249

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Euendet, Emile-Alfred**, Employé de Commerce

de Sainte Croix domicilié à Chaux-de-fonds

célibataire

né à St. Croix, le onze juillet mil huit cent septante-huit

fils de feu Jules Louis Euendet

et de Elise née Binilera, à Genève.

2° **Degallier, Clara-Elizabeth**, professeur de langues

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le deux Septembre mil huit cent huitante-un,

fille de Jules Samuel Degallier, horloger,

et de Romée Julie née Lesoultre, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-fonds le trois, à St. Croix, Les Garmes

à Lausanne, les trois et quatre mai mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Chaux-de-fonds

Signatures des époux :

Emile Euendet  
Clara Euendet

Signatures des témoins :

Degallier  
Ajaques } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
comp.

Communiqué : à l'Etat civil de St. Croix & Chaux-de-fonds.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 décembre 1900, déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1901, par suite d'un arrêt du Tribunal fédéral du 10 septembre 1900, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 20 mars 1901.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
comp.

R. du 12.4.23.

Imp. H. Vallois, Gues & Co, rue de la Lépre, 2.

N° 228

**Girardet et Biolaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Paul-Émile**, Coiffeur,

de Suchy domicilié à Echallens,

célibataire

né à Suchy le vingt-deux Septembre — mil huit cent huitante-quatre

fils de Julien Girardet

et de Elise née Girardet, décédée,

2° **Biolaz, Marie-Elise**, domestique,

de Vence (Volleges, Valais) domiciliée à Lusonne

célibataire

née à Vence le cinq Juillet — mil huit cent huitante-trois,

fille de Pierre Louis Biolaz, décédé,

et de Adèle Catherine née Zertettaz, ménagère à Vence

Les publications ont eu lieu à Echallens, Volleges, Suchy & Lusonne, les  
vingt-six, vingt-huit & trente Mars mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'Etat Civil de  
Echallens

Signatures des époux :

Paul Girardet  
Elise Girardet

Signatures des témoins :

E. Biolaz } Lusonne  
L. Hecker

L'officier de l'état civil :

H. Leimant  
sculp.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Belmont, Echallens & Volleges



N° 230

*Segni & Vesco née Gizoni*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq mai mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Segni, Eugenio-Fermo*, ~~Illustre~~

de *Comignago (Novare) Italie* domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Comignago le treize Juin* mil huit cent *Septante-quatre*,

fils de *Giovanni Segni*,

et de *Maria née Gnemi, décedée*,

2° *Vesco née Gizoni, Giuseppina*, ~~mariage~~

de *Dornelletto (Novare) Italie* domiciliée à *Lausanne*,

veuve de *Giudenzio Vesco*, dès le *vingt-deux Janvier mil neuf cent-trois*.

née à *Mecourago (Novare) le vingt-neuf Juillet* mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Luigi Gizoni, agriculteur*,

et de *Enrichetta née Montferrini, du femme, les deux à Dornelletto*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Comignago & Dornelletto, les trois, dix-huit & vingt-neuf Avril mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne, Comignago & Dornelletto*

*Permis du Département de Justice & Police*

*Communiqué : à la Chancellerie C<sup>de</sup>*

Signatures des époux :

*Segni Eugenio*  
*Segni Giuseppina*

Signatures des témoins :

*Tosi Giorgio*  
*Tosi Giuseppe*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 231

**Spadini & Kärlé**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Spadini, Pierre-Célestin-Raphaël**, plâtrier,

de Selma (Grisons) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Selma le cinq octobre mil huit cent huitante-cinq,

fils de Isidore Spadini, peintre,

et de Maria née Bitanna, sa femme, domiciliés à Selma.

2<sup>o</sup> **Kärlé, Caroline-Aldine**, Cuisinière,

de Beckenried (Unterwald) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Concensolin (Bâle), le trante Janvier mil huit cent huitante-huit,

fille de Antoine Kärlé, fondeur à Chiviez

et de Maria Anne née Neuenchwander, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Beckenried & Selma les vingt-sept,  
trante avril & trois Mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Selma, Beckenried & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Selma & Beckenried.

Signatures des époux :

Spadini Célestin

Aldine Spadini

Signatures des témoins :

Galli Noël

Derigo Emmanuel Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 232

**Peneveyre et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-184  
Aujourd'hui vingt cinq mai mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peneveyre, Albert-Auguste,** Jardinier

de Lausanne domicilié à Lausanne

veuf de Marie Fanny née Reubard de la vingt un décembre mil neuf cent dix

né à Lausanne le cinq novembre mil huit cent soixante,

fils de Albert Samuel Peneveyre, décédé,

et de Marianne Sophie née Pernet, sa veuve, à Genève,

2° **Pache, Amélie,** Ménagère

de Epalinges domiciliée à Chexbres,

célibataire

née à Chexbres le premier mars mil huit cent soixante-huit

fille de Jacques Louis Samuel Pache

et de Pauline Marie Françoise Louise née Legeret, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze, à Epalinges & à Chexbres, le dix sept avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne Epalinges & Chexbres

Communiqué : à l'état civil de Chexbres & Epalinges

Signatures des époux :

A. Peneveyre

A. Pache

Signatures des témoins :

P. Brigger

A. Bigler

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 233

Mors & Parchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept mai~~ mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mors, Robert-Carimir-Otto**, 1<sup>er</sup> Lieutenant au service du Ministère

de Radart (Bade) domicilié à Alexandrie (Egypte)

célibataire

né à Kreuznach (Rhin) Prusse-Rhénane, le vingt-six mil huit cent <sup>février</sup> ~~huitante-trois~~,

fil de Otto Franz Ludwig Valentin Mors, Commerçant

et de Magdalena née Schmitt, sa femme, domiciliés à Alexandrie.

2° **Parchoud, Louise**,

de Lutry & de Forêt, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lutry le premier juin mil huit cent ~~huitante-sept~~

filles de François Louis David Parchoud, Directeur du Crédit foncier,

et de Jean Louise Emma née Lugin, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forêt, Radart et Alexandrie, les seize, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Radart Alexandrie, Lutry, Forêt & Lausanne.

Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry & Forêt et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Robert Mors*  
*Louise Mors*

Signatures des témoins :

*Otto Mors à Alexandrie*  
*Parchoud à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 234

**Lottenbach et Girardet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lottenbach, Josef**, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Weggis (Lucerne) domicilié à Landsanne

Etat civil :

divorcé de Anna Paulina Bucher, du le vingt-neuf août mil neuf cent sept.

Lieu et date de la naissance :

né à Weggis le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fils de Balthazar Lottenbach

domicile des parents :

et de Elisabeth née Schaffhüser, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° **Girardet, Annette-Jenny**, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Landsanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landsanne le trois février mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Samuel Girardet, vigneron

domicile des parents :

et de Elise Annette née Regamey, domiciliés à Chilly / Landsanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Pully & Weggis, le huit dix & quatorze  
mill mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec mention

du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Weggis, Pully & Landsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Weggis

& Romanel.

Signatures des époux :

Josef Lottenbach

Annette Lottenbach

Signatures des témoins :

Daphie Bürky

Ed. Cuendet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Messeiller et Manger

Aujourd'hui ~~vingt-sept mai mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Messeiller, Amand-François, employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Prix domicilié à Louonne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Étoy, le vingt-trois novembre mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fil de Amand Louis Messeiller, vigneron,

domicile des parents :

et de Eugénie née Porchet, la femme, les deux à Étoy

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Manger, Félicie, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pizy domiciliée à Louonne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Louonne le seize mai mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Karl Louis Frédéric Manger, musicien,

domicile des parents :

et de Jenny dite Eugénie née Fèvre, la femme, les deux à Louonne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Louonne, St Prix, Pizy & Louonne, les dix, onze et douze mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
St Prix, Pizy, Louonne & Louonne

Communiqué : à l'Etat civil de  
St Prix, Pizy & Louonne.

Signatures des époux :

Messeiller Amand  
Félicie Messeiller

Signatures des témoins :

Cécile Debonville à Louonne  
Emile Messeiller à Meudon

L'officier de l'état civil :





N° 237

**Péruillet et Baronne**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mars mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Péruillet, Edouard-Daniel**, tapissier

de Quillier & de Mumborget domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-huit Juillet mil huit cent huitante-huit

fils de Charles John Péruillet, décédé

et de Jenny née Gœt, sa veuve, à Lausanne

2° **Baronne, Louise-Philomène**, couturière

de Cesana (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le onze août mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jean Baronne, décédé

et de Anna Joséphine née Stoll, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Quillier, Mumborget & Cesana, les vingt-cinq, vingt-sept Mars et vingt-un avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

acte de décès du père de la fiancée

Consentement de la mère

Certificats de publication de

Quillier, Mumborget, Cesana & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Quillier & de Pizy & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Edouard Péruillet

Louise Baronne

Signatures des témoins :

E. Fessler  
Eugène Tréte Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 18 Mars 1911 et révisé par la Cour le 15 Septembre 1911, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce, le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé au profit de la femme, en vertu de l'art. 46 et de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 10 Octobre 1911  
R. Officier de l'Etat civil

[Signature]

N° 238

**Bettez et Gachet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept mai mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bettez, Eugène-Daniel**, Charretier

de Combrémont-le-Petit domicilié à Vandœuvre

célibataire

né à Commartin le vingt avril mil huit cent septante-huit

fil de Alfred Bettez, agriculteur à Commartin

et de Fanny, née Durliod, sa femme, décédée,

2° **Gachet, Léa-Fanny**, Ménagère

de Biolley-Dejulaz à Boussens domiciliée à Biolley-Dejulaz

célibataire

née à Biolley-Dejulaz le dix-neuf juin mil huit cent huitante-huit

filles de Louis Gachet, agriculteur,

et de Adèle Emma née Gringet, sa femme, à Biolley-Dejulaz

Les publications ont eu lieu à Vandœuvre le quatre, à Combrémont-le-Petit, Biolley-Dejulaz à Boussens, le dix mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Combrémont-le-Petit, Biolley-Dejulaz, Boussens à Vandœuvre

Communiqué: à l'Etat Civil de Combrémont, Sullers à Echallens.

Signatures des époux :

Eugène Bettez

Léa Bettez

Signatures des témoins :

Fernand Kappeler  
G. Emery les deux à Vandœuvre

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 239

Voser et Herren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Voser, Adolphe,

Chauffeur,

de Neuenhof (Argovie)

domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Neuenhof le premier avril

mil huit cent huitante-trois

fils de Johann Voser, agriculteur à Neuenhof

et de Maria Anna née Graf, sa femme

2<sup>o</sup> Herren, Rosina,

Cuisinière,

de Mühleberg (Berne)

domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à Rytzenbach (Berne) le douze décembre

mil huit cent huitante-six

filles de Christian Herren, maçon à Gumenen (Berne)

et de Marianna née Bahner, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussembourg à Neuenhof le vingt-quatre et à Mühleberg le vingt-cinq avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuenhof, Mühleberg et Lussembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuenhof et Mühleberg

Signatures des époux :

Adolf Voser

Rosina Herren

Signatures des témoins :

J. Hojgen

E. Schaub

L'officier de l'état civil :



N° 240

Breuleux et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Breuleux, René-Alfred, Dentiste,

de Delémont (Berne) domicilié à Xaussumme

célibataire

né à Delémont (Berne) le six octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Gustave Alfred Victor Breuleux, décédé,

et de Cécile Louise née Badollet, du Vauve à Neuveville (Berne)

2° Bernard, Louise-Éléine,

de Grand-Sacconex (Genève) domiciliée à Genève,

célibataire

née à Genève le seize août mil huit cent septante-huit

filles de Jacques Bernard, décédé,

et de Charlotte Marie née Ferrero, du Vauve à Genève,

Les publications ont eu lieu à Xaussumme, Biment, Grand-Sacconex & Genève les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de

Xaussumme, Biment, Grand-Sacconex

& Genève

Communiqué: à l'Etat Civil de

Saignelégier, Grand-Sacconex & Genève

Signatures des époux :

R. Breuleux

L. Bernard

Signatures des témoins :

M. Gustave Breuleux

Marie Bernard-Ferrero

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 241

*Reymond et Deschamps*

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Reymond, Georges-Frédéric*, — Employé C. P. P. —

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'abbaye et du Chemin* — domicilié à *Vallorbe*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Morges le treize Juin* — mil huit cent *soixante-dix*

Noms, profession et

filz de *Amélie François Reymond*, à *Morges*

domicile des parents :

et de *Adèle née Nicole*, *décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Deschamps, Lina*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Séverin* — domiciliée à *Bussigny*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Morges le vingt huit Mars* — mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fille de *Jérémie Deschamps*, *décédé*

domicile des parents :

et de *Yvonne née Cochard*, *décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe au Brassus, à L'abbaye le cinq à Bussigny le six et à Séverin et Le Sentier le sept mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat civil de Vallorbe*

Signatures des époux :

*Reymond Georges*  
*Reymond Lina*

Signatures des témoins :

*Spirad*  
*J. Riquenaud*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de *L'abbaye Le Sentier Gancy et Bussigny*

*[Signature]*

N° 242

**Girardet et Chamot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil-neuf-cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Frédéric-Emile, \_\_\_\_\_ Jardinier, \_\_\_\_\_

de Pully \_\_\_\_\_ domicilié au Petit Saconnex (Genève) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fil de Frédéric-Emile Louis Girardet, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Nanette Félicité Mottet, la femme, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

2° Chamot, Bertha-Ida, \_\_\_\_\_ gardiennede malades, \_\_\_\_\_

de Mozens \_\_\_\_\_ domiciliée à Mozens, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Mozens le vingt juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_

fille de Louis Henri Chamot, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Adèle Gilliéron, la femme, domiciliés à Mozens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex, Pully & Mozens, les dix-neuf & dix mai mil-neuf-cent-neuf, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat civil de \_\_\_\_\_  
Petit Saconnex \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de \_\_\_\_\_  
Genève Rue C<sup>te</sup> / Romanel & Foliez-le-Fond \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Frédéric Girardet  
Bertha Girardet

Signatures des témoins :

Alfred Gurthoe  
Henri Chamot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 243

**Longchamp et Sottaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, Edouard-Joseph**, Manouvrier,

de Malapalud domicilié à Laudanne,

celibataire

né à Bantville (Fribourg) le vingt deux novembre mil huit cent septante,

fil de Pierre François Longchamp

et de Marie Louise née Schwyzer, sa femme, décédée.

2° **Sottaz, Marie-Catherine**, journalière,

de Montagny-les-Monts (Fribourg) domiciliée à Laudanne,

celibataire

née à Montagny-les-Monts le vingt-trois avril mil huit cent septante-trois,

filie de Pierre François Sottaz

et de Marie Catherine Kummerle née Sullin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Malapalud, Montagny-les-Monts & Laudanne,  
le premier juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Malapalud, Montagny-les-Monts &

Laudanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & Montagny-les-Monts.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Longchamp

Marie Longchamp

Signatures des témoins :

Longchamp Louis

Girard Marie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

Ravessoud et Gottreux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~juin~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ravessoud, Henri-Jules**, ~~Jardinier~~de ~~Pully & de Prudex~~ domicilié à ~~Lausanne~~

célibataire

né à ~~Lausanne~~ le ~~deux~~ ~~avril~~ — mil huit cent ~~huitante~~fils de ~~monsieur Jules Ravessoud, décédé~~et de ~~madame Elise Fumefort, sa femme, à Lausanne~~2° **Gottreux, Marie-Olyja**, ~~Ménagère~~,de ~~Bernaix (neuchâtel)~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

célibataire

née à ~~Neuchâtel~~, le ~~cinq~~ ~~décembre~~ — mil huit cent ~~huitante~~ ~~deux~~fille de ~~frédéric Charles Gottreux, tailleur, à Lausanne~~et de ~~Cécile Olga née Lutra, sa femme, décédée~~Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~ le ~~vingt~~ ~~quatre~~, à ~~Pully~~, ~~Prudex~~ et ~~Bernaix~~ le ~~vingt~~ ~~six~~ ~~avril~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~acte de naissance de l'époux~~~~Promesse de mariage~~~~Certificats de publication de~~~~Pully, Prudex, Bernaix & Lausanne~~

Communiqué : à l'état civil de

~~Pully & Bernaix~~

Signatures des époux :

~~H. Ravessoud~~  
~~M. Olyja~~

Signatures des témoins :

~~H. Ravessoud~~  
~~M. Olyja~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

N° 245

Viret et Schupp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret, Ami Daniel Louis, Employé C. P. F.

de Lucens domicilié à Lucerne

celibataire

né à Lucens le trois octobre mil huit cent huitante quatre

fil de Jean Louis Viret, facteur à Lucens,

et de Olina née Rod, sa femme,

2° Schupp, Wilhelmine, Cuisinière,

de Tiefenstein (Aude) domiciliée à Lucerne

celibataire

née à Vallorbe le trente-trois octobre mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Jean Frédéric Schupp, voyageur de Commerce à Vallorbe

et de Lea née Vuille, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lucerne le dix, à Lucens et Tiefenstein le sept  
trois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux,

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lucens, Tiefenstein Lucerne.

Communiqué : à l'Etat civil de  
Lucens & à la Chancellerie C<sup>de</sup>

Signatures des époux :

Ami Viret.

Wilhelmine Viret

Signatures des témoins :

Emile Pache

Alfred Girardet } Lucerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 246

Biboux et Pittier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Biboux, César-Amand, — Employé C. F. F. —

de Cully a Lutry — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Gollion le vingt huit Mars — mil huit cent huitante-cinq —

fils de Victor Biboux, boulanger —

et de Aline née Mange, à St-Livres, —

2° Pittier, Julie-Elise, — Cuisinière, —

de Bex — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Olon le quinze Novembre — mil huit cent huitante-sept —

fille de François Alexis Pittier, menuisier, —

et de Marie Jan née Cropt, à Pomes et Olon. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bex le six à Cully a Lutry  
le huit mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— Actes de naissance des Epoux —

— Promesses de mariage —

— Certificats de publication de

Cully, Lutry, Bex a Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lutry, Cully a Bex.

Signatures des époux :

Biboux César  
Julie Biboux

Signatures des témoins :

Ami Toret  
Pache Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Jugement du Tribunal...  
dissous de Lausanne rendu  
en date du 11 Juin 1901, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 septembre  
1901, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'ex-mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 247

**Känni et Gasser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~juin~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Känni, Alfred-Paul,** Mécanicien

de Grossaffoltern (Berne) domicilié à Bienne

célibataire

né à Jouxtemézery le trois novembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Nicolas Känni, journalier

et de Maria née Bitikofsz, à Jouxtemézery

2° **Gasser, Berthe,** Couturière

de Belze (Berne) domiciliée à Lussumme

célibataire

née à Lussumme le vingt six juillet mil huit cent huitante-quatre

fille de Christian Gasser, ancien employé de Chemin de fer,

et de Maria Louise Bovard, à Lussumme

Les publications ont eu lieu à Lussumme le vingt, à Grossaffoltern, Belze et Bienne, le douze mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Bienne.

Signatures des époux :

Alfred Känni  
B. Gasser

Signatures des témoins :

J. Huet  
F. Geller } Lussumme

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Grossaffoltern, Belze et Bienne

*[Signature of the official]*



N° 248

**Moinat et Grandjean**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moinat, Alphonse-Louis,** \_\_\_\_\_ Hôtelier, \_\_\_\_\_

des Planches (montoux) \_\_\_\_\_ domicilié à Trait-montoux \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Tessiret (Planches) le vingt-six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fils de Louis Moinat, hôtelier, \_\_\_\_\_

et de Sophie Joséphine née Dugniat, la femme, domiciliés au Trait-montoux \_\_\_\_\_

2° **Grandjean, Jeanne-Emma-Charlotte,** \_\_\_\_\_

de Bellerive \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussonne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lussonne le onze août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fille de Louis Benjamin Grandjean, Négociant \_\_\_\_\_

et de Emma Rosette née Fischer, la femme, domiciliés à Lussonne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu aux Planches & à Lussonne le huit Mai & à Bellerive le dix six mil neuf cent neuf, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de \_\_\_\_\_  
montoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de \_\_\_\_\_  
montoux & Bellerive \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alphonse Moinat*  
*Jeanne Moinat*

Signatures des témoins :

*François*  
*W. Hartmann* à Lussonne

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 249

**Wanner et Basset**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent - neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wanner, Jules-Richard, Employé C. P. F.

de Zürich domicilié à Lausanne,

celibataire

né à Zürich le premier mai mil huit cent huitante - un,

fil de Konrad Wanner, décédé,

et de Maria née Ruck, la veuve à Berlin

2<sup>o</sup> Basset, Adèle-Elisa, Couturière

de Goumoens-la-Ville domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Yvernaud le deux mai mil huit cent huitante - un

fille de Denis Basset, décédé,

et de Louise née Pochon, la veuve, à Yvernaud

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goss à Goumoens-la-Ville, les quinze  
à dix - sept ~~deux~~ mil neuf cent - neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Goss

Goumoens-la-Ville & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Goss & Echallens.

Signatures des époux :

Jules Richard

Elisa Wanner

Signatures des témoins :

Jules Basset à Goumoens

Caprin Paul à Brigue

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

**Chepilloa et Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chepilloa, Germain,** agriculteur

de Vucherens domicilié à Vucherens,

célibataire

né à Vucherens le six août mil huit cent septante-cinq

fil de Jean Emmanuel Chepilloa, décédé,

et de Julie Louise née Duc, la Veuve, à Vucherens.

2° **Rod, Justine,** ménagère

de Cocelles-le-Jorat, Mézières & Ropraz domiciliée à Peneu-le-Jorat

célibataire

née à Ropraz le quatorze août mil huit cent huitante

filles de Léon Rod, décédé,

et de Marie Louise née George, la Veuve, à Peneu-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Cocelles-le-Jorat, Ropraz, Peneu-le-Jorat, Mézières & Vucherens, les deux, trois & quatre mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Moudon

Signatures des époux :

Germain Chepilloa  
Justine Chepilloa

Signatures des témoins :

Héli Pochet  
Boionfils

L'officier de l'état civil

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ropraz, Mézières & Moudon.

N° 251

*Clere et Mercier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui *trois Juin mil neuf cent neuf* — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clere, Emmanuel-Louis-Eugène,* — *Serrurier,*

de *Froideville* — domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Lausanne* le *quinze Décembre* — mil huit cent *huitante-cinq* —

fils de *Louis Samuel Clere, serrurier à Lausanne*

et de *Marie Julie Serrure née Marti, décédée,*

2° *Mercier, Elisa,* — *Ménagère,*

de *Penthécruz* — domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne* le *quinze Septembre* — mil huit cent *huitante-six* —

fille de *Auguste Mercier, chef Charcutier,*

et de *Julie née Favre, sa femme, des deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Froideville & Penthécruz, les treize, quatorze & quinze avril mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Froideville*

*Penthécruz & Lausanne.*

Signatures des époux :

*E. Clere*

*Elisa Clere*

Signatures des témoins :

*P. Chollet*

*J. H. Marti*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Poliez-le-Grand & Penthécruz*

N° 252

**Michel et Vizinand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le six juin mil neuf cent neuf~~ le six juin mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Michel, Constant,** Employé aux C. P. F.

de Coppet domicilié à Lausanne

célibataire

né à Montevideo (Uruguay) le dix-neuf janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Constant Michel, absent

et de Susanne née Metet, domiciliée à Lyon

**2<sup>o</sup> Vizinand, Suzanne-Louise,** Repassuse

de Corsier & Vevey domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt avril mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Louis-Jacques David Vizinand, décédé

et de Suzanne Noverroy, domiciliée à Dully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, à Coppet & Corsier le six mil huit cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Coppet, Corsier & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de  
Coppet et Corsier

Signatures des époux :

Michel Constant

Louise Michel

Signatures des témoins :

Noverroy Louis

Jules Stg.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 253

**Kurz & Coppieters**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Kurz, Charles-Louis-Jules, Négociant,

de Vechigen (Belges) domicilié à Luxembourg,

celui de Marie Goulouze de le sept dixit mil neuf cent huit

né à Luxembourg le vingt-huit septembre mil huit cent septante-sept

fil de Charles Kurz, facteur postal à Luxembourg,

et de Marie Aimée née Vuilleux, à Genève,

2<sup>o</sup> Coppieters, Amélie-Josephine, Cordelière,

de Lokeren (Flandre-Orientale) Belgique domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Lokeren le dix Janvier mil huit cent septante,

filie de Scraphin Coppieters

et de Marie Thérèse née Willems, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Vechigen & Lokeren, les dix-huit & neuf  
Mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vechigen

Lokeren & Luxembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de Vechigen

à la Chancellerie C<sup>o</sup>

Signatures des époux :

Charles Kurz  
a Kurz

Signatures des témoins :

Prod. Fornus  
Aimé Baud  
Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Jacquier & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Louise Jacquier née à Lussumme le 21 avril 1909.

Aujourd'hui trois Juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jacquier, François,

Chrétien,

de Savière, Valais,

domicilié à Lussumme,

célibataire

né à Saxon le quatre Juillet

mil huit cent septante-neuf

fils de Germain Jacquier, décédé

et de Marianne née Favay, la veuve à Saxon,

2° Bolomey, Louise-Marie,

Représentée,

de Lutry,

domiciliée à Lussumme

célibataire

née à Lussumme le dix-sept Janvier

mil huit cent huitante-six

fille de Charles Henri Bolomey, décédé,

et de Jenny née Mulherde, la veuve à Lussumme.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lussumme & Savière, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savière Lutry & Lussumme

Communiqué: à l'Etat civil de

Savière & Lutry

Signatures des époux :

Jacquier François  
Bolomey Louise

Signatures des témoins :

Paul Simon  
Félicien Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255

Mégrez et Zanutta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mégrez, François-René, Négociant,

de Lutry & d'Epesses, domicilié à Lutry

celibataire

né à Lutry le vingt février mil huit cent septante-dix

fils de François Samuel Mégrez, décédé,

et de Elisa née Forestier, domiciliée à Lutry.

2<sup>o</sup> Zanutta, Angelica-Emma-Célestine-Maria,

de Bologne (Italie) domiciliée à Bologne,

celibataire

née à Bologne le quatorze mai mil huit cent soixante-treize

filles de Antonio Zanutta, ancien négociant

et de Maddalena Giudici, des deux à Bologne

Les publications ont eu lieu à Lutry & Epesses le quatorze février à Bologne le quatorze mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Lutry

Signatures des époux :

François René Mégrez

Angelica Mégrez

Signatures des témoins :

Joséphine Leclercq à Lausanne

Ferdinand Epesses à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Lutry, Lutry & à la Chancellerie de



N° 256

*Margot et Besser*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq quinze mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Margot, Camille Joseph*, horloger,

de Sainte Croix domicilié à *Loche*

célibataire

né à *Granges de St Croix*, le vingt septembre mil huit cent huitante,

fils de *Auguste Emile Margot, décédé*,

et de *Louise Emma née Juvenet, décédée*.

2<sup>o</sup> *Besser, Rose Alice*, couturière,

de Sainte Croix domiciliée à *Lussac*,

célibataire

née à *St Croix* le sept août mil huit cent huitante,

fille de *Charles Jérémie Besser*,

et de *Julie Elise née Cuendet, les deux décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Loche, à St Croix & à Lussac*, les quinze, dix-sept & dix-huit mille neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil de Loche*

Signatures des époux :

*Camille Margot*  
*Rose Margot*

Signatures des témoins :

*Arthur Besser à Lussac*  
*Francis Margot à Loche*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Loche & St Croix*

N° 257

Décombar & Buttiaz

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Décombar, Ernest,** ingénieur aux C. f. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Plainpalais (Genève) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pensy le onze novembre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

filz de Charles Samuel Jules Décombar, Pasteur,

domicile des parents :

et de Anna Elise née Gavillet sa femme, les deux à Pensy-le-Jorat

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Buttiaz, Juliette,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux, Jongny & Chatelard domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève le sept novembre mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Constant Buttiaz, ingénieur,

domicile des parents :

et de Eugénie Maury née Mercanton, sa femme, les deux à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Plainpalais, Puidoux, Jongny, Chatelard  
Lausanne, les quinze, seize et dix-sept avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lutry, Plainpalais, Puidoux, Jongny  
Chatelard & Lausanne

Signatures des époux :

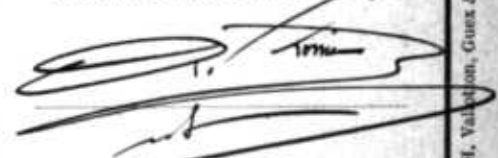
E. Décombar Ing.  
Juliette Décombar

Signatures des témoins :

C. S. Jules Décombar,  
Pasteur Pensy-le-Jorat  
et Buttiaz Ing. à Lausanne

L'officier de l'état civil

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Lutry, Genève (S. G.), Chézais, Corsier et  
Monteux.



Imp. H. Vachon, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 258

Regamey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-128  
 Aujourd'hui vingt six juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> Regamey, Charles Emile Eugène, Employé postal,  
 de Lausanne domicilié à Lausanne,  
célibataire  
 né à Genève le vingt six juin mil huit cent huitante deux  
 fils de Louise Julie Emilie Regamey, à Lausanne,  
 et de \_\_\_\_\_ brodeuse  
 2<sup>o</sup> Regamey, Marie Louise Fanny  
 de Lausanne domiciliée à Lausanne  
célibataire  
 née à Lausanne le vingt huit février mil huit cent huitante deux  
 fille de Daniel Louis Regamey, forgeron  
 et de Rose Fanny née Jaton, domiciliée à Lausanne  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de l'époux

Signatures des époux :

C. Regamey  
M. Regamey

Signatures des témoins :

J. P. Champrenant  
M. E. Band

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 259

**Fontannaz & Pièce**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fontannaz, Auguste-Henri-Aimé**, Photographe

de Bettens & de Sullens domicilié à Lausanne, Ouchy

celibataire

né à Lausanne le dix neuf février mil huit cent soixante-six

fils de Henri Henri Fontannaz

et de Albertine Charlotte née Magnin, les deux décédés,

2<sup>o</sup> **Pièce, Marguerite**,

de Bea domiciliée à Bea

celibataire

née à Bea le deux mai mil huit cent septante-huit

fille de Louis Samuel Pièce

et de Elise Louise Amélie née Mages, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bettens, Sullens & Bea, les quatre, cinq et six mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bea, Bettens, Sullens & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sullens & Bea

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Fontannaz  
Marguerite Fontannaz

Signatures des témoins :

Louis B. Monnard  
[Signature] [Signature]  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 260

Taillens et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-287-  
Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taillens, Charles-Emmanuel-Louis, Architecte,  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
célibataire

né à Lausanne le dix huit septembre mil huit cent septante-neuf  
fils de Jules Taillens, décédé,

et de Frédérique Elise née Gmebler, sa veuve, à Lausanne,

2° Chappuis, Jeanne-Elise,  
de Carouge domiciliée à Lausanne,  
célibataire

née à Lausanne le dix Mars mil huit cent huitante-deux,

filles de Jules Chappuis, lithographe,

et de Marie Rosalie née Germond sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Carouge, les quatre huit Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lausanne  
à Carouge.

Communiqué : à l'état civil de Ménières.

Signatures des époux :  
Taillens  
Jeanne Taillens

Signatures des témoins :  
D. Bonafant  
Paul Boly

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

N° 261

*Cagnola et Keyzener*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cagnola, Mario-Costanzo-Giacomo*, Pharmacien-Chimiste

de Gallarate (milan) Italie, domicilié à La Spezia, précéd à Gallarate

célibataire

né à Gallarate le six juin mil huit cent huitante-trois

fils de *Agostino Cagnola*

et de *Emilietta née Conti*, sa femme, les deux décédés.

2° *Keyzener, Lina*,

de Gressy domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Pralins le treize mars mil huit cent huitante-trois,

fille de *Jules Keyzener*, décédé,

et de *Elise née Benay*, sa veuve, à Lussanne,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Gressy & Gallarate, les deux, quatre et vingt-huit mars mil neuf cent neuf, ainsi qu'à la Spezia le quatorze mars

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de la Spezia Gallarate, Gressy & Lussanne*

*Permis du Département de Justice &*

*Police*

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

et à l'Etat Civil de Belmont d'y.

Signatures des époux :

*Mario Cagnola*  
*Lina Cagnola*

Signatures des témoins :

*Keyzener John*  
*Guiseppi Keyzener*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 262

*Herren et Fernerod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Juin mil neuf cent neuf* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

*1° Herren, Alfred,* *Monteur - electricien,*

de *Mühlbütz (Saxe)* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Admetzwyl (Sutomy)* le *vingt Janvier* mil huit cent *huitante sept,*

fils de *feu Samuel Herren*

et de *Elisabeth née Herren, sa veuve à Sutomy.*

*2° Fernerod, Ida Adèle,* *Demoielle de magasin,*

de *Domdidier (Sutomy)* domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire*

née à *La Cour de Brème* le *dix huit Aout* mil huit cent *huitante huit*

filie de *Etienne Frederic Fernerod, menuisier,*

et de *Elise Josephine dite Marie née Pugin, sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Domdidier & Mühlbütz* les *vingt sept,*  
*vingt huit & vingt neuf Aout mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Mühlbütz*

*Domdidier & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Mühlbütz & Domdidier.*

Signatures des époux :

*Alfred Herren*

*Ida Herren*

Signatures des témoins :

*Jeanne Bachmann*

*Albert Hämmerli*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 263

**Zeindler & Beiler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Fritz Traugott Beiler, né à Lussigny le 17 août 1903

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zeindler, Melchior - Traugott**, Employé de Commerce,

de Hirslanden bei Bellikon (Argovie) domicilié à Lussigny,

célibataire

né à Bellikon le douze mars mil huit cent huitante sept,

fils de Christian Zeindler, décédé,

et de Maria Josepha née Wiederkehr, sa femme, décédée.

2° **Beiler, Martha**, Bonne d'enfants

de Wahlern (Berne) domiciliée à Chailly / Lussigny

célibataire

née à Wahlendorf (Métrich) Berne le premier avril mil huit cent huitante sept

fille de Rudolf Beiler, Charpentier,

et de Maria née Hügli, sa femme, à Wahlendorf.

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Wahlern & Bellikon, les dix, dix-neuf & vingt quatre février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bellikon

Wahlern & Lussigny

Communiqué : à l'état civil de

Bellikon & Wahlern

Signatures des époux :

*Zeindler Traugott*

*Martha Zeindler*

Signatures des témoins :

*Margaritha Beiler*

*Chas Hermann*

les deux à Lussigny

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 264

**Hermann et Beyeler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hermann, Wilhelm-Christian-Max**, *Rechtler*,

de Crivitz i/M. (Mecklenburg-Schwerin) domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à Crivitz le vingt-tix avril mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Dorothea Sophia Maria Hermann, décédée*,

et de \_\_\_\_\_

2° **Beyeler, Marguerite**, *femme de Chumbria*

de *Rüschegg (Bâle)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Dötlingen près Interlaken*, le *six* avril mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Frederick Beyeler*

et de *Elisabeth née Galli, sa femme*, les deux à *Dötlingen*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rüschegg & Crivitz*, les quinze, dix-sept  
& vingt avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Rüschegg*

*Lausanne & dit de Crivitz avec déclarations de capacité*

*Permis du Département de Justice & Police*

*Police*

Communiqué: à l'Etat civil de *Rüschegg* & à la Chancellerie de *Lausanne*

Signatures des époux :

*Wm Hermann*

*Marguerite Hermann*

Signatures des témoins :

*Zemoller Traugott*

*Martha Zemoller*  
*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*rep le 7.2.41*

N° 265

*Guillet et Dufour née Guillet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent. neuf ——— mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guillet, Georges,* Chauffeur aut C. F. F.

de *Chêne & Paquier* domicilié à *Chavannes,*

célibataire

né à *Yverdon, le vingt-un Octobre* mil huit cent *huitante-deux*

fil de *Constant Guillet, Charcutier à Yverdon*

et de *Louise née Grandguillaume, sa femme, décédée.*

2° *Dufour née Guillet, Rosine,* Coiffeuse,

de *Noville, Remuz & Châteland* domiciliée à *Lussumme*

divorcée de *Louis Albert Dufour, de le deux avril mil neuf cent. huit*

née à *Echallens le premier avril* mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Samuel Guillet, ancien hôtelier*

et de *Elise Julie Jaccottet née Rogoz, sa femme, à Lussumme.*

Les publications ont eu lieu à *Lussumme, Chavannes & Châteland le huit mai,*  
à *Chêne & Paquier le neuf & Remuz & Noville le treize du même mois mil neuf*  
*cent-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Echallens.*

Signatures des époux :

*Guillet Georges*  
*R. Guillet*

Signatures des témoins :

*S. Guillet*  
*Martha Tossi* } *Lussumme*

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Dorneloy, Echallens, Villeneuve & Montreux*

N° 266

*Mercanton & Chiari née Jarte.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mercanton, Philippe - Eugène,* *Belaisie*

de *Riez, Cully, Lutry* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire*

né à *Lausanne* le vingt. deux juillet — mil huit cent septante. sept,

fils de *Eugène mercanton, décédé,*

et de *Félicie Marie née Lavanchy, au Veuve, à Lausanne.*

2° *Chiari née Jarte, Henriette - Sophie,*

de *Rome (Italie)* domiciliée à *Rome,*

veuve de *Carlo Chiari* du le trente juillet mil neuf cent. six.

née à *Corsier s/ Vevey* le six août — mil huit cent septante. quatre,

fille de *Alphonse Jarte*

et de *Louise Salomé née Culler, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Riez, Cully, Lutry & Rome*, les quinze, seize, dix-neuf & vingt. trois mai mil neuf cent. neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*acte de décès au l'annul de l'Epouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Riez, Cully, Lutry, Lausanne & Rome*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Cully, Lutry & Chancellerie C<sup>de</sup>*

Signatures des époux :

*J. Mercanton*  
*H. Chiari née Jarte*

Signatures des témoins :

*Paul L. Mercanton*  
*M. Souvigny*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 267

*Ricardi et Tinguely*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ricardi, Maurizio, (lieu Ricardi) Carrier*

de Albino | Bergamo | Italie, domicilié à *Luandara*,

célibataire

né à Albino le premier Septembre mil huit cent Septante,

fils de Giuseppe Ricardi, décédé,

et de Lucia née Besotti, la veuve à Albino.

2° *Tinguely, Mélanie, Blanchisseuse*

de Reckthalten | Sibirg | domiciliée à *Luandara*,

célibataire

née à Plüsselt | Sibirg | le quatre Septembre mil huit cent huitante-huit

fille de Joseph Tinguely, agriculteur à Schmitter | Sibirg |

et de Anna Regina née Andrey, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Luandara, Reckthalten & Albino, les vingt, vingt deux avril & deux mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de Albino, Reckthalten & Luandara*

Communiqué : à la Chancellerie de

*l'Etat Civil de Reckthalten*

Signatures des époux :

*Maurizio Ricardi*

*Mélanie Ricardi*

Signatures des témoins :

*Disenterra Antonio*

*Gué Sergio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 268

Mezzanini et Comoli née Rossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mezzanini, Eugenio-Tommaso, Mason,

de Oggebbio | Novate | Italie domicilié à Lussanna,

célibataire

né à Oggebbio le dix-huit avril mil huit cent huitante,

fils de Leopoldo Mezzanini, décédé,

et de Maria née Fumini, sa veuve, à Oggebbio,

2° Comoli née Rossi, Teresa,

de Intragna | Novate | Italie domiciliée à Lussanna,

veuve de Giovanni Comoli décédé le dix-neuf septembre mil neuf cent trois,

née à Intragna le vingt avril mil huit cent soixante-sept

fille de Giuseppe Rossi

et de Rachele née Morandi, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Intragna, Oggebbio & Lussanna les cinq & vingt-sept Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

certificats de publication de

Oggebbio, Intragna & Lussanna

Permis du Département de Justice

Police.

Signatures des époux :

Mezzanini Eugenio  
Teresa Mezzanini

Signatures des témoins :

Crivelli Domenico  
Belloni G.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie

N° 269

Lottaz et Lichti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lottaz, Félix-Alexandre, <sup>général de police</sup>

de Corserey (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Corserey le vingt huit novembre mil huit cent septante-cinq

fil de Paul Jean Elzéar Lottaz, <sup>décédé</sup>

et de Constantine née Bourgognon, <sup>sa veuve</sup>, à Corserey.

2° Lichti, Pauline, <sup>femme de chambre</sup>

de Heimiswil (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Berne le vingt trois mil huit cent huitante-trois,

filles de Anna Elisabeth Lichti, à Berne.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix huit, à Corserey et à Heimiswil le dix neuf mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corserey, Heimiswil Lausanne

Signatures des époux :

Lottaz Alexandre

Lichti Pauline

Signatures des témoins :

Liard Jos.

Louis Baillon <sup>Lausanne</sup>

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corserey et Heimiswil.

Registre des familles vol. 21 fol. 370

RECTIFICATION

Par décision du 18 novembre 1957 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que la mère de l'époux soit désignée sous le patronyme "Bourgognon" et non sous "Bourgognon".

Lausanne le 18 novembre 1957

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne. aux offices de l'état civil de Corserey (Fribourg) et Heimiswil (Berne)

N° 270

4-108

Striedter et Rahnmann

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Striedter, Guillaume, administrateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villefranche (Aveyron) France domicilié à Saigon (Cochinchine)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villefranche le treize Mars mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Arthur Striedter, négociant,

domicile des parents :

et de Marie Madeleine née Cassinann, la femme, les deux à St-Petersbourg

Nom et profession de l'épouse :

2° Rahnmann, Marie-Élisabeth,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussumme domiciliée à Lussumme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussumme le treize août mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Paul Théodore Traugot Rahnmann, Professeur de musique,

domicile des parents :

et de Mathilde Louise Marie née Faillottuz, la femme, les deux à Lussumme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saigon, Villefranche & Lussumme, les 8 civil, sept et quinze Mars mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'Époux
- Consentement des parents de l'Époux
- Promesse de mariage - Carte de publication de Villefranche, Saigon & Lussumme
- Déclaration de Validité
- Permis du Département de Justice & Police
- Communiqué à la Chancellerie

Signatures des époux :

Guillaume Striedter  
Marie-Élisabeth Rahnmann

Signatures des témoins :

H. Rahnmann  
H. Casimany

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 271

*Vulliens & Jordan*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinze juin mil neuf cent - neuf* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vulliens, Beal,* ~~agriculteur,~~

de *Boulens & de St Georges* domicilié à *Boulens,*

*célibataire*

né à *Boulens, le quatorze avril* mil huit cent *septante - neuf,*

fil de *Jean Louis Vulliens, décédé,*

et de *Louise Rosine née Desuzens, à Boulens.*

2° *Jordan, Aline,*

de *Boulens* domiciliée à *Boulens,*

*célibataire*

née à *Boulens le vingt - huit aout* mil huit cent *huitante - trois.*

filie de *Jules Jordan, décédé,*

et de *Amélie née Guex, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *St Georges & à Boulens le vingt - un mai*  
*mil neuf cent - neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*St Georges.*

Signatures des époux :

*Beal Vulliens*  
*Aline Vulliens*

Signatures des témoins :

*Jules Pesargues* }  
*Alex. Novenas* } *L. L...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat civil de  
*St Georges.*



N° 272

Roy & Bovet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy, Léon-Paul-Gustave, Limier,

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le trois novembre mil huit cent huitante cinq,

fils de Charles Louis Roy, décédé,

et de Marie Jenny née Favre à Vallorbe,

2° Bovet, Mathilde-Frida, Cuisinière,

de Savigny, Forêt (Louvain) & Puidoux domiciliée à Vallorbe,

célibataire

née à Pesoux le quatorze mars mil huit cent huitante sept,

fille de Paul Aléide Bovet, décédé,

et de Lina Henriette née Monétrey, à Pesoux.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Savigny, Puidoux & Forêt, les vingt-neuf,  
vingt-neuf et premier Mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Vallorbe.

Signatures des époux :

Paul Roy  
Mathilde Roy.

Signatures des témoins :

Lina Bovet à Pesoux (neuf)  
Georges Magnenet à Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Vallorbe, Savigny, Forêt & Chevrières.

Par jugement du Tribunal de  
diocèse d'Orbe, rendu  
en date du 14 mars 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 juin  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 14 juin 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Ballif

N° 273

Rossi & Hofmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~juin~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rossi, Giuseppe**, — Entrepreneur —

de Interyna / Novare / Italie — domicilié à Luissanne,

célibataire

né à Interyna le dix-neuf septembre — mil huit cent septante-sept —

fils de Giuseppe Rossi, décédé,

et de Maria Baltani, sa veuve, à Luissanne.

2° **Hofmann, Marie dite Nadine**, sans profession —

de Kirchdorf / Berne — domiciliée à Luissanne

célibataire

née à Bayonne (Basses-Pyrénées) le seize juin — mil huit cent huitante-quatre —

fille de Louis Albert Hofmann, décédé,

et de Amélie née Steulet, à Luissanne.

Les publications ont eu lieu à Luissanne, Kirchdorf & Interyna les six-huit & deux mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de Interyna, Kirchdorf & Luissanne —

Permis du Département de Justice &

Police —

Communiqué : à l'Etat civil de

Kirchdorf & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Joseph Rossi  
Nadine Rossi

Signatures des témoins :

J. Hoffmann  
les deux à Luissanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 274

**Bornand & Reynet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze juin mil neuf cent. neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bornand, Hermann-David,** employé de commercede Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à St<sup>e</sup> Croix le vingt. quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-huit \_\_\_\_\_fils de Amile Bornand agriculteur, \_\_\_\_\_et de Elise née Mutaux sa femme, domiciliée à St<sup>e</sup> Croix. \_\_\_\_\_2° **Reynet, Pauline-Bertha,** \_\_\_\_\_ garde malades,de Möriken (Croatie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Möriken, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Möriken le vingt-huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-sept \_\_\_\_\_fille de Samuel Jakob Reynet, \_\_\_\_\_et de Elisabeth née Schärer sa femme, décédée. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lausanne, St<sup>e</sup> Croix - Les Granges le vingt. deux  
et à Möriken le vingt. trois avril mil neuf cent. neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesses de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de

St<sup>e</sup> Croix, Les Granges, Möriken & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de St<sup>e</sup>Croix & Möriken.

## Signatures des époux :

Hermann Bornand Reynet  
Pauline Bornand Reynet

## Signatures des témoins :

M. Berny à Pillen  
Arthur Jaccard à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 275

**Birkli et Oberwandling**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neufcent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Birkli, Johann,** \_\_\_\_\_ Kötelier, \_\_\_\_\_

de Entlebuch (Suisse) \_\_\_\_\_ domicilié à Bonny, Le Signal, \_\_\_\_\_

veuf de Rosalie Aloisia Birkli née Baur, dès le vingt-deux février mil-neuf cent  
huit \_\_\_\_\_

né à Entlebuch le dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-trois (1853)

fils de Barbara Birkli, décédée, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° **Oberwandling, Aurélie,** \_\_\_\_\_

de Schöder / Steiermark / Autriche, \_\_\_\_\_ domiciliée à Bonny \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Schöder, le cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_

fille de Franz Oberwandling, propriétaire \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Bichler, sa femme, les deux à Schöder, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Entlebuch, à Bonny & à Schöder, les onze,  
treize et vingt-quatre juin mil neuf cent. neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
autonne. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil  
de Entlebuch, autonne & Chancelerie  
De \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Birkli  
Aurélia Birkli

Signatures des témoins :

A. Jaquemard à Gimel  
Paul Jaquemard à Gimel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

**Palaz et Mazzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~quinze~~ ~~seize~~ ~~dix-sept~~ ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Palaz, Adrien,** Ingénieur

de Ricee et de Lutry domicilié à Lausanne,

veuf de Marguerite Eugénie Julie née Goussard d's le onze Septembre mil neuf cent

né à Ricee, le vingt juillet mil huit cent soixante-trois,

fil de Louis Gabriel Palaz

et de Louise Susanne née Piltrequin, les deux décedés,

2° **Mazzon, Emilie-Cécile-Elisabeth**

de Ecublens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-six Septembre mil huit cent septante-six,

filie de Louis Frédéric Charles Mazzon, décedé,

et de Adèle née Birz, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Ricee, Lutry, Ecublens Lausanne, les vingt-un, et vingt deux mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ricee, Lutry, Ecublens Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ecublens, Lutry et Ecublens.

Signatures des époux :

Adrien Palaz  
Emilie Mazzon

Signatures des témoins :

de  
de

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 277

Kuhn et Lenoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kuhn, Joseph, Coiffeur

de Bladen (Appenzel Suisse) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bladen, le dix-huit Janvier mil huit cent huitante-deux

fils de Anton Kuhn, maréchal à Bladen

et de Caroline née Matuller, sa femme, décédée

2° Lenoir née Amandaux, Hélène, couturière

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

veuve de Arthur Gustave Lenoir d'ès le quatre avril mil neuf cent - sept

née à Savigny le deux août mil huit cent huitante-un

fille de Pierre François Amandaux, agriculteur à Savigny

et de Elise née Diserens, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex & Bladen, les vingt-deux, vingt-quatre avril et quatre mai mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bladen, Château-d'Oex & Lausanne

Déclaration de validité

Permis du Département de Jura Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Oex & à la Chancellerie

de

Joseph Kuhn  
Hélène Kuhn

Signatures des témoins :

Albert Fath à Lausanne  
Blanc à Remens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 14 mars 1919, déclaré définitif et exécutoire le 29 mars 1919, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 Juin 1920  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 15 Juin 1920 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Amandaux, Hélène, divorcée de Joseph Kuhn, mentionnée ci-contre dans le droit de cité du canton de Fribourg et des communes de Savigny et Forel (Lausanne)

Lausanne, le 23 juillet 1920  
L'officier de l'état civil :

[Signature]  
Lequel à l'état civil à Savigny, Forel et Chateau-d'Oex.

N° 278

Culka et Ambiaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-275  
 Aujourd'hui dix-sept juin mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Culka, Louis-Charles-Joseph, facteur de piano,

de Louvain — domicilié à Louvain,

célibataire

né à Louvain le vingt-sept août — mil huit cent huitante-trois,

fils de Wenzl Culka, orfèvre,

et de Louise née Jordan, sa femme, domiciliés à Louvain.

2° Ambiaz, Jeanne-Orsine, demoiselle de magasin,

de Lyon (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>) France, — domiciliée à Louvain,

célibataire

née à Louvain le onze août — mil huit cent huitante-cinq,

fille de Félix Louis Georges Gabriel Ambiaz, décédé,

et de Marie Antoinette née Soulier, sa mère, à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Louvain à Lyon les vingt-neuf et trente  
 avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de

l'Épouse à son décès du père.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Louvain et Lyon.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

## Signatures des époux :

Louis Culka

Jeanne Culka

## Signatures des témoins :

A. Basuchat } à Paris.  
 C. Basuchat }

## L'officier de l'état civil :



N° 279

Joyet et Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Joyet, Ernest-Ami-Constant, Employé de Commerce,

de Cheseaux — domicilié à Lussume,

célibataire

né à Divonne (Ain) France, le vingt-huit Juillet mil huit cent septante-neuf,

fils de Marc Louis Joyet

et de Anne Louise Françoise née Delacourine, décédée.

2° Stalder, Marie-Jeanne, couturière

de Lu Henk (Berne) — domiciliée à Lussume

célibataire

née à Lussume le dix-neuf Juillet — mil huit cent huitante-quatre

filles de David Stalder, ancien couturier à Lussume

et de Madeleine née Britten, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Lu Henk & Lussume, les vingt & vingt-un mois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cheseaux Lu Henk & Lussume.

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel Lu Henk.

Signatures des époux :

E. Joyet  
M. Joyet

Signatures des témoins :

Joyet à Lyon  
A. Stalder à Lussume

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 280

Staub et Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Staub, Jean-Jacob, Destinateur,de Chalweil, Zurich domicilié à Lausanne, Chailly,

célibataire

né à Horgen, Zurich le vingt-cinq Juillet — mil huit cent huitante-deux,fils de Johann Gottlieb Staub, contremaître,et de Anna née Straub, de femme, domiciliés à Chalweil2° Buffat, Angèle-Sophie,de Vuressens, domiciliée à Lausanne, Chailly,

célibataire,

née à Chailly, le vingt-huit Juin — mil huit cent huitante-sixfille de Henri François Daniel Buffat, Commissaire de police,et de Cécile Pauline née Bovey, de femme, domiciliés à ChaillyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Chalweil & Vuressens, les vingt-deux,  
vingt-quatre & vingt-cinq Juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'ÉpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChalweil, Vuressens & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chalweil & Vuressens.

\_\_\_\_\_

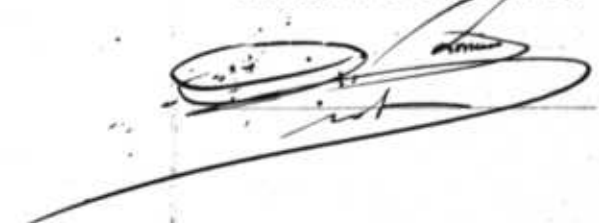
## Signatures des époux :

M. StaubAngèle Buffat

## Signatures des témoins :

L. StaubArmand Pinter <sup>à</sup> Chalweil

## L'officier de l'état civil :



N° 281

**Buffat et Blum**  
*née Germond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buffat, Albert-Jules,** *Electricien*

de Vuarens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Echallens le douze Octobre mil huit cent septante-six

fils de Théophile Buffat, *décédé*,

et de Lina née Gonet, *sa veuve*, à Lausanne,

2° **Blum née Germond, Marie-Félicie Hortense,**

de Koblenz *(Saxe)* domiciliée à Lausanne *Conturière*,

veuve de Emile Charles Blum *décédé* le quatre Juin mil neuf cent cinq,

née à Neuchâtel le vingt-deux Novembre mil huit cent septante-huit

fille de Jules Germond, *pêcheur*,

et de Marie née Rochat, *sa femme*, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à *Koblenz* *Lausanne* et à Vuarens, les quinze et dix-sept Mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*acte de décès du mari de l'Epouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Vuarens Lausanne Koblenz*

Communiqué : à l'Etat Civil de Vuarens & Koblenz

Signatures des époux :

*Buffat*  
*M. Blum*

Signatures des témoins :

*J. Germond*  
*Alf. Buffat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 283

**Keyserer & Pratin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Keyserer, Auguste-Louis,** *Journalier,*

de Gressy — domicilié à *Lussimont,*

veuf de Elisabeth dite Elise Bingyoli des le trois avril mil neuf cent-huit

né à *Eclépens* le deux Mars — mil huit cent *soixante-neuf,*

fils de *Louis Keyserer*

et de *Suzanne Sophie Pratin* née *Challet,* les deux *décédés,*

2<sup>o</sup> **Pratin, Céline dite Alice,** *Représentante,*

de *Coeuvon* — domiciliée à *Lussimont,*

*Célibataire*

née à *Chivres* le quatorze Décembre — mil huit cent *huitante-quatre*

fille de *Jean-Aimé Pratin,* *décédé*

et de *Cosime Sabine* née *Pot, la veuve,* à *Lussimont.*

Les publications ont eu lieu à *Gressy, Coevon & Lussimont,* les premiers & trois *Mai* mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*  
*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux*

*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de Gressy, Coevon & Lussimont.*

Communiqué: à l'Etat civil de *Belmont & St. Cierges.*

Signatures des époux :

*Keyserer Auguste*  
*Alice Keyserer*

Signatures des témoins :

*Jean Pratin*  
*Blaise Pratin, Lussimont*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 284

**Schwitzguebel & Parisod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juin mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwitzguebel, Auguste Samuel, ~~Convenu~~,  
de Lanenon (Bois) domicilié à Lausanne

veuf de Céline née Jumentaud d'ès le vingt-un Septembre mil neuf cent-quatre

né à Renens le vingt-six Septembre mil huit cent soixante-quatre

fils de Louis Samuel Frédéric Schwitzguebel, décédé,

et de Jeanne Marie née Cretenoud, du Veve, à Lausanne.

2° Parisod née Favre, Lucy Nancy Louise, ~~Convenue~~

de Villetta & de Lutry domiciliée à Lausanne

divorcée de Charles François Parisod, d'ès le cinq novembre mil neuf cent-trois

née à Lausanne le onze février mil huit cent septante-huit

fille de Charles Georges Favre, plâtrier communal

et de Marie Louise Maurer, du Veve, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Villetta Lanenon, les dix-sept, vingt, vingt-un & vingt-deux août mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Déclaration de divorce de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lanenon, Villetta, Lutry & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Lanenon, Lutry & Lutry

Signatures des époux :

*Auguste Samuel Schwitzguebel*  
*Lucy Schwitzguebel*

Signatures des témoins :

*Emile Faur*  
*Louis Pichmann*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Réception du 15.16

Par jugement du Tribunal ~~de~~  
~~de~~ Lausanne rendu  
en date du 10 juillet 1896, déclaré  
définitif et exécutoire le 5 août  
1896, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 14 septembre 1896  
L'officier de l'état civil  
*[Signature]*

N° 285

*Genton et Penzeyes*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux sept juin~~ *deux sept juin* mil neuf cent ~~neuf~~ *neuf* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Genton, Emile-Henri,* *Charratier,*

de *St Saphorin (Lavaux)* domicilié à *Lundanne,*

*célibataire*

né à *Duillier* le *treize* *mai* — mil huit cent *huitante-deux*

fil de *Jean-Louis Henri Genton*

et de *Marie Louise née Michel, sa femme, décédée,*

2° *Penzeyes née Rithener, Rose-Juda,*

de *Corcelles-le-Jorat,* domiciliée à *Lundanne,*

*veuve de Henri Penzeyes dès le treize octobre mil neuf cent-neuf.*

née aux *Chibouzes* le *seize* *janvier* — mil huit cent *septante-sept*

fille de *Jean-François Rithener*

et de *Emma Caroline née Cecosterd, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, St Saphorin & Corcelles-le-Jorat, les*  
*vingt-cinq et vingt-six* *mai* mil neuf cent *neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*acte de décès du père de l'Épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*St Saphorin, Corcelles-le-Jorat &*

*Lundanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Chexbres & Corcelles-le-Jorat.*

*(Ropinaz)*

Signatures des époux :

*E. Genton*  
*Juda Genton*

Signatures des témoins :

*Jules Rithner*  
*Grossmann Odolphe*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 286

**Wuillemin et Bachmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le dix sept juin mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wuillemin, Georges-Jean,** Merrisier,

de Courgenans (Fribourg) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Fleurier (Neuchâtel) le vingt-neuf Octobre mil huit cent huitante-trois

filz de Georges Edouard Wuillemin, horloger à Fleurier,

et de Caroline née Teutkard, sa femme, décédée.

2° **Bachmann née Thétaz, Anna-Marie,** Conturière,

de Ursoldingen (Berne) domiciliée à Lansanne,

divorcée de Alfred Bachmann dès le dix mai mil neuf cent-trois

née à Morges le vingt-sept Avril mil huit cent septante-deux

fille de Jean Zacharie Thétaz, décédé,

et de Anna Marie née Wenger, sa veuve, à Duzier.

Les publications ont eu lieu à Lansanne le vingt-sept, à Courgenans & Ursoldingen  
le vingt-neuf mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
acte de mariage de l'Epouse avec  
mention du divorce.

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Courgenans, Ursoldingen & Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil de  
Morges & Ursoldingen.

Signatures des époux :

Georges Wuillemin  
Marie Wuillemin

Signatures des témoins :

R. Binzeli, Borgy  
E. Steiner, Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 287

**Baudin et Kohler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept juin mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baudin, Augustave-Alfred,** Journalier,

de Mollens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Mollens le dix huit avril — mil huit cent huitante-cinq

fil de Louis Etienne Baudin

et de Jeanette Augustine née Chambaz, les deux décédés,

2<sup>o</sup> **Kohler, Louise,** Blanchisseuse

de Lundiswil | Basle | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kramtsthal | Basle | le dix sept février — mil huit cent huitante-deux

filie de Jean Kohler, décédé,

et de Maria née Althaus, la Veuve, à Bolligen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Broylen | Lundiswil & Mollens, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept Mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Mollens, Broylen & Lussigny

Communiqué : à l'Etat civil de  
Broylen & Mollens.

Signatures des époux :

Alfred Baudin  
Louise Baudin

Signatures des témoins :

R. Briggel-Bossy  
E. Steiner  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 288

**Allegra et Savoini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Allegra, Gaudenzio-Giulio Costantino**, menuisier,de Miasino | novate | Italie, domicilié à Lussino,

célibataire

né à Miasino le dix-neuf septembre — mil huit cent huitante-quatre —

fils de Gaudenzio Allegra, menuisier

et de Maria née Fava, sa femme, domiciliés à Miasino,

2<sup>o</sup> **Savoini, Maria-Margherita Carolina**, ouvrière de fabriquede Miasino | novate | Italie, domiciliée à Corsier s/Veruc

célibataire

née à Miasino le vingt-sept octobre — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de Pietro Savoini, menuisier

et de Maddalena née Sutozetti, sa femme, domiciliés à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Lussino, Corsier & Miasino, les vingt-deux, vingt-trois avril et premier mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement des père & mère del'Epouse. Dit des père & mère del'Epoux. Promesse de mariage.Certificat de publication de Miasino,Corsier & Lussino. - Permis duDépartement de Justice & PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil deCorsier & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Allegra CostantinoAllegra Marguerite

## Signatures des témoins :

Chenuil GectorOrtari Pierre

## L'officier de l'état civil :



N° 289

**Payot et Perriaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Payot, Gustave,** Jardinier,

de Cocelles / Concie domicilié à Lansanne

veuf de Lina Aquillon, des le premier mars mil neuf cent neuf

né à Cocelles / Concie, le quatorze Juin mil huit cent huitante-quatre

fils de Louis Emmanuel Payot

et de Julie née Poterat, décédée.

2<sup>o</sup> **Perriaz, Elise,** femme de chambre,

de Charvornay & L'abergement domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Charvornay le cinq juillet mil huit cent huitante-huit

fille de François Louis Perriaz, agriculteur,

et de Rosine née Mathilde, sa femme, les deux à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cocelles, Charvornay et L'abergement,  
les trois quatre et cinq Juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Permesse de mariage

Certificats de publication de

Cocelles, Charvornay, L'abergement &

Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cocelle, Charvornay & L'ayrolle

Signatures des époux :

Gustave Payot,  
Elise Payot

Signatures des témoins :

Louis Payot  
Edouard Perriaz à Lansanne

L'officier de l'état civil.

*[Signature of the civil officer]*

N° 290

Jordan et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jordan, Maurice, agriculteur,

de Boulers domicilié à Boulers,

célibataire

né à Boulers le douze Mars — mil huit cent huitante-cinq —

fil de Gustave Jordan, agriculteur,

et de Elise née Courant, à Boulers,

2<sup>o</sup> Guignet, Clémence, ménagère,

de Essais domiciliée à Correvon vicie St Cierges,

célibataire

née à St Cierges le quatorze février — mil huit cent huitante-trois,

filles de Jean Daniel Guignet, Charpentier à Correvon

et de Marie femme née Raymond, décédée.

Les publications ont eu lieu à Boulers, Essais & Correvon, les première et deux  
 Juin mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
 St Cierges.

Signatures des époux :

Maurice Jordan  
 Clémence Jordan

Signatures des témoins :

Ch. Gallo  
 P. Samblan

Communiqué : à l'Etat civil de  
 St Cierges & Correvon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 291

15-128

Kuhn et Plantin

Aujourd'hui vingt un juin mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Kuhn, Louis-Adolphe, fonctionnaire aux C. P. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Illnau | Zurich | domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Roche, le dix-neuf juillet mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fil de Louis Adolphe Kuhn, employé de bureau à Chaux-de-Fonds,

domicile des parents :

et de Marie Adèle née Laumann, sa femme, à Maloja | Grisons |

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Plantin, Marguerite Lucie, caissière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Benoît | Val | fiancée, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genollier le douze mars mil huit cent huitante-quatre,

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de Philibert Plantin, décédé, et de Jenny Richard, sa veuve à Genollier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Illnau, Lausanne et St-Benoît les dix-sept, dix-huit & vingt mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publications

de Illnau, St-Benoît Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Illnau & à la Chancellerie des

Signatures des époux :

L. Kuhn  
Marguerite Kuhn

Signatures des témoins :

Louis Chaubert }  
J. Michel } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
imp.

N° 292

**Perret et Kalbfuss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Ernest,** Comptable

de Essertines s/ Yverdon domicilié à Lussane,

célibataire

né à Corsier, le dix février mil huit cent huitante-trois,

fils de Alphonse Perret, mécanicien à Paudex

et de Denyse Françoise Susette née Rod, décédée,

2° **Kalbfuss, Jeanne,**

de Sainte Croix domiciliée à La Tour de Peilz

célibataire

née au Châtellard, le vingt-cinq Janvier mil huit cent huitante-huit

fille de Henri François Kalbfuss, charpentier,

et de Constance née Vurled, sa femme, domiciliés à Chuzens,

Les publications ont eu lieu à Essertines, St<sup>e</sup> Croix, La Tour de Peilz & Lussane, les huit, neuf et onze avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Essertines, St<sup>e</sup> Croix, Les Granges, La Tour  
de Peilz & Lussane.Communiqué : à l'état civil de  
Lussane, St<sup>e</sup> Croix & La Tour de Peilz

## Signatures des époux :

Ernest Perret  
Jeanne Perret

## Signatures des témoins :

Perret Alphonse à Paudex  
Henri Kalbfuss à Chuzens.

## L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 293

**Roth et Calame**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux jours mil neuf cent neuf~~ <sup>1928</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roth, Jacob-Max**, fonctionnaire aux douanes,

de Erlsbach (Argovie) domicilié à Lausanne,

divorcé de Selma Katharina vingt deux le vingt quatre avril mil neuf cent sept

né à Wald (Zurich) le vingt cinq Mars mil huit cent Septante-trois

fil de Rodolphe Roth, Docteur médecin à Grenchen,

et de Prima Mathilde née Leiner, sa femme, décédée,

2° **Calame, Constance**,

de Grenchen et du Locle domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Grenchen le vingt quatre Octobre mil huit cent Septante-trois

filie de Pierre Henri Constant Calame

et de Justine Françoise von Oech dit Dutoit, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Erlsbach, Grenchen & Le Locle les vingt neuf, trente & trente-trois Mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.  
acte de mariage de l'Epoux  
avec mention du divorce

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Erlsbach, Grenchen, Le Locle &  
Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de  
Erlsbach, Grenchen & Le Locle.

Signatures des époux :

Max Roth  
Constance Calame

Signatures des témoins :

Calame  
L. Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
comp.

N° 294

Favre et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Louis, employé aux C. P.

de Bonvillars domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bonvillars le huit Septembre mil huit cent huitante trois

fils de Michel Favre, agriculteur,

et de Marie née Buchi, de femme, domiciliés à Bonvillars,

2° Pache, Marguerite Jeanne, couturière,

de Epalinges domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Epalinges le onze Décembre mil huit cent huitante huit

fille de Louise Hélène Pache, domiciliée à La Vallée / Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Bonvillars, Epalinges & Lausanne, les vingt huit et vingt neuf Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bonvillars, Epalinges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Bonvillars & Epalinges

Signatures des époux :

Favre Louis

Marguerite Pache

Signatures des témoins :

Bouzon Louis

Lion Yvanchey

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
sculp.

N° 295

**Goetschmann et Baer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ vingt deux Juin mil neuf cent ~~neuf~~ neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goetschmann, Johann-Baptist**, Charpentier, de Ueberstorf (Suisse) domicilié à Lausanne, Veuf de Bathia née Spicker dès le vingt novembre mil neuf cent un

né à Obermettlen-Ueberstorf, le onze Janvier mil huit cent soixante-neuf fils de Jakob Paul Goetschmann, agriculteur à Obermettlen, et de Anna Theresia née Roux, sa femme, décédée,

2° **Baer née Griessen, Mathilde-Marie-Jenny**, Couturière, de Arzburg (Suisse) domiciliée à Lausanne, Veuve en secondes nocces de Jakob Otto Baer, dès le treize août mil huit cent quatre-vingt-quinze.

née à Lausanne le dix-sept Octobre mil huit cent soixante-deux fille de Samuel Griessen, agriculteur à Chierachern (Bienne) et de Marie Louise née Rieben, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ueberstorf, Arzburg, Lausanne, les trois, quatre et cinq Juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux  
actes de décès des précédents

Conjoints : \_\_\_\_\_

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Ueberstorf, Arzburg à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Ueberstorf à Arzburg

Signatures des époux :

Jean Goetschmann  
Marie Goetschmann

Signatures des témoins :

Karl Anton Lutz  
L. Kaiser

L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
semp.



N° 296

**Courrial et Mercanton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent, neuf — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Courrial, Louis-Marie**, — *Membre*, —

de *Vienne (Isère) France*, — domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Vienne* le *deux* mai — mil huit cent *septante-huit*,

fil de *Germain Courrial, décédé*,

et de *Agathe Petit, sa veuve, à Domat (Isère)*

2<sup>o</sup> **Mercanton, Louise Marie**, *Couturière*, —

de *Riez & Lutry* — domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne* le *dix-huit* février — mil huit cent *quatre-vingt-cinq*,

filles de *Siméon Mercanton, employé de bureau*

et de *Suzette Jenny Pache, sa femme, domiciliés à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Vienne, Riez & Lutry*, les *quatre, cinq*  
*deux* mai mil neuf cent, neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Vienne, Riez, Lutry & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat civil de

*Cully & Lutry* ainsi qu'à la Chancellerie

*Cantonale*

Signatures des époux :

*Courrial*  
*Marc Courrial*

Signatures des témoins :

*H. Mercanton*  
*Ed. Rabin*

L'officier de l'état civil :

*H. Lehauch*  
*seul*

N° 297

**Hurter et Chaillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hurter, Jean-Jaques**, Libraire

de Savigny — domicilié à Landanne, —

veuf de Louisa Marie née Gosser, de la vingt-Sept août mil neuf cent-cinq —

né à Landanne le vingt-un novembre — mil huit cent Soixante-trois, —

fils de Anne Hurter née Dhoni —

et de —

2° **Chaillet, Suzanne-Emilie**, —

de La Côte aux Fées (Mouchet) & du Chenit — domiciliée à Ferrayes près La Barre

célibataire —

née à Ferrayes, le quinze Juillet — mil huit cent Septante-deux —

fille de Constant Chaillet —

et de Louise Emilie née Devenoge, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny, La Côte aux Fées, Le Sentier, Le Bessus & Ferrayes, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-six Mai mil neuf cent-neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux. —

Promesse de mariage —  
Certificats de publication de Savigny, La Côte aux Fées, Le Sentier, Le Bessus, Ferrayes & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Villers-Hens, La Côte aux Fées, Le Sentier & Landanne

Signatures des époux :

*J. Hurter*  
*S. Chaillet*

Signatures des témoins :

*A. Peller*  
*Dejeune*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 298

**Froereisen et Oyea**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ vingt-trois ~~juin~~ juin ~~mil-neuf-cent-neuf~~ mil-neuf-cent-neuf ~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Froereisen, Eugène,** Ingenieur

de Epinal (Vosges) domicilié à Plimprais

célibataire

né à Epinal, le vingt-neuf Juillet mil-huit-cent-huitante-un

fils de Charles Froereisen, domicilié à Epinal

et de Mathilde Glantz, la femme, à Plimprais

2° **Oyea, Madelaine,**

de Bea domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bea le vingt-un novembre mil-huit-cent-huitante-six

fille de Alfred Henri Oyea, Conseiller d'Etat

et de Adèle née Pomraz, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plimprais le quatorze, à Epinal, Bea & Lausanne le quinze mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Plimprais

Signatures des époux :

Froereisen

Madelaine Froereisen

Signatures des témoins :

F. Thié aux forges (Vosges)  
Auguste Pöpp  
à Epinal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Bea,

Genève (B.C.) & Chancellerie Cantonale

Re légué du 20.3.22.  
Le 11 mars 1922 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Madeline Froereisen née Oyea mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Fauda et de la commune de Bea.  
Lausanne, le 23 mars 1922.  
L'officier de l'état civil : H. Leibaert  
Logis à Bea et Genève (B.C.)

N° 299

**Griesmaier et Grossenbacher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre Juin mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Griesmaier, Augustin Lorentz**, tailleur,

de St Stephan | Loeben | autrichien, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Köflach | Steiermark | le neuf août mil huit cent huitante-cinq

fils de Lorentz Griesmaier, à Köflach,

et de Maria née Zech, sa femme, décédée.

2° **Grossenbacher, Martha**, fille de Sallen,

de Trachselwald | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Trachselwald le vingt-six Septembre mil huit cent huitante-huit

fille de Christian Grossenbacher, charpentier,

et de Anna Barbara née Zech, sa femme, domiciliée à Trachselwald

Les publications ont eu lieu à St Stephan, Trachselwald & Lausanne, les vingt-deux & vingt-trois ~~avril~~ mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Stephan, Trachselwald & Lausanne

Attestation de Validité

Permis au Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Trachselwald & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*August Griesmaier*  
*Martha Griesmaier*

Signatures des témoins :

*Elisabeth Spaur*  
*Jamatsch Franz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Repas au 27.6.11.  
 Le 4 avril 1910, le  
 nommé ci-dessus  
 a été reçu, avec sa  
 famille, citoyen d'origine  
 bourgeois de la commune  
 de Louvain.  
 Lausanne, le 21 juin 1911  
 L'officier de l'état civil  
*[Signature]*  
 Ce qui a été déclaré à Louvain  
 et Trachselwald

N° 300

**Michoud et Poterat.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Michoud, Charles-Jules-Louis, coiffeur,

de Lutry, Riez et Grandvaux domicilié à Laudanne,

celibataire

né à Laudanne le vingt-six Juillet mil huit cent huitante-deux

fil de Louis Jacques Charles Michoud, décédé,

et de Charlotte Vesule née Esdat, la veuve, à Laudanne.

2<sup>o</sup> Poterat, Méry-Lucie, sans profession,

de Mozens domiciliée à Laudanne

célibataire

née à zière Mozens, le dix-sept Septembre mil huit cent huitante,

filles de Mme Samuel Poterat, décédé,

et de Sophie née Marquet, la veuve à Vermond.

Les publications ont eu lieu à Laudanne le dix-huit, à Lutry, Riez, Grandvaux  
Mozens.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Riez, Grandvaux, Mozens et

Laudanne.

Communiqué: à l'état civil de

Lutry, Riez et Poliez-le-Grand

## Signatures des époux :

Michoud

Méry Michoud

## Signatures des témoins :

Grandvaux

Esdat

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-106

N° 301

**Favrat et Widmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juin mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favrat, Jules-Louis-François**, Charpentier,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

veuf de Jenny Elida née Ray des le sept octobre mil neuf cent-huit

né à Lausanne le premier octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante,

fils de François Favrat

et de Marie Louise née Rigli, les deux décédés

2° **Widmann, Louise-Jeanne**, ménagère,

de Yvet (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept

fille de Louis Widmann, coiffeur,

et de Marie Louise née Favre, la femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Yvet, les cinq et sept juin mil  
neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Certificats de publication de Lausanne & Yvet.

Communiqué : à l'état civil d'Yvet

Signatures des époux :

Jules Favrat

Jeanne Favrat

Signatures des témoins :

Jules Favrat

Louis Widmann

Gardin les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

**Pavillard & Cavin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre~~ vingt-quatre Juin ~~mil neuf cent-neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pavillard, Henri-Ernest**, peintre en bâtiments

de La Sarras domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne, le trois Juin mil huit cent huitante-deux

fils de Louis Jean Paul Ernest Pavillard, décédé,

et de Fanny née Dutoit, sa veuve, à Lansanne.

2° **Cavin, Ida-Lina**, Repassouse,

de Vucherens, domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne, le vingt-sept Juin mil huit cent huitante-quatre

fille de Emile Cavin

et de Adèle Blume née Lidenmann, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vucherens, le dix-huit mai et à La Sarras  
 le dix-neuf du même mois, mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
La Sarras, Vucherens à Lansanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de  
La Sarras & Moudon.

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Henri Pavillard  
Ida Pavillard

## Signatures des témoins :

Lucien Piller  
Louis Légeret } à Lansanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 303

**Gilliand & Arnold**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliand, Louis-Henri, Commis postal,

de Combrémont-le-Grand domicilié à Luxembourg

célibataire

né à Démoret, le dix Août mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Julie Gilliard, à Luxembourg,

et de

2° Arnold, Jeanne, Repassuse,

de Paris (12<sup>e</sup>) domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Luxembourg, le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Emile César Arnold, propriétaire

et de Renée Alexandrine Bousson, du femme,

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Combrémont-le-Grand et Paris;  
les cinq, dix-neuf juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

consentement des père & mère

de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Combrémont-le-Grand, Paris et

Luxembourg

Communiqué : à l'État Civil de

Combrémont & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Gilliard Arnold  
J. Gilliard

Signatures des témoins :

E. Arnold  
J. Arnold à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 304

**Besse et Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ vingt quatre ~~juin~~ juin mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Besse, Modeste-Louise, agriculteur,

de Chamoson | Valais | domicilié à Gyon

célibataire

né à Chamoson le cinq Mars mil huit cent septante-sept

fils de Philippe Eyprien Besse, décédé,

et de Mme Philomène née Luzzo, à Chamoson,

2<sup>o</sup> Rochat, Julie-Elise, Cuisinière,

de Bavois & au Lieu domiciliée à Bavois,

célibataire

née à Bavois le douze Juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Henri Rochat, agriculteur à Bavois,

et de Mme née Perrin

Les publications ont eu lieu à Bavois, Chamoson, Le Lieu & Gyon, les quatre,  
cinq & sept Mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Gyon

Signatures des époux :

Modeste Besse  
Elise Besse

Signatures des témoins :

U. Rochat Verrières  
J. Rochat à Puyezze

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chamoson, Chamoson & Le Lieu

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 305

**Caillat & Rognon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juin mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Caillat, Léon-Alfred,** Garde-frontière

de Féchy (Vaud) domicilié aux Bienets (Neuchâtel)

célibataire

né à Saint-Prix, le cinq octobre mil huit cent huitante-cinq

fil de Jules Caillat, employé aux Chemins de fer à Renens,

et de Rose Henriette née Mayrin,

2° **Rognon, Marie-Louise,** Lingère

de Cernaux-Pequignot (Neuchâtel) domiciliée à Lansanne, Ouchy

célibataire

née au Cernaux-Pequignot le dix-neuf janvier mil huit cent huitante-six

fille de Louis Florian Rognon

et de Marie Louise née Scheinstock, décédée.

Les publications ont eu lieu aux Bienets, Lansanne, Cernaux-Pequignot & Féchy,  
les quatre & cinq juin mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Bienets

Signatures des époux :

Léon Caillat  
Marie-Louise Caillat

Signatures des témoins :

Emma Rognon à Cernaux  
F. Rognon à Ouchy

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil  
de Bienets, Cernaux-Pequignot & Lansanne

*[Signature of the civil officer]*

N° 306

**Gunaucet et Monney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix juin mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gunaucet, Ernest-Adolf,** Dessinateur

de Bâle-Ville domicilié à Obersiggenthal-Kirchdorf

célibataire (Argovie)

né à Bâle, le vingt février — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Adolphe Ferdinand Gunaucet décédé,

et de Louise Juliana née Schimmerer, à Bâle

2° **Monney, Emma-Eugénie,**

de Villars-le-Grand domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Payerne le quinze mai — mil huit cent huitante-cinq

filles de Jules Monney, Employé de Chemin de fer à Payerne,

et de Henriette Marie née Penmettaz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Obersiggenthal, Bâle-Ville, Villars-le-Grand et  
Lausanne, les vingt-deux, vingt-cinq et vingt-six mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Obersiggenthal

Signatures des époux :

E. Gunaucet  
E. Monney

Signatures des témoins :

E. Horta  
E. Pabou à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Obersiggenthal, Bâle-Ville et Bellrive

N° 307

**Perrin et Sèchard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin, Charles-Eugène, typographe,

de Ependes domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le seize Décembre mil huit cent huitante-cinq

fil de Jules Louis Emile Perrin, serrurier,

et de Louise Marie Pidoux, sa femme, les deux à Lausanne,

2° Sèchard, Louise-Henriette, Blanchisseuse,

de Paudex et de Sullens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le vingt quatre juin mil huit cent huitante-sept

fille de Frédéric Sèchard, employé C. F. F.

et de Louise Henriette née Durand, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-sept, à Ependes, Paudex  
à Sullens le vingt huit mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ependes, Paudex, Sullens à Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Belmont 1/4, Pully & Sullens.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Perrin

Louise Perrin

Signatures des témoins :

Mlle Aubin

M. Chapuis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 308

**Mottaz et Pellaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juin mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mottaz, Louis Henri**, — Charcutier,

de Syens et Montprevoises — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Spencez près Ecublens le cinq juin — mil huit cent huitante-un

fil de Emile Mottaz, décédé,

et de Fanny, née Mottaz, la veuve, à Renens,

2° **Pellaux, Emma Marguerite**, — femme de chambre

de Pully — domiciliée à Pully

célibataire

née à Yverdon, le neuf juillet — mil huit cent huitante-deux

fille de Auguste Pellaux

et de Marie Emilie, née Galice, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Syens, Montprevoises, Pully & Pully, les trois, quatre & cinq juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Syens, Montprevoises, Pully & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Reposaz, Moudon, Mésins & Pully

## Signatures des époux :

Louis Mottaz  
Marguerite Mottaz

## Signatures des témoins :

Constant Francillon  
Jules Reymondin  
 les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 309

**Pahud et Kopf**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix~~ ~~juin~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Henri-Siméon,** négociant

de Oyens, domicilié à Bercher,

veuf de Fanny Helma Teroy et d'Elisa Augustine Becholey née Kopf dès le quatre février mil neuf cent sept

né à Fey, le quatre février mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Daniel Pahud, à Genève,

et de Lucie née Laurent, à Oyens.

2° **Kopf, Adèle-Eugénie,**

de Cernin domiciliée à Bercher,

célibataire

née à Bercher le trois août mil huit cent septante-huit.

fille de Frédéric Kopf,

et de Adèle née Pahud

Les publications ont eu lieu à Oyens, à Bercher & à Cernin le neuf juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de St Cierges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges & Lucens.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

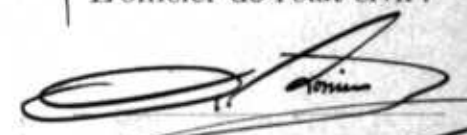
Henri Pahud  
Adèle Kopf

Signatures des témoins :

Maria Kopf à Bercher.  
à Lucens



L'officier de l'état civil :



N° 310

Tarayeff et Spychiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré  
dans le temple de la Cité par l'évêque  
Gantier, le 26 Juin 1909.

Aujourd'hui vingt-six Juin mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tarayeff, Grégoire, négociant raffineur de naphte

de Bakou (Russie) domicilié à Lusarne,

célibataire

né à Noukha | Elisabethopol | Russie, le <sup>trois</sup>vingt-cinq avril mil huit cent huitante-cinq

fils de Jeanes Aroutounian Tarayeff, décédé,

et de Barbéna Petrossian Aroutounian, sa veuve, à Bakou.

2° Spychiger, Marguerite-Lucie,

de Seeborg | Berne | domiciliée à Lusarne,

célibataire

née à Lusarne le vingt-trois Décembre — mil huit cent huitante-trois,

fille de Daniel Frédéric Spychiger, négociant,

et de Pauline Blesi, sa femme, domiciliés à Lusarne.

Les publications ont eu lieu à Seeborg & Lusarne, les cinq et sept Juin  
mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Seeborg &amp; Lusarne.

Déclaration de l'autorité ecclésiastique de

Bakou.

Permis du Département de Justice &amp; Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Seeborg

## Signatures des époux :

G. Tarayeff  
M. Tarayeff

## Signatures des témoins :

D. Djélian  
H. Karnowsky

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 311

Bollinger & Rauch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix juin mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bollinger, Walter Oscar, Pâtissier,

de Beringen (Schaffhouse) domicilié à Zurich,

célibataire

né à Schaffhouse le vingt dix mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ huitante deux,

fils de Johann Konrad Bollinger, décédé,

et de Anna Meister, à Zurich

2° Rauch, Auguste Elisabeth,

de Offenburg (Baden) domiciliée à Zurich,

célibataire

née à Offenburg le vingt juillet ~~mil huit cent~~ septante sept,

fille de Auguste Rauch, maître boulanger,

et de Sophie Meissler, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Beringen & Offenburg, les premier & trois juin  
mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Zurich

Signatures des époux :

Oscar Bollinger  
Elisabeth Bollinger

Signatures des témoins :

Emma Hoffmann Meissler  
à Zurich  
Gautschi à Schaffhouse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Zurich  
Beringen et Chancellerie



N° 312

**Bommet & Bovard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bommet, Edouard-Jean**, Appareilleur, \_\_\_\_\_

de Vajerschen-Tobel (Turgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lusonne, \_\_\_\_\_

divorcé de Edith Bertha Dupuis, dès le dix-sept décembre mil neuf cent-huit \_\_\_\_\_

né à Lusonne le vingt-un mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-dix, \_\_\_\_\_

fils de Jean Edouard Bommet \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Chavel née Witz, les deux décédés. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bovard, Mathilde**, \_\_\_\_\_

de Beax \_\_\_\_\_ domiciliée à Lusonne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lusonne le quatorze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Samuel Bovard, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Rosalie née Hensoud, veuve, à Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Beax et Vajerschen, les treize, quatorze  
et quinze mai mil neuf cent-neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Acte de mariage de l'époux avec  
mention du divorce. \_\_\_\_\_Certificats de publication de  
Vajerschen, Beax et Lusonne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de Beax \_\_\_\_\_

et Vajerschen (Tobel) \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

E. Bommet  
M<sup>o</sup> Bovard

## Signatures des témoins :

Giovanni Biordi  
Einar Biordi loc. de ... et Lusonne

## L'officier de l'état civil :

H. Lohant  
comp.

N° 313

Rod & Matendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Berthe  
Matendaz née à Lussembourg le  
28 février 1905.

Légitimation déclarée nulle  
par le Président du Tribunal civil  
de Luxembourg le 2 Mars 1910.

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent. neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Jules, Manoeuvre

de Peneu-le-Joat domicilié à Lussembourg,

divorcé de Constance Gudonne Beon dès le vingt. un Avril mil huit cent quatre-vingt.  
deux-neuf

né à Peneu-le-Joat le vingt. sept Avril — mil huit cent Septante,

fil de François Rod, décédé

et de Marie Louise née Widmann, actuellement Dame Bettes, à Lommartier

2° Matendaz, Lina, Ménagère,

de Mathod domiciliée à Lussembourg

Célibataire

née à Uverton le vingt. cinq Septembre — mil huit cent Septante-neuf

fille de Charles Matendaz

et de Jeanne Marie Adèle née Bulloz, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Peneu-le-Joat & Mathod les premier  
deux Avril mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

notes de naissance des Epoux

note de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Permis de mariage

Certificats de publication de

Peneu-le-Joat, Mathod & Lussembourg

Communiqué : à l'Etat civil de

Champvoist & Eschelleb.

Signatures des époux :

Jules Rod  
Lina Rod

Signatures des témoins :

Eugène Raymond  
Rudolf Digneziger  
les deux à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

**Berthoud & Baudin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthoud, Robert**, Boulangier,de Romanel sur Morzes & Fleurier (Nouchâtel) domicilié à Lansanne,Célibatairené à Lansanne le vingt-neuf Juillet mil huit cent huitante-huitfils de marc françois Berthoud, décédé,et de marie Louise Fanny Cosat, sa veuve, à Suens.2° **Baudin, Rose Augusta**,de Mollens domiciliée à Mollens,Célibatairenée à Mollens le deux avril mil huit cent huitante-cinqfille de Louis Henri Baudin, décédé,et de Fanny Hélène née Santschly, sa veuve, à Mollens.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Romanel, Fleurier & Mollens, le quinze  
mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deRomanel, Fleurier, Mollens & Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Collombier, Fleurier & Mollens (Mollens)

Signatures des époux :

Berthoud RobertRose Berthoud

Signatures des témoins :

A. ChodelanM. J. Guggenheiser  
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

**Stoudmann et Mattille**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stoudmann, Jules Charles**, Mannier,

de Naz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Rucy le vingt. six Décembre mil huit cent huitante-trois,

fil de François Hédi Stoudmann, décédé,

et de Méty née Ozoley, sa femme, à Rucy.

2° **Mattille, Yvonne Jeanne Henriette Octavie**,

de Berolle domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Berolle le treize Juin mil huit cent huitante-trois

fille de Octave Mattille, agriculteur,

et de Louise Rosalie née Dauphin, sa femme, à Berolles.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berolle & Naz, les premier, deux & trois Juin mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Naz, Berolle & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

chez Bieau.

Signatures des époux :

Jules Charles Stoudmann

Yvonne Stoudmann

Signatures des témoins :

Reymond  
Golay Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

**Bornand et Boubon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ quatrième ~~juillet~~ juillet ~~mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bornand, Jean Charles Hermann**, négociant,

de Ste Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à la Colonie Capotaie (Bahia) Brésil, le quinze février mil huit cent septante-six.

fils de Charles Auguste Bornand, négociant,

et de Marie Jeanne Charlotte née Krull, les deux au Brésil.

2° **Boubon, Jeanne Suzanne**, g<sup>lle</sup> de magasin,

de Nancy (Meurthe & Moselle) France domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt-six août mil huit cent huitante-sept.

filles de Henri Louis Marie Boubon, décédé,

et de Lucie Louise Jenny née Pinguet, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix - Les Granges & Nancy, les quinze & seize mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement de la mère de l'épouse

& acte de décès du père.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Ste Croix, les Granges, Nancy & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Ste Croix

& à la Chancellerie C<sup>t</sup>

Signatures des époux :

Jean Ch. Bornand  
Jeanne Boubon

Signatures des témoins :

H. Ferrel  
A. Jomard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 317

**Brun et Dentan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Brun, Eugène-Maurice,** Pasteur,

de La Serraz et d'Oulens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix sept décembre mil huit cent huitante,

fils de Eugène Charles Brun, Directeur au Endosse

et de Henriette Fanny née Jordan, sa femme, les deux à Lausanne.

**2<sup>o</sup> Dentan, Annette-Germaine,**

de Lutry domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Evian-les-Bains le premier Septembre mil huit cent huitante-six,

fille de Alfred Dentan, architecte,

et de Marie née Supersuis, sa femme, les deux à Lutry

Les publications ont eu lieu à La Serraz, Oulens, Lutry & Lausanne, les vingt-dix,  
vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf Mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Serraz  
Oulens, Lutry & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de La Serraz, Echallens & Lutry

Signatures des époux :

Maurice Brun Pasteur,  
Germaine Brun.

Signatures des témoins :

A. Dentan à Lutry  
Brun Jordan à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 318

**Dumont & Rahm**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dumont, John-Arthur, dessinateur-architecte

de Loche & de la Brévine (Nouchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Nouchâtel le quinze juin mil huit cent huitante-deux

fils de Charles Arthur Dumont, décédé,

et de Emma née Matthoy-Chaudet, la veuve à Nouchâtel

2° Rahm, Emma-Léonie, modiste

de Unterhallau (Schaffhouse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Morges le vingt mars mil huit cent huitante-trois,

filles de Louis Daniel David Rahm, décédé,

et de Rose Emma Marguerite Martin, la veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Loche, La Brévine & Unterhallau,  
les cinq et sept juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Lausanne, Loche, La Brévine & Unterhallau

Communiqué: à l'état civil de

La Brévine, de Loche & de Unterhallau

Signatures des époux :

John Dumont  
Léonie Dumont

Signatures des témoins :

Baill...  
Rob. Pinaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 319

**Baud et Viazet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Wilhelm Adrien, Employé de bureau,

de Laubonne, Montfroid - Pizy domicilié à Laubonne

célibataire

né à Rollat le six juillet mil huit cent huitante

fils de David maré Eugène Baud, horloger, à l'Orient de l'Orbe

et de Marie Amélie née Piquet, sa femme, décédée.

2° Viazet, Méry, Couturière,

de Montaubien - Chardonnay domiciliée à Laubonne,

célibataire

née à Montaubien - Chardonnay le vingt quatre février mil huit cent huitante,

fille de Hélène Tissot, Employé au Gaz

et de Hélène Eugénie née Meystre, sa femme, les deux à Laubonne.

Les publications ont eu lieu à Laubonne, Montfroid, Pizy, Montaubien - Chardonnay  
Laubonne, les vingt cinq et vingt six mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Laubonne, Montfroid, Pizy, Montaubien -

Chardonnay - Laubonne.

Communiqué : à l'état civil de

Laubonne, Gimat - St Cierge.

Signatures des époux :

Ad Baud

Méry Baud

Signatures des témoins :

A. Fontana  
Emile Grelay Verdunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 320

**Durand et Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui promesse juillet mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durand, Charles-François, employé aux C. P. F.

de Ollon domicilié à Lussin

célibataire

né à Arveyas (Huémoz) le treize novembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Jean-Baptiste Durand, décédé,

et de Marie Anne née Charvoz, la veuve, à Aigle.

2° Pahud, Marie-Blanche, cuisinière,

de Saint Cierges domiciliée à Lussin,

célibataire

née à Granges le dix mars mil huit cent huitante-six

fille de Auguste Pahud, décédé,

et de Augustine Joséphine Louise née Berthet, la veuve, à Granges.

Les publications ont eu lieu à Ollon-Huémoz, St Cierges & Lussin, le vingt-neuf avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Ollon-Huémoz, St Cierges & Lussin

Communiqué : à l'Etat civil de St

Cierges & Ollon.

Signatures des époux :

Ch. Durand

Blanche Durand

Signatures des témoins :

Riedon Justin  
Héri Em. Place } Lussin

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 321

**Longchamp & Equoy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, Jean,** agriculteur,

de Bottens domicilié à Meinier (Genève).

célibataire

né à Meinier (St Savoir) le vingt-huit août mil huit cent huitante-trois,

fil de Auguste Longchamp

et de Augustine Palud

2° **Equoy, Marie-Madeleine,**

de Es-Monts (Fribourg) domiciliée à Lundanne,

célibataire

née à Lundanne le treize avril mil huit cent huitante-dix

fille de Jean Joseph Equoy

et de Françoise Susanne Olympie Palud

Les publications ont eu lieu à Meinier, Lundanne, Es-Monts et Bottens, les vingt  
vingt-deux et vingt-trois mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Meinier

Signatures des époux :

Longchamp Jean  
Marie & Longchamp

Signatures des témoins :

Equoy Jean  
Equoy Marins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Meinier, 1151 & Poliez-le-Grand.

N° 322

**Weidmann et Furet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Weidmann, François-Carl,** Printeur en bâtimentde Dielsdorf (Zurich) domicilié à Lausannecélibatairené à Lausanne le premier Mai mil huit cent huitante-deuxfils de Gaspard Weidmann, décédé,et de Elise née Freiburghaus, veuve, à Lausanne**2<sup>o</sup> Furet, Cécile,** Revueusede Futigen (Bern) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le vingt-un Septembre mil huit cent huitante-deuxfille de Rodolphe Furetet de Anna Elisabeth Mann, décédée,Les publications ont eu lieu à Lausanne Dielsdorf & futigen, les trois quatre  
et six juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Promesse de mariageCertificats de publications deDielsdorf, futigen & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil

de Dielsdorf & Futigen.

## Signatures des époux :

Charles WeidmannCécile Weidmann

## Signatures des témoins :

Gaspard WeidmannCh. Amy, les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

**Omili & De Rosa**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Omili, Ottorino-Alfredo-Ugo**, ~~ajutant-mécanicien~~

de Bergame ) Italie ( domicilié à Lussanne,

veuf de Maria Elisabetta née Cazzaroni de la seize août mil neuf cent huit

né à milan le quinze novembre mil huit cent septante-un

fils de parents inconnus,

et de

2° **De Rosa, Vicenza**, ~~cuisinière~~

de San-felice a Cancello (Caserta) Italie domiciliée à Lussanne

célibataire

née à San-felice Cancello, le cinq décembre mil huit cent septante-trois,

lille de Francesco De Rosa, agriculteur à San-felice a Cancello,

et de Carmela née Zimbardi, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Bergame & San-felice les vingt deux  
neuf & seize mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Bergame, San-felice a Cancello & Lussanne

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Omili Ottorino*  
*Vicenza Omili*

Signatures des témoins :

*F. Sambue*  
*L. Ferrini*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 324

**Bauer et Wiesznig**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Joseph  
Wiesznig, né à Landshut le  
28 avril 1909.

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bauer, Joseph, ferblantier,

de Munich (Bavière) domicilié à Landshut,

célibataire

né à Munich, le vingt-un février mil huit cent huitante-trois,

fils de Johann Bauer, à Munich,

et de Katharina née Rauscher, sa femme, décédée,

2° Wiesznig, Anna-Juliana, Repassseuse,

de Bozen (Tyrol) autriche, domiciliée à Landshut

célibataire

née à Innsbruck le vingt-huit septembre mil huit cent huitante-huit

fille de Johann Wiesznig, cordonnier,

et de Anna Werner, sa femme, à Bozen.

Les publications ont eu lieu à Landshut, Munich & Bozen, le vingt-trois et  
quatre juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Munich  
Bozen & Landshut.

Déclarations de validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Josef Bauer.

Anna Bauer

Signatures des témoins :

H. Dringold  
H. Em. Blau - f. Landshut

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réponse du 16. 10. 20.

Par jugement de la 1<sup>re</sup> chambre civile  
du Tribunal régional de Munich rendu  
en date du 12 mars 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 juin  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an de  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 13 juillet 1920  
L'officier de l'état civil

[Signature]

copie du 12.7.19

N° 325

**Gafner et Réal née Jottetand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Juillet mil neuf cent - neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gafner, Paul-Frédéric**, Ménager,

de St Barentberg (Bene) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à St Imier le trent-cinq Octobre mil huit cent huit-ante-un

fils de Célestine Gafner, à St Imier,

et de

2<sup>o</sup> **Réal née Jottetand, Victorine-Céline**, ménagère

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Veuve de Charles Auguste Réal, déd le quinze Septembre mil neuf cent - deux

née à Féchy, le Six Janvier mil huit cent Septante-huit

fille de Jean Louis Jottetand, décédé,

et de Suzanne Isaline née Ouisier, du Veuve à Aigle

Les publications ont eu lieu à St Barentberg à Lausanne, les huit à dix Juin  
mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de  
l'Epouse

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
St Barentberg - Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Barentberg

Signatures des époux :

Paul Gafner  
Céline Gafner

Signatures des témoins :

L. Regan  
J. Chuat } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

**Demartini et Ferro**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent. neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Demartini, Giuseppe-Maria,** Cuisinier,de Lu (Alcedonarie) Italie, domicilié à Lausanne,veuf de angela antonia Pasquotto, déc. le seize Septembre mil neuf cent. dixné à Lu, le quatorze Septembre — mil huit cent septante-trois,fils de feu Pietro Demartiniet de feu Maria Ricagno.2° **Ferro, Anna,** tailleuse,de Gattinara (Novara) Italie, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Gattinara le dix-sept décembre — mil huit cent huitante-huitfille de Giovanni Ferro, vigneronet de Rosa née Bellomo, domiciliés à Gattinara,Les publications ont eu lieu à Lu, Gattinara et Lausanne, les vingt-un mai  
et dix juin mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la l'Épouse des EpouxConsentement des père & mère de l'ÉpousePromesse de mariageCertificats de publications de Lausanne,Lu & Gattinara.Communiqué : à la Chancellerie clay

## Signatures des époux :

Demartini Giuseppe  
Demartini Anna

## Signatures des témoins :

Paul Larelli  
Miyano

## L'officier de l'état civil :



N° 327

**Cretenoud et Tordo**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cretenoud, Charles-Émile,** Polier,

de Renens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Brugg (Argovie) le quatorze octobre mil huit cent huitante-cinq

fil de Charles Louis Cretenoud, décédé

et de Agathe Batha Krumm, sa veuve à Renens.

2° **Tordo, Marie-Françoise-Reparate,** Costurière

de Nice (Alpes-Maritimes) France, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Nice le vingt-cinq mai mil huit cent huitante-sept

fille de Pierre Victor Tordo, décédé,

et de Jeanne Amalbert, sa veuve à Nice.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens & Nice, les vingt-six, vingt-sept  
et trente janvier mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Épouse et

consentement de sa mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Renens, Nice & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Renens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Cretenoud Charles

Tordo Maria Reparate

Signatures des témoins :

Domenjod C. L.  
Zindel Gottfried à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 328

**Genoud & Featherstone**

Aujourd'hui le jeudi mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Genoud, Charles-Victor**, Commerçant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamesson (Valais) domicilié à Vernex-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mayona près St-Jean (Valais) le vingt. dix Janvier mil huit cent quatre-vingt. six

Noms, profession et

fils de Barthelémy Genoud, Commerçant,

domicile des parents :

et de Sydonie née Perruchoud, domiciliés à Vissoie,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Featherstone, Frances-Lydia**, Représ.

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Anglaise domiciliée à Vernex-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Worthing (Angleterre) le dix septembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

filles de Benjamin Featherstone

domicile des parents :

et de Christiane Anne Gibson née Hutchinson, les deux veuves.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelaud et à Chamesson les trois et cinq juin  
mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Montreux

Signatures des époux :

Victor-Charles Genoud  
Frances Genoud

Signatures des témoins :

Adrien Delacour à Lausanne  
à Lausanne  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Chamesson & Montreux

N° 329

Monney et Lenoir née Champod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monney, Léon, Charpentier,

de Villars-le-Grand domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Lussanne, le sept octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Samuel Henri Frédéric Monney, décédé,

et de Maximine Aline Schneider, sa veuve, à Lussanne.

2° Lenoir née Champod, Léa-Olga,

de Chateau-d'Oex domiciliée à Lussanne

veuve de Henri Emile Lenoir dit le seize Septembre mil neuf cent sept

née à Ouges le neuf Décembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Marie Auguste Champod, décédé

et de Adèle Pouyet née Gimenez, sa veuve, à Essert & Champvent.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Chateau-d'Oex & Villars-le-Grand, les deux, quinze et quinze Juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès du 1er mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-le-Grand, Chateau-d'Oex & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Constantine - Chateau-d'Oex.

Signatures des époux :

Monney Léon

Monney Léa

Signatures des témoins :

Alfred Brochet

P. Pamban les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Jaccoud et Deryalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>a 55</sup>  
7-55  
Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaccoud, Emile, \_\_\_\_\_ Prémont, \_\_\_\_\_

de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fils de Alfred Edouard Jaccoud, primeur à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Wilhelmine Caroline née Braun, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° Deryalier, Fanny-Marie, \_\_\_\_\_ Blanchisseuse \_\_\_\_\_

de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fille de Edouard François Louis Deryalier, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Marie née Martin, sa femme, les deux à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chexbres, les quinze et seize juin mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Chexbres \_\_\_\_\_  
à Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Chexbres \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Jaccoud*  
*Fanny Deryalier Jaccoud.*

Signatures des témoins :

*A. Jaccoud*  
*W. Winter*  
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 331

**Maurer et Marsens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maurer, Hermann-Auguste,** Instituteur,

de Korgen | Zurich | domicilié à Mies,

célibataire

né à Ode, le trente-trois juillet — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fils de Henri Jérémie François Maurer, décédé,

et de Augustine Pauline née Weelin, à Mies.

2<sup>o</sup> **Marsens, Elise Henriette-Georgine,** Instituteur

de Renens & Jouxtenex-Mérey domiciliée à Perroy

Célibataire

née à Landanne le cinq décembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Paul Jean Henri Marsens

et de Marie née Jordan, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Mies, Perroy, Korgen, Renens & Jouxtenex, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Coppet.

Signatures des époux :

*H. Maurer*  
*M. Marsens*

Signatures des témoins :

*J. Marsens*  
*M. Maurer Louis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Korgen, Romanel, Coppet & Rolle.

N° 332

**Dreher et Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dreher, Charles,** employé au C. M.

de Lussery domicilié à Mézières,

célibataire

né à Lausanne le neuf novembre mil huit cent huitante-trois,

fils de défunt Synace Dreher,

et de Elizabeth Kunz, domiciliée à Duchy.

2<sup>o</sup> **Chapuis, Clara-Bertha,**

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

célibataire

née à Epalinges, le vingt-sept mars mil huit cent huitante-trois,

fille de Louis Chapuis

et de Jenny née Meulier, domiciliés à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Mézières, Epalinges & Lussery, les vingt-deux & vingt-quatre février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Signatures des époux :

*Ch. Dreher*  
*Bertha Dreher*

Signatures des témoins :

*L. Blanc*  
*H. Wisman* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne, Mézières & Epalinges.

N° 333

**Barrand et Coucet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barrand, Antoine-Louis**, Etudiant

de Bussigny & Villars-Bicucelin domicilié à Lussan,

célibataire

né à Bussigny, le deux octobre mil huit cent huitante-un,

fils de Louis Barrand, tailleur à Bussigny

et de Françoise Louise Pittet, sa femme, décédée

2° **Coucet, Louise**, sans profession,

de Cocelles près Puygère domiciliée à La Cour de Peitz

célibataire

née à Cocelles le deux juillet mil huit cent huitante-quatre

fille de Jules Coucet, ancien menuisier,

et de Lina née Setey, sa femme, domiciliée à La Cour de Peitz

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peitz, Lussan, Bussigny, Villars-Bicucelin

& Cocelles, les quatorze, quinze, seize & dix-sept juin mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bussigny, Villars-Bicucelin, Cocelles près

Puygère, La Cour de Peitz & Lussan

Signatures des époux :

L. Barrand

L. Barrand

Signatures des témoins :

Jules Coucet à Villars

J. Fricker à La Cour de Peitz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Par jugement du Tribunal  
du district de Vevey, du 23 octo-  
bre, 1915, déclaré définitif et  
exécution le 11 janvier 1916, le  
mariage déposé ci-dessus a été  
légalement déclaré nul. Le divorce  
a été prononcé en application de  
l'art. 138 du Code civil suisse  
et il a été interdit au mari de se  
remarier avant l'expiration d'un  
délai d'un an.  
Lussan, le 14 janvier 1916.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]  
Reçu par le 11.16.*

Communiqué : à l'Etat civil de

Bussigny, Poliez-le-Grand, Cour de Peitz

& Cocelles

N° 334

**Lagnaz et Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lagnaz, Myse,** Mariage

de Bussy-le-Mouton domicilié à Oyens,

célibataire

né à Compiègne le trente mars mil huit cent Septante-cinq

fils de Jean David Lagnaz, décédé,

et de Anna née Pidoux, à Oyens.

2° **Pahud, Clara,** Négociante

de Oyens & Biele-Magnoux domiciliée à Oyens,

Célibataire

née à Oyens le quinze février mil huit cent Septante-cinq

fille de Auguste Pahud, décédé,

et de Julie née Pahud, à Oyens.

Les publications ont eu lieu à Bussy, Oyens & Biele-Magnoux, le vingt-un

juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

St Cierges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Mouton, St Cierges & Dommelay.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Myse Lagnaz  
Clara Lagnaz

Signatures des témoins :

Pantier à Compiègne  
Em. Blau

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N° 335

**Cuzinay et Peneveyre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>29</sup> Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuzinay, Benjamin**, — typographe, —  
de Ecotoux — domicilié à Chailly s/ Louvain —  
célibataire —

né à Jongny, le vingt septembre — mil huit cent huitante-trois, —  
fils de Alfred Cuzinay, menuisier, —  
et de Marie Joséphine née Paschoud, de femme, domiciliés à Chailly, —

2° **Peneveyre, Alice-Julie**, — Ménagère, —  
de Louvain — domiciliée à Chailly sur Louvain, —  
célibataire —

née à Chailly le dix août — mil huit cent huitante-trois, —  
fille de Louis Henri Peneveyre, agriculteur, —  
et de Armande née Larameluy, de femme, domiciliés à Chailly —

Les publications ont eu lieu à Louvain & à Ecotoux, les vingt-deux — vingt-  
quatre juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ecotoux Louvain

Communiqué : à l'Etat civil de

Subligny

Signatures des époux :

Benjamin Cuzinay  
Alice Peneveyre

Signatures des témoins :

Ch. Julien  
J. Pamban } Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 336

**White et Hutchinson**

*née Pacheud*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **White William - Henri**, — Professeur de musique, —

de Longterough, *Leicester* Angleterre, — domicilié à *Château-d'Oex*  
veuf de Gertrude Martha White née Colmar, —

né à Longterough le vingt deux *arsie* — mil huit cent *septante*, —  
fils de *Franck White* —

et de *Sara White née Burton*, *décédée* —

2° **Hutchinson Marie née Pacheud**, *maîtresse de pension*

de *Leith* *Scosse* *émigrée dans les Communes de* *inté à Vevey* domiciliée à *Château-d'Oex*  
veuve de *Alfred Thomas Dalton Hutchinson* —

née à *Vevey* le vingt mai — mil huit cent cinquante-neuf, —

filles de feu *Charles Pacheud* —

et de *Louise Emma née Nicollée*, à *Vevey* —

Les publications ont eu lieu à *Château-d'Oex, Vevey & Lutry*, les vingt-sept,  
vingt-neuf et trente juin mil neuf cent-neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil de*  
*Château-d'Oex* —

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

*Château-d'Oex, Lutry & Vevey* —

Signatures des époux :

*William Henry White*  
*Marie White*

Signatures des témoins :

*Baptiste Buscaglia*  
*J. Samblan* *les deux à Lausanne*  
*Alfred G... Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 337

Durussel & Delors

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel, Samuel-Fritz, agriculteur,

de Sassel domicilié à Granges,

célibataire

né à Granges le dix août mil huit cent huitante-neuf

fils de Felix Durussel

et de Klise née Barbey, agriculteurs à Beauregard et Mouton,

2° Delors, Blanche-Marie,

de Pency-le-Jorat domiciliée à Surpière (Sion)

célibataire

née à St Clerges le dix-huit Janvier mil huit cent huitante-neuf

fille de Heline Louise Sophie Barbey née Delors, concierge à Surpière.

et de

Les publications ont eu lieu à Granges, Surpière, Sassel & Pency-le-Jorat, les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit Juin mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Granges

Signatures des époux :

Fritz Durussel  
Blanche Durussel

Signatures des témoins :

Ch. Fallois }  
Blanche Blanc } a l'acte

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de Granges, Pency & Surpière.

[Signature of the official]

N° 338

**Scheurer et Weiler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Scheurer, Charles-Frédéric**, Boulangier,de Seedorf (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Sainte-Croix, le dix-huit novembre — mil huit cent Septante-sixfils de Samuel Scheurer, décédé,et de Elise née Kasser, sa femme, décédée,2<sup>o</sup> **Weiler, Olga**, Ménagère,de Winterthur (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bottingen (Zurich), le cinq Juillet — mil huit cent Soixante,fille de Adolphe Weiler, professeur à Zurichet de Hortense née Duperron, sa femme,Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-deux, à Seedorf & Winterthur le vingt-trois Juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication desSeedorf, Winterthur Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Seedorf & Winterthur

## Signatures des époux :

Charles ScheurerOlga Scheurer

## Signatures des témoins :

William DebonnelliGrisolan Eugène

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339

**Chevalley & Vestuz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent - neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Victor,** Employé C. P. F.

de Puidoux domicilié à Lausanne

célibataire

né à vieux Puidoux le neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-dix

fil de Alice Victoire Chevalley, aux Chisloz

et de Conturière

2° **Vestuz, Alice,**

de Puidoux, forêt & Lully domiciliée à St Saphorin (Lavaux)

célibataire

née à Puidoux le six janvier — mil huit cent quatre-vingt-dix

filie de Louis Vestuz, agriculteur

et de Jeanne Louise née Buisson, dufemme, domiciliés à St Saphorin

Les publications ont eu lieu à Puidoux, forêt Lully, St Saphorin & Lussery,  
les six, onze et douze juin mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Puidoux, forêt, Lully, St Saphorin et  
Lussery.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chexbres, forêt & Lully

Signatures des époux :

Chevalley Victor

Alice Chevalley

Signatures des témoins :

Meviller Armand

Edm. Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

**Matthey et Corday**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Matthey, Louis,** Employé de Commerce,

de Cossonay et de Vallorbe domicilié à Lussonne,

Célibataire

né à Cossonay le douze mai mil huit cent huitante-six

fils de Louis Matthey, décédé,

et de Anna Cathérine née Metzinger, sa veuve, à Rolle.

2<sup>o</sup> **Corday, Ida-Louise,** Couturière,

de Gollion domiciliée à Lussonne

Célibataire

née à Alens (Cossonay) le quinze février mil huit cent huitante-huit

fille de François Juste Corday, décédé

et de Henriette Zwahlen, sa veuve, à Alens.

Les publications ont eu lieu à Cossonay, Vallorbe, Gollion & Lussonne, les six-  
huit & dix-neuf juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Cossonay, Vallorbe, Gollion & Lussonne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Cossonay & Vallorbe,

## Signatures des époux :

*L. Matthey*  
*Ida Matthey*

## Signatures des témoins :

*Ch. Corday*  
*Robert* Lussonne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

7-278

N° 341

**Regamey et Baillif**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Regamey, Emile-Edouard,** Mariageux,  
de Laudanne domicilié à Laudanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pully, le vingt-quatre Décembre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fil de Jean Louis Regamey

domicile des parents :

et de Jeanette née Wagnières, la femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Baillif, Sophie-Aline,** Costurière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Sessus domiciliée à Laudanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bea le onze Décembre mil huit cent huitante-dix

Noms, profession et

fille de Louis Jean Felix Baillif, serrurier,

domicile des parents :

et de Sophie Henriette née Badel, la femme, domiciliés à Laudanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudanne et Ormont-Sessus, les trois et cinq  
Juin mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Laudanne - Ormont-Sessus

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil d'Ormont-

Sessus.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Regamey

Sophie Baillif

Signatures des témoins :

J. Prulland

G. Ferrin } Laudanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 342

Elk et Thiebaut

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Elk, Salo dit Friedel, employé de bureau

de Frankfort s/M. Prusse domicilié à Landanne

célibataire

né à Vöbel (Hesse) le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Julius Joseph Elk, décédé,

et de Hanna née Ewig, sa veuve à Frankfort s/M

2° Thiebaut, Hélène-Julie-Émilie,

de Brot-Dessous (Neuchâtel) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Nigle le vingt-sept septembre mil huit cent septante-huit

fille de Louis Laonard Thiebaut, employé de Banque à Landanne

et de Julie Réonore née Girard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Brot-Dessous, Landanne, Frankfort s/M, les  
vingt-cinq, vingt-six mars et deux avril mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

cités au mariage des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Frankfort

Brot-Dessous &amp; Landanne

Déclarations de Capacité

Permis du Département de

Justice &amp; Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Frankfort &amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Emilie Elk

## Signatures des témoins :

P. Schaeffer } à Landanne

## L'officier de l'état civil :

N° 343

# Kirchhofer et Deroche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kirchhofer, Julien-François, menuisier

de Arni (Bern) domicilié à L'Isle

époux de Julie Emma Alfredine Chauvet née le sept septembre mil neuf cent-quatre

né à Juziers le premier mai mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Abraham Kirchhofer

et de Marie Louise Henriette née Curtet la femme, décédée.

2° Deroche, Louise-Emilie gouvernante

de Roche (Bern) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Roche le sept août mil huit cent soixante-quinze

filles de Charles Louis Deroche, décédé

et de Elise née Mézillat, en veuve à Roche.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montier, Biglen L'Isle, les quinze seize et dix-sept juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de L'Isle

Signatures des époux :

Julien Kirchhofer  
Emilie Kirchhofer

Signatures des témoins :

Blanc } Lausanne  
Blanc }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Arni Montier à L'Isle

Par décision du 13 novembre 1918 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique soit orthographié Kirchhofer, et non pas Kirchofer

Lausanne, le 17 novembre 1918 l'officier de l'état civil

qui. à Biglen et Montier.



N° 344

**Jaquinet et Wagniaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquinet, Henri-Albert**, agriculteur,

de Omy domicilié à Omy

célibataire

né à Omy le vingt-six novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Samuel Albert Jaquinet, agriculteur,

et de Aline Marie née Jaquinet, sa femme, les deux à Omy.

2° **Wagniaux, Marie-Suzanne**, ménagère,

de Vucherens domiciliée à Vucherens,

célibataire

née à Vucherens le vingt-quatre août mil huit cent septante-sept

filles de Adolphe Wagniaux, agriculteur,

et de Pauline née Mottaz, sa femme, les deux à Vucherens.

Les publications ont eu lieu à Omy & à Vucherens, le vingt-un juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de La Serraz

Signatures des époux :

H. Jaquinet  
Marie Jaquinet

Signatures des témoins :

H. Jaquinet  
Ch. Jaquinet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
La Serraz & Moudon.

N° 345

*Hartmann & Cholly*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil neuf cent-vingt ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hartmann, Hermann*, boulanger,

de Villnachern (Slovénie) domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Orde le deux mai* mil huit cent *huitante quatre*

fils de feu *Jean Jacob Hartmann*

et de *Marie Agathe née Hagen*.

2° *Cholly, Rosa-Lucie*,

de *Sully* domiciliée à *Sully*

célibataire

née à *Sully*, le *vingt-sept Janvier* mil huit cent *huitante-un*

fille de *Emile Cholly*

et de *Louise née Malherbe, agriculteurs à Sully*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villnachern & Sully* le *trois juillet*  
*mil neuf cent-vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Villnachern  
Sully & Lausanne*

Communiqué : à l'état Civil de  
*Villnachern & Belmont*

Signatures des époux :

*H. Hartmann*  
*Lucie Hartmann*

Signatures des témoins :

*B. Baudet à Remmel*  
*Jean Laurent à Sully*

L'officier de l'état civil :

*H. Lohant*  
*scrip.*

N° 346

**Cissot & Domenjoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cissot, Emile**, Employé aux Services Industrielsde Montaubion-Chardonnay domicilié à Lausanne,Célibatairené à Lausanne le cinq Juin mil huit cent huitante-deuxfils de Billy Cissot, cultivateur de Gruyèreet de Hélène Eugénie née Meystre, sa femme, domiciliés à Lausanne,2° **Domenjoz née Amaudruz, Claire-Elise**,de Pully domiciliée à Lausanne,divorcée de Emile Louis Domenjoz dès le vingt Juin mil neuf cent sept,née à Pavigny le trois février mil huit cent soixante-quatrefille de Jean Louis Amaudruzet de Jeanne Louise née Jordan, sa femme, les deux décédés,Les publications ont eu lieu à Lausanne Montaubion-Chardonnay & Pully,les vingt-neuf Juin & premier Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouseacte de mariage de l'Épouseavec mention du divorcePromesse de mariageCertificats de publicationde Montaubion-Chardonnay, Pully &Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de S' Croix & Pully

## Signatures des époux :

Cissot EmileElise Cissot

## Signatures des témoins :

H. GmehlirJug. Würt

## L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
sepl.

N° 347

Janet et Conus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Janet, Jean-Louis, Cocher

de Paris (20<sup>e</sup> arr<sup>e</sup>) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Paris le vingt-neuf juillet mil huit cent huitante-deux

fils de Louis Antoine Janet, décédé

et de Catherine Kitchinoff, sa veuve à Orbe,

2° Conus, Amélie-Éléonore, Demoiselle de magasin,

de Vauxmaisons (Suisse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Baptiste Louis Conus, décédé,

et de Marie Madeleine Emélie Corbaz née Andrey, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris - Vauxmaisons, les vingt-six et vingt-sept juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux
- consentement de la mère de l'épouse
- acte de décès du père - acte de décès du père de l'époux & consentement de la mère
- Promesse de mariage - Certificats de publication de Paris, Lausanne & Vauxmaisons
- Déclaration de validité & permis au Dep<sup>t</sup> de Suisse
- Communiqué : à l'Etat Civil de
- Paris & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Louis Janet  
Amélie Janet

Signatures des témoins :

J. Freymond  
J. Corbaz

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 6 octobre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 6 novembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 novembre 1924.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N° 348

*Jordi & Grivel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet mil neuf cent neuf* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jordi, René dit Jean*, *Electro-Technicien*,de *Wyssachen (Berne)* — domicilié à *Territet - Montreux (Panches)**célibataire*né à *nanreville (Berne)* le *premier février* — mil huit cent *huitante quatre*,fils de *Jean Arthur Jordi*et de *Anna Lina née Schneider, décédée*,2° *Grivel, Jeanne Louise*, *sans profession*,de *Morges & de St-Livres* — domiciliée à *Lansumme - Ouchy**célibataire*née à *Lansumme - Ouchy*, le *vingt Janvier* — mil huit cent *septante-neuf*fille de *Isaac Louis Grivel, bûcheron à Ouchy*et de *Louise Bernette née Moyson, du femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Wyssachen, Morges, St-Livres, Panches et Lansumme*, les *dix, onze & douze juin mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de Montreux*

Signatures des époux :

*Jean Jordi**Jeanne Grivel*

Signatures des témoins :

*P. Dutoit à Territet**P. Dutoit à Chillon*

L'officier de l'état civil :

*H. Lihaut**rempl.*Communiqué : à l'Etat Civil de *Lansumme, Montreux, Morges & Lansumme*

N° 349

Dalex et Perzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dalex, André Joseph**, Chiffonnier

de Massongy | H<sup>ts</sup> Savoie | domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Massongy le onze juillet mil huit cent septante sept

fils de Louis François Dalex, décédé

et de Marie Lammichy, sa veuve à Massongy

2° **Perzon, Maria Virginia**, ménagère

de Challand St Victor | Turin | Italie | domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Challand St Victor le vingt neuf juillet mil huit cent septante trois

fille de Pietro Giuseppe Perzon, agriculteur à Challand St Victor

et de Maria Rosalia Chiébat, sa femme, décidée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Massongy & Challand St Victor, les vingt un, vingt deux mai & vingt juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Massongy, Challand St Victor Lansanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Dalex Joseph J

P Perzon Galece Pa v

Signatures des témoins :

Goyet Louis, agent  
Garnard Costa Lansanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
scrl.

N° 350

**Bertholet et Staub**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertholet, Edouard-Philippe-Adolphe**, *médecin*

de Rougemont domicilié à Lussembourg

célibataire

né à Vevay, le huit juin mil huit cent huitante-trois,

fils de Jean Louis Philippe Bertholet, décédé,

et de Virginie Adolphe née Hermy, sa femme, à Lussembourg

2° **Staub, Dora Eugénie Louise**,

de Obercorn (Berne) domiciliée à Lussembourg,

célibataire

née à Vevay, le premier juin mil huit cent huitante-neuf

fille de Jean Jules Staub, fonctionnaire postal,

et de Esthère Marie Anne Louise Etappen, sa femme, les deux à Lussembourg

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Obercorn & Lussembourg, le quinze

juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Rougemont, Obercorn & Lussembourg

Communiqué: à l'Etat civil de

Rougemont & Berzoyenbuchsee

Signatures des époux :

E. Bertholet

Dora Bertholet

Signatures des témoins :

L. Sandoz

M. Staub

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann  
*comp.*

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, du 8 décembre 1914, devenu définitif le 5 janvier 1915, le mariage digne ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé un délai de un an pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Lussembourg, le 15 juin 1915.

L'officier de l'état civil :

Pucet

Reçu par le 27.1.15.

N° 351

Baumgartner et Pécaut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumgartner, Rector Frédéric dit Fitz, comptable

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-huit novembre — mil huit cent huitante-quatre

fils de Frédéric Baumgartner, tailleur,

et de Elise née Seydler, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° Pécaut, Ida-Lionie, — Demoiselle de Mayenne

de Soreboz (Berne) domiciliée à Biemme

célibataire

née à Biemme, le dix-sept juin — mil huit cent huitante-deux,

fille de Léopold Henri Pécaut, démonteur,

et de Elisabeth née Selzer, sa femme, domiciliés à Biemme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze, à Langnau, Soreboz, Biemme le seize juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Langnau, Soreboz, Biemme & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Langnau, Biemme & Soreboz.

Signatures des époux :

Baumgartner

I. Pécaut

Signatures des témoins :

Léopold Pécaut à Biemme

Pécaut Marg à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant



N° 352

*Pache et Regamey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-131  
 Aujourd'hui vingt-deux Juillet mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Alfred,* agriculteur,

de *Chapelle* domicilié à *Epulinges, Croisettes*

célibataire

né à *Pilly le vingt-quatre Mai* mil huit cent *huitante-six*

fils de *Alphonse Pache, agriculteur aux Croisettes*

et de *Marie Nanette née Brochon, sa femme*

2° *Regamey, Emma-Lina,* ménagère,

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Vers chez les Blans le trente Juillet* mil huit cent *huitante-six*

fille de *David Regamey, agriculteur, Vers chez les Blans*

et de *Marie née Pache, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epulinges & Chapelles* les *quinze & seize Juin* mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*attestation de l'Etat Civil*  
*de Epulinges.*

Signatures des époux :

*Alfred Pache,*  
*Lina Pache.*

Signatures des témoins :

*F. Fambion*  
*Ch. Pallotto* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*  
*scrip*

Communiqué: à l'Etat civil de  
*S<sup>t</sup> Georges & Epulinges.*

N° 353

Glattfelder et Roulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Glattfelder, Emil, instituteur primaire,

de Glattfelden Zurich domicilié à Zurich,

célibataire

né à Glattfelden, le quatorze février mil huit cent septante-dix

fils de Susanna Glattfelder à Wil by Rufz.

et de

2° Roulin, Marianne-Louise,

de Provence, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le sept février mil huit cent septante-sept

fille de Frédéric Ferdinand Roulin, décédé,

et de Emma Adèle Guille à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, Glattfelden, Lausanne & Provence, les douze, quatorze, quinze & dix-neuf juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Zurich

Signatures des époux :

Emil Glattfelder  
Louisa Glattfelder

Signatures des témoins :

F. Gattoliat  
S. Gattoliat

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué : à l'Etat civil de Glattfelden, Provence & Zurich.

Suivant décision du conseil communal de Zurich, du 11 août 1895, Emil Glattfelder, inséré ci-dessus, est la femme, ont été reçus bourgeois de la ville de Zurich.

Lausanne, le 2 septembre 1895  
L'officier de l'état civil :  
Luc

Révisé du 4.18.15.

N<sup>o</sup> 354

Magnenat et Röstli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Magnenat, Gustave-Ferni, — agriculteur, —

de Vaulion — domicilié à Mollens, —

célibataire

né à Pampigny le vingt-sept décembre — mil huit cent septante-cinq —

fil de Henri Louis Magnenat, agriculteur, —

et de Elisabeth Melanie née Gausz, sa femme, les deux à Séven —

2<sup>o</sup> Röstli, Frédérique-Adèle, —

de St Stephan (Berne) — domiciliée à Mollens, —

célibataire

née à Mollens le six juillet — mil huit cent huitante-six —

filles de Samuel Jacques Charles Louis Röstli, agriculteur, —

et de Pauline Henriette née Ovit, sa femme, les deux à Mollens. —

Les publications ont eu lieu à Mollens, St Stephan & Vaulion, les onze, douze —  
treize juin mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

antériorité de l'état civil

de Mollens.

Signatures des époux :

Gustave Magnenat  
Frédérique Magnenat

Signatures des témoins :

Louise Röstli à Mollens  
Späthling Louis Späthling

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
semp.

Communiqué: à l'état civil de  
Vaulion, Mollens & St Stephan

N° 355

*Lamy et Fauconnet née Jaillet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juillet mil neuf cent neuf* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Lamy, Jules,* Employé aux C. P. F.

de *Quillier* domicilié à *Vullore*

*veuf de Suzette née Pichard dè le dix mai mil huit cent huitante six*

né à *Quillier le dix trois* mil huit cent *cinquante quatre*

fil de *Jean Charles Lamy*

et de *Louise née Raymond, décédée,*

2° *Fauconnet née Jaillet, Victoire-Alma,*

de *Vullore* domiciliée à *Vullore*

*veuve de Jules Henri Fauconnet dè le dix-neuf novembre mil neuf cent six*

née à *Bullisignus le quinze août* mil huit cent *cinquante six*

fille de *Victor Jaillet*

et de *Suzanne Marie née Herbez*

Les publications ont eu lieu à *Vullore & à Quillier, les vingt-neuf juin & deux juillet mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat civil de*  
*Vullore*

Signatures des époux :

*Lamy Jules*  
*Lamy Alma Victoire*

Signatures des témoins :

*A. Jaillet*  
*A. Higuerin*

L'officier de l'état civil :

*H. Lechant*  
*rempl.*

Communiqué : *à l'Etat civil de*  
*Gingins & Vullore*

N° 356

Santi &amp; Ducommun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Santi, Giuseppe - Italo, Electricien,de Voghera (Parie) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Voghera le quinze octobre mil huit cent huitante-six

fils de Pietro Santi, négociant à Voghera,et de Carolina née Maroni, sa femme, décédée,2<sup>o</sup> Ducommun dit Verzon, Jeanne-Marguerite,de Loche & La Chaux-de-fonds domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à St Imier (Berne) le vingt-quatre août mil huit cent huitante-quatrefille de Jules Auguste Ducommun dit Verzon, ancien picciotto à Chaux-de-fondset de Elisabeth née Fehr, sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Loche, Chaux-de-fonds & Voghera, les  
dix-huit, dix-neuf & trente mai mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesses de mariageCertificats de publication de  
Voghera, à Loche, Chaux-de-fonds et  
Lausanne.Permis du Département deJustice & Police.Communiqué: à l'Etat civil deLoche, Chaux-de-fonds & à la Chancelleriede

## Signatures des époux :

Italo SantiMadame Santi Jeanne

## Signatures des témoins :

Jean OserBonet Fernand Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
rempl.

N° 357

Rochat & Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 22 octobre 1934 déclaré définitif et exécutoire le 1er décembre 1934 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 5 décembre 1934

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Charles-Jean, Relieur,

de L'abbaye - du Lieu domicilié à Lausanne,

célibataire.

né à Lausanne le dix-neuf novembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jean Charles Samuel Rochat, Employé C. F. F.

et de Louise Marie Rochat, sa femme, à Lausanne.

2° Ray, Marie, Médecine,

de Villars-Buzquin domiciliée à Lausanne,

célibataire.

née à Pully le vingt-six juillet mil huit cent huitante-huit

filles de Samuel Ray, vigneron,

et de Adèle née Blanc, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, Le Lieu, Villars-Buzquin Lausanne les quinze & seize juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de L'abbaye Le Lieu Villars-Buzquin Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne Le Lieu & Puez

Signatures des époux :

Chs Rochat

Marie Rochat

Signatures des témoins :

A. Blanc à Pully

Marie Blanc à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

rempl.

N° 358

Sommer &amp; Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Sommer, Jules, Employé de Commerce

de Cottens domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Lussanne le dix-sept août mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Louis Sommer, aîné,

et de Jeanne Elise Albertine née Chauvuis, sa veuve, à Lussanne,

2<sup>o</sup> Cachin, Pauline-Aline, couturière,

de Cerniaz & Chêne et Paquier domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Rolle le vingt-quatre mai mil huit cent huitante-sept

fille de Louis Lucien Cachin, mécanicien

et de Marie née Barber, sa femme, domiciliés à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne le vingt-neuf, à Cottens, Cerniaz & Chêne et Paquier le trente juin mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Cottens, Cerniaz, Chêne & Paquier &  
Lussanne

Communiqué: à l'Etat civil de  
Mellandris, Villarszel & Grancy

Signatures des époux :

J. Sommer  
P. Sommer.

Signatures des témoins :

P. Cachin  
H. Poedlin } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

H. Lechant  
comp.

N° 359

Jeger et Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeger, Adolphe, Employé de Commerce,

de Breitenbach | Solenne | domicilié à Lausanne.

célibataire

né à Zwingen | Bienne | le trente août mil huit cent huitante-neuf

fil de Joseph Jeger, Charretier,

et de Antonie née Scherrer, sa femme, les deux à La Gullaz (Lausanne)

2° Trolliet, Elvine, Cuisinière,

de Marthoranges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chapelle le dix-sept Novembre mil huit cent septante-trois,

filles de Jules Trolliet, décédé,

et de Idaline née Guignot, sa veuve, à Ste Croix - La Sagne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Breitenbach & Marthoranges les  
dix & sept juillet mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Breitenbach, Marthoranges & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Breitenbach & St Cierges.

Signatures des époux :

Jeger Adolphe  
Elvine Jeger

Signatures des témoins :

Cesped Scherer  
Jeger Joseph Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
semp.

Par jugement du Tribunal...  
diocèse de Lausanne rendu  
en date du 2 novembre 1909, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 février  
1910, le mariage a été dissous par la divorce.

Le Tribunal a mis à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 9 Février 1922  
L'officier de l'état civil:

H. Lichaut  
Révisé au 15.2.22.



N° 360

*Bovey et Colmer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Marcel Bovey  
Colmer, né à Lausanne le 12  
Juillet 1899.

Par jugement du Tribunal...  
disposé de Lausanne rendu  
en date du 23 avril 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 juin  
1928... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à six mois le  
délai pendant lequel l'a... femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 29 juin 1928.  
Lausanne, le 19 juillet 1928  
L'officier de l'état civil:

*Le Bailly*

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bovey, Pierre-Albert,* — agriculteur, —

de *Romanel & de Cheseaux* — domicilié à *Payerne,* —

*célibataire* —

né à *Romanel* le vingt-huit Septembre — mil huit cent huitante-trois, —

fil de *François Samuel Bovey,* agriculteur, —

et de *Marie Elise* née *Chamot,* domiciliés à *Romanel.* —

2° *Colmer, Justina,* — Cuisinière, —

de *Steinach & Steubing* (Bavière) — domiciliée à *Lausanne,* —

*célibataire* —

née à *Steinach* le six février — mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de *Sébastien Colmer,* agriculteur à *Steinach* —

et de *Creszenz* née *Hien,* décédée —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Romanel, Cheseaux, Payerne &*  
*Steinach,* les vingt-deux, vingt-trois, vingt-six & vingt-huit Juin mil neuf  
cent-neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Attestation de l'Etat Civil de*  
*Payerne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Romanel, Payerne & Chancelerie*  
*de* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bovey Pierre*  
*Justina Bovey*

Signatures des témoins :

*Lo de Siegenthal*  
*Duscher Robert, les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
*rempl.*

N° 361

**Fankhauser et Conod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui ~~le~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fankhauser, Edouard,** Instituteur,

de Trub (Berna) domicilié à Morcles,

célibataire

né à Bercher, le sept juillet mil huit cent huitante-huit

fil de Edouard Fankhauser, décédé,

et de Elisa née Gschon, la veuve, à Fayerne.

2<sup>o</sup> **Conod, Marianne-Elizabeth,** Institutrice

de Arnex à Les Clées domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le vingt-deux octobre mil huit cent huitante-sept

filie de Frédéric Emmanuel Conod, Gérant

et de Marguerite Elisabeth née Bomanio, la femme, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Trub, Morcles, Arnex, Les Clées Lansanne, les  
trois, quatre, cinq & huit juillet mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Ber

Signatures des époux :

E. Fankhauser  
M. Fankhauser

Signatures des témoins :

[Signature]  
H. Conod [Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Ber

Trub, Arnex à Romarinnotier

L'officier de l'état civil :

H. Leichaut  
rempl.

N° 362

Trachsel & Gurtner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent ~~neuf~~ cent neuf ~~cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trachsel, Alfred-Christian, Cocher,

de Juberg | Berne | domicilié à Lundamm

célibataire

né à Bonny le six janvier mil huit cent huitante un

fils de Christian Trachsel

et de Marianne née Schweizer, la femme, les deux décédés,

2° Gurtner, Maria-Adelheid, Cuisinière,

de Wahlern | Berne | domiciliée à Lundamm

Célibataire

née à Walterswil | Fribourg | le trante septembre mil huit cent huitante quatre

fille de Christophe Gurtner, Cordonnier,

et de Anna Maria née Schubler, la femme, domiciliée à Savel.

Les publications ont eu lieu à Lundamm, Juberg & Wahlern les six sept juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Juberg, Wahlern & Lundamm

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Kirchdorf & Wahlern.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Trachsel  
Maria Trachsel

Signatures des témoins :

R. Fuchs  
Emile Corti

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
comp.

N° 363

**Borgeaud & Beer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois cent mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> **Borgeaud, Emile Louis**, Employé C. P. F.

de ~~Morrens~~ domicilié à ~~Lausanne~~

~~veuf de Marie née Vittoz de la vingt quatre novembre mil neuf cent sept~~

né à ~~Morrens~~ le vingt huit septembre mil huit cent cinquante sept

fil de ~~Pierre François Samuel Borgeaud~~,

et de ~~Jenny née Martin, sa femme, décédée.~~

2<sup>e</sup> **Beer, Maria**, ~~Cuisinière~~

de ~~Orb (Berne)~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

~~célibataire~~

née à ~~Niederhünigen (Berne)~~ le vingt octobre mil huit cent dix huit

fille de ~~Christian Beer~~

et de ~~Anna née Krumm, sa femme, décédée.~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Morrens & Orb~~ le huit juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de~~

~~l'Epoux.~~

~~Promesse de mariage.~~

~~Certificats de publication de~~

~~Morrens, Orb & Lausanne.~~

Communiqué : à l'état civil de

~~Orb & Poliez-le-Grand.~~

Signatures des époux :

~~Borgeaud~~  
~~Maria Borgeaud~~

Signatures des témoins :

~~Delavoy~~ } ~~Lausanne~~  
~~Mayer~~ }

L'officier de l'état civil

~~[Signature]~~

N° 364

Quaglia et Sallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois cent mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Quaglia, Silvio-Biagio-Natale, plâtrier,

de Castellotto-Villa | novare | Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Postua | novare | Italie le trois février — mil huit cent huitante —

fils de Stefano Quaglia, agriculteur à Castellotto-Villa —

et de Luigia née Rognoni, sa femme, décédée —

2<sup>o</sup> Sallaz, Henriette-Charlotte-Madeleine,

de Severy — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois juin — mil huit cent huitante-six —

fille de Charles Marie Sallaz, comptable —

et de Marianne Marie née Cotto, sa femme, domiciliés à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Severy &amp; Castellotto-Villa les trois &amp; vingt juin mil neuf cent neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Castellotto-Villa, Severy &amp; Lausanne —

Permis du Département de J<sup>e</sup> & P<sup>e</sup> —

Communiqué : à l'Etat Civil de —

Genève &amp; à la Chancellerie de —

## Signatures des époux :

Silvio Quaglia  
Henriette Quaglia

## Signatures des témoins :

H. Sallaz  
Mayer à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

**Kaufmann & Schmidhäusler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le dix sept~~ ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kaufmann, Hermann**, ~~Cordonnier~~

de ~~Triengen~~ ~~Lucerne~~ domicilié à ~~Lucerne~~

divorcé de ~~Marianne Messeli~~ dès le ~~dix sept Janvier~~ ~~mil neuf cent sept~~.

né à ~~Triengen~~ le ~~dix sept~~ ~~mil huit cent~~ ~~soixante deux~~

fils de ~~Georg~~ ~~Kaufmann~~, ~~décédé~~,

et de ~~Elisabeth~~ ~~Hinnen~~, ~~à~~ ~~Triengen~~

2° **Schmidhäusler, Anna-Maria**, ~~Cuisinière~~

de ~~St Ours~~ ~~Freiburg~~ domiciliée à ~~Lucerne~~

Célibataire

née à ~~Schlaten~~ ~~Düdingen~~ ~~Freiburg~~ le ~~vingt~~ ~~mil huit cent~~ ~~soixante huit~~

fille de ~~Johann~~ ~~Schmidhäusler~~

et de ~~Margaretha~~ ~~Vönlanten~~, ~~les deux~~ ~~décédés~~,

Les publications ont eu lieu à ~~Lucerne~~ ~~St Ours~~ & ~~Triengen~~, ~~les~~ ~~premières~~, ~~deux~~  
le ~~huit~~ ~~Juillet~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Actes de naissance des Epoux~~  
~~Acte mariage de l'Epoux avec mention~~  
~~au divorce~~

~~Promesse de mariage~~  
~~Certificats de publication de~~  
~~St Ours, Triengen & Lucerne~~

Communiqué : ~~à l'Etat civil de~~  
~~Triengen & St Ours.~~

Signatures des époux :

~~H. Kaufmann~~  
~~M. Schmidhäusler~~

Signatures des témoins :

~~J. Bolliger~~  
~~H. Dettli~~

L'officier de l'état civil

~~[Signature]~~

N° 366

*Wicky et Felzer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois cent mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Wicky, Gustave,* ———— *cocher,* ————de *Traycourgnés* ———— domicilié à *Uzerdon,* ————*célibataire* ————né à *Neuchâtel* le *six* *avril* ———— mil huit cent *huitante-sept* ————fils de *Henri Wicky, décédé,* ————et de *Idaline née Vuillemin, la Veuve,* à *Uzerdon,* ————2<sup>o</sup> *Felzer, Rosa,* ———— *tenancière de Café,* ————de *Denkingen (Spaichingen) (Wurtemberg)* ———— domiciliée à *Lausanne,* ————*célibataire* ————née à *Denkingen* le *vingt-trois* *avril* ———— mil huit cent *septante-sept* ————fille de *Franziskus Felzer,* ————et de *Theresia née Dicher, les deux décédés,* ————Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Denkingen, Uzerdon & Traycourgnés* les  
*vingt-neuf* *juin,* *premier & deux* *juillet* *mil neuf cent neuf.* ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil* ————*d'Uzerdon* ————

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

*Montigny, Uzerdon & Chancelerie* *de* ————

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Wicky Gustave*  
*Wicky Rosa*

Signatures des témoins :

*Georges Wicky* à *Thoune*  
*Pétréquin Louis* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :



N° 367

**Wood & Michel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~Trois cent mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wood, Henry Howard**, tailleur,

de Cambridge Wells, Comté de Kent (Angleterre) domicilié à Eastbourne (Sussex)

célibataire

né à Cambridge le quatorze juillet mil huit cent huitante,

fils de Richard Henri Wood,

et de Jeanne née Platt, domiciliés à Eastbourne,

2<sup>o</sup> **Michel, Jeanne Louise**,

de Coppet domiciliée à Chardonne,

célibataire

née à Verey, le vingt-huit octobre mil huit cent huitante-cinq

fille de Louis Gustave Michel

et de Louise Aimée née Brun, décédée,

Les publications ont eu lieu à Chardonne & Coppet les dix & douze juin mil neuf cent neuf (avec dispense de publications en Angleterre).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Corsier

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Corsier & Coppet

Signatures des époux :

Henry Howard Wood  
Jeanne Louise Wood

Signatures des témoins :

Hélène Michel à Verey  
William Wood à Eastbourne  
André...

L'officier de l'état civil :

[Signature]





N° 369

*Boch et Laforet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois cent mil neuf cent-neuf* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boch, Paul,* *architecte,*

de *Chaux de Fonds (Nanchâtel)* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Plainpalais (Genève)* le *sept février* mil huit cent *huitante-un*

fils de *Paul Boch, décédé,*

et de *Julie Henriette née Lambert, à Genève*

2° *Laforet, Anne-Marguerite,*

de *Limoges (St-Vienne) fiancée* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Limoges* le *sept avril* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Gustave Laforet, décédé,*

et de *Catherine Elong, sa veuve, à Limoges*

Les publications ont eu lieu à *Chaux de Fonds, Limoges & Lausanne, les*  
*quinze, seize & dix-sept juillet mil neuf cent-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Chaux de Fonds, Limoges & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Chaux de Fonds & Chancellerie de*

Signatures des époux :

*P. Boch,*  
*Marquerite Boch*

Signatures des témoins :

*Henriette Boch,*  
*Auguste Peter,*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Per jugement du Tribunal du Dist...  
krist. de Lausanne... rendu  
en date du... 2. décembre 1911...  
déclaré définitif et exécutoire le... 26...  
décembre 1911... le mariage inscrit  
ci-contre, a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 20 janvier 1912.  
L'officier de l'état civil:*

N° 370

Thévoz & Schmarzmann

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Thévoz, Henri-Gustave, Dessinateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Missy domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fils de Armand Thévoz, Employé B. C. V.

domicile des parents :

et de Elisabeth née Rochat, la femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Schmarzmann Rosalie Bertha,

Lieu d'origine et de domicile :

de Buchten | Bâle-Campagne | domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le cinq avril mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Jacob Arnold Schmarzmann, lithographe,

domicile des parents :

et de Anna Catherine Keller, la femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Missy & Buchten, les dix sept & vingt deux  
Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Buchten

Missy & Lausanne

Signatures des époux :

Henri Thévoz  
Rosalie Thévoz

Signatures des témoins :

J. Maillat  
Aef. Gagnier

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

Communiqué : à l'état civil de

Gimnicone & Buchten

Par jugement du Tribunal...  
disposé de Lausanne, rendu  
en date du 7 juin 1923... déclaré  
définitif et exécutoire le 19 septembre  
1923... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 septembre 1923.  
L'officier de l'état civil:

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 370

Thévoz & Schmarzmann

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Thévoz, Henri-Gustave, Dessinateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Missy domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fils de Armand Thévoz, Employé B. C. V.

domicile des parents :

et de Elisabeth née Rochat, la femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Schmarzmann Rosalie Bertha,

Lieu d'origine et de domicile :

de Buchten | Bâle-Campagne | domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le cinq avril mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Jacob Arnold Schmarzmann, lithographe,

domicile des parents :

et de Anna Catherine Keller, la femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Missy & Buchten, les dix sept & vingt deux  
Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Buchten

Missy & Lausanne

Signatures des époux :

Henri Thévoz  
Rosalie Thévoz

Signatures des témoins :

J. Maillet  
Aef. Gagnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Gimnicone & Buchten

Par jugement du Tribunal...  
disposé de Lausanne, rendu  
en date du 7 juin 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 19 septembre  
1923, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 septembre 1923.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Epoux

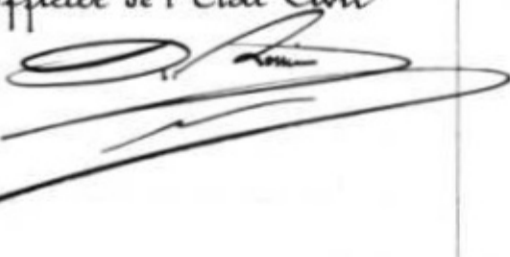
Adamina	Antoine - Frederic	221
Allard D'	Joseph - Hermann	192
Allegra	Gaudenzio - Giulio - Costantino	318
Arnet	Alcis	218
Artemi	Luigi	180

Epouses

M 32

Aebischer	Marie Lauber, Anna Maria Barbara	77
"	Marie	25
Amaudruz	Marie Lenoir, Helene	307
Amblas	Jeanne Rosine	308
Amman	Blanche - Julie	125
Amstutz	Marie - Ida	59
"	Catherine	48
Annen	Marie - Louise	28
Arnet	Marie	218
Arnold	Jeanne	333
Arandel	Louise - Andrienne	229
Astuli	Marie - Luigia - Teresa	7
Audemard	Alice - Emmy	128
Auray	Marie - Antoinette	38
Autran	Antoinette Helene - Renée	259

Le Volume de termine par le N° 370  
des inscriptions de l'année 1909. La suite  
se trouve dans le Volume commençant par  
le N° 371, ce que nous certifions  
Lausanne, le 5 août 1909  
L'Officier de l'Etat Civil



Un double a été remis à l'autorité  
cantonale en exécution de l'Article 2  
de la loi

Lausanne, le 5 août 1909  
L'Officier de l'Etat Civil



B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

olio

Epoux.

Epoux.

Nièze  
No  
Lie  
Eta  
Lie  
No  
Lie  
Eta  
Lie  
No  
Da  
jugem  
tribun  
ate du  
milit et  
1913  
é disse  
Tribun  
pend  
pourr  
age.  
anne,  
L'e

Bai	Giovanni	172
Bandelier	Eugène-Léon	4
Barbey	Louis-Henri-Albert	116
Barraud	Antoine-Louis	363
Baud	Jules-Jean-Samuel	185
"	Wilhelm-Adrien	349
Baudin	Charles-Albert	167
"	Auguste-Alfred	317
Baungartner	Hector-Frédéric dit Fritz	381
Baur	Joseph	354
Beard	Georges	82
Béboux	Bisar-Demand	276
Belet	Louis-Philippe	184
Berger	Albert-Ernest	55
Berthaud	Jean-Julien	94
Bertholet	Edouard-Philippe-Adolphe	380
Berthoud	Robert	344
Besse	Nicolas-Louis	334
Bettens	Alfred	50
Betlex	Henri	98
"	Eugène-Daniel	208
Beysang	Maximin	232
Bezençon	Ernest-Edouard	220
Biorci	Domenico	216
Blaiseville/de	Jules-Louis	14
Blanc	Louis-Isaac	87
"	Henri-Emile	143
"	Louis	203
Bloch	Ludwig-Alfred	132
Blondel	Henri	19
Boch	Jean	399
Bocksberger	Oscar-Servatius	72
Bolay	Adolphe-Henri	71
Bolliger	Walter-Oskar	341
Bolomey	Walter-Wilhelm	122
Bommet	Edouard-Jean	342
Borgeaud	Emile-Louis	393
Borhard	Thermann-David	304
"	Jean-Charles-Thermann	346
Bossard	Johann-Robert	151
Bovard	Charles-Jean-Emile-Frédéric	175

Bovet	Robert-Henri-Alfred	159
Bovey	Sève-Albert	390
Bovy	Alexandre-Louis	106
Breuleux	Reni-Alfred	270
Briffaud	Jacques	83
Broderrick	Arthur-Louis	236
Brun	Eugène-Maurice	347
Buchmann	Disini-François	81
Buchs	Jacques-Filicien	153
Buffat	Albert-Jules	311
Bürkli	Johann	305
Burnat	Adolphe	67
Buscaglione	Joseph-Amédée	253
Bussel/Oroz	Georges-Louis	243
Buttel	Joseph-Lucien	201

Epouses

Bachmann	née Chélat, Anna - Marie	316
Baer	née Guistron, Mathilde - Marie - Jenny	325
Baillif	dir Peybrignat, Alexandrine dite Aline	32
"	Sophie - Aline	371
Ballaman	Anna - Alphonsine	140
Balmer	Anna - Elise	137
Bapst	née Gred, Anna	23
Baronne	Louise - Philomène	367
Barras	Amie - Louise - Francesca	55
Basset	Adèle - Elise	279
Bataillard	Julie - Louise	71
Baudin	Rose - Augusta	344
Baumgartner	Anna - Christine	221
Bauer	Frída	201
Baur	Marie	217
Béboix	Clara - Louise	191
Beck	Catherine	146
Beer	Maria	393
Beiler	Martha	293
Belet	Clara	106
Berger	Eleonore - Anne	225
Bernard	Marie - Louise	70
"	Louise - Hélène	270
Berney	Marie - Alida	95
Bertolina	Angela - Maria	216
Besançon	Augusta - Françoise - Filise	131
Besse	Rose - Alice	286
Besuchet	Jeanne	88
Beyeler	Marguerite	294
Bénençon	dir. Falconnier, Hélène	220
Biedermann	Anna - Rosa	143
Biola	Marie - Elise	258
Birbaum	Françoise - Pauline	162
Blanc	Alcise - Jenny - Augustine	8
Blaser	Marie - Henriette	92
Bloch	Mathilde	199
Blum	née Germond, Marie - Lélie - Hortense	311
Bolomey	Louise - Marie	284
Bonny	Louise - Nancy	47
Borgatta	Catherine - Emilie	130
Bornand	Lea - Bénédicta	73

Epouses

Borre	Marie - Anne - Secondine	253
Boubron	Jeanne - Susanne	346
Bougeat	Marie - Louise	123
Bovard	Jeanne - Louise	21
"	Mathilde	342
Bovet	Mathilde - Frída	302
Braganti	Eva - Regina - Margherita - Angela	111
Bratin	Marie - Stéphanie - Jeanne	161
Brawand	Hélène - Emma	157
Brunschwick	Emma - Sara	132
Bryner	Pauline - Bertha	304
Büchi	Marie dite Hélène	43
Buffat	Angèle - Sophie	310
Burger	Bertha - Louise	87
Buriers	Marie - Louise	121
Burnier	Elise	173
Butticaz	Louise	108
"	Juliette	287

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

**B**Epoux.

	Cagnola	Mario-les-longo-Giacomo	291
	Caillat	Léon-Alfred	335
Nor	Callum M <sup>e</sup>	Edward-Alfred	64
Liet	Campiche	Ernest-Edouard	235
Elat	Chabot	Georges-Alfred	240
	Chappuis	Guétard	66
	"	Georges	239
Liet	Chave	François-Robert	121
Nor	Cherpillod	Guillaume	280
	Chevalley	Paul-Albert	244
Nor	Chevalley	Victor	369
Liet	Christina	Charles-Antoine	207
Elat	Clerc	Emmanuel-Louis-Eugène	281
	Clot	Alexis-Héli	91
	Corbaz	Alfred-Robert	56
Liet	"	Friedrich-Alex-David	252
Nor	Cornu	John	1
	Correvon	Charles	157
	Corthésy	Louis-Henri	122
Dat	Courtial	Louis-Marius	325
	Cretenoud	Charles-Emile	353
	Crousaix	Louis-François	26
	Cuendel	Louis-Henri	22
	"	Paul-Georges	198
	"	Emile-Alfred	257
	Culka	Louis-Charles-Joseph	308
	Cusinay	Benjamin	365

jugem  
 kriek  
 te du  
 itif et  
 123  
 disso  
 tribuna  
 penda  
 pourr  
 age.  
 anne,  
 L'o



## Eouses

Cachin	Pauline-Aline	388	Crausaz	Emma	63
Caillet	Justine-Louise	96	Crosel	Elise-Helene	129
Calame	Constance	323	Croulaz	Emma-Henriette	147
Camerlo	Onesta-Maria	186	Cruchon	Suzanne-Georgine-Julia	192
Casadei	Cesira	159	"	Valerie	233
Cathelaz	Jenny-Emma	181	Cuèrel	nie Wursten, Marie	12
Cavin	Ida-Lina	332	Curhod	Ida-Marie	195
Chaillet	Suzanne-Emilie	327	"	veuve Desponds, Blimence	227
Chamot	Bertha-Ida	272	"	Rose-Alice	230
Champod	veuve Lenoir, Lea Rosa	359	"	Helene	251
Champrenaud	Blanche-Julia	13			
Chapuis	Clara-Bertha	362			
Chappuis	Jeanne-Elise	290			
"	Berthe	110			
"	Elvire	86			
Charles	Helene-Adile	101			
Chassot	Rosa	104			
Chavan	nie Rapetoud, Anna-Elise	194			
Chavannes	Berthe-Genevieve	117			
Chenevier	Marie-Adile	54			
Cherbuin	Marguerite	114			
Chessel	Elise	81			
Chiari	nie Favre, Henriette-Sophie	296			
Cholly	Rosa-Lucie	375			
Christen	Marie-Martina	74			
Clerc	Louise	91			
Cochet	Ida	105			
Collet	Sophie	114			
Combremont	Valerie-Elise	111			
Comoli	nie Rossi, Teresa	298			
Conod	Marianne-Elisabeth	391			
Conus	Marie-Blimence	19			
"	nie Mesot, Marie-Victorine	160			
"	Emilie-Blimence	377			
Coppieters	Emilie-Joséphine	283			
Corbaz	die Rouss, Marie-Berthe	60			
Corday	Ida-Louise	370			
Correvon	Marie-Madeleine-Jeanne-Emilie	208			
Corthisy	Louise-Marie	154			
Coucet	Louise	363			
Courvoisier	Rose-Lina	57			

C

uèvo:

Not

Lie

Eta

Lie

Not

Not

Lie

Eta

Lie

No

Da

Jugem

du

de du

attif et

1823

é disse

Tribuna

pendu

pourra

age.

asanne,

L'o

Époux

Daccord	Paul-Henri	10
Dagand	Jean-Juvé	139
Dalex	André-Joseph	379
D'Allard	Joseph-Hermann	192
Dalmaz	Léon	247
de Blaireville	Jules-Louis	14
Debonneville	Gustave-Alphonse	228
Decombaz	Ernest	287
de Kaenel	Ernest	202
Delacrétaz	Louis-Julien	148
Demagistri	Emilien-Edmond	49
Demartini	Giuseppe-Maria	356
Depollier	Auguste	108
Desponds	Edouard-Georges	58
Devaud	Constant-Eugène	233
Diserens	Charles-Gustave	182
Dolezal	Wilhelm	199
Dreher	Charles	362
Dreyfuss	Maurice	52
Droquet	Ernest-Marius	16
Dromard	Charles-Alphonse	187
Droz dit Busset	Georges-Louis	243
Dumard	Émile	170
Dumont	John-Arthur	348
Duperieux	Louis-Émile	5
Duperthuis	Henri	40
Dupertuis	Jean-Vincent	226
Durand	Charles-François	350
Durussel	Samuel-Fréd	367
Duvoisin	Alfred	76

Épouses

Degallier	Clara-Elisabeth	257
Degele	Madeline	29
De Giez	nié Tache, Henriette	223
Delafontaine	Sophie	112
Delessert	Eugénie	141
"	Blanche-Maria	367
Della-Corre	Ernestine-Marguerite	90
Dentan	Annette-Gemma	347
Deroche	Louise-Emilie	373
De Rosa	Vincenza	353
Deschamps	Lina	271
Desgalier	Fanny-Maria	360
Desponds	nié Luchad, Blimene	227
Domenjoz	nié Amaudruet, Claire-Elise	376
Dormond	Ida	30
Ducommun dite Verroy	Jeanne-Marguerite	386
Ducrot	Jeanne-Adèle	200
Dufour	nié Guillet, Rosine	295
Dumartheray	Anna-Adèle	166
Dupraz	Louise-Jeanne	40
Dupuis	Louise-Lucie	211

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**D**

Lie

Eta

Lie

No

No

Lie

Eta

Lie

No

Da

jugem  
Licit  
te du  
atif et  
12/3  
diase  
ribun  
pendi  
pourr  
age.  
anne.  
L'e

Epoux.

Eich	Eugène-Gustave
Elk	Salvator Friedel
Epitoux	Edouard-Louis-Philippe
Etter	Jean-Louis
Etiel	Friedrich-Eugène

Epouses

39	Eberhardt	Blara	312
372	Echenard	Elie-Mida	237
134	Ecoffey	Jenny-Françoise	109
159	Egli	Suzanne-Emma	94
200	Emery	nié Saugy, Emma-Julie	98
	"	Marie-Lélie	156
	Emo	nié Kramer, Jenny	175
	Engler	Hina-Julia	151
	Equoy	Marie-Madeleine	351

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**E**

Et

Lie

No

No

Lie

Et

Lie

No

Da

Jugem

*Lien*

te du

atif et

123

disse

Tribun

pend

pourr

lage.

anne.

L'e

Epoux

Fankhauser Edouard  
 Fath Maximilien  
 Favrat Jules-Louis-François  
 Favre Emile  
 " Paul-Henri  
 " Louis  
 Fenaroli Ernest-Romulus  
 Feuerheid Diebich-Mathias  
 Fwarz John  
 Fontannaz Auguste-Henri-Limé  
 Förster Heinrich  
 Frei Rudolf  
 Fréte Ernest  
 Frey Jean-George  
 Froereisen Eugène

Epouses

391 Falconnier née Bigençon, Hélène 220  
 177 Faucherre Félix-Marguerite 203  
 331 Fauconnet née Jaillot, Heloise-Alma 385  
 105 Favre dit Favisod, Lucy-Nancy-Louise 314  
 133 Fauquex Marie 222  
 324 Favrat Blanche-Rosa 255  
 11 Favre veuve Schmidlin, Klara-Lydia 64  
 209 " Virginie dite Lucie 240  
 99 " veuve Chiari, Henriette-Sophie 296  
 289 Featherstone Frances-Lydia 358  
 145 Fehlmann Elise 56  
 35 Feissly Henriette-Emilie 169  
 196 Ferro Anna 356  
 259 Fetzler Rosa 396  
 328 Fivat Constance 214  
 Flüchiger Bertha 10  
 Fornerod Eda-Odèle 292  
 Forney Lucile 69  
 Furet Lucile 352

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**F**

Li

Ne

Ne

Li

Et

Li

Ne

De

gem

xi

du.

if et

2/3

diss

ibun

pend

ourr

ge.

anne.

L'



Epoux

Epouses

Gafner	Paul-Frédéric	355
Gallois	Jean-François-Aurice	127
Ganière	Arceel-Alfred	149
Garagnon	Justin-Jules-Samuel	38
Gatta	Giovanni-Battista-Giuseppe-Londino-Pittori	197
Gay	Daniel-Louis-Ernest	189
Gehant	Emile	251
Gendroz	Arthur	219
Genoud	Charles-Victor	358
Genton	Emile-Henri	315
Gilliard	Louis-Henri	333
Gilliard	George-Robert	53
Girardet	Jules	158
"	Paul-Emile	258
"	Friedric-Emile	272
Girod	Theodore-Frédéric	171
Glatfelder	Emil	383
Glanville	Ramulph	93
Godel	Prosper	46
Goetschmann	Johann-Baptist	325
Grand	Henri-Samuel	140
Grieb	Alfred-Maxime	113
Griessmaier	Augustin-Lorenz	329
Grivaz	Friedric-Emile	126
Grossmann	Wenzel dit Adolphe	47
Grunauer	Ernest-Adolphe	336
Gux	François-Louis	255
Guillemin	Charles-Constant	32
"	Charles-Léon	62
Guillermir	Charles-Louis	102
Guillet	Georges	295
Guisan	André-Ernest-Charles-René	117
Gutknecht	Friedrich	156
Gygi	David-Louis	24
Gysler	Christian	217

Gachet	Lia-Fanny	268
Gachoud	Milanie	46
Gailloud	Julie-Louise	2
Gardel	Marie-Suzanne-Marguerite	164
Gasser	Berthe	277
Gayte	nie Varenne, Cecile	24
Geissbühler	Elise	197
Genton	Fanny	185
Germond	veuve Blum, Marie-Félicie-Hortense	311
Giddey	Marguerite	171
Gillieron	Rosa-Marie	142
Girardet	Amette-Jenny	264
Giroud	Marguerite-Fanny	177
Givonetti	Giuseppa	172
Gloor	Margarita-Louise	113
Golaz	Albise-Mathe-Jeanne	245
Gonthier	Marie-Thérèse-Hélène	76
Gottreux	Marie-Olga	274
Grand	Blanche-Lina	76
Grandjean	Jeanne-Emma-Charlotte	278
Granjux	Marie-Louise	248
Griessen	veuve Baer, Mathilde-Marie-Jenny	326
Grillet	Josephine	139
Griottier	Julie-Sylve-Adolphine	46
Grisoni	veuve Besco, Giuseppina	260
Grivel	Jeanne-Louise	228
"	Jeanne-Louise	378
Gros	veuve Bapst, Anna	23
Grossenbacher	Matha	329
Grossrieder	Anna-Marie	17
Grünenfelder	Marie-Bertha-Laurentia	35
Grünenwald	nie Vicarino, Jeanne-Augusta	189
Gux	Emma	219
"	Florence	204
Guignet	Blémence	320
Guillet	dit Dufour, Rosine	295
Gutner	Marie-Adelheid	392

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**G**

No

Li

Et

Li

No

Da

gem

ien

du

et

13

lisse

bun

end

urr

e.

ane,

L'

## Epoux

Kahner	Jean
Kaldi	Jean-Frédéric
Känni	Alfred-Paul
Kartmann	Helmann
Käuppli	Johann-Henrich
Kermann	Wilhelm-Christian-Hay
Kerren	Alfred
Keyer	Charles-Frédéric
Kirsch	Alfred-Albrecht
Koll	Philippe-Charles
Kollup	Joseph
Kolzer	Ernest-Frédéric
Kwiter	Jean-Jacques

446  
120  
277  
275  
234  
294  
292  
155  
97  
109  
205  
78  
327

## Epouses

Kaegelin	Elin	31
Kahnemann	Marie-Elisabeth	300
Kalbach	Martha-Hilene-Elisabeth	224
Kemmi	Rosa-Elisabeth	212
Kerren	Kosina	269
Kofer	Margdalena née Mader	254
Kofmann	Marthe dite Fadine	303
Kolmer	Justina	390
Kutchnison	née Tschoud, Marie	366

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**H**

Li

Et

Li

No

Da

gem

xi

du

f et

93

diss

ibun

pend

ourr

ge.

anne,

Li

Epoux

Jacot	William-Edmond
Jaccoud	Emile
Jacquier	François
Janet	Jean-Louis
Jaquinet	Henri-Albert
Jaton	Eugène
Jaur	Emile-Joseph
Jaurin	Ernest
"	Louis-Emile
Jeanjaquet	Edouard-Henri
Jeger	Adolphe
Jenny	Joseph-Emile
Jentler	Fritz-Nathas
Jlg	Konrad
Jordan	Georg-Victor
"	Maurice
Jordi	Hans dit Jean
Joyet	Ernest-Ami-Constant
Jirasco	Gottlieb
Ivanoff	Serge

Epouses

168	Jaillet	veuve Fauconnet, Victoire-Alma	385
360	Jaquier	Helene-Marie	103
284	Jetzer	Jeanne-Louise	266
377	Jnaebnit	Marie-Louise	190
374	Job	Frída	9
190	Jordan	Clair-Evah	67
245	"	Aline	301
70	Jotterand	veuve Rial, Victorine-Beline	355
204	Juat	Marie-Fanny	53

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**J**

Et

Li

Ne

Da

gem

is

du

et

13

liss

bun

end

urr

e.

ane,

L'

Epoux

Kaenel/de	Ernest	202
Kaufmann	Hermann	295
Keysener	Auguste-Louis	213
Kirschhofer	Amélie	92
Kirchhofer	Julien François	373
Kirchhofer	Julien François	373
Krähenbühl	Edouard	150
Krieg	Victor-Albert	114
Kuhn	Louis-Adolphe	321
"	Joseph	307
Kurz	Charles-Louis-Jules	283

Epouses

Kalbfuss	Jeanne	322
Käslé	Baroline-Aldine	261
Kenzler	Frieda	42
Keysener	Lina	291
Kimerling	Paulina	210
Kistler	Lina-Estelle-Mathe	50
Kohler	Louise	317
König	Anna-Margaretha	234
Kopf	Adèle-Eugénie	339
Krauer	Anna	79
Kramer	veuve Ems, Jenny	175
Krieg	Herviette Emma	158
Kummli	veuve Luquin, Marie	83

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**K**

Li

Ne

Da

em

ce

tu

et

3

iss

oun

nd

rr

e.

ne.

L'



Epoux.

Lagnaz	Ulysse	364
Lagnel	Louis-Henri	163
Langenstein	Ernest-Alfred	103
Lang	Jules	385
Laurenti	Giovanni	174
Lebet	Charles-Eugène	73
Ledericy	Louis-Albert	18
"	Alexis-Jules-Louis	215
Lesquereux	Jules-Albert	2
Leuba	Arthur-Osmund	48
Longchamp	Edouard-Joseph	273
"	Jean	357
Lottaz	Félix-Alexandre	299
Lotterbach	Fost	264
Lübbing	Hermann-Auguste-Eduard	119
Ludé	Alexis	136
Lüdi	Rodolphe	137

Epouses

Laforest	Anne-Marguerite	399
Lang	Anna	208
Lauber	nie Elisabeth, Emma-Maria-Barbara	77
Laurent	Hortense	61
"	Julia-Marie-Louise	196
Lenoir	nie Amadeus, Hélène	307
"	nie Champod, Lia-Rosa	359
Lerch	Emma	57
Liard	Marie-Florentine	34
Liechli	Pauline	299
Longchamp	Anna-Ernestine-Blotilde	241
Lugin	nie Kimmli, Marie	83

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

Eoux.

Magnenat	Gustave Henri	384	Müller	Arthur	164
M <sup>c</sup> . Callum	Edward Alfred	64	Musculus	Emile	246
Maillard	Clmi	188			
Maillefer	Givald	68			
"	Paul-Louis	223			
Manassero	Giuseppe Maurizio	90			
Maniglay	Hyacinth Robert	6			
Margairak	Clmi-Louis	69			
Margot	Auguste-Henri	43			
"	Barthille-Joseph	286			
Marnet	Johann-Léo	13			
Mathey	Louis-Nicolas	241			
Matthey	Louis	370			
Mauret	Hermann-Auguste	301			
Maykuchel	Charles-Adolphe	129			
Meani	Giuseppe-Giovanni-Battista	135			
Mégroz	François-Reni	285			
Mercanton	Philippe-Eugène	296			
Mercier	Eugène-Emile	37			
Merio	Etienne-Alexandre	130			
"	Edouard-Albert	183			
Messeiller	Amand-François	265			
Meyer	Louis-Henri	74			
"	Jean-Clmi	214			
Meyerheine	Karl-Ernst-Paul	225			
Michel	Joseph-Fancel	160			
"	Constant	282			
Michoud	Charles-Jules-Louis	330			
Moinat	Alphonse-Louis	278			
MOLINARI	Angelo	31			
Molwo	Carlo-Ludwig-Eugen	206			
Monachon	Louis	125			
Monney	Léon	359			
Morel	Pierre-Joseph	85			
Morsini	Giovanni	107			
Möri	Vitas-Louis	75			
Moro	Robert-Isidore-Alto	263			
Mottak	Louis-Henri	338			
Mozzanini	Eugénio-Tomaso	298			
Mudry	Etienne	8			
Miller	Ernest	110			

L

Jugem  
 s'avis  
 late du  
 nalf et  
 19 23  
 té diss  
 Tribun  
 ai pend  
 pourr  
 riage.  
 usanne.  
 L'

## Epouses

Mac Callum	Aud. Vera	236
Mäder	veuve Höfer, Magdalena	254
Magnenat	Eline	41
Maillard	Julie	246
Makovskine	Clémie	33
Malherbe	Marie-Louise	22
Manger	Félicie	265
Marendaz	Lina	343
Marquerat	Honnielle-Louise	134
Marsens	Elise-Honnielle-Georgine	361
Matti	Clara	153
Martin	Fanny-Julie	99
"	Julie-Louise	235
"	Marie	18
Masson	Emilie-Bicile-Elisabeth	308
Mathier	Katharina-Rosina	188
Mattille	Yvonne-Jeanne-Honnielle-Octavie	345
Mayor	Marguerite-Julie	1
Mégroz	Julia	162
Meili	Martha-Lida	120
Meillaud	Emilie-Marie-Louise	125
Mercanton	Louise-Marie	328
Mercier	Elisa	281
Mesot	veuve Conus, Marie-Victorine	160
Meyer	Bertha-Honnielle	16
"	Marthe-Emma-Elisabeth	179
Meylan	Blanche-Elisa	26
Michel	Jeanne-Louise	397
Monney	Emma-Eugénie	336
Monod	Bertha	226
Moulin	Suzanne-Honnielle	165
Moynat	Thérèse-Augustin	37
Murij	Rosine-Louise	213

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**M**

De

gem

xi

du

et

3

isa

bun

end

urr

e.

ne.

L'

Epoux

Nicoulaz Louis-Henri

Epouses

57 Nachmann Adèle-Sophie-Elisabeth 119  
Nicollier Marguerite-Louisa 231  
" Adèle-Emma 214  
Nobili Florentina-Innocenta 84  
Notz Bertha-Julie-Marie 250  
Noveraux Marie-Antoinette 239  
Nyffenegger nie Schmiedhauer, Fanny 118

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**N**

Jugen  
L'ria  
ate du  
ulif et  
1723  
té diss  
Tribun  
al pend  
pourr  
riage.  
sanne.  
L'

Epoux

Oehli Johannes  
Omilli Ottavino. Alfredo. Ugo  
Ott Gustave

Epouses

254 Oberhalden née Eichenberger, Anna-Elise 124  
353 Oberhändli Josephina-Blanka 296  
224 Oberwändling Amelia 305  
Otter Ludwige-Anna 193  
Oyze Madelaine 328

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

1  
0  
L'...



Epoux

Pache	Henri-Auguste	89
"	Albert-Louis	231
"	Alfred	382
Pasche	Charles-Victor	86
Pahud	Simon	101
"	Alexis	128
"	Amidée	138
"	Alfred	208
"	Henri-Simon	339
Palaz	Adrien	306
Pamblanc	Alexis-Louis	212
Panchaud	Edouard-Samuel	131
Parisod	François-Henri-Samuel	27
Pavillard	Henri-Ernest	392
Payot	Gustave	319
Pécaut	Ami-Emile	12
Penard	Robert	266
Peneveyre	Albert-Auguste	262
Perret	Ernest	322
Perrette	Alexis	25
Perrillat	Edouard-Daniel	267
Perrin	Charles-Eugène	337
Peytregnet	Charles-Emile	115
Philippon	Joseph-Léon	173
Picot	Marie-Justin	112
Piquet	Robert-Eugène-Samuel	195
Poget	Auguste-Ernest	162
Porchet	Henri-Auguste	28
"	Lucien-Louis	57
"	Ernest	211
Pouillot	Jules-Faustin	179
Pratin	Jean-Charles	312
Primatesta	Raffaèle	84

Epouses

Pache	Marguerite-Sophie-Henriette	80
"	Lina-Marie	89
"	veuve De Gies, Henriette	243
"	Amélie	262
"	Marguerite-Jeanne	324
Pasche	Fanchette-Alice	243
Pahud	Marie-Blanche	350
"	Clara	364
Pamblanc	Augusta-Emilie	100
Parisod	veuve Fard, Lucy-Fancy-Louise	314
Paschoud	Louise	263
"	veuve Hutchinson, Marie	366
Pavillon	Julie-Marie	232
Pécaut	Tada-Léonie	381
Pellaux	Emma-Marguerite	338
Pellet	Rose-Louise	66
Peneveyre	Elise-Julia	365
Penseyres	veuve Kithener, Rose-Fruda	315
Peradotto	Evela	135
Perriaz	Lisandro-Elise-Louise	256
Perriraz	Elise	319
Perron	Marie-Virginie	319
Peybignet	veuve Baillif, Alexandrine dite Alice	321
Pidou	veuve Pilloud, Marie-Lina	176
Pièce	Marguerite	289
Pilloud	veuve Pidou, Marie-Lina	176
Pittier	Julie-Elise	276
Plantin	Marguerite-Lucie	321
Porchet	Marie-Hélène	133
Portier	Amélie-Béatrice	97
"	Hélène-Alice	205
Portmann	Kirstine-Charlotte-Marie	6
Potterat	Irmy-Lucie	330
Pratin	Alicia dite Alice	313
Prentice	Helen-Ingversell	93

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

P

Epoux.

Quaglia Silvio-Biagio-Natali

394

Epouses

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

Q

Époux

Rabbione	Secondo	186
Ramonet	Emile	33
Ramseyer	Emmanuel Louis	165
Ramuz	Emile-Henri	104
Ravessoud	Henri-Jules	244
Ravel	Louis-Frédéric	242
Réale	Giuseppe	"
Reber	Fernand-Samuel	230
Regamey	Charles-Frédéric	36
"	Charles-Emile Eugène	288
"	Emile-Edouard	371
Remondez	Bilestin-Guillaume	61
Reybarz	Charles	147
Reymond	Georges-Frédéric	271
Riccardi	Favizic	297
Rittener-Ruff	Cyprien	59
Rittener	Charles-Adrien	54
Rochat	Auguste-Héli	15
"	Charles-Jean	387
Rod	Jules	343
Rohrbach	Jules-Charles-François	9
Rosenbusch	Charles-Henri-Emile	161
Rossat	Fernand-Léon	166
Rossel	Eugène-Alex	118
Rossier	Auguste	164
Rossi	Giuseppe	303
Roth	Jacob-Har	323
Rouge	Rodolphe-Jules	213
Roy	Léon-Paul-Gustave	302
Rubli	Charles-Henri	222
Russieux	Jules-Oberold	176
Ruga	Giovanni-Giuliano	111

Épouses

Rahm	Emma-Lionie	348
Rauch	Auguste-Elisabeth	341
Rauss	nie Corbath, Marie-Berthe	60
Ravessoud	veuve Chavan, Anna-Elise	194
Ray	Marie	387
Réal	nie Jollerand, Victorine-Éline	350
Reber	Lionore-Anna	140
Regamey	Fanny-Emma	152
"	Emma-Lina	382
"	Marie-Louise-Fanny	288
Reisser	nie Suedheimer, Mathilde-Fanny	202
Requet	Alice	4
Riconda	Satalia-Maria	174
Rieben	Fanny-Louise	144
Rindlisbacher	Emma	3
Rithener	veuve Jenseyres, Rose-Frida	315
Rochat	Julie-Élise	334
Rod	Justine	280
Rognon	Marie-Louise	385
Rosa-De	Vincenza	353
Rossi	veuve Comoli, Teresa	298
Rösti	Friedrique-Ovide	384
Roulier	Lola-Marie	249
Roulin	Marianne-Louise	383
Ryff	Marie	155

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X

**R**

## Epoux.

Salm	Jean-Eugène	44
Santi	Giuseppe-Théo	386
Santschy	Jules-Alphonse	20
Schauselberger	Rienhard	181
Scheurer	Charles-Frédéric	368
Schwitzguebel	Auguste-Amuel	314
Servoz	Jean-Joseph	229
Sogni	Eugénio-Fernand	260
Sommer	Jules	388
Spadini	Pierre-Béatrin-Raphaël	261
Spinner	Ernest-Rodolphe	144
Stadler	Nathias-Casimir	210
Staub	Hans-Jacob	310
Steiner	Jacob	124
Stoudmann	Jules-Charles	345
Striedler	Guillaume	300
Subilia	Alvise-Arius-Jean-Victor	178
Surbeck	Gaspard-Emile	100
Swozil	Friedrich-Ludwig	237

## Epouses

Salla	Henriette-Charlotte-Adeline	394
Santschy	Oliver-Louise	20
Saugy	dit. Emery, Emma-Julie	98
Sardini	Marie-Margherita-Carolina	318
Schmassmann	Rosalie-Bertha	400
Schmid	Elise	170
Schmied	Marie	187
Schmitt	Marguerite	15
Schmidli	Marie-Mathe	116
Schmidlin	dit. Favre, Klara-Lydia	64
Schmidhauser	veuve-Hyffmeggler, Jenny	118
Schmidhäusler	Anna-Maria	395
Schoch	Marie-Louise	238
Scocard	Helene-Octavie	247
Schmutz	Mathilde	49
Schwartz	Dorothee	5
Schwob	Jenny	52
Schupp	Wilhelmine	275
Séchaud	Louise-Henriette	337
Shacklesort	Stella-Margaret	209
Sick	Albertine-Augusta-Eugénie	39
Sottas	Marie-Catherine	273
Spadone	Catherine	183
Spring	Anna	168
Spychiger	Marguerite-Lucie	340
Stalder	Marie-Jeanne	309
Stampfli	Rosa	85
Staub	Dora-Eugénie-Louise	380
Stoudemann	Jeanne-Alex	36
Stoudmann	Marie-Lia	27
Stuber	Rosa	163
Stuck	Jeanne	11
Sudheimer	dit. Reister, Mathilde-Fanny	202

S  
T  
U  
V  
W  
X

S



## Epoux

Vaillens	Paul Jules	249
"	Charles Emmanuel Louis	290
Varayes	Grigore	340
Vestuz	Emile Louis	227
Chévoz	Henri Gustave	400
Chiebaud	Louis Edouard	60
Thomas	Louis Frédéric	421
Chorney	Charles Victor	23
Chuillard	Charles	141
Cissot	Emile	376
Coffel	Joseph Césaire	398
Crachsel	Alfred Christian	392
Crautwein	Carl Wilhelm Felix	15

## Epouses

Zanner	Emma	122
Zarbesse	Adeline Sophie	149
Zauxe	Marie Rosalie	102
Zhelin	Marguerite Adèle Marie	178
"	Julia	252
Zhetaz dit	Bachmann, Anna Marie	316
Zestuz	Olise	369
Zhevenaz	Jeanne Odete	72
Zhévoz	Emma Clora	68
Zhiebaud	Adeline Julie Emilie	372
Zinguely	Mélanie	297
Zissot	Alexy	349
Zobler	Emma Louisa	198
Zordo	Marie Françoise Reparade	357
Zroillet	Clair	389
Zschumi	Paulina	150

**T**

Epoux

Epouses

Udry  
Ulm

Marie-Boilette  
Bertha-Henriette

207

621

U  
V  
W  
X

U

## Epoux

Waldvogel	Laurence
Vallotton	Maurice
Wanner	Jules-Richard
Weidmann	François-Carl
Wenger	Louis-Henri
Werk	Johann-Robert
Vermot des Roches	Léon
Vernez	Ulysse
"	Henri-Louis
Werren	Jules
Vessaz	Robert-Alfred-Louis
White	William-Henri
Wicky	Gustave
Winkler	Pierre-Mois
Viret	Ami-Daniel-Louis
Wolf	Gottlieb-Rodolphe
Wood	Henry-Howard
Voser	Adolphe
Wouters	Alexandre-Raoul-Eugène-Louis
Vuagniaux	Alcide
Wuerchoz	Henri-Louis
Wuillenin	Georges-Jean
Vuistiner	Philippe dit Jean
Vuitel	Charles-Louis
Vulliens	Beat
Wysbrod	Oscar

## Epouses

34	Vaccano	Carlotta-Mathilda	136
142	Wagniaux	Marie-Suzanne	374
259	Vallon	Ruth-Eugénie	115
352	Vanizetti	Marie-Angela-Innocenta	107
3	Varenne	veuve Gayle, Béate	24
30	Weber	Marie-Elisa	58
123	Weiler	Olga	368
29	Wetti	Frida-Emilie	82
96	Verron/Ducommun dite	Jeanne-Françoise	385
45	Vesco	nie Grisoni, Giuseppina	260
80	Vicario	nie Grünwald, Jeanne-Augusta	189
366	Widmann	Louise-Jeanne	331
396	Vinard	Marie-Hilène	58
88	Vincent	Elisa	148
275	Visinand	Suzanne-Louise	282
248	Vitek	Bronislava	65
397	Vittoz	Anna	167
269	Vogler	Blanche-Alice	138
191	Vuller	Rosa-Domenica-Giulia	242
41	Vurled	Lydie-Sophie	184
194	Wursten	veuve Guirel, Marie	12
316	Wriessnig	Anna-Juliana	354

**V**



W







Epoux

Zeindler, Melchior. Ernaugott

Epouses

293	Zaffini	Maria Anna Vittoria	180
	Zanutta	Angelica Emma Celeste Maria	285
	Zehnder	Ido Elise	127
	Zognal	Charlotte Anna	215

